



Lille en campagne

■ La ville-carrefour rêve de s'étendre vers la Belgique

■ Jean-Claude Casadesus et son Orchestre national, ambassadeurs de la cité flamande

■ Martine Aubry, une tornade dans la campagne

■ Pierre Mauroy, la retraite active

Lire pages 10, 11 et 12, et nos autres informations page 6

► www.lemonde.fr/municipales

Israël : l'union face à la violence

- L'attentat qui a fait huit morts à Tel-Aviv accélère les négociations sur un gouvernement d'union
- Un accord entre Ariel Sharon et Ehoud Barak serait imminent
- Pour M. Arafat, cet attentat est la conséquence de l'« escalade militaire » israélienne
- Il le qualifie d'« accident de la route »

L'ATTENTAT qui a coûté la vie à huit Israéliens, mercredi 14 février, a accéléré les conversations en cours à Jérusalem pour la formation d'un gouvernement d'union nationale entre le Likoud d'Ariel Sharon et les travaillistes d'Ehoud Barak. Au soir de ce drame, qui a également fait plus d'une vingtaine de blessés graves, l'un des dirigeants du Parti travailliste, Haïm Ramon, ministre de l'intérieur dans le cabinet sortant, a déclaré : « L'attentat a renforcé le sentiment qu'il faut conclure le plus vite possible » les négociations sur la formation du gouvernement. Défait le 6 février par Ariel Sharon, le premier ministre sortant, Ehoud Barak, a observé pour sa part : « J'estime qu'il y aura un gouvernement d'union nationale mais je n'ai pas autant de certitudes sur ma participation. » M. Sharon a proposé à M. Barak de prendre le portefeuille de la défense. L'attentat et la vague d'affrontements dans les territoires ont resserré les rangs des Israéliens, dont une majorité se prononce en faveur de l'union nationale.



Si les pourparlers aboutissent, le gouvernement pourrait être formé d'ici à la fin de la semaine ou au début de la semaine prochaine.

M. Barak a ordonné un blocus terrestre, maritime et aérien de la Cisjordanie et de Gaza, afin d'assurer un bouclage complet des territoires au lendemain de l'attentat. Celui-ci a eu lieu au sud de Tel-Aviv lorsqu'un chauffeur d'autocar palestinien a foncé sur un groupe de jeunes gens rassemblés à une station de bus.

Cinq femmes figurent parmi les huit morts. Le chauffeur, un Palestinien de Gaza dont le permis de travail en Israël venait d'être renouvelé, a été arrêté. Le chef de l'Autorité palestinienne a estimé que cet acte était la conséquence de l'escalade militaire israélienne et l'a qualifié d'« accident de la route ». L'attentat est intervenu vingt-quatre heures après l'exécution à Gaza par l'armée israélienne d'un des lieutenants de M. Arafat.

Lire pages 2 et 14



ENQUÊTE

Silicon Sentier

Le vieux quartier parisien du textile et de l'habillement (photo) a connu ces dernières années un véritable coup de jeune avec l'arrivée en masse de dizaines de start-up Internet. Deux krachs boursiers plus tard, les « jeunes pousses » et les « incubateurs » qui y avaient élu domicile ont connu des bonheurs divers : expansion pour certains, faillite pour d'autres... Les quadras, naguère jugés trop vieux, font un retour remarqué, forts de leur expérience. Chronique d'une vie de quartier pas ordinaire. p. 15

Shoah : un livre contestable

LA PUBLICATION, en français, de *L'Industrie de l'Holocauste, réflexions sur l'exploitation de la souffrance des Juifs*, pamphlet d'un politologue new-yorkais, Norman Finkelstein, juif et fils de déportés, suscite un malaise. L'auteur dénonce une « industrie de l'Holocauste, fondée sur un frauduleux détournement de l'histoire » qui aurait donné lieu au « plus grand larcin de l'histoire de l'humanité ». Pierre Vidal-Naquet a refusé de préfacier ce livre, sur lequel il recommande « le silence », car il n'est pas sans résonances avec la littérature négationniste. *Le Monde* a choisi d'ouvrir le dossier sur cet ouvrage et sa réception aux Etats-Unis et en Allemagne afin de mettre en évidence les alibis d'un nouvel antisémitisme.

Lire pages 26 et 27, et notre éditorial page 14

Steindor Erlingsson, réfugié à Manchester, fuit le fichage génétique islandais

« JE NE PEUX pas vivre dans un pays où les droits élémentaires sont bafoués au profit d'une compagnie privée. » Massif et carré, comme ses ancêtres vikings qui colonisèrent l'Islande, Steindor Erlingsson a quitté en mars 2000 son île natale, qui ne figure pourtant pas parmi les Etats peu respectueux des droits de l'homme. A l'heure où l'ensemble du génome humain vient d'être décrypté, il a préféré se « réfugier » au Royaume-Uni, où il prépare un doctorat au centre d'histoire de la science, de la technologie et de la médecine de l'université de Manchester.

Etudiant en histoire des sciences à l'université d'Islande, Steindor Erlingsson s'est opposé dès 1998 aux activités de la société de génomique américaine DeCode Genetics, qui s'est implantée dans le pays avec le projet de réunir sur une seule base de données les informations généalogiques, médicales et génétiques de la totalité de la population islandaise (270 000 habitants), afin de mieux cerner les gènes responsables de la schizophrénie, des maladies cardio-vasculaires, etc. Le président de DeCode, Kari Stefansson, Islandais d'origine,

a trouvé au sein du gouvernement et des médias des appuis qui lui ont permis d'obtenir des modifications législatives afin de lancer son opération. Cette « connivence » a rendu Steindor Erlingsson « malade d'être citoyen islandais ».

Au départ, DeCode s'est contentée de constituer une base de données à partir des arbres généalogiques de la population, pieusement conservés par toutes les paroisses depuis le X^e siècle. Pour croiser ces données publiques avec l'état sanitaire de la population, DeCode a obtenu, en décembre 1998, le vote par le Parlement islandais du Medical Database Act. Il autorise le gouvernement à mettre, pendant douze ans, à la disposition du privé les données médicales contenues dans les carnets de santé détenus par tous les Islandais depuis le début de ce siècle. En janvier 2000, c'est bien sûr DeCode qui a obtenu ce droit.

Ce vote a suscité de vives polémiques publiques, mais la suite du feuilleton a peu mobilisé les médias internationaux. Pour compléter sa base de données, DeCode a désormais besoin d'échantillons de tissus, de cellules et de sang.

Jusqu'ici, la firme avait fait appel à des volontaires (20 000 environ), la loi islandaise exigeant le « consentement éclairé » des donneurs. Mais, en avril 2000, le Biobank Act a remplacé ce principe par celui du « consentement présumé » : tout individu est potentiellement donneur, sauf s'il signifie son refus.

Cela a conduit le gouvernement à dresser une liste de 20 000 personnes qui, comme Steindor Erlingsson, ont rejoint le front du refus. Un fichage jugé inadmissible par ce militant de l'association Mannvernd (Association des Islandais pour une éthique scientifique), auteur d'articles tels que « Science et savoir : cinquième pouvoir ou nouvelle institution religieuse ? » dans le principal quotidien du pays, *Morgunblaðid*. Steindor Erlingsson affirme avoir été victime de pressions sur sa future carrière universitaire. Voilà pourquoi, en avril 2000, il a « choisi l'exil » avec sa femme et ses deux enfants. Eux non plus ne figureront pas dans la base de DeCode.

Antoine Reverchon

Sur le génome humain, lire aussi page 22



PRÉSIDENTIELLE

Pourquoi Voynet renonce

La ministre de l'environnement a fait savoir, mercredi 14 février, qu'elle renonce à se présenter à l'élection présidentielle. Dominique Voynet, qui quittera le gouvernement cet été, veut se consacrer à la reconstruction des Verts pour en faire une force qui compte à l'Assemblée nationale. Noël Mamère a confirmé qu'il sera candidat à l'investiture des écologistes pour 2002. p. 5

L'Europe d'un « paria »



RÉGIS DEBRAY

L'EUROPE ? Un « ensemble flou » qui « satisfait l'atonie civique d'une population de consommateurs ». De son credo minimaliste - « Je fais partie d'une catégorie de parias assez fournie, celle des Européens non européens » -, l'écrivain et philosophe tire les raisons d'un optimisme sans utopie.

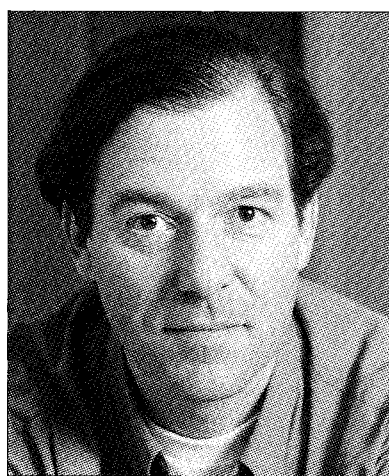
Lire le point de vue page 13

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 216 - 7,50 F



JÉRÔME GARCIN



C'ÉTAIT TOUS LES JOURS TEMPÊTE

roman

GALLIMARD

Faut-il privatiser France Télécom ?

FAUT-IL FAIRE de France Télécom, qui est un des symboles du service public à la française, une entreprise privée comme les autres ? Ce questionnement n'a, en principe, pas lieu d'être, puisque la loi interdit à l'Etat, aujourd'hui propriétaire de 55 % du capital de l'opérateur public, d'en abandonner le contrôle. Lionel Jospin, à son arrivée à Matignon, avait même tranché - avant de se rétracter - en faveur du maintien de la part de l'Etat à 100 %.

Le sujet est d'autant plus tabou que la perspective de l'élection présidentielle fige, par définition, tout projet de réforme à risque. La fastidieuse mise en Bourse d'Orange, sa filiale de téléphonie mobile, aurait pourtant dû susciter un débat de fond sur l'avenir de France Télécom. Car elle a démontré les limites du système d'économie mixte, jusque-là inédit et plutôt habile, expérimenté dans les télécommunications : celui d'une entreprise cotée en Bourse, mais toujours contrôlée par l'Etat, et employant encore une majorité de fonctionnaires. Le « massacre » boursier auquel a donné lieu la première cotation d'Orange ne fait qu'amplifier le caractère paradoxal de cette situation.

Anne-Marie Rocca

Lire la suite page 14



AVENTURE

Sur la plus haute vague

Depuis son plus jeune âge, Laird Hamilton (photo) aime les défis, comme plonger à six ans d'un rocher de 18 mètres de haut ou descendre le flanc d'un volcan en skateboard. Mais son plaisir suprême, il le trouve sur les vagues. A Tahiti ou à Hawaï, il traque la plus haute du monde, celle qui lui permettra de réaliser son rêve de surfeur.

p. 24

International.....	2	Tableau de bord.....	19
France.....	5	Aujourd'hui.....	22
Société.....	7	Météorologie-Jeux.....	25
Carnet.....	9	Culture.....	26
Régions.....	10	Guide culturel.....	29
Horizons.....	12	Kiosque.....	30
Entreprises.....	15	Abonnements.....	30
Communication.....	18	Radio-Télévision.....	31

PROCHE-ORIENT L'attentat meurtrier perpétré par un chauffeur d'autobus palestinien, mercredi 14 février, a suscité une très vive émotion en Israël. Les Etats-Unis et l'Eu-

pe ont appelé les deux parties à la retenue. ● LES AUTORITÉS ont à nouveau bouclé les territoires palestiniens, déjà dramatiquement touchés par cinq mois de blocus. ● CE CLIMAT

pousse à la constitution d'un gouvernement d'union nationale en Israël. Selon des sources proches du Parti travailliste, le principe serait d'ores et déjà acquis. ● LA RÉACTION de

l'Autorité palestinienne, qui a refusé de condamner l'attentat, témoigne de la profondeur du fossé qui s'est constitué au cours de ces quatre mois d'Intifada. ● ARIEL SHARON a

envoyé des émissaires en Europe et aux Etats-Unis pour expliquer les principes de sa nouvelle politique. M. Sharon refuse, en particulier, de négocier tant que la violence n'aura pas cessé.

Une exaspération inquiète et revancharde monte en Israël

La réaction de Yasser Arafat, qui a refusé de condamner l'attentat de mercredi, a creusé encore plus le fossé entre Israéliens et Palestiniens. L'Europe et les Etats-Unis s'inquiètent de cette nouvelle dérive, alors que la formation d'un gouvernement d'union nationale se précise

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Le terroriste n'en était pas un, du moins selon les critères définis par le Shin Beth, le service israélien de sécurité intérieure. Âgé de 35 ans, père de cinq enfants, sans la moindre relation familiale ou idéologique avec les organisations radicales, Khalil Ala Abou Alba avait le profil sociopolitique idéal pour travailler en Israël. C'est pourtant lui qui, mercredi 14 février, vers huit heures du matin, à un carrefour très fréquenté de la banlieue sud de Tel Aviv, a délibérément lancé son véhicule dans la foule massée à l'arrêt des bus, faisant huit morts et vingt-six blessés, dont trois graves.

Paradoxalement, cet attentat, parmi les plus graves de ces dernières années, aura facilité la formation d'un gouvernement d'union nationale dont discutent, depuis une semaine, représentants du Likoud et du Parti travailliste. Mercredi soir, selon des sources proches du Parti travailliste, l'accord était imminent. Seule, dit-on, manquait encore la décision d'Ehoud Barak qui, le soir

de sa défaite, avait déclaré qu'il se retirait de la vie politique. Mais, invité de toutes parts à devenir le ministre de la défense d'Ariel Sharon, il serait sur le point de changer d'avis. Le nouveau gouvernement pourrait entrer en fonction dans les prochains jours, à la satisfaction des Israéliens dont le pays n'a pour l'instant qu'un gouvernement qui expédie les affaires courantes.

L'attentat de mercredi a suscité une intense émotion en Israël. Sept des huit victimes sont de jeunes militaires (quatre soldats et trois soldats de 18 à 21 ans) qui faisaient du stop pour regagner leurs quartiers ; la huitième victime est une civile âgée de trente ans. L'une des soldats tuées, Julie Weiner, âgée de 21 ans, avait émigré de France il y a quatre ans.

Khalil Ala Abou Alba était depuis cinq ans conducteur de bus à la compagnie Egged, la plus importante société israélienne de transport. Depuis cinq ans, ce conducteur sans histoire dont le dossier de sécurité était réexaminé chaque année – la dernière fois il y a deux semaines –

transportait les travailleurs de Gaza autorisés à venir travailler en Israël. Mercredi matin, il a normalement déposé ses passagers non loin de Ramle, puis s'est dirigé vers le dépôt où son autobus attend le voyage de retour. En passant devant le carrefour Azor où, chaque matin, des dizaines de soldats font du stop, Khalil Ala Abou Alba a brusquement lancé son véhicule dans la foule, puis a pris la fuite. Il n'a été arrêté que trente kilomètres plus loin, lorsque, blessé, il n'a pu empêcher son autobus de percuter un camion.

Bien que promptement revendiqué par l'organisation islamiste Hamas, l'attentat de mercredi n'a vraisemblablement d'autre fondement politique que la situation de ces derniers mois. Selon ses proches, Khalil Abou Alba, victime des bouclages comme quelque 120 000 autres Palestiniens employés en Israël, n'avait pas travaillé depuis le début de l'Intifada. Mercredi était sa journée de reprise, après qu'Israël ait autorisé l'entrée d'un nouveau contingent de Palestiniens.

Dès l'après-midi, les autorités

israéliennes ont immédiatement ordonné un nouveau bouclage des territoires palestiniens. Tous les points de passage internationaux – aéroport de Gaza et Pont Allenby, qui fait office de poste-frontière avec la Jordanie – ont été fermés. Les personnalités palestiniennes ont été privées de leurs cartes de VIP qui, habituellement, leur permettent de passer rapidement les points de contrôle. Les voitures de Nabil Chaath, Yasser Abbed Rabo et Saëb Erekat, trois responsables de l'Autorité palestinienne, ont fait l'objet de contrôles appuyés alors qu'elles traversaient le pont Allenby.

« ESCALADE MILITAIRE »

Ces mouvements d'humeur traduisent bien l'exaspération généralisée des Israéliens, impuissants à trouver une issue à la crise. Personne ici ne se fait d'illusion sur l'efficacité des bouclages ; beaucoup, même, à commencer par les agents du Shin Beth, qui connaissent mieux que personne la situation économique désastreuse dans laquelle sont plongées les popula-

tions palestiniennes, mettent en garde contre leurs effets contre-productifs, illustrés par le dernier attentat. Mais que faire ? Malgré des concessions impensables il y a encore trois semaines, les négociations de paix n'ont rien donné, échec que les Israéliens, toutes familles politiques confondues, attribuent à l'intransigeance de Yasser Arafat. Pire, estiment-ils, les attaques contre les colons et, désormais, à l'intérieur même des frontières reconnues d'Israël, s'intensifient, justifiant aux yeux des Israéliens toutes les mesures de représailles. Peu doutent ainsi de la légitimité des assassinats perpétrés contre des responsables militaires palestiniens considérés par les services israéliens comme les organisateurs d'actes hostiles. Et sans doute seraient-ils guère plus nombreux à protester si, comme certains l'évoquent parfois, Israël coupait les lignes téléphoniques et l'électricité qui alimente les territoires palestiniens.

En visite à Amman, le président de l'Autorité palestinienne qui, habituellement, condamne les

attentats commis à l'intérieur des frontières d'Israël, a estimé, cette fois, que celui de mercredi était la conséquence de l'« escalade militaire » israélienne et de son « effet direct sur l'émotion du peuple palestinien ». A Ankara quelques heures plus tard, il maintenait son refus de condamner l'attentat qu'il qualifiait cette fois d'« accident de la route ». « L'incident a eu lieu en territoire israélien, les Israéliens enquêtent, et ça ne me concerne pas plus que cela », a conclu Yasser Arafat.

Ces déclarations à la clairvoyance contestable justifient une nette radicalisation du discours officiel israélien à l'encontre de l'ancien partenaire, désormais considéré comme l'obstacle principal à toute normalisation. Nombreux en Israël se mettent désormais à douter que, dans l'état de désorganisation où se trouvent les territoires palestiniens, il n'y ait d'autre perspective que le chaos.

Georges Marion

► www.lemonde.fr/israel

Le droit international, selon Ehoud Barak

Après l'Union européenne, les Etats-Unis ont condamné les exécutions pratiquées par l'armée israélienne de responsables palestiniens accusés de « terrorisme ». A Paris, le Quai d'Orsay a également déploré les « exécutions extrajudiciaires », qui « ajoutent à la haine et au ressentiment ».

A la suite d'un appel déposé par la veuve d'un responsable, le ministre israélien sortant, Ehoud Barak, avait justifié pour la première fois publiquement, dans un document à la Cour suprême, cette politique.

« Le droit international permet de frapper en cours d'opération quelqu'un qui a été identifié avec certitude comme s'apprêtant à commettre un attentat contre des objectifs israéliens, écrivait M. Barak. Cela ressort d'une situation de guerre de façon générale et du droit à l'autodéfense de façon concrète ». – (AFP, Reuters.)

Des émissaires de M. Sharon aux Etats-Unis et en Europe

UNE SEMAINE après son écrasante victoire électorale, Ariel Sharon a dépêché des envoyés aux Etats-Unis et en Europe chargés de plaider pour une politique qui rompra avec huit ans de « processus de paix ». Le député du Likoud Moshe Arens s'est ainsi rendu à Washington, en compagnie d'un ancien ambassadeur aux Etats-Unis, Zalman Shoval, et d'un ancien ambassadeur à l'ONU, Dore Gold. Eytan Bent-sur, ex-directeur général du ministère des affaires étrangères, s'est rendu à Moscou, et l'ancien ambassadeur en France, Ovadia Soffer, a fait route pour Paris, puis Bruxelles où il devait rencontrer, jeudi 15 février, Romano Prodi et Javier Solana.

A Paris, où il s'est entretenu avec Jacques Chirac, mardi 13 février, M. Soffer a expliqué que le nouveau premier ministre était attaché à trouver une paix avec les Palestiniens mais selon de nouvelles règles du jeu. Il refusera désormais de négocier tant que la violence continuera. Le premier ministre s'efforcera également d'alléger les contraintes qui pèsent sur la société civile palestinienne ainsi que les bouclages qui ont plongé les enclaves dans une situation dramatique, mais seulement lorsque le calme sera revenu. Enfin, M. Sharon a choisi de ne pas s'engager dans des discussions pour parvenir, au forcing, à un accord définitif, et de privilégier, au contraire, une série d'accords intérimaires.

En marge de cette présentation succincte de propositions restées jusqu'à présent imprécises, M. Soffer a accusé le président de l'Autorité palestinienne de « jouer avec le feu ». « Selon nos analyses, a-t-il dit, Arafat contrôle très bien la situation. Nous disposons d'informations très concrètes montrant que M. Arafat est sur une voie très dangereuse pour lui et pour les Palestiniens. » M. Soffer a estimé que la politique « révolutionnaire » du chef de l'Autorité palestinienne « inquiète les dirigeants arabes des pays voisins. Cela peut faire tache d'huile et déstabiliser les régimes arabes modérés ».

La réaction de la France au message de M. Sharon a été on ne peut plus prudente. Selon le porte-parole de l'Elysée, Catherine Colonna, Jacques Chirac a tout d'abord assuré l'émissaire israélien que la réaction de Paris à l'élection de M. Sharon était « sans préjugé ». Le président a espéré qu'« Israël saura faire les gestes qui permettront de rétablir un climat de confiance ». Le porte-parole a précisé, mercredi, après un entretien de M. Chirac avec le premier ministre libanais Rafic Hariri, en visite à Paris, que « la France continue de penser que la sécurité, à laquelle tous aspirent également, viendra de la paix et non pas l'inverse ».

G. P.

Les précédents gouvernements d'union

Le gouvernement d'union nationale que le nouveau premier ministre israélien Ariel Sharon s'efforce de créer avec le Parti travailliste a eu des précédents dans les cinquante-deux années de l'histoire de l'Etat d'Israël.

● **Le premier gouvernement d'union nationale** a été créé à la veille de la guerre de Six jours de juin 1967, dans un climat de crise dramatique. Le Parti travailliste, qui jouissait depuis la création de l'Etat, en 1948, d'une position hégémonique, associe alors pour la première fois au pouvoir le chef de l'opposition de droite, Menahem Begin, mais sans lui donner de poste de responsabilité. Ce gouvernement d'union nationale va durer jusqu'à ce que la droite le quitte en 1970, en signe d'opposition à un projet d'accord de cessez-le-feu avec l'Egypte.

● **Quatorze ans plus tard**, la droite et les travaillistes se retrouvent dans un nouveau

cabinet d'union, aucun des deux camps n'ayant réussi à s'imposer aux élections législatives de juillet 1984. Israël adopte alors un système quasiment unique de « rotation » : le dirigeant travailliste Shimon Pérès dirige le pays durant deux ans, avant de laisser sa place en 1986 au leader de la droite, Itzhak Shamir.

● **Après les élections législatives de 1988**, remportées par la droite, le gouvernement d'union nationale est reconduit. Mais, cette fois, le poste de premier ministre est réservé à M. Shamir, alors que le dirigeant travailliste, Itzhak Rabin, est à la défense.

● **En 1990**, l'union s'effondre et les travaillistes passent dans l'opposition. Depuis lors, il n'y a plus jamais eu de gouvernement d'union. La droite et les travaillistes ont préféré constituer des majorités parlementaires avec l'apport de petits partis religieux (voire arabes israéliens dans le cas des travaillistes).

L'histoire d'Alisa et Yacov Weissmann, « colons trahis » du Sinaï

NETIV HAASARA (Israël)

de notre envoyé spécial

C'était il y a deux décennies. Un matin, l'armée israélienne a déchargé à côté de leur ferme deux grands

REPORTAGE

Evacués par Tshahal après les accords de Camp David, ils ont voté Sharon sans illusion

containers. Ils ont eu quatre jours pour se préparer. Pour rassembler le matériel agricole, dont le petit tracteur John Deer, et pour vider la maison. Jusqu'à cet instant, ils avaient toujours cru qu'ils resteraient. Malgré les accords signés en septembre 1978 à Camp David. Malgré l'engagement pris par Menahem Begin. Puis les containers ont été chargés sur de lourds camions, le bulldozer a abattu les murs de la maison, et ils ont dû se résoudre à partir, avec les autres, à quitter le Sinaï.

Alisa et Yacov Weissmann étaient arrivés en 1974. Le départ de France en 1959, puis les dix ans de kibboutz étaient déjà loin. Yacov se sentait à l'étroit dans la grande banlieue de Tel Aviv. Les conquêtes territoriales de 1967 avaient ouvert de nouvelles frontières. Ils étaient partis en reconnaissance sur le plateau syrien du Golan, mais Yacov avait trouvé que le paysage lui rappelait trop l'Europe. Dans le Sinaï, en revanche, cela avait été le coup de foudre. « Les dunes, la mer toute proche, les palmiers. Ce sentiment d'être au bout du monde... », raconte-t-il. Un an après

la guerre de Kippour, les Weissmann s'installent dans une maison bâtie par l'Etat israélien et qu'ils vont racheter à tempérament. Ces nouveaux colons (un terme qu'Alisa récusait parce qu'elle le juge « trop négatif ») créent, tout près de Yamit, le mochar de Nétiv Haasara. Ils ont choisi cette expression en hébreu qui veut dire « la voie des Dix » en souvenir de dix soldats disparus dans un accident d'hélicoptère. Leur appareil s'était abîmé en mer, non loin de là. Pendant un mois, ils se brûlent les pieds sur le sable, puis ils se lancent dans une nouvelle forme d'agriculture en recourant aux techniques les plus poussées d'irrigation. Les légumes vont venir, puis les fleurs, pour Israël, puis pour l'Europe.

« Nous pensions que nous allions toujours vivre ici, raconte Alisa. Pour nous, il était clair que ces terres « libérées », comme je les considère encore aujourd'hui, allaient rester les nôtres. Les hommes politiques de droite et de gauche nous disaient toujours que nous n'avions pas à nous en faire. Un mois avant de partir à Camp David, Menahem Begin nous avait assurés qu'il ne signerait jamais un accord prévoyant notre évacuation. Je sais qu'il a beaucoup hésité parce qu'il ne voulait pas créer de précédent. Il a demandé conseil à « Arik », à Ariel Sharon, et ce dernier lui a dit de signer. »

« Même lorsqu'il était question d'un éventuel traité de paix avec l'Egypte, je ne pensais pas qu'il entraînerait notre départ. Ces terres étaient vides lorsque nous étions arrivés. Nous avions de bonnes relations avec les bédouins. Je me disais au pire

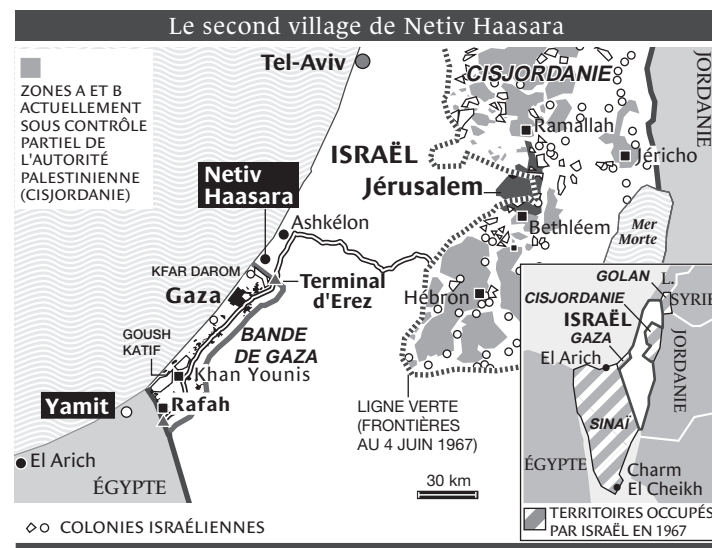
qu'une frontière serait tracée plus à l'ouest, au milieu du Sinaï, entre El Arich, au nord, et Charm el-Cheikh, au sud », ajoute Yacov.

La surprise est brutale. En 1978, un délai de quatre ans est donné aux colons du Sinaï regroupés dans dix-huit agglomérations dont la plus importante, celle de Yamit, compte près de cinq mille personnes, pour partir. Quatre ans mis à profit par Alisa pour tenter de gagner à leur cause l'opinion israélienne. « Nous avons multiplié les rencontres et les conférences dans tous les pays, même devant de petits auditoires. Mais j'ai vu très vite qu'on avait déjà tiré un trait sur nous. J'ai eu rapidement le sentiment d'être lâché. A la Knesset, une large majorité a voté pour les accords et rien ne s'est passé dans le pays. Il n'y a eu aucune protestation. »

L'assassinat d'Anouar El Sadate, le 6 octobre 1981, ravive un instant l'espoir. D'autant que les consignes du gouvernement sont claires : il faut rester jusqu'à la dernière minute et continuer de vivre comme si de rien n'était. Sur le terrain, pourtant, le climat change. Les contacts avec les Palestiniens de Rafah et de Gaza, où les colons viennent parfois faire leurs courses, changent et se tendent. Les premières pierres volent.

« D'ÉNORMES TRAUMATISMES »

Six mois avant la date fatidique d'avril 1982, le conseil du village se réunit pour préparer une solution de repli. Une majorité se dessine pour demander au gouvernement l'autorisation de créer un nouveau village au sud d'Israël, au bord de la mer, mais à l'intérieur des frontières



de 1948. Un endroit est trouvé au nord de la bande de Gaza. Les colons décident alors de lui donner le même nom que leur village promis à la destruction. Puis vient l'heure du départ. Un jour noir, marqué par les manifestations de colons radicaux venus s'opposer aux bulldozers. En vain. Yamit et les agglomérations alentour sont rasées. Pendant quatre mois, les colons sont hébergés dans des camps militaires à Ashkelon. Le temps que leur nouvelle habitation soit prête, sur la dune qui domine le point de passage d'Erez entre la bande de Gaza et Israël. « L'évacuation a créé d'énormes traumatismes, assure Alisa. Il y a eu beaucoup de dépressions et de divorces. Il s'est révélé que les personnes les plus actives, comme nous, ont

finalement mieux passé ce cap, mais j'en connais qui continuent encore aujourd'hui à suivre des traitements. » Une bonne partie des colons de Nétiv Haasara se retrouvent dans le second mochar à porter ce nom. D'autres groupes se délient et se dispersent, en Cisjordanie, sur le Golan, ou en Israël. Certains partent même à l'étranger.

Un homme incarne l'évacuation de Yamit et la destruction des maisons des colons : Ariel Sharon. Mardi 6 février, jour de l'élection du premier ministre israélien, Alisa et Yacov ont tout de même mis un bulletin à son nom dans l'urne. Sans rancune, mais sans illusions. « Il a été le seul parmi les responsables politiques à regretter publiquement d'avoir fait procéder à notre évacua-

tion, à dire qu'on aurait pu trouver un accord qui aurait épargné l'évacuation ! Le seul ! », assure Alisa.

Cette dernière a rassemblé ses souvenirs du Sinaï au début des années 1990 dans un livre, *L'Evacuation*, publié en hébreu. « Une maison d'édition française m'avait contactée pour une traduction mais ils ont jugé après coup mon livre trop radical », se souvient-elle. En mars, Alisa publiera un deuxième ouvrage, *L'Explosion*, à savoir les menaces qui pèsent, selon elle, sur le sionisme. Elle montre la couverture illustrée par les effigies des deux pères d'Israël, Herzl et Ben Gourion, et celles de leurs fils trop prodigues à ses yeux, Begin et Rabin.

Depuis des semaines, Alisa parcourt les colonies en péril, sur le Golan, dans la vallée du Jourdain et à Gaza. Elle parle, parle sans cesse et répète ses conseils : ne jamais rien accepter, jamais rien, et surtout ne pas attendre que les nuages s'amoncellent pour se mobiliser. Yacov, lui, ne partage pas les idées de sa femme. « Si on pouvait avoir l'assurance que rendre ces territoires nous apporterait la paix, cela vaudrait sans doute la peine, mais comment en être sûr ? », s'interroge-t-il.

Pour l'un et l'autre, cependant, le temps n'a pas adouci l'amertume du départ. « Nous sommes partis sans obtenir une paix véritable avec l'Egypte, tout juste un cessez-le-feu », assure-t-il. Alisa est de cet avis, qui trouve les Egyptiens « arrogants et belliqueux ». Ils ne sont jamais retournés là-bas.

Gilles Paris

Londres indemnise les victimes de la variante humaine de l'ESB

Chaque famille recevra, dans un premier temps, l'équivalent de 260 000 francs

A la veille d'un grand débat à la Chambre des communes sur le dossier de la vache folle, le gouvernement britannique a décidé d'indemniser les familles des victimes de la

nouvelle variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob. Les députés examineront un rapport rédigé par Lord Phillips qui assimile la crise à une « tragédie nationale ».

LONDRES

de notre correspondant

Compensation provisoire en attendant que les avocats des familles de victimes et le gouvernement se mettent d'accord sur des sommes nettement plus importantes, le versement immédiat de 25 000 livres (environ 260 000 francs) à chacune des 86 familles britanniques qui ont perdu l'un des leurs à cause de la nouvelle variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (nvMJC), a été plutôt bien accueillie mercredi par les intéressés. « C'est un pas, très tardif, dans la bonne direction », a dit Malcolm Tibbert, président de la fondation des victimes.

« UNE GOUTTE D'EAU »

Les avocats de celle-ci estiment que les demandes de compensation faites par leurs clients à l'Etat s'échelonnent finalement entre 800 000 et 2 millions de francs par famille. Les négociations sont en cours.

Annoucée au Parlement par le ministre de la santé, Alan Milburn, le versement provisoire que recevront également les familles de huit autres victimes, présentement

malades, est intervenue à la veille de la tenue aux Communes, d'un grand débat sur la question.

Pour M. Tibbert, qui a lui-même perdu sa jeune épouse en 1996, ces versements représentent « une goutte d'eau » par rapport aux 4 milliards de livres de compensation payés depuis dix ans aux éleveurs et aux entreprises de la viande. « Il est très regrettable, dit-il, que nul n'ait été tenu pour responsable de ce qui s'est produit ».

« ÉCHEC INSTITUTIONNEL »

Suite au « rapport Phillips » qui dénonçait, en octobre 2000, « une culture gouvernementale endémique du secret entre ministères » mais s'abstenait de désigner un coupable direct dans cette affaire, le gouvernement de Tony Blair, qui avait réclamé cette enquête publique, peaufinait sa réponse.

Présentée la semaine dernière au Parlement dans un rapport de 102 pages, c'est celle-ci qui devait être débattue jeudi 15 février. Nick Brown, le ministre de l'Agriculture a déjà, sur l'antenne de la BBC, donné sa position : « Le rapport Phillips a très bien fait de ne pas chercher à identifier des boucs

émissaires. Il n'y a pas une seule personne qui est blâmer pour tout ceci : ce fut un échec institutionnel et politique pour tout le gouvernement » (à l'époque, conservateur). A ses yeux, les tories auraient déjà été punis puisque « c'est en partie à cause de ce drame qu'ils ont perdu le pouvoir en 1997 ».

Le FDA, principal syndicat des hauts fonctionnaires, semblait d'accord avec cette approche, se « félicitant » notamment que « nul n'ait perdu son emploi » à cause de cette affaire et soulignant que « les erreurs qui ont pu être commises à l'époque, l'ont été par les politiciens ».

« Nul ne nie, ajoute Jonathan Baume, le secrétaire général du syndicat, que tous les ministres concernés ont été proprement informés » des risques. Problème : l'information ne circulait pas d'un ministère à l'autre et, comme le rappelait encore, lundi, *The Guardian*, « les fabricants de pâtés pour animaux ont été informés de la transmission possible de la "vache folle" à d'autres animaux, avant même les fonctionnaires de la santé publique. »

Patrice Claude

Les vautours espagnols risquent de mourir de faim...

MADRID

de notre correspondant

Evidemment, ils ne sont pas forcément gracieux, ni sympathiques. Mais depuis que la folie de l'encéphalopathie spongiforme bovine s'est emparée de l'Europe, on a pensé à tout, sauf à eux : les charognards. Et pourtant ils existent, et mangent exclusivement les cadavres de moutons et de vaches abandonnés dans les champs. Et c'est bien là qu'est le problème. Car avec tous les arrêtés et les circulaires adoptés pour incinérer rapidement les animaux « douteux », les vautours vont à leur tour être victimes de la « vache folle ». Non parce qu'ils vont contracter la maladie, mais simplement parce qu'ils vont mourir de faim.

Or l'Espagne est le dernier paradis de ce type d'oiseaux. Selon la Société nationale d'ornithologie, on trouve environ 70 couples de *Quebrahuos*, 1 200 vautours noirs et surtout 17 000 couples de vautours fauves – soit 95 % de tous ceux qui existent en Europe –, magnifique espèce qui ne peut subsister sans sa ration quotidienne de 500 grammes de charogne rationnée. Autant dire que, dans la péninsule ibérique, le problème est aigu.

CIMETIÈRES CLANDESTINS

Depuis janvier, toutes les vaches, chèvres et brebis trouvées mortes dans les exploitations agricoles – qu'elles aient été analysées ou pas – doivent être ramassées et incinérées. Précautions sanitaires qui, en mars, seront également appliquées aux porcs et aux chevaux, bien qu'ils n'aient rien à voir avec la « vache folle », mais en raison des fièvres équine et porcine.

Résultat : que manger quand on est un vautour normalement constitué ? Déjà presque en voie de disparition, il y a 20 ans, en raison du peu de sympathie des agriculteurs pour leur cause et par la faute des pestici-

des, les malheureux vautours fauves avaient réussi à survivre de justesse. Depuis, ils se sont multipliés par six grâce à l'action attentive des écologistes. Il est vrai que l'on s'est toujours « arrangé » dans les régions d'élevage, comme la Castille-Léon, La Manche, la Navarre ou l'Aragon, où se concentrent la majorité des vautours. Ils existaient des *muladares*, sortes de cimetières-décharges à l'air libre où l'on se débarrassait des carcasses des animaux morts et où venait se repaître les vautours. Tout le monde était content. L'éleveur réglait son problème et les vautours jouaient les fossoyeurs bénévoles.

Aujourd'hui, c'est fini. La Guardia Civil patrouille dans les campagnes et la découverte de cimetières clandestins d'animaux – et il y en a encore, car on manque d'incinérateurs – déclenche des scandales aussi justifiés que compréhensibles dans une société traumatisée par la crainte de l'ESB. Estimant que ces oiseaux sont en péril, la Société nationale d'ornithologie demande donc aux autorités d'intervenir. Mais où trouver la viande et qui va la payer ? L'association *Ecologistes en action* demande que les bovins morts dans les champs soient laissés sur place, une fois prélevée la tête pour effectuer les tests. Ne seraient définitivement retirés que les animaux contaminés.

D'autres protecteurs de la nature proposent que l'on autorise les vautours à manger les carcasses de chevaux. Et d'autres encore, comme le suggèrent, pince-sans-rire, un auditeur à la radio, que les vautours, transformés en sorte de « chiens policiers ailés », aident la Guardia Civil, décidément débordée, à dépister les décharges abusives d'animaux crevés en échange d'une petite « récompense » sur le tas. Gagner son beefsteack lorsqu'on est vautour devient vraiment compliqué !

Marie-Claude Decamps

L'Union européenne adopte une nouvelle directive sur les organismes génétiquement modifiés

STRASBOURG

de notre bureau européen

Le lobby des industries biotechnologiques, Europabio, se réjouit : un grand pas en direction du développement des OGM a été franchi, avec l'adoption définitive d'une directive sur la dissémination volontaire d'organismes génétiquement modifiés dans l'environnement, le mercredi 14 février par le Parlement européen, et le jeudi 15 février par le conseil des ministres de l'environnement.

Pourtant, à la demande de la France, et notamment de la ministre de l'environnement, Dominique Voynet, plusieurs Etats-membres (Italie, Grèce, Danemark, Luxembourg et Autriche) ont assorti leur vote d'une déclaration dans laquelle ils réaffirment leur intention de maintenir un moratoire sur les autorisations de mise en culture et de mise sur le marché d'OGM, « dans l'attente de l'adoption de dispositions effectives concernant une traçabilité complète des OGM permettant un étiquetage fiable ». Ces Etats demandent aussi que la Commission « avance rapidement sur l'établissement d'un régime de responsabilité environnementale ».

Au Parlement européen, la directive a certes été adoptée par 338 voix, mais 52 députés ont voté contre, notamment les socialistes français, à la demande insistante de Marie-Noëlle Lienemann, et 85 se sont abstenus. Ces 137 voix manifestent un soutien au moratoire de fait et une certaine impatience à l'égard de la Commission, jugée trop lente à présenter des textes sur la traçabilité, l'étiquetage et la responsabilité des producteurs d'OGM.

AMBIGUITÉS

La directive modifiée est néanmoins jugée meilleure que celle qu'elle remplace. Négociée au départ avec les organisations écologistes comme Greenpeace, elle prévoit que les autorisations seront délivrées pour une durée limitée (dix ans), fait référence au principe de précaution, et impose aux industriels qui sollicitent une autorisation l'obligation de procéder à une évaluation des risques plus poussée que par le passé. Le nouveau texte renforce le rôle du conseil des ministres, au détriment de celui de la Commission, dans la procédure d'autorisation, en supprimant la clause qui imposait aux Etats de

voter à l'unanimité pour rejeter une demande d'autorisation.

Le texte final, qui a été négocié entre le Conseil et le Parlement, législateurs, reste assez ambigu pour ce qui concerne les registres publics de champs d'OGM, alors que le Parlement s'était prononcé pour leur publicité. Au conseil, le Royaume-Uni s'est en effet vivement opposé à cette disposition, les groupes anti-OGM ayant détruit de nombreuses parcelles dans ce pays.

Du coup, le rapporteur du Parlement, David Robert Bowe, travailliste britannique, à l'écoute de son gouvernement, s'est lui aussi dit hostile à une mesure que sa propre institution avait réclamée. La formule de compromis trouvée impose la publicité des registres pour les champs d'OGM destinés à la recherche. Mais elle dit que les informations sur les sites d'OGM disséminés à des fins commerciales sont « rendues publiques de la manière jugée appropriée par les autorités compétentes », ce qui laisse une grande marge de manœuvre aux Etats-membres.

Rafaële Rivais

La Russie s'engage à honorer les remboursements de sa dette extérieure

Le gouvernement a annoncé une modification du budget 2001 afin d'y inclure le remboursement de 3,4 milliards de dollars dus au Club de Paris.

Des experts critiquent l'immobilisme des autorités en matière de réformes

MOSCOU

de notre correspondant

Après deux mois de vifs débats au sein de l'exécutif, le premier ministre russe, Mikhaïl Kassianov, a annoncé, mercredi 14 février, que la Russie remboursera en 2001 l'ensemble des échéances de sa dette extérieure. C'est une défaite politique pour M. Kassianov qui cherchait depuis des mois à obtenir une renégociation des 48 milliards de dollars de dette détenus par le Club de Paris, organisme regroupant plusieurs pays.

Début janvier, le gouvernement avait annoncé qu'il ne procéderait pas aux remboursements dus au premier trimestre. Cela avait provoqué la colère de l'Allemagne, principal pays créancier, qui détient 27 milliards de dollars de dette, mais aussi l'indignation du conseiller économique de M. Poutine, Andreï Illiaronov, qui avait dénoncé des « méthodes de hooligans ».

EMPRUNT INTÉRIEUR

Le président a finalement tranché entre les différentes équipes s'opposant au sein de son gouvernement. « La première priorité financière est le remboursement de la dette », déclare désormais M. Kassianov. Mais pour cela, le premier ministre est obligé de reconstruire un budget adopté fin décembre et qui ne prévoyait pas les 3,4 milliards de dollars dus cette année au Club de Paris. De même, le gouvernement n'escamote plus recevoir de nouveaux crédits internationaux, faute d'un accord avec le Fonds monétaire international (FMI), des crédits qui avaient été pourtant par avance inscrits au budget.

Au total, ce sont donc 180 milliards de roubles (environ 6 milliards de dollars et 15 % du budget russe) que les autorités doivent trouver en urgence. Mercredi, un budget modifié a été envoyé aux parlementaires qui devraient l'examiner dès la fin de la semaine. L'en-

semble des recettes supplémentaires attendues cette année, estimées à 108 milliards de roubles, seront affectées au service de la dette plutôt qu'à des programmes sociaux. Le gouvernement a également décidé d'un emprunt sur le marché intérieur, d'une relance des privatisations et d'une « intensification » de la collecte de l'impôt.

Les parlementaires accepteront-ils ce budget réécrit ? Les communistes, les agrariens et les proches de M. Loujkov se disent opposés à de telles modifications. Selon Alexandre Joukov, président de la commission budgétaire à la Douma (chambre des députés) et partisan d'un remboursement, M. Poutine se trouvera obligé de jeter tout son poids dans la bataille. M. Kassianov, pour sa part, a dû une nouvelle fois démentir les rumeurs sur son limogeage imminent.

Ce feuilleton de la dette extérieure russe a révélé les oppositions de plus en plus grandes au sein du gouvernement, une partie de ses responsables estimant que les réformes économiques sont en panne. M. Illiaronov avait déjà, en décembre, critiqué l'immobilisme du premier ministre et décrit l'année 2000 comme une « année gâchée ».

Mercredi, à l'occasion d'un forum organisé par la Chambre de commerce américaine à Moscou, deux centres d'études russes ont dressé un bilan sévère d'un an de politique économique. L'Institut Expert, qui dirige Evgueni Iassine, un économiste qui fut de tous les programmes engagés depuis 1990, et la Haute école économique estiment qu'en 2000, « les réformes économiques n'ont pas fait partie des priorités » de l'exécutif. « On a laissé passer un certain nombre d'opportunités de réformes, la bureaucratie demeure le premier obstacle et il faut toujours garder en tête le danger d'une stagnation avec un régime autoritaire », estime M. Iassine.

Si les deux instituts notent la forte croissance enregistrée en 2000 (+7,6 %) et saluent le programme de réformes adopté au début de l'été, ils ajoutent que « peu des mesures prévues ont été appliquées malgré une situation politique et économique favorable ». « Les problèmes les plus immédiats n'ont pas été résolus et les conditions d'investissement se sont encore dégradées à cause d'une pression administrative accrue sur les hommes d'affaires », déplorent-ils.

RÉFORMES EN ATTENTE

Soulignant que les fuites de capitaux - estimées à 25 milliards de dollars l'an dernier - sont de nouveau à la hausse, et que « la corruption demeure un énorme problème à tous les niveaux de l'Etat et de la société », ces deux instituts énumèrent les réformes toujours en attente. Celle d'un secteur bancaire sinistré depuis 1998, qui ne garantit pas les dépôts des particuliers - presque inexistant - et ne remplit pas son rôle de fournisseur de crédits aux entreprises. Celle d'un système judiciaire, trop souvent soumis à des intérêts particuliers, et qui ne peut défendre les droits de propriété comme ceux des actionnaires minoritaires. Celle des administrations de l'Etat, des douanes et du fisc en particulier, corrompues et « opposées à toute tentative de réformes ».

« L'année 2000 n'a apporté aucun progrès notable en matière de législation économique et de qualité des lois (...) La stratégie de réformes n'a pas été appliquée et la majorité des investisseurs ne sont pas prêts aujourd'hui à injecter des capitaux pour des projets de long terme en Russie », notent ces instituts. M. Iassine redoute que la « nouvelle période qui s'ouvre ne soit perdue pour la Russie » et souhaite que le gouvernement réaffirme clairement son choix de mener à bien les transformations.

François Bonnet

Controverse en Allemagne sur la réforme de la cogestion

FRANCFORT

de notre correspondant

C'est une des clefs de voûte de la paix sociale à l'allemande, mais sa réforme suscite un débat passionné. Le gouvernement a adopté en conseil des ministres, mercredi 14 février, son projet de loi sur la cogestion. Initié par le ministre du travail, Walter Riester (SPD), ce texte, qui cherche pour l'essentiel à développer la présence des comités d'entreprise dans les PME, est à l'origine d'une vaste controverse depuis l'automne 2000. Ces dernières semaines, la polémique a même provoqué de sérieuses tensions au sein du gouvernement : M. Riester, ancien numéro deux du syndicat de la métallurgie IG Metall, a dû faire in extremis des concessions à son collègue Werner Müller, ministre de l'économie (sans étiquette), proche des milieux d'affaires. L'opposition entre les deux hommes a incité le chancelier Schröder à monter au créneau : un ultime compromis avait été dégagé mardi soir.

Aux yeux de la coalition au pou-

voir, la cogestion doit être adaptée aux réalités d'un monde du travail toujours plus flexible, voire aux contraintes de la nouvelle économie. La dernière loi sur le sujet remonte à 1972. En principe, ce système permet aux salariés de disposer d'une représentation organisée, via les comités d'entreprise, pour dialoguer avec la direction, voire peser sur les grandes décisions.

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Dans les groupes de plus de 2 000 employés, les représentants du personnel occupent ainsi la moitié des sièges du conseil de surveillance, à parité avec les représentants patronaux. Ce dispositif est à la base du relatif consensus qui caractérise les relations sociales dans l'économie allemande, mais il serait en perte de vitesse : la part des salariés disposant d'un comité d'entreprise est passée de 50,6 % à 39,5 % entre 1981 et 1994, selon le gouvernement.

Pour inverser la tendance, M. Riester propose d'étendre les

domaines de compétence des comités d'entreprise, en particulier aux questions d'environnement, de formation professionnelle et de racisme. Il entend simplifier les élections qui permettent de désigner ces comités, et faire participer les employés intérimaires. Dorénavant, à partir de 200 salariés, l'entreprise devra mettre un élu du personnel à disposition du comité d'entreprise, à temps complet. Ce seuil est pour le moment fixé à 300 salariés.

« Bureaucratique, antidémocratique » : les milieux patronaux manifestent leur très vive opposition au projet. Dieter Hundt, président de la Fédération des employeurs (BDA), estime que le texte va « dans la mauvaise direction ». « Les entreprises rejettent un approfondissement de la cogestion, car cela va handicaper le site industriel et les sociétés allemandes vis-à-vis des concurrents étrangers. Nous avons surtout besoin d'assouplir le dispositif », explique un représentant du BDI, la Fédération de l'industrie allemande. Un institut de recherches économiques proche du patronat (IW, à Cologne) a évalué le surcoût généré par les projets gouvernementaux à 2,7 milliards de deutschemarks par an. Les syndicats défendent au contraire la réforme. D'après eux, le succès de la cogestion est à l'origine du faible nombre de jours de grève dans les entreprises. Soucieux de donner des gages aux syndicats, sans trop écorner le crédit dont il dispose auprès du patronat, M. Schröder a à cœur de mettre en œuvre une réforme perçue comme très « social-démocrate ».

Le projet doit être voté d'ici à l'été. D'ici là, le débat risque de se poursuivre, car l'opposition n'a pas non plus ménagé ses critiques. La loi doit ensuite entrer en vigueur avant les élections professionnelles, prévues début 2002.

Philippe Ricard

VENTES DES DOMAINES
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.82 - Fax : 01.49.04.01.80

DOMAINES
Détail des ventes : abonze@osd.fr ou au B.O.A.D
1908722 numéros écriture D.N.L.D./S.C.P. 17, rue Scribe, 75436 Paris cedex 09

Adjudication
Jeudi 8 mars 2001 à 13h30 à Paris 9^e
Salle des Ventes des Domaines - 17, rue Scribe
Appartements - Chambres
Sur Paris 7^e, 9^e, 10^e, 11^e, 13^e et 20^e.
Mises à prix : de 35 000 F (5 335,72 euros) à 650 000 F (99 091,86 euros).
Renseignements et consultation des cahiers des charges :
du lundi au vendredi de 9h45 à 11h30 et de 14h15 à 16h.
Direction Nationale d'Interventions Domaniales.
Ventes immobilières - Bureau 107 - 19, rue Scribe 75436 Paris cedex 09.
Tél : 01 44 94 78 19 ou 01 44 94 78 22

MAJORITÉ Dominique Voynet a annoncé, mercredi 14 février, sa décision de ne pas être candidate, pour les Verts, à l'élection présidentielle de 2002. La ministre de l'amé-

nement du territoire et de l'environnement, qui quittera le gouvernement en juillet au plus tard, briguera le poste de secrétaire nationale des Verts. ● M^{me} VOYNET veut faire des

Verts un parti plus efficace, plus audible et mieux à même de former des cadres et des élus. Elle préparera les négociations avec le PS en vue des élections législatives de

2002. ● LIONEL JOSPIN, qui a progressivement appris à s'entendre avec la chef de file écologiste, pourrait faire entrer Yves Cochet dans son gouvernement. ● DANS un

entretien au *Monde*, Benoît Rihoux, professeur à l'université de Louvain, estime que les Verts français pâtissent de la faiblesse de leur présence à l'Assemblée nationale.

Dominique Voynet renonce à la présidentielle pour transformer les Verts

La ministre de l'environnement, qui quittera le gouvernement au plus tard en juillet, briguera le poste de secrétaire nationale de la formation écologiste. Elle entend construire une force politique capable de s'imposer face au PS et dans la prochaine Assemblée nationale

UN SUSPENSE savamment entretenu, quelques confidences distillées, une annonce solennelle : Dominique Voynet, en fine politicienne qu'elle est, a su mettre en scène sa décision de ne pas représenter les Verts à l'élection présidentielle de 2002. Après un entretien dans *L'Express* et une tribune publiée par *Le Nouvel Observateur* (datés 15-21 février), la ministre Verte de l'environnement devait encore s'expliquer, jeudi 15 février au matin, « en salle des Colonnes » du ministère de l'environnement, sur ses « perspectives », sur le futur rôle des Verts et sur les « nouveaux accords » de la majorité plurielle. Lionel Jospin, qui lui reprochait naguère de lui écrire des notes politiques concernant les Verts sur du papier à en-tête du ministère, saura sans doute fermer les yeux sur ce petit mélange des genres.

M^{me} Voynet abandonne donc la compétition présidentielle pour faire des Verts un parti « fiable, solide, durable, repéré », comme le dit son conseiller politique, Jacques Archimbaud. En juin, élue ou pas

maire de Dole (Jura), elle briguera la place qu'abandonne Jean-Luc Bennaïas, le secrétaire national démissionnaire. En juillet, au plus tard, une fois examinée au Parlement la loi sur l'eau, espère-t-elle, elle quittera le gouvernement pour mieux se consacrer à sa mission. La date de cette annonce a été bien choisie : une éventuelle défaite de la ministre à Dole en aurait affaibli la portée après le 18 mars. Et, à trois semaines du premier tour des municipales, l'affichage d'une stratégie claire ne peut lui nuire dans la compétition électorale.

Cette opération n'est pas une reprise en main d'appareil, s'empressent de préciser son entourage, devançant les critiques de ceux qui s'inquiètent déjà du verrouillage que ce retour pourrait signifier. Il s'agit de mener un travail programmatique de fond, de former des cadres, des militants et des élus, d'élaborer une communication cohérente, bref, de se doter des attributs d'un parti classique, tâche pour laquelle M^{me} Voynet s'estime « la mieux placée ».

Même si ces objectifs sont sur le métier depuis longtemps.

Un programme, donc, pour la législature qui s'ouvrira en 2002, si la gauche gagne. La ministre de l'environnement et ses conseillers n'ont pu que constater les attentes de l'opinion à l'égard des Verts et de la gauche en général, pour ne pas dire sa déception latente. Partant du postulat que le Parti socialiste ne couvre pas à lui seul cet espace politique et que le Parti communiste est en perte de vitesse, les Verts veulent apporter un éclairage original dans tous les domaines, le social, la justice, l'économie, etc. Les États généraux de l'économie politique (EGEP), lancés en 2000, peu visibles, n'y suffiront pas. Il faut, selon M^{me} Voynet, créer un débat plus large, une sorte de « forum de la société », s'apparentant, selon M. Archimbaud, aux assises de la transformation sociale lancées en 1993 par Jean-Christophe Cambadélis (PS).

Afin de mettre en route cette machine à penser la société, l'équipe de M^{me} Voynet devrait recourir

notamment, comme elle le fait déjà, à Daniel Le Bret, ancien dirigeant de la Fédération syndicale unitaire (FSU), entré chez les Verts au congrès de Toulouse. Cet *aggiornamento* du parti, qui n'a rien produit de très neuf depuis que ses idées sur la réduction du temps de travail, sur la parité ou sur le développement durable sont passées dans le langage courant, a aussi pour ambition de former, dans les dix-huit mois qui viennent, des équipes ministérielles opérationnelles. « Des Jean-François Collin [le directeur de cabinet de la ministre], il faut que l'on en ait des dizaines », explique Yves Cochet, fidèle de M^{me} Voynet.

VISÉE À LONG TERME

Bien logiquement, le dernier pan de cette construction politique débouche sur les négociations qu'il faudra mener avec le PS pour les législatives et, le cas échéant, pour la constitution d'un nouveau gouvernement. « On va repérer les soixante-dix circonscriptions dans lesquelles on va engager la bataille

pour avoir vingt ou trente députés », précise M. Archimbaud. M^{me} Voynet elle-même tient beaucoup à retrouver son siège de député à cette occasion et fait savoir que sa mission au sein du parti n'aura qu'un temps. Elle veut redevenir ministre.

Au sein des Verts, la défection de M^{me} Voynet suscite quelques déceptions, notamment parmi ses amis, mais aussi une franche satisfaction. Evidemment, celle de Noël Mamère, le médiatique député de Gironde, qui ne rêve que de cela depuis des mois, et qui a aussitôt confirmé qu'il est candidat à la candidature. M^{me} Voynet lui a annoncé la nouvelle mercredi. « Elle vise à beaucoup plus long terme que la présidentielle. Elle veut être la femme qui aura fait du parti le deuxième de la gauche française », analyse-t-il, tout en sachant qu'elle trouvera sur sa route, à un moment ou un autre, Guy Hascoët. Pour ce qui est des primaires internes aux Verts, M. Mamère pense qu'il y aura « un candidat par courant ». Marie-Christine Blandin ne se pré-

sentira pas ; en revanche, son équipier Stéphane Pocrain le fera. Il se réjouit d'ailleurs que, « pour la première fois dans l'histoire de l'écologie politique, un candidat n'aille pas se suicider à l'élection présidentielle ». Le député européen Alain Lipietz, proche de M^{me} Voynet, confirme, lui, qu'il briguera l'investiture des Verts contre Noël Mamère, à titre personnel et non pour représenter un courant. Quelques voynetistes ont lancé, dès jeudi, un appel à soutenir la candidature de M. Mamère.

Cette belle équation reste suspendue à une inconnue : les municipales. Pour la première fois, les Verts sont présents dans toutes les villes grandes et moyennes. Bon nombre d'entre eux vont découvrir la gestion de la vie publique, ce qui changera inévitablement le fonctionnement du parti. Surtout, partout où ils se sont présentés seuls, ce sont ces élections qui fixeront, en partie, face au PS, le rapport de forces avant les législatives.

B. G.

Benoît Rihoux, maître de conférences à l'université catholique de Louvain « Indispensables politiquement mais pas arithmétiquement »

« La prépondérance de l'élection présidentielle dans la vie politique française représente-t-elle une difficulté pour les Verts ?

« Dans les cinq pays d'Europe où des partis Verts participent au pouvoir, en Allemagne, en Belgique, en Finlande, en Italie, la France occupe une situation singulière. Le fait que cette compétition existe en France est déstabilisant pour les Verts. Ils n'ont rien à y gagner en termes de mandat et sont obligés de choisir une seule personne, ce qui crée toujours des tensions et des difficultés dans un tel parti. On l'a bien vu avec Voynet, Waechter et Lalonde.

« La participation gouvernementale est-elle plus favorable aux Verts français ?

« Non, je dirai même qu'ils sont dans une situation peu confortable. Ils ne disposent pas d'autant de leviers d'action que les Grünen, notamment : les Verts français ont moins de portefeuilles, moins importants que ceux de Joschka Fischer, ministre des affaires étrangères, ou de Renate Künast, ministre de la protection du consommateur, de l'alimentation et de l'agriculture. Cela dit, les Verts allemands ont promis la lune dans les deux ou trois ans et ont dû reculer, alors que les Verts français ont obtenu quelques avancées, symboliques, au moins au début.

« Le facteur déterminant pour la durée de ces partis, c'est la présence parlementaire. Les Verts français sont entrés en même temps à l'Assemblée nationale et au gouvernement. Auparavant, ils étaient en dehors de tout système institutionnel, alors que les Grünen ont acquis une culture de pouvoir en entrant au Bundestag dès 1983.

« La distinction allemande entre *Fundis*, les fondamentalistes fidèles aux idéaux, et *Realos*, les réalistes qui veulent participer à la gestion des affaires, est-elle opérante ailleurs ?

« Il y a peu de partis écologistes où ce clivage existe encore comme en Allemagne. De nombreux *Fundis* ont quitté les Verts dans les années 1990 et la plupart des membres, des militants et des cadres sont devenus des *Realos*. Le vrai clivage s'opère maintenant sur la stratégie à adopter vis-à-vis des partis de gauche et sur les conditions de la participation gouvernementale. Chez les Verts français, plus encore qu'ailleurs, il y a une tension entre la base du parti et ceux qui sont aux affaires.

« Les Verts n'ont-ils pas un génie particulier pour s'inventer des règles contraignantes qui finissent par engendrer le chaos ?

« Cela tient à une collision entre deux cultures : ces partis n'ont pas été créés pour fonctionner dans les institutions, mais avec un pro-

jet autogestionnaire, anarcho-sindicaliste et protestataire au sens large du terme, sous-tendu par une culture très forte du contrôle des mandataires et un fonctionnement démocratique pointilleux. Cela pose évidemment problème dès qu'ils deviennent partie prenante des institutions. Ils se révèlent incapables de réagir vite, de gérer leur communication, de prendre des décisions. On ne fonctionne pas non plus de la même façon quand on est mille ou quand on est dix mille.

« Améliorer ces règles n'est pas suffisant, l'exemple allemand le prouve. Les Grünen ont un mode de fonctionnement plus efficace que les Français, sont capables de faire une bonne campagne de presse, mais ils ont été battus sur de très nombreux points au gouvernement. C'est une question de rapports de forces politiques. Il est très intéressant de jouer le rôle d'un parti-charnière. Le problème, pour les Verts français, est qu'ils sont indispensables politiquement mais pas arithmétiquement. »

Propos recueillis par Béatrice Gurrey

★ Benoît Rihoux publie au mois de mars à l'Harmattan, collection Logiques politiques, *Les Partis politiques, organisations en changement : le test des écologistes*.

Comment Lionel Jospin s'était habitué à « Dominique »

D'UN ŒIL, il surveille le président du Mouvement des citoyens, Jean-Pierre Chevènement, qui n'oublie pas la Corse mais sait convaincre ses troupes de voter l'inversion du calendrier. D'une oreille, il écoute ceux qui n'excluent plus tout à fait une candidature communiste orthodoxe contre Robert Hue, en 2002. Et lorsque que, le 16 janvier, il déjeune avec Dominique Voynet, il la presse avec insistance : « Alors ? Tu te présentes à l'élection présidentielle ? » La ministre de l'environnement a fait sa coquette. Le premier ministre a fait des mines à son tour : « Moi-même, tu sais, je m'interroge... » Elle a ri de la ruse, mais n'est retournée à Matignon que la semaine dernière pour lui dire que, non, finalement, elle ne se représenterait pas.

Ah, ces Verts... En politique, M. Jospin aime l'ordre. Aux libertaires et aux écologistes il préfère la gauche ouvrière. Mais, après le désastre des élections législatives de 1993, il comprend qu'il doit donner un sérieux coup de peinture à la gauche du programme commun. Aux dîners du mardi soir au Bistrot de Paris, lors des rencontres des assises de la transformation sociale, en 1994, Danièle Auroi, aujourd'hui députée européenne, et surtout Yves Cochet, sont là. Le futur vice-président de l'Assemblée nationale parle de « Madame Voynet ». M. Jospin la rencontre en 1995. Au second tour de l'élection

présidentielle, elle n'a pas appelé à voter pour lui, il ne l'a pas oublié. Mais, quelques mois plus tard, elle réussit à ancrer les Verts à gauche, pour gagner des députés. En juin 1997, c'est elle, et seulement elle, qu'il veut dans son gouvernement. Elle l'agace parfois - les oreilles des huissiers de Matignon résonnent encore d'un « savon » mémorable, à l'été 1998, alors qu'elle tente de lui reparler des sursis-papiers -, mais elle est, chez les Verts, celle qu'il considère le plus.

Elle l'agace parfois, mais elle est, chez les Verts, celle qu'il considère le plus

Depuis, le chef du gouvernement, parfois non sans mal, a « appris » d'autres Verts. Les premiers déjeuners des présidents de groupe de la majorité parlementaire ont été mouvementés. « Tes amis, ils devraient faire un stage de formation politique accélérée », lâche M. Jospin, en janvier 1998, à M. Cochet. « Il aime les gens prévisibles, résume gentiment ce dernier. Comme il est rationnel et un peu raide dans ses baskets, il a plus de mal avec nous qu'avec les communis-

tes ». Plus tard, après les élections européennes, M. Jospin a finalement accepté, sur l'instance de son épouse, de dîner avec Daniel Cohn-Bendit, puis, en mars 2000, avec José Bové, qui séduit tant l'aile gauche des Verts. Le leader de la Confédération paysanne ne sera pas candidat en 2002. Mieux : il est aujourd'hui membre du comité de soutien de Guy Durand, candidat PS aux municipales à Millau, se réjouit M. Jospin.

Reste Noël Mamère. En octobre 1997, alors que ce dernier l'interpelle une fois de plus lors du débat sur l'immigration, M. Jospin le coince à la sortie de l'Hémicycle : « On t'entend trop ! » « Il le déteste absolument, confirme un proche du premier ministre, notamment parce qu'il ne résiste pas à un micro. » Sans doute, le futur candidat aurait préféré affronter « Dominique » au premier tour de l'élection présidentielle, même s'il n'aurait alors pas été à l'abri de nouvelles critiques sur une « méthode » de gouvernement. Mais M. Jospin n'est pas mécontent de voir la maison verte reprise en main, avant les négociations pour les législatives. M. Cochet, son premier complice, pourrait être, « à l'été », un ministre loyal. Pour le reste, soupire M. Jospin, « il est difficile de parler de l'avenir d'un mouvement qui porte en lui une telle capacité d'auto-destruction ».

Ariane Chemin



200
minutes
offertes⁽¹⁾

Net2Phone est le nouveau moyen malin pour communiquer depuis votre PC vers n'importe quel téléphone, 24h/24, 7J/7. Pour seulement 175 F, recevez un kit d'appel comprenant un casque audio, un CD ROM et jusqu'à 200 minutes de communications gratuites (coût de connexion internet non inclus). Ensuite, c'est seulement 25 cts la minute vers certains pays. Net2Phone, prix sensationnels et qualité sensationnelle. *

➔ **N°Vert 0 800 508 958**

	net2phone Tarifs en FTTC/min		net2phone Tarifs en FTTC/min
Etats-Unis	0,25	Australie	0,57 ⁽²⁾
Royaume-Uni	0,25	Hong Kong	0,57 ⁽²⁾
Allemagne	0,25	Japon	0,78 ⁽²⁾

⁽²⁾Suivant conversion US\$ au taux applicable au 08/02/01.

Le nouveau moyen de communiquer moins cher.SM

(1) Les 200 minutes gratuites sont calculées sur la base d'un appel international à 34 cts la minute. Offre réservée aux nouveaux clients appelant un poste fixe seulement, non cumulable avec une autre offre et valable jusqu'au 28 février 2001. Vous recevrez votre kit d'appel dans un délai minimum de 15 jours. LES PRIX INDICQUÉS N'INCLUENT PAS LE COÛT DE CONNEXION INTERNET et sont fournis sous réserve de modifications. Tarifs en vigueur au 08/02/01. (*) Appel gratuit depuis un poste fixe.

Les deux partis d'extrême droite revoient à la baisse leurs ambitions municipales

Contrairement à Bruno Mégret, Jean-Marie Le Pen se désintéresse de ces élections locales

Le FN et le MNR ne semblent pas en mesure de remplir les objectifs qu'ils s'étaient fixés pour les élections municipales. A quinze jours de la date

limite du dépôt des listes, le FN pourrait être présent dans 200 villes, au lieu des 400 listes annoncées début janvier par Jean-Marie Le

Pen. Le MNR rencontre aussi des difficultés, alors que Bruno Mégret considère que ces élections sont essentielles à son implantation.

À QUINZE JOURS de la date limite du dépôt des listes pour les élections municipales, c'est la déflation du côté Front national ! Le 17 juin 2000, le président du parti, Jean-Marie Le Pen assurait, fier de lui, mais sans publier aucun nom, que le FN avait donné une investiture

MUNICIPALES à 521 têtes de liste. Le 9 janvier 2001, lors des vœux à la presse, il annonçait, toujours fanfaronnant, qu'il y aurait « près de 400 listes ». Mais, le 11 février, lors d'une conférence de presse organisée à l'issue d'un conseil national consacré aux élections municipales et aux cantonales, le responsable du parti d'extrême droite a abordé avec peine le premier sujet préférant s'attarder sur les « plus de 1 600, peut-être même plus de 1 700 » candidats que le Front espère présenter dans les cantons (2 000 cantons sont renouvelables cette année, outre-mur

compris). « Nous serons probablement la formation la plus présente. Nous permettrons ainsi aux électeurs de manifester leur opinion », a-t-il insisté, en faisant du coup de ces cantonales un test pour son parti. Ce n'est qu'au détour d'une phrase qu'il a expliqué que le parti serait « présent dans 200 villes » aux municipales. Ce qui met à 237 le nombre de têtes de liste, les villes de Paris, Lyon et Marseille en comptant chacune 20, 9 et 8.

PAS DE SECOND SOUFFLE

On ne peut bien évidemment que comparer ce chiffre à celui des élections municipales de 1995, année d'apogée pour le FN, qui affichait alors près de 540 listes. Même une comparaison avec les élections de 1989 – moins préparées, le parti était encore sous le coup de sa défaite aux élections législatives de juin 1988 et de la mort accidentelle de Jean-Pierre Stirbois, le secrétaire général – se montre défavorable. A l'époque le FN avait été en mesure de présenter 335 listes.

L'appareil éprouvé par la scis-

sion de décembre 1998 et le départ d'une moitié de ses cadres n'a pas retrouvé de second souffle. Pis, il semble s'être laissé gagner par le manque d'enthousiasme de son capitaine pour ce type d'élections. Jean-Marie Le Pen n'a jamais caché que celles qui comptaient à ses yeux étaient les élections nationales, les législatives, et surtout la présidentielle qui le met seul en scène. Dans un livre, *Le Défi gaulois*, publié aux éditions de la Librairie nationale, Jean-Yves Le Gallou, ex-membre du bureau politique du FN, aujourd'hui délégué général du Mouvement national républicain (MNR) raconte une anecdote significative qui remonte à 1995. Alors que M. Le Gallou démontre, chiffres à l'appui, à M. Le Pen, que le FN pouvait gagner des villes aux élections municipales, ce dernier s'était exclamé « Dieu nous en préserve ! » « Au soir du second tour des élections municipales, de nombreux militants (...) avaient pris le temps de se retrouver dans la grande salle du Paquebot [le siège du FN] autour des écrans de télévision qui

les informaient des résultats. Lorsqu'ils apprirent tour à tour qu'Orange, Marignane et Toulon avaient des maires Front national, (...) ce fut une immense explosion de joie (...). Une seule personne n'eut pas la joie démonstrative : Jean-Marie Le Pen. »

Le 9 février dernier, alors qu'il était l'invité de l'émission « Les 4 vérités » sur France 2, M. Le Pen a confirmé, à son corps défendant, cette drôle d'impression. « Le FN n'est pas à proprement parlé une formation à vocation municipale, à vocation de gestion », a-t-il dit en affirmant que « c'est un mouvement plus politique que ne sont les mouvements classiques ». Ses rendant peut-être compte de l'effet désastreux que pourrait avoir ce genre de déclaration sur les militants qui travaillent encore à l'élaboration des listes, il a cru bon d'ajouter : « Nous jouons un rôle dans les conseils municipaux. L'opposition est une nécessité. » Lors de la conférence de presse du 11 février, il réitérait ses propos en déclarant que « le Front national sera présent dans les conseils municipaux pour assurer une surveillance sur la gestion. Même si sa vocation n'est pas celle d'un gestionnaire local, sa présence est utile ». A l'inverse de Jean-Marie Le Pen, le président du MNR, Bruno Mégret, a toujours présenté les élections municipales comme des élections « majeures pour l'implantation du parti et des idées ». « Le véritable test, ce sont les municipales. Dans un premier temps il faudra regarder le nombre de listes que nous allons présenter. Nous visons les 400, dont 250 dans les villes de plus de 10 000 habitants. Il y aura ensuite le test du volume électoral mais aussi celui des succès ponctuels », souligne M. Le Gallou. Le 18 mars, soir du second tour, sera l'heure de vérité.

Christiane Chombeau

Ch. Ch. ► www.lemonde.fr/municipales

François Hollande dans les Bouches-du-Rhône qu'évite Lionel Jospin

Le premier secrétaire du PS est sans illusion

VITROLLES, MARSEILLE de notre correspondant régional Etre premier secrétaire du PS, c'est être homme de devoir. François Hollande est venu faire le sien, mercredi 14 février, dans un département qui, d'ouest en est en passant par le sud, n'aura été pour lui, ces derniers mois, qu'une terre d'enfer, entre une gauche plurielle ayant tendance aux chicayas et un PS marseillais enclin aux chamailleries. Première visite, à l'ouest donc, pour Arles.

Dans cette ville dirigée par la gauche, unie tant que Michel Vauzelle en était le maire, les anciens amis se déchirent. Paolo Toeschi (PS) n'ayant pas le charisme de son prédécesseur, qui lui a légué le poste, l'ex-premier adjoint communiste, Hervé Schiavetti, a décidé de se lancer pour son propre compte aux municipales. Les objurgations de Robert Hue, venu à l'automne pour défendre l'unité et le maire PS, n'y ont rien fait. M. Hollande a donc lui aussi appelé à l'union avant de filer vers l'est, à Marignane.

Il avait rendez-vous au local de Jean-Louis Parrenin, socialiste postulant à la mairie que dirige le mégrétiste Daniel Simonpieri (MNR), élu conseiller général en 1998. La bataille s'annonçait déjà difficile dans cette petite ville très largement à droite. La désunion ajoute sa pierre : les communistes et les Verts ont décidé ensemble de faire bande à part. M. Hollande a soutenu son ami Parrenin, déploré la division et a filé un peu plus à l'est.

A Vitrolles- l'attendaient les socialistes et leurs alliés MDC, PRG et Verts, ceux qui soutiennent le conseiller général Dominique Tichadou (PS) pour conquérir la mairie dirigée par Catherine Mégret (MNR). Le premier secrétaire a pris un ton solennel pour dire que, malgré les espoirs caressés par la gauche pour les municipales, de Paris à Lyon en passant par Toulouse, la « victoire ne serait pas complète si, au soir du 18 mars,

nous avons encore une ville gardée par l'extrême droite ». Il lui a pourtant fallu déplorer l'échec de sa stratégie unitaire, puisque le conseiller régional communiste Alain Hayot a constitué une liste, et l'extrême gauche aussi. « C'était certainement une erreur » d'avoir mis à part les quatre villes d'extrême droite lors des négociations nationales, a concédé M. Hollande. Etant ainsi « passé à confesse », il a assuré qu'il ne nourrissait aucune inquiétude sur le désistement des communistes et la victoire finale de son ami Tichadou en duel ou, ce qui paraît être le plus probable, en triangulaire.

Est alors tombée l'autre question : pourquoi Lionel Jospin, qui doit venir à Toulon et à Avignon, évite-t-il les Bouches-du-Rhône ? L'homme de devoir, sachant que l'humour rend les pilules moins amères, s'est lancé dans une série de phrases amusées d'où il ressortait que, comme il lui semblait « qu'à Marseille les socialistes ne passeraient pas tout de suite au premier tour », lui, François Hollande, « ayant fait le premier tour, Lionel ferait peut-être le second ».

C'était un peu juste mais c'était aussi l'heure de filer vers le sud, à Marseille, où la gauche réunie rendait public son programme, « Marseille capitale ». Assis au milieu des têtes de liste qui lui avaient causé tant de soucis les mois derniers, M. Hollande a écouté les discours de Jean-François Gau, secrétaire national du PCF, et de Jean-Michel Baylet, président du PRG. Il a ensuite expliqué combien il était convaincu que les socialistes rassemblés et leurs amis allaient réussir le pari de « faire gagner la gauche à Marseille ». Et entendu une dernière plainte de son ami René Olmeta : « Dis à Lionel qu'il peut compter sur Marseille, mais dis-lui aussi que Marseille compte sur lui. » Le premier secrétaire a ensuite repris son avion pour Paris.

Michel Samson

Le président du FN évoque Bruno Gollnisch pour sa succession

PRÊT à décrocher de la présidence du Front national, Jean-Marie Le Pen ? Pas encore, mais, pour la première fois, le dirigeant d'extrême droite a donné un nom, et un seul, pour son successeur : celui de son délégué général, Bruno Gollnisch. Alors qu'on lui demandait, vendredi 2 février, sur LCI, qui pourrait le remplacer à la tête du parti après l'élection présidentielle de 2002, il a expliqué qu'« actuellement, Bruno Gollnisch est l'homme à l'égard duquel » il a « le plus d'estime et de considération parce qu'il les mérite. » « Il y a des chances que ce soit lui, à moins que, d'ici là, quelqu'un d'autre se révèle, ou si lui-même, qui est un ancien doyen de faculté, préfère rejoindre l'université », a-t-il toutefois précisé avant d'ajouter : « Dans l'état actuel des choses, si tout à l'heure il m'arrivait malheur, ce serait Bruno Gollnisch, et je m'en féliciterais de l'au-delà. »

M. Le Pen a précisé sa pensée dans un entretien publié dans le *Parisien* du 12 février. Il y explique qu'il n'a « pas adoubé Bruno Gollnisch ». « J'ai seulement dit que, si je disparaissais demain, il serait le mieux pla-

cé pour me remplacer. Mais c'est le congrès qui en déciderait, et la question n'est pas une seconde à l'ordre du jour. » Et, faisant comme à son habitude un pas en avant, un pas en arrière, il enchaîna : « M. Mégret avait l'habitude de dire : "J'ai vingt ans de moins que Le Pen", mais on est toujours le vieux con de quelqu'un. » Que M. Gollnisch se le tienne pour dit.

A l'issue du conseil national de son parti, dimanche 11 février, M. Le Pen a voulu couper court à toute spéculation sur une éventuelle retraite après la présidentielle. « Ma succession n'est pas à l'ordre du jour », a-t-il martelé, en confirmant cependant que, si un malheur lui arrivait, M. Gollnisch pourrait être l'homme de la relève. « Je ne suis pas affamé », s'est exclamé celui-ci dans un large sourire. A l'écart, Marie-France Stirbois, que certains, dans le parti, verraient bien en présidente du mouvement, a assisté à la scène sans mot dire.

Ch. Ch.

M. Séguin dénonce le coût fiscal pour les Parisiens du projet de M. Delanoë

LES DEUX principaux candidats à la Mairie de Paris entament les répétitions du débat télévisé qui devrait les opposer début mars. Le candidat RPR-UDF-DL, Philippe Séguin, a ouvert les hostilités, mercredi 14 février, en rendant public, lors d'un rapide mais magistral point presse, un document intitulé « Les comptes du futur de Bertrand Delanoë ».

Les « experts » du député des Vosges se sont rendus sur le site

M^{me} Alliot-Marie veut des « signes d'union »

Michèle Alliot-Marie, présidente du RPR, a souhaité, jeudi 15 février sur RTL, que « des signes d'union soient donnés dès avant le premier tour » des municipales par la droite parisienne. « Il faudra que cette union se fasse entre les deux tours pour que les électeurs puissent voter pour une liste qui corresponde à leurs idées », a-t-elle ajouté, sans préciser si elle était favorable à une fusion des listes séguinistes et tibériistes – refusée par Philippe Séguin – ou à un retrait au profit de la liste la mieux placée. « Le vote de droite est majoritaire à Paris (...). Mais les électeurs de droite sont aujourd'hui démotivés par l'absence d'union », a-t-elle déploré.

Internet du candidat socialiste pour chiffrer ses propositions. Premier problème : Bertrand Delanoë a mis deux textes en ligne. Le premier, copieux et ambitieux, est présenté, sans plus de précisions, comme « Le projet pour Paris ». Le second, baptisé « Contrat pour l'alternance », rendu public le 5 février est présenté comme un ensemble « d'engagements précis » du candidat de la gauche. En fait, le premier texte a été amendé et adopté le 26 octobre 2000 par la fédération PS de Paris mais le site en présente toujours, aujourd'hui, la version ancienne, avec un certain nombre d'engagements précis qui, depuis, ont disparu.

Ce flou artistique n'a pas échappé au candidat Séguin qui s'est évi-

PLACE AUX FEMMES

Comment Raymonde Le Texier (PS) est devenue mordue de politique

PLACE À Dominique Strauss-Kahn. Mardi 13 février, Raymonde Le Texier (PS), députée du Val-d'Oise, a donné sa démission. Suppléante de « DSK », elle est arrivée au Palais-Bourbon « quelques jours après les autres », en 1997, pour prendre la relève du ministre de l'économie et des finances. Aujourd'hui, elle s'efface en vue de son retour (*Le Monde* du 13 février), comme Gilberte Marin-Moskowitz (MDC), suppléante de Jean-Pierre Chevènement, au lendemain de la démission du ministre de l'intérieur.

« Enfin, je vais pouvoir me consacrer à ma cantonale ! », lance M^{me} Le Texier. Que l'on ne compte pas sur la conseillère générale de Villiers-le-Bel et d'Arnouville-lès-Gonesse pour faire pleurer dans les chaumières. Elle savait qu'elle s'effacerait « un jour » au profit de M. Strauss-Kahn. « C'était un gâchis qu'il soit sur la touche », dit-elle. Elle serait « bien touchée jusqu'en 2002 », mais le retour de DSK s'est posé « sérieusement » en

demment empressé de chiffrer – et c'est de bonne guerre dans la mesure où elles figurent encore sur le site – les propositions contenues dans le premier document. Au total, 138 propositions ont ainsi été décortiquées, chiffrées et commentées. Les milliards s'additionnent : 1,5 milliard pour la « création de 20 hectares d'espaces verts », 1 milliard pour le « réaménagement des 52 carrefours » de Paris, 3 milliards pour « 5 000 logements supplémentaires par an ».

Le député des Vosges poursuit un objectif : faire la démonstration que le « catalogue » de mesures promis par son rival est incompatible avec la stabilité fiscale promise aux Parisiens. Après avoir fait l'addition – 32 milliards de dépen-

ses supplémentaires, dont un peu plus de la moitié en investissements, il assène : « Ces propositions conduisent inexorablement à un doublement, sur les six ans de la mandature, de l'impôt payé par les ménages. »

La réponse de M. Delanoë ne s'est pas fait attendre. « A défaut de disposer lui-même d'un projet pour Paris, M. Séguin en est réduit à poursuivre sa campagne de désinformation sur celui de son adversaire », a-t-il observé, mercredi soir, dans un communiqué. M. Séguin a annoncé qu'il livrerait, vendredi 16 février, son propre projet pour la capitale à la même opération vérité.

Christine Garin

vieille ville ». Dire qu'elle a failli ne pas se lancer en politique...

C'était en 1977. Elle était militante au Parti socialiste. Un jour, Louis Perrin, maire de Villiers-le-Bel, lui demande de rejoindre son équipe. Elle refuse : « Je ne pourrais pas l'aider. Je suis nulle ! » Lui ne veut rien entendre : « Tu te formeras avec nous. » Elle n'est pas très à l'aise au début : « Les deux ou trois premiers conseils, je regardais les collègues pour voir comment ils votaient ! », rit-elle. « Je me suis dit : "tu peux pas continuer comme ça". » Elle a suivi une formation au PS, travaillé ses dossiers. « Y a pas de miracle. Le maire a vu que je me débrouillais. » Au début des années 1980, il lui confie un poste d'adjointe, puis une délégation aux « affaires générales ». En 1988, quand M. Perrin se retire, le conseil désigne M^{me} Texier. Elle est élue maire en 1989, puis en 1995. Aujourd'hui, elle dit « Allez-y ! » à celles qui hésitent encore...

Clarisse Fabre

Corse : l'Elysée et Matignon minimisent la crise

LE BLOCAGE de l'avant-projet de loi sur la Corse n'a pas été évoqué, au cours du conseil des ministres, mercredi 14 février, ont assuré plusieurs ministres. « C'est un problème qui va trouver sa solution », s'est contenté d'indiquer Lionel Jospin, à son retour à Matignon. Après le coup de tonnerre du refus, par Jacques Chirac, d'inscrire le texte à l'ordre du jour du conseil (*Le Monde* du 15 février), l'Elysée et Matignon s'employaient à minimiser la crise.

On laissait entendre des deux côtés que le texte pourrait figurer dès la semaine prochaine à l'ordre du jour du conseil des ministres. « On aurait pu sur un sujet semblable sans doute se dispenser de cette dramatisation », a estimé sur France-Inter Raymond Forni (PS), président de l'Assemblée nationale. « J'espère tout simplement que la raison sera retrouvée très vite (...) et que tout rentrera dans l'ordre », a-t-il ajouté.

Un rapport accablant sur la communication de Bercy

BERCY juge Bercy. Le rapport d'un inspecteur général des finances, André Barilari, sur la communication du ministère de l'économie et des finances juge celle-ci « coûteuse », « sans valeur ajoutée » et « inefficace », comme le révèle *L'Expansion* du 15 février.

Le budget communication de Bercy représente 476 millions de francs par an, avec des résultats qui sont loin d'être concluants : plus d'un Français sur deux a une image négative du ministère quand neuf agents sur dix pensent que le dialogue interne est insuffisant. Les effectifs affectés à la communication sont pourtant pléthoriques : 660 agents y travaillent à temps plein. A titre de comparaison, Saint-Gobain emploie 11 personnes pour faire le même travail, et Renault, qui est présent dans le monde entier, 400. Pourtant, Bercy sous-traite les neuf dixièmes de sa communication, au prix de 175 millions de francs par an, relève le rapport. « C'est comme si Bercy payait deux fois pour sa communication », souligne l'inspection générale des finances.

■ SAVOIES : Hervé Gaymard, député et président RPR du conseil général de Savoie, et Ernest Nycollin, son homologue (UDF) de Haute-Savoie, ont annoncé mercredi 14 février à Chambéry qu'ils proposeraient, après les élections cantonales, la création d'une « assemblée des pays de Savoie » réunissant les 71 conseillers généraux des deux assemblées. Ils souhaitent que cette structure interdépartementale s'occupe notamment d'aménagement du territoire et de transports. – (Corresp.)

■ RETRAITES : Force ouvrière a indiqué, mercredi 14 février, ne pouvoir « en aucun cas souscrire » à la partie du projet d'accord sur les retraites complémentaires qui prévoit « un blocage des cotisations et un allongement de la durée des cotisations », selon un communiqué de la commission exécutive. FO « conteste la validité juridique d'un texte qui déborde de son objet et de sa compétence » (*Le Monde* du 15 février).

SCIENCES PO
► Stages intensifs
Stage spécial "bac+1" à Pâques
Stage spécial "bac+0" en été
► Classes préparatoires annuelles "pilotes"
De 35 à 40% d'admis à l'IEP de Paris
Plus de 70% d'admis aux IEP de Paris et province
IPESUP
18 rue du Cloître Notre-Dame
75004 Paris 01 43 25 63 30
Enseignement supérieur privé www.ipesup.fr

ÉDUCATION LES DISCUSSIONS sur la carte scolaire, qui prévoit les ouvertures et fermetures de classes dans l'enseignement primaire, ont lieu, cette année, dans un climat

plus serein que d'ordinaire, conviennent les partenaires de l'éducation nationale. ● LA CRÉATION de huit cents postes et le contexte de campagne électorale expliquent cet apaise-

ment. ● LA RÉPARTITION des postes d'enseignants dépend non seulement des effectifs scolaires mais aussi de critères sociaux et géographiques. ● A PARIS, où la dotation a

été positive pour la première fois depuis 1995, treize fermetures de classes ont été annulées après des mouvements de protestation d'enseignants et de parents relayés par

les élus. ● EN GUYANE, les enseignants sont en grève pour dénoncer l'inadaptation des moyens et de leur formation au contexte particulier de ce département d'outre-mer.

Un bon budget et le contexte électoral apaisent la bataille de la carte scolaire

Les traditionnelles manifestations de protestation contre les fermetures de classes dans l'enseignement primaire sont moins nombreuses cette année. Les 800 postes de professeurs des écoles créés pour la rentrée 2001 et l'amélioration de la concertation entre l'administration et ses partenaires y ont contribué

ALORS QUE l'imminence des élections municipales aurait pu provoquer des surenchères tous azimuts, les discussions sur les ouvertures et les fermetures de classes prévues dans les écoles primaires pour la rentrée 2001 se passent dans un climat plutôt « moins tendu » que les années précédentes. L'avis est partagé par les syndicats, les élus et, plus classiquement, par l'administration de l'éducation nationale.

Ce calme relatif ne doit rien au hasard. Dès l'automne, le budget obtenu par le ministre de l'éducation nationale, Jack Lang, donnait le ton : 800 nouveaux emplois de professeurs des écoles y étaient créés, en dépit de la stabilité démographique observée dans les écoles primaires (les prévisions officielles oscillent entre une augmentation de 1 700 élèves et une baisse de 1 200 en septembre 2001). De quoi conserver quelques marges de manœuvre et déminer les traditionnelles grognons des mois de février et mars, date à laquelle « tombent » les décisions.

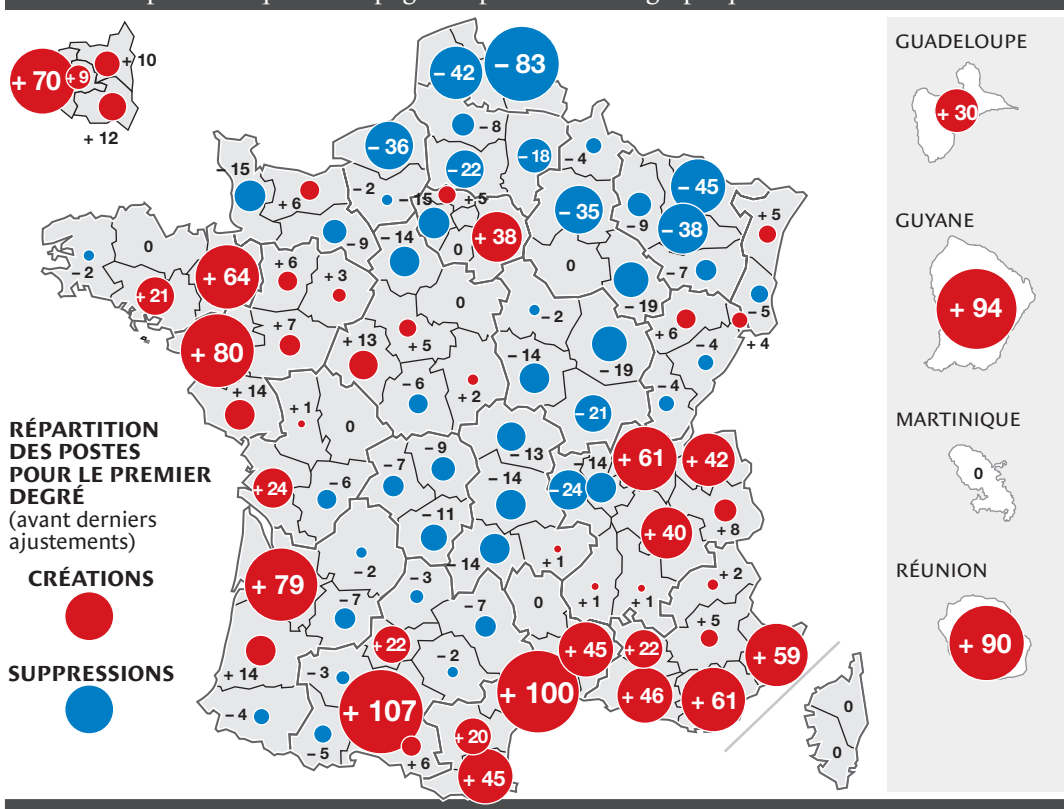
L'anticipation des risques potentiels liés à la période électorale ne s'est pas arrêtée là. « Cette année, nous avons eu des consignes pour organiser les réunions de concertation dès décembre, pour que les annonces d'ouvertures et de suppres-

sions de postes n'interviennent pas au moment des élections », reconnaît un inspecteur d'académie du centre de la France. Habituellement, il n'est pas rare que les instances dans lesquelles sont discutées puis présentées les décisions se réunissent jusqu'à la fin mars. Certains inspecteurs d'académie ont en outre adopté des stratégies d'attente pour limiter les mécontentements : ils « bloquent » les ouvertures ou les fermetures jusqu'en septembre, attendant de connaître les effectifs exacts d'élèves.

LE JEU DES PRESSIONS

Ces précautions n'ont pas empêché les traditionnels coups de téléphone, fax et rendez-vous d'élus soucieux de préserver « leurs » classes, auprès des inspecteurs de l'éducation nationale (IEN) ou des inspecteurs d'académie. Mais « pas plus que les autres années », assurent beaucoup d'intéressés. « Les interventions politiques existent, mais elles sont très visibles et de plus en plus inacceptables. Nous nous efforçons de travailler dans la transparence et toutes les décisions doivent être justifiées. » « Les élus deviennent de plus en plus techniciens sur ces questions, analyse de son côté une

Une répartition qui accompagne la poussée démographique du Sud et de l'Ouest



responsable d'académie. Quand on compte les élèves et que, visiblement, on tombe sous les seuils d'ouverture de classe prévus par chaque département, les élus en prennent acte et font preuve de responsabilité. » C'est l'avis de l'inspecteur d'académie du Nord, qui ajoute : « Les élus savent que les fermetures de classes ne sont plus exactement proportionnelles à la baisse d'élèves. » « Dans l'académie, indique-t-on au rectorat de Lille, avec une perte de 3 500 élèves, on pouvait s'attendre à perdre plus de 170 postes au lieu des 125 prévus. » L'administration ne s'est pas privée de faire valoir cet argument.

Cela n'a pas empêché quelques centaines de personnes de manifester

le 9 février à Lille. « Mais les maires étaient peu présents », reconnaît la représentante des parents d'élèves de la FCPE du Nord. Dans d'autres départements, des élus tentent de se faire entendre ; c'est le cas dans la Manche où le conseil général, présidé par Jean-François Le Grand (RPR), a demandé, à l'unanimité, le gel des quinze suppressions de postes du département. Le 26 janvier, une manifestation rassemblant 1 500 personnes avait contribué à ramener la baisse de vingt-cinq à quinze postes. Un rétablissement de postes effectué au détriment du Calvados.

Pourtant, de l'avis même des IEN, le comportement des élus connaît

une évolution. « Plutôt que de défendre leur école ou leur classe coûte que coûte, des maires commencent à s'organiser dans le cadre de l'intercommunalité pour améliorer l'organisation du service éducatif », assure de son côté René Regnault, président de la commission de l'éducation à l'Association des maires de France. Mais cette évolution est récente. « Ici ou là, le repli sur soi perdure, affirme un IEN. Certains maires n'hésitent pas à modifier le plan de sectorisation pour faire passer quelques élèves d'une école à l'autre, et éviter ainsi une fermeture de classe. »

Dans ce jeu de pressions, les syndicats d'enseignants, cette année, se sont faits discrets. « Dès lors que l'on

n'est plus dans une logique de redéploiements mais de créations de postes et alors que se profile le plan pluriannuel, la situation est plutôt bien perçue par les collègues », reconnaît-on au SNUipp. « Les tentatives pour remettre le feu aux poudres dans le Sud ont échoué », affirme aussi le Syndicat des enseignants.

« DE VIVES TENSIONS »

L'ampleur des moyens distribués a donc payé ; mais les différentes parties reconnaissent aussi une légère amélioration dans la concertation et les informations fournies par le ministère. Il faut dire que l'administration partait de loin. Avec lucidité, le groupe de travail qui, depuis septembre, travaille avec le ministère sur les améliorations à apporter à l'élaboration de la carte scolaire relève « la non-transparence, l'opacité des procédures, le dialogue tout à fait insuffisant » qui provoquent, chaque année, « de vives tensions et des incompréhensions ». Des progrès sont promis pour 2001. Le ministère souhaite rendre les discussions entre l'administration, les collectivités locales et les parents d'élèves plus systématiques. « La question de la carte scolaire ne doit plus se cantonner à un dialogue ministère-syndicats d'enseignants », indique-t-on Rue de Grenelle. Promise en 1998 par l'ancien ministre Claude Allègre, une vision plus prospective des ouvertures et des fermetures, portant sur trois ou quatre ans, et réclamée par tous les acteurs, est envisagée.

En attendant, les parents de la FCPE ont adressé, mercredi 14 février, une lettre au ministre de l'éducation dans laquelle ils déplorent le rôle de « chambre d'enregistrement » encore dévolu aux instances où siègent les parents. Dans la Manche, les manifestants regrettaient aussi d'avoir appris dans la presse la hauteur des suppressions de postes du département.

Stéphanie Le Bars

Comment est élaborée la carte scolaire

La répartition des postes d'enseignants dépend en premier lieu du nombre d'élèves inscrits dans les écoles. Le rectorat reçoit du ministère un nombre de postes à distribuer entre ses départements, en tenant compte des variations démographiques prévues et du taux d'encadrement (nombre de postes pour cent élèves). Ses données sont pondérées par d'autres critères : catégorie socioprofessionnelle des parents, environnement rural, rural isolé ou urbain de l'école, classement ou non en zone d'éducation prioritaire mais aussi, depuis peu, taux de chômeurs ou de RMistes. En fonction de ces données, chaque département définit des seuils d'ouverture et de fermeture de classes et tente de fixer des priorités liées à la politique ministérielle : accueil des enfants de deux ans, temps attribué aux directeurs d'école, formation continue ou remplacement des enseignants, baisse des effectifs par classe, langues vivantes, nouvelles technologies...

A Paris, la mobilisation des élus auprès des enseignants et des parents a permis d'obtenir l'annulation de treize fermetures de classes

A PARIS, le hasard a bien fait les choses. Pour la première fois depuis 1995, la carte scolaire bénéficie, en cette année électorale, d'une dotation positive. Mais les neuf postes supplémentaires accordés par le ministère de l'éducation nationale pour la rentrée prochaine n'ont pas empêché l'émergence de plusieurs mouvements de protestation de parents d'élèves et d'équipes pédagogiques contre des fermetures de classes. Occupations d'écoles, manifestations, les coups de colère de ces derniers jours ont parfois été suivis d'effets puisque l'académie de Paris a finalement décidé d'annuler treize fermetures (quatre dans le 18^e arrondissement, trois dans le 5^e et le 11^e, une dans les 3^e, 19^e et 20^e) sur les cinquante prévues.

« La mobilisation a plus payé cette année », constate Jean-Jacques Hazan, président de la FCPE-Paris (parents d'élèves, proche de la gauche). « Alors que, pendant longtemps, la pensée ambiante laissait croire que Paris était une académie bien dotée, l'administration commence à entendre nos revendications », estime Noëlla Germain, responsable de la section parisienne du SNUipp-FSU (syndicat d'instituteurs). Si les syndicats d'enseignants et les représentants des parents d'élèves sont les premiers à monter au créneau pour demander une amélioration des dotations de la carte scolaire, ils trouvent, chaque année et sans difficulté, un soutien des élus locaux dans leur négociation avec les instances académiques. « La bataille a porté ses fruits », se félicite Jean-Pierre Leroux, adjoint (PS) au maire du 10^e, chargé des affaires scolaires. « Tous les ans, on arrive à sauver beaucoup de choses et, au bout du compte, le taux d'encadrement

s'améliore », ajoute-t-il. Demande de dérogations, rénovation des locaux, carte scolaire, les mairies sont régulièrement sollicitées par leurs administrés sur les questions éducatives.

« Il y a peut-être, cette année, une pression plus grande de la part des parents liée aux élections », reconnaît Pierre Aidenbaum, maire (PS) du 3^e arrondissement, qui n'a pas hésité à soutenir des grèves et a demandé à l'inspection académique de recevoir une délégation de parents et d'enseignants. « Mais, assure-t-il, nous ne défendons pas l'indéfendable », c'est-à-dire une baisse objective d'effectifs. Lucien Finel, maire (UDF) du 4^e, était, la semaine dernière, « à la tête de deux manifestations » et a « écrit à toutes les autorités compétentes » pour dénoncer la fermeture de deux classes dans son arrondissement. En vain.

PROGRÈS DANS LA CONCERTATION

Si Eric Ferrand, adjoint (MDC) au maire du 11^e chargé des affaires scolaires, a demandé, et obtenu, que l'inspecteur d'académie « revoie sa copie », il récuse la démarche électoraliste. « Au contraire, cela nous coûte électoralement de défendre les écoles de l'avenue de la République ou de Parmentier plutôt que celle de la rue Titon », fait-il valoir. Malgré les lettres de parents d'élèves accusant la mairie de « charcuter les périmètres scolaires », « d'envoyer nos enfants dans les mauvaises écoles » et s'acharant sur un « nous saurons nous en souvenir », Eric Ferrand défend sa politique en faveur de la « mixité sociale » et de « l'équilibre des effectifs ». En argumentant sur le soutien à apporter aux zones d'éducation prioritaire (ZEP), aux projets d'établissement, ou encore

en faisant valoir la livraison prochaine de nouveaux immeubles, les élus, négociant au cas par cas, parviennent à convaincre les autorités académiques. « Avec les parents, nous avons obtenu ce qu'on voulait », se satisfait-on au cabinet du maire (PS) du 18^e.

« J'ai découvert cette année un très vif intérêt pour la chose scolaire », constate Jean-Pierre Colonna, inspecteur d'académie. « Il n'y a pas vraiment plus de pression », tempère Pascal Jardin, directeur de l'académie de Paris, « mais, complètement », les mouvements qui se sont déclenchés ces derniers jours ont évidemment en arrière-pensée les élections municipales. »

Dans un communiqué commun, les sections parisiennes de la FCPE, du SNUipp, du SE-FEN et du SGEN-CFDT se tournent vers le ministère de l'éducation nationale pour demander « soixante postes en urgence pour le premier degré à Paris ». Reconnaisant, comme bon nombre d'élus, que l'académie parisienne a fait de gros progrès en matière de transparence et de concertation, la Fédération de parents d'élèves et les principaux syndicats d'enseignants se disent néanmoins très insatisfaits des dotations. Selon eux, soixante postes supplémentaires sont nécessaires pour améliorer les seuils d'ouverture et de fermeture de classes, la scolarisation des enfants de deux ans (très faible à Paris) et « entamer l'expérimentation de nouvelles pratiques pédagogiques avec plus de maîtres que de classes dans les écoles en difficulté ». Ils lanceront, au lendemain des vacances de février, une pétition auprès des parents et des enseignants.

Sandrine Blanchard

En Guyane, les professeurs en grève dénoncent la non-scolarisation de plusieurs milliers d'enfants

CAYENNE

de notre correspondant
« Quatre-vingt-quatorze postes pour la Guyane ? Vous trouvez ça suffisant, dans un département où plus de six mille enfants ne sont toujours pas scolarisés et où tant d'autres sont à la traîne ? » Anna Fleurival fait partie de la poignée d'enseignants qui ont décidé de camper devant les locaux du rectorat de Cayenne pour réclamer plus de moyens et de meilleures conditions de travail. Elle a rejoint, en cours de route, la grève initiée il y a un mois par le SNUipp (principal syndicat d'instituteurs, affilié à la FSU). Un mouvement devenu vraiment unitaire avec le ralliement de l'UNSA Education (ex-FEN). « La réalité guyanaise », elle connaît : deux ans à Papaïchton, un village amérindien du fleuve Maroni, accessible uniquement en pirogue, où de nombreux enfants « n'ont même pas de culture du livre », puis un poste à Iracoubo, une commune du littoral, située à 90 kilomètres au nord de Kourou. Dans sa classe de cours préparatoire, les enfants sont d'horizons divers : des Créoles, des Surinamais, des Bushinenge (descendants des noirs-marrons), des Mongs (originaires du Laos). Une dizaine ne parlent pas un mot de français, d'autres ont le niveau d'enfants de maternelle, deux ont même des déficiences mentales qui relèvent d'un établissement spécialisé. Un cas qui n'est pas caricatural. Même à Kourou, « la ville spatiale », la situation est loin d'être idéale. Dans le quartier défavorisé de l'Anse, Christelle Jeauc, professeur des écoles en CM2, raconte aussi qu'elle « est obligée de bidouiller » dans une classe hétérogène, composée pour moitié d'enfants non franco-

phones. Dans le secondaire, Mathieu Antona, professeur au collège III de Saint-Laurent du Maroni, à l'extrême ouest de ce DOM équatorial, près de la frontière avec le Surinam, explique aussi les difficultés rencontrées pour enseigner les mathématiques à ces adolescents de 6^e et de 5^e dont la plupart sont nés de l'autre côté du fleuve, à Paramaribo. Il évoque également les problèmes des enseignants dont la formation a été calquée sur le modèle métropolitain et qui ne sont pas préparés à travailler dans ces conditions particulières. « Les élèves n'ont aucun repère car ils ont suivi, pour la plupart, une scolarité chaotique et nous, lorsqu'on arrive sur place, on est complètement paumé. »

ALPHABÉTISATION AU COLLÈGE

Une situation difficile que le recteur d'académie, Jean-François Bellegarde, récemment nommé, ne conteste pas. « La Guyane est le seul département à avoir des classes d'alphabétisation dans les collèges. » « A Paris, on est conscient de cette réalité », affirme-t-il, et c'est pourquoi le ministère a fait un « sacré effort » en programmant quatre-vingt-quatorze postes nouveaux, dont quatorze « arrachés » après les manifestations de ces derniers jours. L'enveloppe attribuée à la Guyane représente ainsi 12 % du nombre total de postes octroyés au plan national.

« C'est ce qu'on appelle gérer la pénurie », selon Alain Candale, le secrétaire départemental du SNUipp. « C'est insuffisant et injurieux. Il n'est plus admissible de raisonner à partir des ratios nationaux », renchérit Rony Versin, son homologue de l'UNSA Education. Les deux organisations ont fait

leur propre calcul : elles estiment qu'il faudrait créer 228 postes de plus, dès la rentrée prochaine, et 150 postes chaque année pendant trois ans. S'agissant du problème endémique de non-scolarisation, les uns et les autres se livrent à une véritable bataille de chiffres. A partir des résultats du dernier recensement, le recteur d'académie estime que 2 000 enfants de trois à treize ans sont aujourd'hui en dehors du système scolaire. L'intersyndicale parle, elle, de 6 000 à 20 000 jeunes à la rue. En 1996 déjà, à la suite des manifestations lycéennes qui ont débouché sur la création d'une académie de plein exercice, le ministre d'alors, François Bayrou, avait annoncé un plan de rattrapage pour mettre un terme, en deux ans, à la non-scolarisation de quelque 3 000 jeunes enfants. Des mesures qui avaient été évaluées à 500 millions de francs. Depuis, selon le préfet de région, Henry Masse, l'Etat n'est pas resté les bras croisés. Le représentant de l'Etat affirme que « la politique éducative de la Guyane est l'une des plus intenses et des plus actives : 130 millions de francs ont été investis au titre du plan de rattrapage, 219 classes ont été réalisées, 30 à 40 ouvrent leurs portes chaque année ». A la mi-janvier, une mission interministérielle dépêchée spécialement sur place a fait un rapide tour d'horizon des écoles du littoral et de l'intérieur. Elle sera chargée de remettre un rapport sur les besoins en constructions scolaires. Les grévistes, syndiqués ou non, ne se font guère d'illusions : « Un énième document, comme il en existe déjà des dizaines, dans les placards des ministères. »

Stéphane Urbajtel

Vache folle : le gouvernement annonce un plan de stockage et de congélation de la viande bovine

Pour désengorger le marché, 10 000 animaux seront, à terme, écartés chaque semaine de la vente

Le ministre de l'agriculture, Jean Glavany, devait annoncer, jeudi 15 février, de nouvelles mesures pour venir en aide aux éleveurs et entreprises

touchés par la crise de la vache folle. Une table ronde réunissait, le même jour, les partenaires de la filière bovine et les représentants des pou-

voirs publics. Le plan prévoit de congeler et de stocker 50 000 broustards. A terme, 10 000 bêtes seront retirées du marché chaque semaine

JEAN GLAVANY, ministre de l'agriculture et de la pêche, devait annoncer, jeudi 15 février, à l'issue d'une table ronde réunissant les partenaires de la filière bovine, une série de mesures pour venir en aide aux éleveurs et entreprises gravement touchés par la crise de la vache folle et la baisse de la consommation de viande. Ces mesures font suite à un premier plan de soutien (allègement de charges, crédits bonifiés, reports de cotisations, accélération du versement des primes...) présenté le 21 novembre 2000, puis à des engagements pris le 8 janvier, lors d'une précédente rencontre avec les professionnels.

Le ministre a indiqué que l'urgence commandait d'alléger les stocks d'animaux encore sur pied dans les exploitations. Il s'agit notamment des broustards (bovins mâles de dix-douze mois) que les éleveurs, essentiellement dans le Massif Central et ses pourtours, ne parviennent plus à vendre en Italie, leur marché traditionnel. Environ 50 000 broustards vont être retirés, abattus et congelés, attendant d'être ensuite vendus, et les éleveurs seront indemnisés. Un dispositif semblable d'abattage et de congélation, qui devrait atteindre, à terme, 10 000 bêtes par semaine, sera appliqué aux jeunes bovins et aux animaux de plus de trente mois, testés et vérifiés sains, qui seront congelés et stockés. Des adjudications communautaires débouchant sur des congélations, financées par le budget européen,

devraient être annoncées, vendredi 16 février, et concerner plusieurs dizaines de milliers de tonnes.

Réclamées avec insistance depuis plusieurs mois, ces mesures – que le gouvernement se refuse à chiffrer avec précision mais qui devraient atteindre environ 3 milliards de francs (non compris le coût des dépenses spécifiquement

Ces mesures nationales doivent cependant obtenir l'aval de la Commission européenne, car les aides directes de chaque Etat sous forme de subventions ou de compensation sont en principe interdites par la politique agricole commune. La communauté a en effet déjà mis au point son propre dispositif et de nouvelles mesures devaient être étudiées par les

A la veille de la réunion de jeudi, Jean Glavany avait, dans un communiqué, tenu à exprimer aux éleveurs « sa solidarité active ». Il avait annoncé que le dispositif de retrait et de destruction des animaux de plus de trente mois impropres à la consommation, pour lequel un barème réglementaire d'indemnisation a été fixé (environ 12,25 francs le kilo), devait « être correctement appliqué », notamment par les abattoirs et les industriels de la viande. Il précisait que « des contrôles douaniers et sanitaires allaient être opérés ». Il regretta aussi « que ce dispositif ne soit pas encore opérationnel dans toute l'Europe » au nom de « la solidarité des quinze face à un secteur en crise profonde ». Il exhorta notamment l'Allemagne à le mettre en œuvre « dans les meilleurs délais », des quantités substantielles de viande d'outre-Rhin arrivant actuellement en France à des prix bradés.

Selon Pierre Chevallier, président de la Fédération nationale bovine (FNB), seul un programme massif de dégageant du marché et des soutiens exceptionnels de trésorerie aux éleveurs peuvent résoudre provisoirement la crise. « Si nous n'obtenons pas le retrait pour congélation de 100 000 broustards et autant de jeunes bovins de vingt à vingt-deux mois, nous considérerons que ce plan n'est pas à la hauteur », nous a-t-il déclaré. Sur le marché libre, un broustard est actuellement payé 11,50 francs le kilo contre 17 il y a un an.

François Grosrichard

Lâchers de bovins et barrages filtrants

Opérations coups de poing, barrages filtrants : les manifestations d'agriculteurs se sont multipliées – en général sans incidents – depuis samedi 10 février, à l'appel de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants) et du CNJA (Centre des jeunes agriculteurs). A Laval, dans la nuit du mercredi 14 au jeudi 15 février, plusieurs dizaines d'éleveurs ont lâché des bovins dans les locaux de la direction départementale de l'agriculture. A Metz, Mâcon, Rouen et Rennes, les éleveurs ont bloqué, mercredi, l'accès aux bâtiments publics. Depuis le début de la semaine, plusieurs barrages filtrants ont été dressés à Parthenay, Montauban, Dijon, dans l'Allier, dans la Loire, pour vérifier, selon la FNSEA, la qualité et l'origine de la viande transportée dans les camions frigorifiques. A Avesnes-sur-Helpe, mercredi, un cortège de deux cents tracteurs accompagnés d'une dizaine de bovins a bloqué la circulation dans la ville. A Albi, jeudi matin, une manifestation a réuni plusieurs dizaines de paysans.

sanitaires, intéressant les éleveurs, les stockeurs de farines, les cimentiers et le prix des tests de dépistage, soit 5,7 milliards de francs par an) – interviennent alors que les éleveurs de bovins organisent régulièrement, depuis quelques jours, des opérations coups de poing en dénonçant « l'immobilisme des pouvoirs publics à Paris et à Bruxelles ».

Quinze lors d'une réunion, lundi 26 février.

La France demandera à ses partenaires de s'engager exceptionnellement dans un programme d'aides directes aux éleveurs les plus touchés (les professionnels demandent par exemple 2 000 à 2 500 francs de compensation par animal), comme ce fut le cas lors de la crise de 1996.

Le gouvernement prend de nouvelles mesures préventives pour les moutons

LES OVINS et les caprins ne peuvent plus désormais être, en France, considérés comme épargnés par l'épidémie d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la vache folle). Suivant les conclusions d'un avis de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) daté du mercredi 14 février, Jean Glavany, ministre de l'agriculture, et Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, devaient annoncer, jeudi 15 février, de nouvelles mesures de précaution pour les ovins et les caprins. La réglementation actuelle concernant les tissus et organes devant être exclus de la consommation humaine va ainsi être renforcée, la surveillance épidémiologique intensifiée, tandis que les efforts de recherche dans ce domaine seront amplifiés.

L'avis de l'Afssa est fondé sur les conclusions du comité interministériel des maladies à prions que préside le professeur Dominique Dormont. Il s'inscrit dans le cadre de la démarche menée par l'Agence depuis novembre 1999, date à laquelle le gouvernement l'a saisie d'une demande de réévaluation du dispositif français de prévention à l'égard de l'ESB. La question de la possible présence de

l'agent de l'ESB dans les cheptels des petits ruminants est en réalité officiellement soulevée depuis 1993 avec la démonstration scientifique que l'on peut aisément infecter par voie orale les ovins par l'agent de l'ESB. On pouvait, dès lors, penser que des cas de « tremblante » (maladie neurodégénérative également due à un prion) étaient en réalité des formes ovines de la maladie de la vache folle.

MALADIE À DÉCLARATION OBLIGATOIRE

Suivant un premier avis des experts du comité Dormont, le gouvernement Juppé avait, dès le mois de juillet 1996, décidé de faire de la tremblante une maladie à déclaration obligatoire et d'interdire la consommation des viandes issues des bêtes malades. Par la suite, d'autres mesures préventives avaient été prises, portant notamment sur l'exclusion du système nerveux central des moutons âgés de plus de douze mois.

Comme le demandait l'Afssa, la réglementation va être renforcée avec l'interdiction à la consommation humaine de la cervelle, des yeux, des amygdales, de la moelle épinière (animaux de plus de six

mois) et de l'ensemble des viscères thoraciques et abdominaux des ovins et caprins, quel que soit l'âge. « Le fait d'anticiper la démonstration éventuelle d'un risque avéré chez les ovins et les caprins, dont toutes les instances consultées au plan international s'accordent à indiquer qu'elle induirait un scénario de crise aiguë, permettrait une mise en place rapide mais progressive des mesures supplémentaires qui seraient retenues », souligne Martin Hirsch, directeur général de l'Afssa.

Il reste aujourd'hui à savoir si la Commission européenne jugera la décision préventive du gouvernement français comme une mesure unilatérale et, à ce titre, condamnable comme le maintien par Paris de l'embargo sur les viandes bovines britanniques. L'interprétation faite le 14 février par Bruxelles du récent avis rendu sur ce thème par le comité scientifique directeur de l'Union européenne (*Le Monde* du 6 février) laisse penser que, sur cette nouvelle question sanitaire, la Commission ne souhaite pas ouvrir un contentieux inopportun.

Jean-Yves Nau

Accusés de « partialité », deux juges poursuivent « Libération » en diffamation

DEPUIS près d'un an, un violent conflit oppose la veuve du juge Bernard Borrel, ce magistrat décédé en 1995 à Djibouti dans des circonstances non encore élucidées, et les



PROCÈS

juges d'instruction parisiens Marie-Paule Moracchini et Roger Le Loire, qui avaient la charge du dossier jusqu'en

juin 2000, date à laquelle ils en ont été dessaisis (*Le Monde* du 23 juin 2000).

Elle-même magistrate, Elisabeth Borrel avait tenu, le 13 mars 2000 à Paris, avec ses avocats M^{me} Olivier Morice et Laurent De Caunes, une conférence de presse pour dénoncer, en termes vigoureux, « la partialité » des juges. Elle estimait, entre autres griefs, que ceux-ci négligeaient la thèse de l'assassinat de son mari pour privilégier celle du suicide : le corps brûlé du juge Borrel, magistrat détaché comme conseiller technique du ministre djiboutien de la justice, avait été retrouvé au fond d'un ravin, à côté d'un bidon d'essence et d'un briquet. Une demande d'enquête par l'inspection générale des services judiciaires avait été adressée le jour-même par ses avocats au garde des sceaux.

Divers articles avaient alors relaté la teneur de la conférence de

presse, à laquelle s'étaient joints, pour critiquer les conditions de l'instruction, les présidents du Syndicat de la magistrature (SM) et de l'Association professionnelle des magistrats (APM), constitués partie civile à la procédure. L'un de ces comptes rendus, paru dans *Libération*, fit ensuite l'objet de poursuites en diffamation, que la 14^e chambre du tribunal correctionnel de Nanterre examinait mercredi 14 février.

D'emblée, le président du tribunal, Jean-Michel Hayat, relevait l'ambiguïté juridique et stratégique de la démarche des deux juges plaignants. Dirigée contre le seul directeur de la publication du journal, la plainte ne vise aucunement les auteurs des imputations jugées diffamatoires, dont M^{me} Borrel. « Nous ne pouvions rester silencieux face à cet article, qui disait que nous protégions les assassins d'un magistrat », a expliqué M^{me} Moracchini. Et d'indiquer qu'une attaque frontale contre M^{me} Borrel avait été écartée, de peur de se voir immédiatement dessaisis de la procédure. « Or nous instruisions à charge et à décharge », a-t-elle assuré.

Citée comme témoin, et revenant sur les prémices de l'enquête, Elisabeth Borrel a expliqué comment, de son point de vue, elle avait « espéré une prise en charge du dossier qui soit autre », c'est-à-dire tournée vers l'assassinat, dont les commanditaires seraient à chercher, selon elle, du côté des autorités dji-

boutiennes. « J'ai fait confiance pendant cinq ans et j'ai eu l'impression d'avoir été trompée », a-t-elle dit, visiblement émue. « On a fait une enquête pour salir mon mari (...). Je pense que c'est un dossier dans lequel les magistrats ne sont pas libres », a-t-elle estimé, tandis que M^{me} Moracchini et M. Le Loire écarquillaient les yeux.

« Il était temps de faire part de notre perplexité indignée parce que la communication avec les juges d'instruction ne passait plus », ont expliqué pour leur part M^{me} De Caunes et Morice, évoquant « le sentiment de trahison judiciaire » qu'avait constitué, pour eux, le deuxième transport sur les lieux, en mars 2000, en l'absence des parties civiles.

« CHOQUANT ET CONSTERNANT »

M^{me} Morice mentionna enfin qu'un avocat belge, dans un courrier, avait fait état de pressions sur un témoin de la part de M^{me} Moracchini. « Nous avions le sentiment que les juges privilégiaient une thèse prétablie qu'ils cherchaient à conforter », a déclaré Anne Crenier, ex-présidente du SM.

« Tout ce que j'ai entendu [est] choquant et consternant », a indiqué en conclusion M^{me} Moracchini, qui s'est plainte de ce que ses adversaires n'aient pas cherché, avant leur conférence de presse, sur le terrain judiciaire, à utiliser les voies habituelles de recours et aient préféré le

La Fondation Abbé Pierre dénonce l'« effondrement de la production de logements sociaux »

La question des mal-logés en période préélectorale

APRÈS Droit au logement (*Le Monde* du 15 février), la Fondation Abbé Pierre (FAP) veut replacer la question des mal-logés au cœur du débat politique, à moins d'un mois des élections municipales. Elle a rendu public, jeudi 15 février, son sixième rapport annuel sur « l'état du mal-logement en France ». Dirigé par René Ballain, chercheur au Centre de recherche sur « le politique, l'administration, la ville et le territoire » à Grenoble (Cerat), l'ouvrage doute que la croissance permette de réduire automatiquement la fracture sociale. Certes, les conditions d'habitation s'améliorent globalement – « même si 850 000 personnes vivent encore dans des logements inconfortables ». En outre, l'immobilier connaît un boom depuis 1998 qui « s'est amplifié en 1999 et confirmé en 2000 ». Cependant, déplore la FAP, « l'insuffisante production de logements sociaux et la hausse généralisée des loyers dans le (...) privé accentuent le mouvement de contraction du parc de logements à bon marché ». Les personnes disposant de ressources modestes peinent à trouver un toit décent sur « les marchés tendus des grandes agglomérations » et sont, de ce fait, souvent contraintes de se tourner vers les « propriétaires sans scrupules et [les] marchands de sommeil ». Déjà mis en exergue dans le précédent rapport de l'association (*Le Monde* du 14 mars 2000), le marasme de la construction locative sociale amène aujourd'hui Raymond Etienne, président de la FAP, à lancer un « cri d'alarme » face à « l'effondrement de la production de

logements sociaux » qualifié de « sans précédent ». Les difficultés qu'éprouvent les ménages à faibles revenus pour se maintenir dans leur domicile constituent « une autre manifestation du mal-logement ». « Depuis 1995, indique le rapport, de 100 000 à 110 000 demandes de résiliation de bail et d'expulsion sont formulées chaque année devant les tribunaux. » Cette stabilité des chiffres laisse à penser, d'après la FAP, que la loi de lutte contre les exclusions n'a pas encore produit tous ses effets.

Adopté en 1998, ce texte a instauré plusieurs dispositifs pour prévenir les expulsions locatives. Avant d'engager une action judiciaire contre des locataires défaillants, les organismes HLM sont désormais tenus de saisir une commission ad hoc – la section départementale d'action pour le logement des défavorisés (Sdalp) – pour trouver une solution amiable. « Sans augmentation de moyens, les Sdalp sont submergées et [doivent] traiter plusieurs centaines de dossiers (...) dans la même journée », mentionne le rapport.

De même, considère la FAP, les enquêtes sociales diligentées par le préfet pour faciliter l'examen des dossiers par les juges n'ont, trop souvent, qu'un caractère purement formel. Enfin, les chartes de prévention des expulsions n'ont pas encore été signées dans tous les départements. « D'une façon générale, déplore la FAP (...), la mobilisation est faible ou "formelle" » sur ce dossier.

Bertrand Bissuel

Pailloles : la Cour de cassation rejette le pourvoi du préfet Bonnet

LA COUR de cassation a rejeté, mercredi 14 février, le pourvoi formé par les avocats de l'ancien préfet de Corse, Bernard Bonnet, qui invoquaient l'irrégularité de la désignation du juge d'instruction Patrice Camberou, chargé de l'enquête sur l'incendie des pailloles. Les magistrats ont estimé que « la régularité des actes » n'avait pas été affectée, et validé l'ensemble de l'instruction, dans laquelle M. Bonnet a été mis en examen en 1999 pour « complicité de destruction par incendie en bande organisée ». Le procureur d'Ajaccio doit transmettre ses réquisitions avant la fin du mois. L'avocat de M. Bonnet, M^{me} Philippe Gumery, a affirmé, mercredi 14 février, qu'il invoquerait, la compétence de la cour d'assises.

La plainte de l'avocat de M. Sirven contre les juges de l'affaire Elf déclarée irrecevable

LE POURVOI introduit par l'avocat d'Alfred Sirven, M^{me} Eric Turcon, a été rejeté, mercredi 14 février, par la chambre criminelle de la Cour de cassation. M^{me} Turcon avait déposé une plainte pénale contre les juges d'instruction Eva Joly et Laurence Vichnievsky, estimant que les perquisitions conduites dans son cabinet et à son domicile, au mois de janvier 1999, dans le cadre de l'enquête sur l'affaire Elf, n'avaient aucun fondement légal et s'apparentaient donc à une « violation de domicile ». La Cour de cassation a estimé qu'aucune juridiction n'ayant constaté l'irrégularité de la perquisition, M. Turcon aurait dû intenter une action civile. Défenseur de l'avocat, M^{me} Arnaud Lyon-Caen a rappelé que le tribunal de Paris s'était en fait déclaré incompétent, le 22 juillet 1999, renvoyant le demandeur vers la juridiction pénale. Privé d'une possibilité de « recours effectif », au sens de la Convention européenne des droits de l'homme, M. Turcon a annoncé son intention de saisir la Cour européenne de Strasbourg.

La police aux frontières désavouée par le tribunal d'Aulnay-sous-Bois

LE TRIBUNAL d'instance d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) a annulé, mardi 13 février, la procédure qui visaient treize militants du Collectif anti-expulsions, poursuivis pour utilisation non conforme de la zone publique d'un aérodrome. Les 22 janvier et 12 février, ces militants avaient distribué des tracts dans l'aérogare de Roissy, afin d'inciter les passagers de certains vols à s'opposer à l'embarquement forcé de sans-papiers reconduits à la frontière ou expulsés. Le tribunal a estimé que la police aux frontières n'avait pas respecté le code de procédure pénale lors de l'interpellation des militants. Les policiers n'auraient pas notifié leurs droits aux intéressés. « C'est un désaveu explicite et cinglant de la PAF », a indiqué M^{me} Irène Terrel, avocate des prévenus.

DÉPÊCHES

■ **BIOÉTHIQUE** : l'UDF a demandé, le 13 février, au gouvernement de réunir une conférence nationale sur les cellules souches adultes afin de définir au plus vite une stratégie et un financement des recherches sur ces éléments cellulaires. Ces recherches, autorisées par la loi, pourraient permettre de ne pas avoir recours à la technique du clonage thérapeutique.

■ **SANTÉ** : André Aschieri, au nom des députés Verts, a déposé, mercredi 14 février une demande de commission d'enquête parlementaire « relative aux circonstances dans lesquelles s'est déroulée la campagne de vaccination de masse contre l'hépatite B, à la responsabilité de l'Etat en la matière, à la prise en charge et à l'indemnisation des victimes ».

Jean-Michel Dumay

DISPARITIONS

Nicole Fiévet

Une ancienne rédactrice du « Monde »

C'EST UN PEU GRÂCE à elle que les anciens lecteurs du *Monde* se familiarisèrent avec l'Asie. Souvent ils lirent ses articles sans jamais savoir comment elle s'appelaient. Licenciée en droit, diplômée d'études supérieures d'économie politique, Nicole Fiévet, qui est morte mercredi 14 février à l'âge de quatre-vingt-sept ans, commença en 1932 sa vie professionnelle à la Lloyd's, la poursuivit au Comité national de l'organisation française, au Comité d'organisation des semi-métaux non ferreux et à la Chambre syndicale des métaux. A la Libération, elle bifurqua. Pas encore vers le journalisme, mais vers le ministère des armées, où elle travailla pendant un an et demi avec le grade de lieutenant. En ce temps-là, rares étaient les femmes qui prenaient du galon dans l'armée.

Elle n'allait pourtant pas faire une carrière militaire. Robert Guillaud, spécialiste au journal du Japon, de la Chine et des autres pays de cette région, entendait passer dans l'Orient extrême une bonne partie de son temps. Il lui fallait un remplaçant. Ce fut une remplaçante. En ce temps-là, rares étaient les rédactrices dans la presse – et au *Monde*.

Nicole entra dans notre maison en 1948. Elle y resta trente ans. Est-ce parce qu'elle était femme ? Est-ce parce que, d'abord, elle se crut, à tort, une simple remplaçante ? Jamais Nicole Fiévet ne mit son nom au-dessous de ses papiers. Certes, l'anonymat était de règle pour les nombreux bulletins de l'étranger qu'elle rédigea. C'était là une besogne qu'elle aimait. Pour

les autres articles, elle inventa le pseudonyme de Pierre Lormel. Un nom, un prénom qu'elle utilisait quand elle apportait sa contribution à un bulletin-revue sur l'actualité internationale que publiait l'AFP.

De sa part, ce n'était point cachotterie, mais une modestie, forme de son élégance. Un froncement de sourcil lui suffisait quand elle était courroucée, sans que jamais elle n'eût à élever la voix. Longtemps elle avançait parmi nous sans ménager sa peine, jusqu'au moment où les jambes ne suivirent plus. La sclérose s'insinua quand elle était dans la force de l'âge.

ELLE GRANDE DAME

Il lui fallut réduire son activité, changer d'affectation. Son état de santé ne lui permettait plus de se lever matin pour tenir sa rubrique. On la retrouvait chaque après-midi : elle assurait, entre deux éditions, la permanence du service étranger. Elle le fit aussi longtemps que ses forces le lui permirent : un taxi venait la chercher et la ramenait. Elle était de ces façonniers qui, selon la recommandation d'Hubert Beuve-Méry, passaient leur vie à modeler scrupuleusement les bâtons de chaise.

La traite vint en 1977. Nicole Fiévet vécut les dernières décennies avec l'impitoyable maladie, celle qui vous fait enragier quand vous n'arrivez plus à bouger. Elle était simple. Et c'était une grande dame.

Bernard Féron

[*Le Monde* présente à ses proches ses sincères condoléances.]

■ **GEORGE HOLMES TATE**, dit « Buddy » Tate, saxophoniste de jazz, est mort samedi 10 février à son domicile de Chandler (Arizona). Né à Sherman (Texas) le 22 février 1913, Buddy Tate avait fait ses premiers pas au sein de divers orchestres avant de rejoindre, en 1939, le big band du pianiste Count Basie. Durant près de dix ans, Buddy Tate sera l'un des solistes les plus en vue de l'orchestre avant de diriger ses propres formations, en particulier au Celebrity Club, de Harlem, dont il sera la vedette maison de 1953 à 1974, tout en collaborant avec de nombreux musiciens comme le trompettiste Buck Clayton, le tromboniste Al Grey ou le chanteur Jimmy Witherspoon. Formé à l'école du jazz classique et du swing, Buddy Tate en restera l'un des représentants les plus authentiques.

■ **REYNOLD BARBIER**, géologue et spécialiste de l'implantation des barrages hydrauliques, membre de l'Académie des sciences, est mort samedi 10 février à Grenoble. Né à Lyon le 8 novembre 1913, Reynold Barbier a été chef de travaux à l'Ecole nationale supérieure du pétrole (Strasbourg, Toulouse et Paris), de 1937 à 1947, avant de devenir professeur à l'Ecole supérieure d'hydraulique de Grenoble et à l'univer-

sité Joseph-Fourier de Grenoble. Ce spécialiste des sciences de la Terre a consacré toute son œuvre scientifique à la géologie alpine et à la géologie appliquée. A ce titre, ses études et recherches ont porté sur la géologie du génie civil, et plus particulièrement sur celle concernant les problèmes posés par la construction des barrages et la constitution des lacs de retenue. Après avoir présidé la Société géologique de France, il a été membre du Comité technique permanent des barrages, depuis sa création en 1966, et membre de la commission exécutive du Comité des grands barrages. Reynold Barbier était membre de l'Académie des sciences depuis 1981.

NOMINATIONS

COUR DES COMPTES

Philippe Lazar a été nommé conseiller maître à la Cour des comptes en service extraordinaire lors du conseil des ministres de mercredi 14 février.

[Né le 21 avril 1936 à Paris, ancien élève de l'Ecole polytechnique, Philippe Lazar a effectué l'essentiel de sa carrière à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), où il est directeur de recherches : il a été notamment directeur de l'unité de recherche épidémiologique et statistique sur l'environnement et la santé (1977-1983), étant parallèlement vice-président (1979-1981), puis président du conseil scientifique de l'Inserm (1981-1982), avant de devenir directeur général de l'Institut de 1982 à 1996. Depuis septembre 1997, il est président de l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (Orstom), devenu en novembre 1998 l'Institut de recherche pour le développement (IRD). Philippe Lazar préside par ailleurs le Conseil supérieur de la sûreté et de l'information nucléaires depuis septembre 1998.]

RECHERCHE

Christian Bréchet, professeur des universités, a été nommé directeur général de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), lors du conseil des ministres de mercredi 14 février (*Le Monde* du 15 février). Il succède à Claude Griscelli, nommé le 6 décembre conseiller d'Etat en service extraordinaire.

[Né le 23 juillet 1952 à Paris, docteur en médecine, docteur ès sciences (biochimie), ancien interne des hôpitaux de Paris, Christian Bréchet a notamment été directeur de l'Unité U370 à l'Inserm (1993), puis chef de service en hépatologie de l'hôpital Necker-Enfants malades (1997). Responsable du laboratoire hybridotest de l'Institut Pasteur de 1990 à 1998, il est, depuis 1998 directeur du Centre national de référence sur l'épidémiologie moléculaire des hépatites virales au laboratoire Pasteur-Necker. Christian Bréchet est par ailleurs responsable de l'enseignement de biologie cellulaire à la faculté Necker-Enfants malades depuis 1989.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Loïc
est très heureux d'annoncer la naissance de sa petite-sœur

Emilie,

le 10 février 2001, à 6 h 03.

Sa maman et son papa sont ravis.

Sandrine et Roland,
78400 Chatou.

Rémy et Monique PECH, Alain et Jacqueline DUVAL
ont la très grande joie d'annoncer la naissance de

Louise,

le 13 février 2001,

chez

Aurélié et Julien.

3, chemin du Vernet,
74000 Annecy.

Saint-Valentin

– *Ma toute petite, Les Valentins passés, dépassés, les petits amours eurent leur jour, nous voilà nous pour toujours, de loin te caressent mes pensées, pour tendrement t'enlacer de mes rêves, au pays des fées.*

Décès

– La direction, Et le personnel des divisions ingénierie & services et recherche & développement d'Electricité de France ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Yvon BONNARD, inspecteur général d'EDF (e.r.), commandeur de la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite, officier du Mérite maritime, ingénieur général du Génie maritime, (X 30),

survenu à Paris, le 12 février 2001.

Ils s'associent à la douleur de la famille, à laquelle ils présentent leurs vives condoléances.

– Aline Eyraud, Anne et Laurent Couder, François et Florian, Florence Doria et Marie, Les familles Roche et Beau, ont la tristesse d'annoncer la mort du

docteur Estelle EYRAUD, née GRINBLATTE,

survenue à son domicile, le 13 février 2001, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Veneux-les-Sablons (Seine-et-Marne), le samedi 17 février, à 11 heures.

– M. et M^{me} Fernand Garnault et Mathieu, ses enfants et petit-fils, Les familles Garnault et Netter, ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} André GARNAUULT, née Emilie NETTER,

survenu à Paris, le 11 février 2001.

L'inhumation aura lieu au cimetière Cret-de-Roc de Saint-Etienne (Loire), le vendredi 16 février, à 16 h 15.

Une messe à son intention sera dite le samedi 24 février, à 11 heures, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin (place Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7^e).

17, avenue de Lamballe,
75016 Paris.

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE/AGENDA
Tous les lundis datés mardis TARIFS 2001

► **PARTICULIERS :**
FORFAIT 5 LIGNES (25 caractères ou espaces par ligne)
- 2 Parutions : **590 F TTC / 89,94 €**
- 4 Parutions : **840 F TTC / 128,06 €**
121 F TTC / 18,45 € la ligne suppl.

► **ABONNÉS :**
FORFAIT 5 LIGNES (25 caractères ou espaces par ligne)
- 2 Parutions : **520 F TTC / 79,27 €**
- 4 Parutions : **714 F TTC / 108,85 €**
117 F TTC / 17,84 € la ligne suppl.

01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36

À NOS ABONNÉS

Pour vos changements d'adresse ou suspensions d'abonnement durant vos vacances

un seul numéro
0803 022 021

(0,99 F TTC/mn)

– M^{me} Jean Géraud, Julien Géraud, son fils, Jean Patrick Géraud, son petit-fils, Frédéric et Laurence Géraud, son fils et sa belle-fille, Constance et Maxime, ses petits-enfants, Antoinette Géraud, ses neveux et nièces, Yves Salziger, Les familles Fortet et Chaumet, ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jean GÉRAUD, chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu à Paris, le 12 février 2001, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 16 février, à 10 h 30, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris-17^e.

L'inhumation aura lieu le même jour au cimetière d'Angeac-Champagne (Charente), dans le caveau de famille.

5, square du Thimerais,
75017 Paris.

André GODARD

est entré dans la Paix et la Lumière le 12 février 2001,

entouré de Bernadette Godard, son épouse, François et Hélène Godard et leurs enfants, Anne-Marie et Abdallah Zaïdi et leurs enfants, Christiane et Johann Archevêque et leurs enfants, Alain Godard, Laurence Godard-Lamazière et leurs enfants et petites-filles, Geneviève Godard, Catherine Godard, Pierre Godard et Sophie Templier et leur fils.

L'Eucharistie sera célébrée le jeudi 15 février, à 9 h 30, en l'église Notre-Dame-de-La-Salette, 38, rue de Cronstadt, Paris-15^e, le vendredi 16 février, à 15 heures, en l'église de Lasalle (Gard), suivie de l'inhumation.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
56, rue Labrouste,
75015 Paris.

– Le général et M^{me} Jacques Granger, Le général et la vicomtesse Bertrand de Lacroix-Vaubois.

Le général et M^{me} Gérard Simonnet, M. Michel Granger, ses enfants, Ses douze petits-enfants, Ses dix-huit arrière-petits-enfants, font part du rappel à Dieu du

général Pierre GRANGER, grand officier de la Légion d'honneur,

décédé le 13 février 2001, dans sa cent deuxième année.

Ils rappellent le souvenir de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Renée GRANGER, née GIRAUD,

« Mort pour la France », à Friedrichroda (Allemagne), le 24 septembre 1943.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 16 février, à 14 h 30, en la cathédrale Saint-Bénigne de Dijon.

– M^{me} A. Guillaume-Thommasson, M^{me} C. Thommasson, Sa famille, Ses filleuls, Ses nombreux amis, font part du rappel à Dieu de

M. Olivier GUILLAUME,
X 86,

le 11 février 2001, à l'âge de trente-quatre ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 16 février, à 11 heures, en l'église Saint-Sulpice, Paris-6^e.

L'inhumation aura lieu le même jour, dans la plus stricte intimité, dans le caveau de famille, en Périgord.

11, rue Férou,
75006 Paris.
6, rue Joseph-Bara,
75006 Paris.
La Châtonnière,
62520 Le Touquet.

– Le comité exécutif du groupe AGF, Ses collègues et collaborateurs ont la profonde tristesse de faire part de la disparition brutale, à trente-quatre ans, de

M. Olivier GUILLAUME, membre de la direction des AGF, ancien élève de Polytechnique.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 16 février 2001, à 11 heures, en l'église Saint-Sulpice, Paris-6^e.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.

– Le président, Le directeur général, Le conseil d'administration d'Entenial, ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur administrateur et membre du comité d'audit

M. Olivier GUILLAUME, polytechnicien.

Ils s'associent à la douleur de sa famille, à laquelle ils présentent leurs plus sincères condoléances.

– M^{me} Marie-Claude Jaillardon, Edith Jaillardon, Charles, Marianne Jaillardon et leurs enfants, Michel, Dominique Jaillardon et leurs enfants, ont la douleur de faire part du décès, le 13 février 2001, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, du

docteur Charles JAILLARDON, contrôleur général des Services vétérinaires honoraire, officier de l'ordre du Mérite.

Selon sa volonté, ses obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

– Bernard et Catherine Lehmann, Jean-Luc et Corinne Lehmann, Mathias, Christine et Michel Daumars, Paul et Clara,

ses enfants et petits-enfants, Denise Hoeffel, sa compagne, Andrée Lehmann, sa sœur, André Berr, son beau-frère, Simone Dreyfus, sa cousine, ont la tristesse de faire part du décès, dans sa soixante-dix-septième année, de

Jean-Paul LEHMANN, chevalier de l'ordre national du Mérite.

Ses obsèques ont eu lieu le jeudi 15 février 2001, à 10 heures, en l'église protestante de Gundershoffen.

Selon sa volonté, l'inhumation s'est faite dans l'intimité de la famille.

Les fleurs et couronnes peuvent être remplacées par des dons en faveur de la recherche pour la lutte contre le cancer ou en faveur de l'église protestante de Gundershoffen.

13 A. Grand-Rue,
67110 Gundershoffen.

– Geneviève Perrin, sa femme, Jean-Philippe et Won Sook, Adeline et Emmanuel Nazarenko, Vincent et Nathalie, Thomas et Hélène, ses enfants, Ses onze petits-enfants, Nathalie Perrin, Marie-Claude et Philippe Lewden, Paul et Minet Perrin, Claire-Lise et François George, son frère et ses sœurs, Et toute la famille, ont la douleur d'annoncer le décès brutal de

Jean-Marie PERRIN.

La cérémonie religieuse aura lieu samedi 17 février 2001, à 9 heures, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, Paris-15^e.

– Le conseil d'administration, Le directeur général, Et l'ensemble du personnel de la Société des autoroutes Rhône-Alpes (AREA), L'Association des Sociétés françaises d'autoroutes (ASFA), Et l'ensemble des présidents des sociétés concessionnaires d'autoroutes, ont la profonde tristesse de faire part du décès brutal de

M. Jean-Marie PERRIN, président de la Société AREA.

Ils s'associent au deuil de la famille, à laquelle ils présentent leurs plus sincères condoléances.

– Cécile et Jean-Paul Leroux, Sylvain Grisot, Christian Grisot, Christophe et Samia Leroux-Harchache et leurs filles Manéla et Zélia, Etienne Leroux et Delphine Astier, Rémi Leroux et Judith Rouan, Sébastien Leroux, ont la tristesse d'annoncer la mort de

Roseline POURTAL, née LAUGIER,

survenue le 13 février 2001.

La cérémonie religieuse sera célébrée à 14 h 45, à la Baume-lès-Aix.

La Respelide,
845, chemin de Bouenhoure,
13090 Aix-en-Provence.

CARNET DU MONDE
-TARIFS Année 2001 -
TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
141 FTTC - 21,50 €
TARIF ABONNÉS
119 FTTC - 18,14 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
600 F TTC - 91,47 €
FORFAIT 10 LIGNES
TARIF ABONNÉS 491 F TTC - 74,85 €
FORFAIT 10 LIGNES
La ligne suppl. : 60 FTTC - 9,15 €

THÈSES - ÉTUDIANTS :
85 FTTC - 12,96 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42
Fax : 01.42.17.21.36
e-mail: carnet@mondepub.fr

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

– Renaud, Gilbert, Anne Léonhardt Prost-Romand, Jean-Louis, François, Denis Léonhardt, leurs conjoints, enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Ninou LÉONHARDT TRILLAT,

survenu le 13 février 2001, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 16 février, à 14 h 30, en l'église de Chaponost.

Condoléances sur registre.
Cet avis tient lieu de faire-part.
L'Arselans,
69630 Chaponost.

– M^{me} Raymond Zadoc-Kahn, sa belle-sœur, M. et M^{me} Roland Metzger, ses neveux, Ses cousins et petits-cousins, Ses amis et ses élèves, ont la tristesse d'annoncer le décès de

Geneviève ZADOC-KAHN, professeur de musique, présidente de la section de Boulogne-Billancourt de la Ligue des droits de l'homme,

survenu, à son domicile, le 11 février 2001.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

25, avenue Ferdinand-Buisson,
75016 Paris.

Anniversaires de décès

– A l'intention de

Alain CHEVILLIER.

Invisible, tu demeures parmi nous.

Anne, Pascal, Claire, Jeannick, Robin, ton frère et tes sœurs, et tous ceux qui ont échangé sincèrement avec toi.

– Le 16 février 1976,

Jean LEGARET

nous quittait.

Il demeure présent pour sa famille et ses amis en ce vingt-cinquième anniversaire.

– Il y a dix ans, à Aix-en-Provence, devait s'en retourner de l'autre côté de la vie, le 16 février 1991 (veille de la Saint-Alexis !).

Zidane LAOUIRA

– de notoriété –

« C'était un enfant
Du ciel et des étoiles,
Du soleil et du vent !
Des nuages... »

D'après un extrait de
L'Enfant sauvage,
de Michel Murty.

Souvenir

– 17 novembre 1936 - 16 février 2000.

Alain CHEVILLIER.

« Un oiseau chante ne sais où
C'est je crois ton âme qui veille... »
Apollinaire.

Messes anniversaires

– Une messe de souvenir sera célébrée en l'église Notre-Dame de Paris, à l'occasion de l'anniversaire de la mort du

Père Joseph WRESINSKI,
fondateur
du mouvement ATD Quart Monde,

le dimanche 18 février 2001, à 18 h 30.

Offices religieux

– M^{me} Suzanne Castiel, son épouse, Elie, Anita et Mercédès, ses enfants, informent leurs proches que les prières rituelles du mois pour leur très cher et regretté

Nissim Luis CASTIEL

se tiendront le dimanche 18 février 2001, à 16 heures, au cimetière israélite de Pantin, entrée principale ; à 17 heures, synagogue Dray, 218-220, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8^e.

26, avenue de Friedland,
75008 Paris.

Conférences

L'oubli et le pardon
Conférence de Paul Riceur
le jeudi 22 février 2001, à 19 h 30,
à la Maison Heinrich-Heine,
Fondation de l'Allemagne,
Cité internationale universitaire,
75014 Paris
Tél. : 01-44-16-13-00
Fax : 01-44-16-13-01

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Le Monde

A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées

LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 11 h 10

Le Grand Jury

RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

La rumeur du monde

FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

Libertés de presse

FRANCE-CULTURE
Le troisième dimanche
de chaque mois à 16 heures

A la « une » du Monde

RFI
Du lundi au vendredi
à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

La « une » du Monde

BFM
Du lundi au vendredi
à 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi
13 h 07, 15 h 04, 17 h 35



MUNICIPALES

Lille retrouve sa vocation de carrefour européen

La cité flamande bénéficie d'une situation privilégiée, au point de rencontre des civilisations latine, germanique et anglo-saxonne. Les axes de TGV Paris-Londres-Bruxelles qui s'y croisent en offrent l'illustration. La ville, désormais, relève la tête et rêve d'extension

LILLE

de notre correspondant régional
Le dimanche matin à Wazemmes, quartier lillois populaire et « branché », un vaste marché très coloré, doublé d'un petit secteur « puces », attire la foule. Depuis l'ouverture du tunnel sous la Manche, les marchandages s'y font souvent dans un sabir franco-anglais. Tous les vendredis soir, quelque 750 Britanniques débarquent de l'Eurostar pour passer le week-end à Lille. Des touristes ? Des voisins, plutôt : s'il leur arrive de visiter les musées, ils préfèrent souvent chiner à Wazemmes ou se presser dans les magasins, restaurants et bistrot.

Le tunnel est en train d'abolir la dernière frontière qui séparait le Nord du reste de l'Europe. L'autre, qui contourne la métropole lilloise en la frôlant, n'a jamais vraiment existé dans l'esprit des habitants. Le flamand a toujours été entendu dans les zones piétonnes et commerçantes de la place Rihour, ou sur les pavés du Vieux Lille. Depuis des décennies, les jeunes Lillois ont l'habitude de faire la fête dans les boîtes ou les brasseries belges, moins chères et tellement plus joyeuses. Villes et paysages sont semblables des deux côtés. Les différences linguistiques, parfois génératrices de tensions, n'effacent pas le sentiment d'appartenir à une même tradition, bourgeoise et ouvrière à la fois, urbaine dès le Moyen Âge.

« Cette frontière a été tracée artificiellement par Louis XIV, qui n'était pas parvenu à aller jusqu'à Amsterdam. Lors des négociations avec les Pays-Bas espagnols, on a échangé Béthune et Lille contre Furnes et Tournai. Mais ça aurait pu être l'inverse ; Lille aurait pu être flamande », rappelle Bruno Bonduelle, fondateur de l'entreprise du même nom et président du Comité Grand Lille, une sorte de

« club » où des politiques de tous bords – dont Martine Aubry – rencontrent « personnalités civiles » et industriels pour échanger leurs idées sur l'avenir de la région.

Lille, explique M. Bonduelle, « est un formidable carrefour au milieu des trois civilisations européennes : la latine, la germanique et l'anglo-saxonne ». Cette situation a marqué profondément les mentalités. Comme leurs homologues des autres cités hanséatiques, les bourgeois, marchands et artisans lillois ont su, très tôt, composer avec le « pouvoir central » – flamand, bourguignon, espagnol ou français – pour le plus grand bien de leur commerce et de leur ville. C'est probablement une survivance de ce vieux « patriotisme local » qui a poussé le patronat du Nord à coopérer avec Pierre Mauroy et son équipe municipale.

« Aujourd'hui, avec l'abolition des frontières européennes, Lille retrouve une place économique qui n'a plus rien à voir avec son passé industriel des cent glorieuses, entre 1850 et 1950, estime M. Bonduelle. Cela se serait produit quels que soient les hommes politiques en place. C'est la géographie qui commande aux hommes. » Il reste que l'on peut accompagner plus ou moins habilement cette évolution naturelle. C'est ainsi, reconnaît-il, qu'au plus fort de la crise Pierre Mauroy « a eu la géniale intuition de la percevoir. Le croisement des TGV [Paris-Londres-Bruxelles] à Lille est un acte majeur de son action ».

La ville, désormais, relève la tête, s'installe dans son rôle retrouvé de cité d'échanges et de communications. En 1999, pour une hausse globale de 3,5 % des emplois dans la région, ceux du tertiaire progressaient de 6 %, ceux du secteur industriel baissaient de 1,6 %. Au quatrième trimestre 2000, 45 000 mètres carrés de bureaux ont été vendus dans la métropole.

Pour les commerçants, les cadres et les salariés du tertiaire, « les affaires prospèrent. Ce qu'ils veulent désormais, c'est une meilleure qualité de vie », estime le maire.

Mais ils sont loin de représenter toute la population. Le retour de Lille à sa vocation première n'apporte pas grand-chose, pour l'instant, aux laissés-pour-compte de la crise. Ceux de Lille-sud, de Fives ou de Wazemmes, de Roubaix, des quartiers où le taux de chômage dépasse souvent les 20 %, où l'on incendie des autobus ou des bâtiments communaux par désespoir. En matière d'emploi, « on a quand même réussi à arrêter les dégâts », souligne M. Mauroy. Il faut mainte-

« Les gens peuvent parfaitement continuer à vivre là où ils sont si on leur offre une grande mobilité pour travailler ailleurs. La Belgique joue cette carte avec une bonne réussite »

Pierre Mauroy

nant les réparer ». C'est-à-dire, à court terme, fournir des soutiens financiers, aider à la réinsertion et à la formation. Sur ce plan, « le vrai problème, c'est l'argent, et on est souvent tributaire de la politique nationale ». A plus long terme, la solution passe par l'aménagement du territoire. « Plutôt que de construire des logements et des logements, il conviendrait d'améliorer les transports, estime le maire. Les gens peuvent parfaitement continuer à vivre là où ils sont si on leur offre une grande mobilité pour travailler ailleurs. La Belgique joue cette carte avec une bonne réussite. »

Cela implique, évidemment, un développement coordonné sur un

territoire important, peut-être même une métropole élargie. Là aussi, l'évolution se fait naturellement, en douceur. La communauté urbaine de Lille existe depuis 1968. En trente-trois ans, les maires ont appris à travailler ensemble. L'illustration la plus frappante de cette évolution est sans doute le métro qui dessert Lille, Roubaix et Tourcoing, et dont une ligne pousse jusqu'à la frontière belge (Le Monde du 26 octobre 2000). La loi Chevènement sur l'intercommunalité va encore accélérer les choses. « Personne ne mesure les conséquences qu'elle va avoir. Quand les maires qui sont encore réfractaires aux fusions de communes s'en aper-

cevront, il sera trop tard, prédit M. Bonduelle. Ils auront perdu tout pouvoir. »

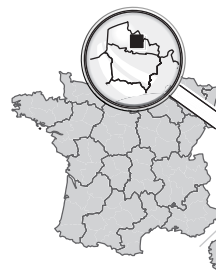
Selon lui, l'exemple à suivre est celui de Barcelone, qui, avec ses 2,5 millions d'habitants, tient la dragée haute à Madrid. Faut-il étendre à ce point une métropole qui, pour l'instant, ne regroupe que 1,5 million d'habitants ? M. Mauroy s'interroge. « Bruxelles se débrouille très bien avec une taille relativement modeste. Je pense plutôt que le Pas-de-Calais pourrait se constituer une communauté urbaine de son côté ; un autre poumon pour la région. » Avant de « se poser tranquillement le problème du périmètre de la

métropole », il convient, selon lui, de « consolider » et d'attendre, notamment, l'élection au suffrage universel des conseils de communautés urbaines.

En tout état de cause, des deux côtés de la frontière, un consensus s'est établi pour estimer que la métropole doit s'étendre en priorité vers la Belgique. Vers Courtrai, qui forme déjà pratiquement une continuité urbaine avec Mouscron, Tourcoing et Lille ; vers Tournai, à une dizaine de kilomètres seulement du campus universitaire de Villeneuve-d'Ascq. Depuis longtemps déjà, les relations économiques, culturelles et quotidiennes ignorent les nationalités. Selon l'Insee, 10 500 jeunes Français étaient inscrits en 1994 dans les 203 écoles belges des cantons de Mouscron et de Tournai. Les théâtres et salles de spectacle de la métropole lilloise pratiquent échanges et coproductions. Les chambres de commerce de Lille et d'Armentières travaillent en étroite collaboration avec leurs homologues belges de Tournai, Mouscron, Courtrai et Ypres, au sein d'un groupement baptisé Eurosix. Une autre association, Euroflanders, fédère les structures de congrès, d'expositions et de tourisme de Lille, Courtrai et Bruges...

Le seul point de friction pourrait être linguistique. Côté belge, le Courtrais néerlandophone, très prospère, fait figure de locomotive. Tournai, francophone, favorise l'apprentissage du néerlandais dans les écoles afin que ses habitants puissent trouver à Courtrai les emplois qui leur manquent. Ceux de Mouscron, ville-frontière, sont bilingues par nécessité. Peut-être faudra-t-il que les Courtraisiens et les Lillois deviennent eux aussi bilingues. L'Europe, c'est aussi cela...

Jean-Paul Dufour



LILLE

Population totale
184 647 hab.
(Communauté d'agglomération
1 107 044 hab.)

Evol. démographique + 12 515
(1990-1999)

Population étrangère 14 207
→ Europe 2 315
→ Hors Europe 11 892

Parc de logement social 23,74 %

Taux de chômage 16,16 %
(d'après l'Insee)

Taux de fiscalité locale
• Taxe d'habitation 22,06 %
• Taxe professionnelle 15,24 %

Revenu moyen/hab/an 40 113 F
(d'après les revenus imposables
de l'année 1998)

Sources : AMGVF, Insee



Les concurrents de Martine Aubry réduits à la portion congrue

LILLE

de notre correspondant régional
Une tornade, un bulldozer... Martine Aubry écrase tous ses concurrents. Un sondage CSA pour La Voix du Nord, France 3 et France Bleue (réalisé auprès d'un échantillon de 605 personnes, les 31 janvier et 1^{er} février) la crédite de 60 % des suffrages au second tour (45 % au premier tour, avec 14 % pour les Verts) : un score jamais atteint par Pierre Mauroy, dont le record, en 1977, n'était que de 55,42 %.

Un boulevard semble s'ouvrir devant l'ancienne ministre. Le FN, qui en 1995 avait imposé pour la première fois une triangulaire à Pierre Mauroy, pourra difficilement atteindre, cette fois, les 10 % nécessaires. La liste RPF est créditée de 3 % par CSA. Si l'extrême gauche espère dépasser les 6 % qu'on lui prédit (4 % pour la liste LO, 2 % pour la LCR) en rassemblant les voix des communistes déçus de la gauche plurielle, cela ne suffira pas pour inquiéter la fille de Jacques Delors. Quant aux Verts, qui ont annoncé d'emblée leur ralliement au second tour, ils ne font liste à part que pour négocier en meilleure position. M^{me} Au-

bry se dit prête à les accueillir et à travailler avec eux – à ses conditions – mais ajoute, impitoyable, que leur score ne sera sans doute pas à la hauteur de leurs espérances : « Pour faire des voix, il faudrait qu'ils nous attaquent ; ils ne le font pas assez... »

Son seul véritable concurrent, Christian Decocq, tête de liste RPR-UDF-DL, semble avoir, lui aussi, bien du mal à l'attaquer. Il n'y est pas vraiment encouragé par l'attitude des milieux économiques, qui, à Lille, entretiennent depuis

de nombreuses années une coopération fructueuse avec M. Mauroy et son équipe.

Première adjointe depuis 1995, M^{me} Aubry a eu tout le temps de les soigner. Les chefs d'entreprise, qui trouvent au service développement économique de la mairie toute l'assistance qu'ils souhaitent, ne semblent pas trop lui tenir rigueur de la loi sur les 35 heures. Ces mêmes 35 heures et l'action pour l'emploi qu'elle mène depuis six ans à Lille avec son bras droit, Pierre de Saintignon, semblent, en

revanche, la servir dans les quartiers populaires. Sur les marchés, elle est immédiatement reconnue, entourée, interpellée sur ce thème. Elle répond fermement, en technicienne, prodigue des conseils, explique la législation, laisse les adresses des services compétents.

« DOUBLE LANGAGE »

M. Decocq répond sur le « bilan socialiste », parle d'« une ville minérale » dépourvue d'espaces verts (lire page 11), dénonce l'insécurité et les mauvaises conditions de vie dans les quartiers populaires, réclame une baisse des impôts locaux, particulièrement élevés. Son problème est que tous ces points sont également dans le programme de sa concurrente. « Elle a un culot phénoménal, lance-t-il. Elle reprend tous les thèmes. » En fait, M^{me} Aubry et la secrétaire d'état au tourisme, Michelle Demessine (PCF), troisième sur sa liste, préparent ce programme depuis huit mois, à partir de réunions de quartier, avec les associations et toutes les « forces vives ».

Ce marathon a donné naissance à un catalogue très complet, dont la moitié est consacrée à « ce qui

fera bouger » les quartiers, du populaire et remuant Lille sud au très chic Vieux Lille. La démarche a séduit Danièle Polliandre, militante associative très connue, qui fut de tous les combats menés dans la région pour l'environnement et l'amélioration des conditions de vie : elle figure en onzième position sur la liste.

Dans une ville où, précise Bernard Masset, directeur de cabinet du maire, « l'électorat n'est pas naturellement de gauche », M. Mauroy est parvenu à se ménager une partie des voix du centre et de la droite modérée. Sa dauphine désignée tente aujourd'hui d'élargir un peu plus cette base vers les déçus de la gauche municipale, réfugiés au sein des associations. Ce risque de « grand écart » est la faille potentielle la plus exploitable pour M. Decocq : « Elle voudrait se présenter comme un Pierre Mauroy numéro deux, mais pratique le double langage, dit-il. Réclame-t-elle le droit à l'inventaire ? Il nous faut des réponses immédiates, notamment sur la sécurité. La campagne ne fait que commencer... »

J.-P. D.

J.-P. D.

ÉVÈNEMENT

ADIEU SYNCHROTRON

Pendant cinq ans, de 1995 à 2000, les politiques de la métropole lilloise se sont battus, toutes tendances confondues, pour convaincre le gouvernement d'installer le futur synchrotron Soleil près du campus de l'université des sciences et techniques, à Villeneuve-d'Ascq. Huit régions étaient candidates à l'implantation de ce grand instrument scientifique de 2,1 milliards de francs. Le dossier technique et financier des Nordistes parvint en finale, face à l'Île-de-France, qui l'emporta.

Les raisons de cet échec tiennent à la faiblesse de l'environnement scientifique régional. L'académie de Lille est la deuxième de France, mais la région n'accueille que 1,6 % des chercheurs du CNRS (10^e rang national), 1,6 % de ceux des autres organismes de recherche (14^e rang) et 5,8 % des enseignants chercheurs français (4^e rang). Le fol espoir placé en Soleil par les responsables régionaux visait à combler quelque peu ce retard.

L'intense action de lobbying lancée à cette occasion commence néanmoins à porter ses fruits. Roger-Gérard Schwartzberg, ministre de la recherche, est venu, vendredi 9 février, présenter à Lille « un plan de renforcement du potentiel de recherche en Nord-Pas-de-Calais ». Centré sur trois domaines – sciences et technologies de l'information, sciences du vivant et transports –, il prévoit la création de 78 postes de chercheurs et d'ingénieurs d'organismes publics, 25 de chercheurs universitaires et 10 de contractuels. Soit un accroissement de 20 % des effectifs des organismes de recherche publics dans la région ; 50 % pour le CNRS ! Ce plan, financé par l'Etat à hauteur de 198 millions de francs pour la période 2001-2006, vient renforcer l'effort déjà consenti pour la recherche dans le cadre du nouveau contrat de plan Etat-région, signé à Lille le 27 octobre 2000 (710 millions de francs sur six ans, dont 419,5 de l'Etat).

La gestion de l'eau est devenue un casse-tête

La fréquence des inondations s'accélère

LILLE

de notre correspondante

Des caves d'habitants ou de commerçants régulièrement noyées, des chaussées et des parkings inondés, des suintements du long de la voie rapide urbaine, des flaques d'eau stagnantes, par endroits, dans les couloirs du métro. Pour certains Lillois, en particulier ceux de Fives, un quartier populaire qui jouxte le moderne Euralille, la question de l'eau et des inondations est devenue un véritable casse-tête.

L'autoroute menaçait la nappe phréatique

En avril 2000, un problème d'eau et de pollution a conduit le tribunal administratif de Lille à annuler le schéma directeur de développement et d'urbanisme (SDDU), document essentiel puisqu'il fixe les grandes orientations pour les quinze années à venir en matière de développement économique, d'infrastructures routières, de logement et d'environnement (*Le Monde* du 6 mai 2000).

Cette annulation, sur le fond et pour l'ensemble du schéma, a plongé le monde politique local dans la consternation. Motif invoqué par les magistrats : l'absence de prise en compte par les élus des risques de pollution des réserves en eau de la métropole. Ils envisageaient de faire passer un contournement autoroutier au sud de la ville à travers une zone de champs captants – un secteur englobant un ensemble d'ouvrages prélevant l'eau souterraine d'une même nappe –, ce qui, selon le tribunal, faisait peser « une réelle menace » sur cette ressource irremplaçable.

Le problème n'est pas nouveau. A chaque gros orage, plusieurs quartiers – Fives, mais aussi le centre, le secteur de l'Esplanade, au bord de la rivière la Deule – y sont confrontés. Depuis un très violent orage d'août 1998, la fréquence s'est cependant accélérée. « Les inondations décennales sont devenues mensuelles depuis quelques années », ironisent les Verts. Et, depuis quelques mois, les habitants de Fives doivent affronter un autre phénomène encore mal expliqué : la remontée de la nappe phréatique dans ce quartier.

UN PLAN DE RÉHABILITATION

La question, on s'en doute, embarrasse fortement les élus et les techniciens de la métropole lilloise. La communauté urbaine a donc décidé, en urgence, de remettre à plat son système d'assainissement. Un vaste plan de réhabilitation du réseau va être engagé. « Ce chantier de 600 millions de francs devrait s'étendre sur les cinq prochaines années. Il prévoit notamment la construction de plusieurs bassins de rétention souterrains ; l'un d'eux est destiné à soulager le collecteur de Fives »,

explique Stéphane Coudert, directeur des eaux et de l'assainissement à la communauté urbaine de Lille. La réalisation d'un siphon supplémentaire sous la voie rapide urbaine, qui a déjà été en partie inondée lors de précédents épisodes orageux particulièrement violents, est également inscrite au programme. Enfin, un diagnostic global sur le réseau d'assainissement, jusqu'à l'usine d'épuration, a aussi été lancé. Mais les premiers bassins ne devraient pas être achevés avant deux ans et l'inquiétude persiste chez les riverains régulièrement sinistrés.

Le problème est, évidemment, devenu un enjeu pour les différents candidats à la mairie de Lille. Depuis longtemps déjà, les Verts dénoncent l'« urbanisation tous azimuts » et l'« amnésie des aménageurs, qui ne prennent pas en compte le patrimoine d'une ville où l'eau est partout présente ».

EURAILLE ACCUSÉ

« Depuis dix ans, la construction d'Euralille – avec son enceinte étanche –, la réalisation de la voie TGV souterraine et celle du boulevard périphérique ont entraîné l'imperméabilisation sans précaution de dizaines d'hectares et la coupe des écoulements naturels des eaux de pluie. Rien n'a été aménagé pour l'écoulement de ces eaux de pluie », insiste Eric Quiquet, le candidat écologiste lillois. « En 1990, le plan initial d'aménagement de la zone d'Euralille prévoyait pourtant un réseau séparatif de collecte des eaux, qui aurait permis de stocker l'eau de pluie en cas d'orage, poursuivent les Verts lillois. Nos brillants aménageurs en ont finalement décidé autrement pour "ne pas grever le budget de l'opération". Résultat : ce sont les Fivois qui paient les économies d'Euralille. »

Les Verts demandent donc l'établissement d'un moratoire sur les imperméabilisations du sol, la création d'un réseau spécifique pour les eaux de pluie sur la nouvelle ZAC d'Euralille 2 et recommandent le développement de solutions alternatives : aides financières aux terrasses végétalisées et aux parkings drainants qui retiennent l'eau...

Christian Decocq (RPR), le candidat de l'union de la droite, ancien directeur adjoint de l'Agence de l'eau Artois Picardie, où il a fait toute sa carrière, a lui aussi la fibre écologique : il n'est pas en reste sur ces questions. Tout en demeurant « extrêmement prudent » sur le phénomène observé de remontée de la nappe phréatique, il demande qu'une expertise hydrogéologique soit réalisée au plus vite. Quant aux inondations récurrentes qui suivent les pluies abondantes, le concurrent de Martine Aubry dénonce « toute une série de mauvaises pratiques municipales » : l'augmentation des surfaces imperméables en ville, le concept de la « ville minérale » cher à Pierre Mauroy.

Nadia Lemaire

L'Orchestre national, vitrine d'une activité culturelle bouillonnante

Malgré la politique volontariste de la région, les petites structures se plaignent d'être délaissées

LILLE

de nos correspondants

C'est décidé : en 2004, Lille sera, avec Gènes, « capitale culturelle européenne ». Un an de fêtes – au programme encore flou – en perspective. Au plan régional, la métropole nordiste a mis un quart de siècle à conquérir ce titre. Un long effort de structuration et d'éducation dans lequel Pierre Mauroy – encore lui – a joué un rôle moteur.

Le point de départ – l'acte symbolique – en fut sans doute la reprise de l'Orchestre de l'ORTF, condamné par la réforme de l'audiovisuel en 1974, que Lille récupère, à l'initiative de son maire. Jean-Claude Casadesus, nommé à la tête de ce qui deviendra l'Orchestre national de Lille, saura en faire à la fois une formation reconnue dans le monde entier et un formidable outil d'initiation populaire. Outre ses tournées hors des frontières, il donne chaque année 80 concerts en région et 40 à Lille, rappelle son président, le sénateur communiste Yvan Renar. Son auditorium de 2 000 places est régulièrement envahi par un public qui porte plus volontiers le pull et le jean que la cravate, et où les jeunes sont nombreux.

Ce taux de remplissage exceptionnel est une constante dans toute la métropole. Des salles de « musique actuelle » – comme l'Aéronef ou le Zenith – à la dizaine de théâtres que compte l'agglomération, tout le monde fait salle comble, conséquence de la politique menée par la région. « L'action culturelle doit être une de nos missions, au même titre que la sécurité ou la lutte contre l'incendie », lance M. Renar, qui est aussi vice-président chargé de la culture au conseil régional. « Comme Jean Vilar », il veut la « culture élitaire pour tous », mais sans exclu-

sive : « On arrive à la culture par des chemins différents selon les générations. » C'est ainsi qu'il a déployé des trésors de diplomatie pour convaincre les membres du groupe Art Zoyd, de Maubeuge, d'accepter les subventions de la région. Aujourd'hui, ces musiciens venus du hard rock, « plus connus à l'étranger qu'en France », ont entamé des cycles de travail avec l'Orchestre national de Lille. « C'est difficile pour les deux », reconnaît-il.

Dans les lycées, où l'Orchestre, comme les différentes troupes subventionnées, intervient régulièrement, la région s'efforce d'encourager et de faciliter la tâche des professeurs – sur la bonne volonté desquels reposent le plus souvent les activités culturelles. Ainsi toute opération de rénovation ou de construction d'un lycée doit-elle s'accompagner de la création d'un « espace artistique ». Pour surmonter les lenteurs administratives propres à décourager les meilleures volontés, la région a créé – « sur ses crédits formation et non culturels » – un fonds grâce auquel « tout lycée qui passe une convention avec une structure culturelle » pour mener une action quelconque « reçoit dans les quinze jours 25 000 francs reconductibles pendant trois ans ».

Efficace quant à la fréquentation des spectacles, cette action volontariste du conseil régional présente néanmoins un redoutable effet pervers : « Les autres collectivités, et en particulier les grandes villes, ont parfois tendance à se désengager », reconnaît M. Renar. C'est ainsi, par exemple, que Lille ne fournit que 3 millions de francs sur le budget annuel de l'Orchestre qui porte pourtant son nom, alors que la région y contribue pour 38 millions de francs et l'Etat pour 15 millions. La même proportion se retrouve pour le Théâtre national du Nord

(1,7 million pour la ville, 12 pour la région et 11,5 pour l'Etat).

Cette régionalisation excessive du budget culturel est peut-être une des raisons des difficultés rencontrées par les lieux de création et de diffusion dits « alternatifs » de la métropole. « Ici, les petites structures se sentent complètement délaissées », déplore Moreno Gasparini. Cet enseignant lillois fut, pendant trois ans, le président des Ateliers du 49 ter, ancienne brasserie transformée en lieu de création par une poignée de passionnés au début

souvent Moreno Gasparini. Pourtant, hormis une petite subvention du département (20 000, puis 25 000 francs), le Bunker ne survivra que grâce au soutien de ses adhérents. La belle aventure prend fin en 1998, lorsque le local est fermé pour des raisons de sécurité. « La mairie nous a demandé de faire des travaux de remise aux normes, mais sans nous proposer la moindre aide financière pour les réaliser. On n'avait pas la moindre chance de s'en tirer », souligne l'ancien président.

D'autres bonnes volontés, faute de reconnaissance concrète, se sont peu à peu épuisées ; d'autres aventures populaires, comme celle du Festival de l'accordéon, qui, au milieu des années 1990, remporta un vif succès dans le quartier populaire de Wazemmes mais s'éteignit faute de soutien réel. « La ville ne casse jamais les initiatives, mais elle avance sur la pointe des pieds, sans jamais s'engager franchement. Résultat : dans l'intervalle, soit on vitote, soit on meurt », commentent des artistes lillois en colère.

Mais les choses sont peut-être en train de changer. Très récemment, un nouveau lieu « alternatif » a ouvert ses portes à proximité des anciens Ateliers. Il s'agit de la Malterie, ancien séchoir à houblon transformé en lieu de répétition et de diffusion. Cette fois, la ville a pris en charge les travaux de remise aux normes. Le lieu reste modeste comparé aux anciens Ateliers, mais beaucoup veulent croire que cela traduit une « vraie prise de conscience » et un « changement de tonalité ».

J.-P. D. et N. L.

Demain
DIJON

PROFIL

JEAN-CLAUDE CASADESUS LE CHEF CITOYEN

Il avait tenu les percussions dans diverses associations parisiennes, dont Le Domaine musical de Pierre Boulez, qui s'illustrait dans la défense de la musique contemporaine, avant de grimper sur le podium du chef d'orchestre, qui lui faisait face jusque-là. En 1969, il participe à la création de l'Orchestre des Pays de Loire, au côté de Pierre Dervaux. Mais c'est à partir de 1976 que Jean-Claude Casadesus peut enfin donner toute sa mesure. Cette année-là, il est nommé directeur musical de l'Orchestre national de Lille, tout juste formé. Il en est resté le patron depuis lors.

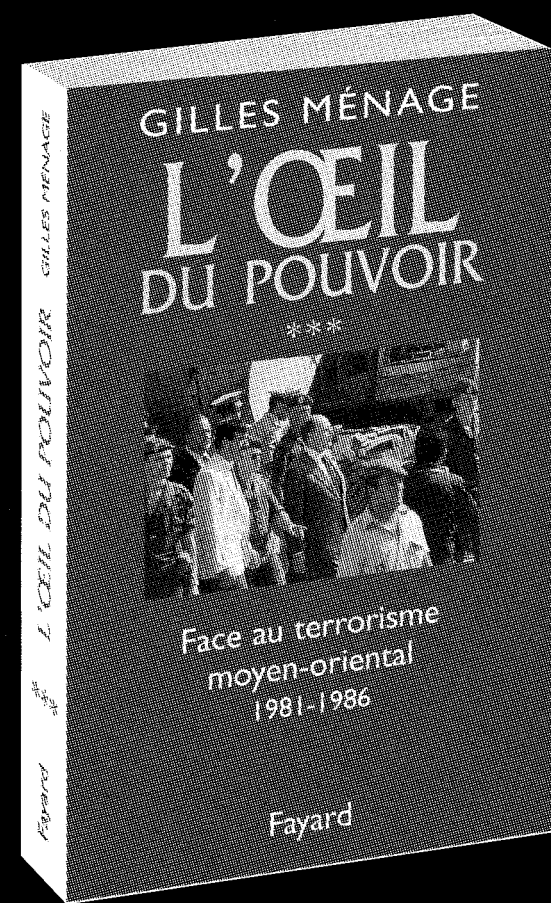
Il aurait pu se contenter de diriger le répertoire, comme tant d'autres, bien au chaud dans sa ville. Il a préféré partir à la conquête du public en décentralisant de nombreux concerts, là où cette « grande musique » qui fait si peur à ceux qui ne la connaissent pas ne va jamais. Ce qui devait arriver arriva : la qualité paie toujours et le public est venu nom-

breux, enthousiaste, chaleureux. Et Casadesus est devenu une sorte de héros pour les mélomanes de la région Nord - Pas de Calais. Car c'est Jean-Claude Casadesus qui a assumé lui-même cette décentralisation, allant en personne diriger là où aucun grand nom n'avait mis les pieds avant lui. Il a même convaincu de nombreux grands solistes, bien heureux d'aller à la rencontre de publics chaleureux et bien plus spontanés que dans les grands centres musicaux.

Evidemment, certains esprits chagrins ont pu, depuis Paris, suspecter le directeur lillois de populisme musical. On ne cherchera pas à sonder l'âme du chef, on se bornera à constater l'ampleur du travail accompli, la profondeur du travail réalisé sur le terrain et l'excellente qualité d'une des meilleures formations régionales françaises. La région, sinistrée par le chômage, a eu le courage de croire dans la musique ; et Casadesus d'accepter l'idée qu'un chef d'orchestre était un citoyen comme les autres, qui avait juste un peu plus de devoirs : placer l'Orchestre, la musique, au cœur de la cité.

Alain Lompech

GILLES MÉNAGE



Irak, Iran, Libye, Syrie.
Qui menait le jeu ?

FAYARD
www.editions-fayard.fr

ISEG
ÉTUDES SUPÉRIEURES DE COMMERCE
ET DE MANAGEMENT INTERNATIONAL

BACHELIERS S, ES, L
LE CHOIX DE L'INTERNATIONAL

CURSUS EN 4 ANS APRÈS LE BAC, dont :

- 6 à 12 mois en Universités Partenaires (EUROPE et USA)
- 12 mois en entreprise, stages et missions en France ou à l'étranger

SUP RESEAU / 1 CONCOURS COMMUN / 3 SESSIONS 2001

7 ECOLES DE COMMERCE EN RESEAU
ISEG PARIS / ISEG BORDEAUX / ISEG LILLE
ISEG LYON / ISEG NANTES / ISEG STRASBOURG
ISEG TOULOUSE

ISEG LILLE
6-8 Boulevard Denis Papin 59000 Lille Tél. 03 20 85 06 96.
www.lille.iseg.fr

ETABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

MEDAILLE D'OR
de la distribution Label NF

DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS

Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

RECOMMANDÉ PAR
PARIS PAS CHER

MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible

fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...

Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...

CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Duvivier - Coulon - Sufren etc...
5500 m2 d'exposition

LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO

- 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19ème - M° Télégraphe
- 50, avenue d'Italie
Paris 13ème - M° Place d'Italie

01.42.08.71.00 - 7 i / 7

Chaque samedi avec

Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI

retrouvez

LE MONDE
TÉLÉVISION

À NOS ABONNÉS

Pour vos changements
d'adresse ou suspensions
d'abonnement
durant vos vacances

un seul numéro
0803 022 021
(0,99 F TTC/mn)

Maire de tous les Lillois depuis 1973, Pierre Mauroy, le rassembleur, s'écarte mais ne dételle pas. Héritier de la tradition social-démocrate, il entend poursuivre son action politique au Sénat comme au sein du Parti socialiste et de la Fondation Jean-Jaurès

EN s'apprêtant à céder le fauteuil de maire de Lille, qu'il occupe solidement depuis 1973, à sa dauphine Martine Aubry, Pierre Mauroy ne prend pas sa retraite. Il ne s'efface pas davantage. Il s'éloigne juste un peu. Ce « sudiste du Nord », comme il se définit – il est né le 5 juillet 1928 à Cartignies dans le sud du département du Nord –, « entré en socialisme comme on entre en religion », fait juste un pas de côté. A « Martine », qui ne manque pas une occasion de saluer son geste – « Il est parfait ! » –, la mairie. A l'ancien premier ministre de François Mitterrand, celui de l'union de la gauche avec le Parti communiste, la présidence de la communauté urbaine. A soixante-douze ans, Pierre Mauroy ne quitte pas la politique : il remplera, en septembre, au Sénat, où il est entré en 1992. Il conservera la présidence de « sa » fondation, la Fondation Jean-Jaurès. Et il entend bien faire entendre sa voix, puissante et chaleureuse, chaque semaine au bureau national du Parti socialiste.

Voilà maintenant cinquante ans, quand il a pris la direction des Jeunes socialistes de la SFIO, que celui que Guy Mollet appelait « le boy-scout » a dédié sa vie au Parti socialiste. Social-démocrate bon teint, attaché à « l'unité » de la gauche, il fit pourtant le choix, il y a trente ans, de préférer Lille au PS. En novembre 1970, dans le plus grand secret, le maire de Lille, Augustin Laurent, lui propose de lui succéder. Le verbe rieur, les mains dessinant d'improbables figures, il raconte : « Je lui ai dit : "Augustin, je suis conseiller général du Cateau, c'est difficile." "Tu es premier secrétaire de la fédération du Nord, m'a-t-il répondu, Lille est la capitale, on ne comprendrait pas que tu refuses." Alors j'ai dit oui. » L'accord est conclu : en deuxième position sur la liste d'Augustin Laurent, groupant des socialistes et des indépendants-paysans anti-gaullistes, Pierre Mauroy est premier adjoint au lendemain des élections municipales de 1971. Il sera maire en 1973.

Seul hiatus – alors que le nouveau Parti socialiste, constitué en 1969 à Issy-les-Moulineaux et dirigé par Alain Savary, se prépare à accueillir, au congrès d'Épinay en juin 1971, la Convention des institutions républicaines de François Mitterrand –, Pierre Mauroy a mené une autre négociation en parallèle. Représentant de Mitterrand dans le Nord, celui-ci lui a proposé d'être le premier secrétaire du PS d'Épinay tandis que Augustin Laurent lui a fait promettre de ne pas briguer



UN MAIRE LILLE UNE VILLE

La retraite active de Pierre Mauroy

une telle fonction... Le congrès arrive. Pierre Mauroy garde le secret. Mais, pour l'emporter, la coalition Mauroy-Defferre-Mitterrand-Ceres a besoin de toutes les voix du Nord. Consulté, Augustin Laurent donne son feu vert si Alain Savary reste premier secrétaire. François Mitterrand refuse et continue à pousser Pierre Mauroy... « Tu seras maire de Lille, c'est donc à toi de décider », finit par lâcher Augustin Lauche, il fit pourtant le choix, il y a trente ans, de préférer Lille au PS. En novembre 1970, dans le plus grand secret, le maire de Lille, Augustin Laurent, lui propose de lui succéder. Le verbe rieur, les mains dessinant d'improbables figures, il raconte : « Je lui ai dit : "Augustin, je suis conseiller général du Cateau, c'est difficile." "Tu es premier secrétaire de la fédération du Nord, m'a-t-il répondu, Lille est la capitale, on ne comprendrait pas que tu refuses." Alors j'ai dit oui. » L'accord est conclu : en deuxième position sur la liste d'Augustin Laurent, groupant des socialistes et des indépendants-paysans anti-gaullistes, Pierre Mauroy est premier adjoint au lendemain des élections municipales de 1971. Il sera maire en 1973.

Maire de Lille, mais aussi chargé du programme commun après le congrès d'Épinay, Pierre Mauroy entend, à l'issue de son premier mandat, en 1977, mettre l'union de la gauche en pratique. Une mesure d'autant plus souhaitable que la victoire de 1971 est due au bon report des voix du PC au deuxième tour. Mais comment convaincre des communistes et les vieux compagnons indépendants-paysans d'Augustin Laurent de cohabiter dans une même équipe ? « Je suis allé voir les communistes et le leur ai dit : "Si vous ne voulez pas de mes amis personnels, vous vous mettez hors jeu." J'ai tenu le même langage aux autres : "Si vous refusez les communistes nous devons nous séparer." Ils ont tous accepté », sourit Pierre Mauroy.

Il prendra ainsi l'habitude d'accueillir systématiquement, aux côtés des socialistes et des communistes, un bataillon de « personnalités lilloises » ; pas forcément marquées très à gauche : les responsables de la droite lilloise évoquent encore aujourd'hui comme « une trahison » le ralliement, en 1995, de

l'ancien recteur des facultés catholiques Michel Falise. Le système fonctionne parce que, souligne Pierre Mauroy, ces centristes, ces catholiques sont avant tout, comme lui, « des chantres de Lille, des apôtres de la région ». L'équipe municipale « a toujours formé un groupe cohérent d'amis qui travaillent dans la fermeté et l'unité ». Un groupe qui peut être, parfois, très fermé. Les Verts, par exemple, n'ont pas su s'y intéresser. Ils démissionnent de leurs délégations en 1993. « Nous nous sommes fâchés sur des problèmes de méthode », raconte Dominique Plancque, l'un des démissionnaires de l'époque. Pierre Mauroy se disait d'accord avec nous – il est toujours d'accord – mais ses services ne suivaient pas. Il y avait sans arrêt des blocages. »

LE maire de Lille reconnaît volontiers que c'est grâce à cette stratégie d'ouverture qu'il a pu garder la mairie. « Au départ, j'étais nettement l'élu des quartiers populaires. Ceux du sud, qui votaient "Salengro" à 80 % ou 85 %. Ils étaient pauvres mais ne s'exprimaient pas comme aujourd'hui. Ils se disaient : "Demain, les nôtres viendront au pouvoir, ce sera un autre monde." En revanche, je ne faisais que 22 % au centre ville, qui vote aujourd'hui pour moi à 44 % ou 45 %. » Mais la situation était dangereuse. Avec la crise, la montée du chômage, l'électorat populaire se détourne du PS, ne vote plus ou vote Front National. « Et puis, je voulais transformer la ville. Je pensais que le nouveau Nord devait être tourné vers le secteur tertiaire, m'opposant, en cela, au PC. »

Il reçoit le président de la chambre de commerce « qui ne venait

jamais en mairie » et, surtout, devient premier ministre de François Mitterrand. Cette fonction, qu'il occupe de 1981 à 1984, lui donne des moyens nouveaux qu'il sait utiliser pour sa ville et sa région. « Nous avons lancé le plan textile. En infraction d'ailleurs aux règles européennes, mais Bruxelles n'a pas osé nous sanctionner. Cela a permis de sauver une partie des entreprises du secteur. Les industriels m'en ont su gré. » Il y eut aussi le tunnel sous la Manche. « J'en rêvais quand j'avais des soucis. Je me disais, ce serait un très beau chantier pour le Nord. Et puis, tout s'est bien enchaîné. Je me suis bien entendu avec Margaret Thatcher. Il faut aussi reconnaître que François Mitterrand a fait

Devenu ainsi « le maire de tout le monde », il se lance dans une course en avant pour transformer profondément la ville. Après le tunnel, c'est le passage du TGV en centre ville, dans la nouvelle gare de Lille-Europe et, surtout, Eurail, sorte de mini quartier de la Défense posé entre les deux gares. Un « pari fou » mené à la hussarde, préparé avec la complicité de ses amis, les banquiers Jean Deflassieux, Jean Peyrelève et Robert Lion. Il a bien failli le perdre, pour cause de déprime immobilière. « On ne vendait plus rien, mais je n'aurais jamais déposé le bilan. J'ai décidé que le public prendrait la relève. La Communauté urbaine a contracté un prêt glissant de 900 millions de francs. On don-

« Le jour où je ne pourrai plus être que membre de droit du bureau national du PS, je serai parti »

très fort en refusant aux pays d'Amérique latine les excoets dont elle avait si peur qu'ils soient dirigés contre les Britanniques aux Malouines ! »

Cumulard, Pierre Mauroy ? Il est vrai que, durant cette époque, il ne passe plus que deux jours par semaine à Lille. Mais la gestion de la ville n'en souffre pas trop. « Il a toujours beaucoup délégué, raconte son directeur de cabinet, Bernard Masset. Il trace les grandes lignes, donne les grandes orientations, mais laisse la bride sur le cou à ses adjoints pour la réalisation. » L'intéressé, lui, invoque l'efficacité : « Franchement, je crois que je n'aurais pas pu faire tout ce que j'ai fait sans avoir été député et premier ministre. »

nait les terrains en gage. Il est aujourd'hui remboursé à moitié. » Pourquoi cet entêtement ? « J'avais fermé tellement de mines, d'entreprises sidérurgiques. Il fallait, pour la sortir de la crise, faire de Lille une ville tertiaire. » Ce choix ne fut pas toujours compris à l'époque. « Cela paraissait bizarre. On me disait : "Il y a des quartiers en grande difficulté et vous construisez un palais." Je répondais qu'il ne s'agissait pas d'un palais mais d'une turbine tertiaire, une nouvelle usine. »

Aujourd'hui, la « turbine » n'est plus contestée par personne. Les immeubles de bureaux ont fait le plein et procuré, effectivement, de nombreux emplois. Une seconde

phase va être lancée avec d'autres bureaux, une zone habitée et un nouvel Hôtel de région. Mais l'amertume n'a pas disparu dans les quartiers populaires. Ce sera désormais le problème de Martine Aubry, « héritière » qu'il a choisie et dont il a favorisé l'installation, comme Augustin Laurent l'avait fait pour lui-même.

PIERRE MAUROY, néanmoins, est loin d'abandonner la scène. Il avait retrouvé un espace politique avec la présidence de la commission sur la décentralisation, il partagera désormais son temps entre la communauté urbaine de Lille – où il déploie également tout son art du dosage politique et du consensus – et ses activités nationales. Il y a d'abord la Fondation Jean-Jaurès, son enfant, créée le 21 février 1992. Le maire de Lille a toujours aimé avoir, à côté du parti, un organisme autonome. De 1951 à 1981, c'est la fédération Léo Lagrange dont il préside aux destinées jusqu'à sa nomination à Matignon. Il s'est ensuite, dès 1990, mis en quête de construire une fondation, sur le modèle de la Fondation Friedrich Ebert, en Allemagne. Avec la Fondation Jean-Jaurès, il récupère la Cité Malesherbes, l'ancien siège de la SFIO. Il a confié la présidence du comité d'orientation stratégique à Dominique Strauss-Kahn. Comme président, Pierre Mauroy veille sur l'histoire du parti depuis 1971, comme sur les colloques et les brochures publiées pour nourrir la réflexion sur la social-démocratie – en aidant, au passage, Lionel Jospin à bâtir son programme présidentiel –, il coiffe surtout les actions à l'étranger – en 2001 dans cinquante-huit pays.

Par sa fondation, il prolonge ainsi le « septennat », comme il aime à le qualifier, qu'il a accompli, de 1992 à 1999, à la présidence de l'Internationale socialiste (IS). « Je suis arrivé à la tête de l'IS, raconte-t-il, deux ans après la chute du mur de Berlin, dans les pires conditions. Face à nos adversaires, les capitalistes, les libéraux, les ultra-libéraux, on ne donnait pas cher de notre peau. En sept ans, on a fait adhérer cinquante nouvelles organisations progressistes et on s'est étendu de l'Europe à tous les continents. » Soucieux d'adapter « le socialisme démocratique » – « ce n'est pas un dogme ! » –, il s'emporte dès qu'il le voit tenté d'« utiliser les recettes libérales qui ont montré leur échec ». On le dépeint consensuel et de nature peu rancunière, mais Pierre Mauroy n'a toujours pas digéré la tentative de Tony Blair de transformer l'IS en Internationale de centre gauche, avec les démocrates américains. « Il a poussé le bouchon un peu loin ! », confie-t-il, en refusant de faire « du socialisme une gare de triage ».

Au PS, nul ne lui conteste, du moins publiquement, ses qualités. C'est tout juste si les fabusiens – pour lesquels la nomination de leur champion en 1984 à Matignon a marqué le passage d'un socialisme un peu « ringard » à un socialisme moderne – moquent parfois un lyrisme jugé « ampoulé » ou daté. En 1994, Henri Emmanuelli lui avait proposé de ne siéger au bureau national qu'en « membre de droit » (sans droit de vote), en tant que président de l'IS. En 1997 puis de nouveau, moins directement, en 2000, François Hollande, qui avait besoin de places pour ses amis, lui avait fait la même proposition. En vain. « Le jour où je ne pourrai plus être que membre de droit du bureau national, je serai parti », réplique l'intéressé.

Mais, comme il a pris soin de rester au bord du chemin, Pierre Mauroy sait qu'il pourra continuer son action. Poursuivre, comme il aime à le faire dans les meetings de campagne, aux législatives de 1997, aux régionales de 1998, et encore aux européennes de 1999, sa vaste fresque de l'histoire du mouvement ouvrier, de « la terrifiante Commune » à « la formidable victoire de Lionel Jospin ». Alors, le verbe enflé, les bras scandent le rythme, la voix s'envole et Pierre Mauroy fait défiler, suivant les cas, Jules Guesde, Jean Jaurès, Roger Salengro, Léon Blum, Guy Mollet, François Mitterrand, Jacques Delors. Comme autant de maillons d'une « longue chaîne », celle de « son » socialisme, dont il entend encore et toujours être acteur.

Jean-Paul Dufour
et Michel Noblecourt
Photo Karim Benkhalifa
pour « Le Monde »

Des Européens et des européistes *par Régis Debray*

ET si l'Europe n'avait pas d'avenir (substantiellement différent de son passé) ? Et si son présent suffisait largement à nos capacités morales et psychiques ? Et si ce « *no future* » n'avait rien de catastrophique ? Et s'il était déraisonnable de lui chercher à tout prix, par des moyens artificiels, en l'absence des conditions historiques requises pour ce genre d'entreprises, un avenir d'acteur politique, pour lequel elle n'est pas faite ? Plus exactement : contre lequel elle s'est jusqu'ici construite ?

De 1975 à 2000, en matière d'intégration économique (et juridique), la mécanique européenne a rempli son cahier des charges, et au-delà : l'euro, la Cour de justice. Les politiques fiscales, budgétaires, éducatives, des transports suivent, ou vont le faire. On a fait des progrès phénoménaux, plus rapides que prévu, pour ce qui est de la libre circulation des capitaux, des hommes et des services. Pourquoi n'aborderait-on pas, dans le même esprit et le même élan, le deuxième round – l'union politique ? Pourquoi la méthode pragmatique des petits pas, qui nous a si bien réussi depuis la Communauté du charbon et de l'acier, ne donnerait-elle pas les mêmes fruits à l'échelon institutionnel, pour transformer la première puissance commerciale du monde en un protagoniste digne de ce nom ?

Quand on entend parler de « l'euro comme rampe de lancement » ou encore de « porter la politique à la hauteur des marchés », on peut se demander si les méthodes qui ont dynamisé l'économico-financier conviennent au politico-stratégique. Dans le premier domaine, les demi-mesures sont possibles, la réalité embraye et allonge le complément. La décision politique exige des mesures entières.

Ensuite, l'économie est plus facilement « ouverte » que le terrain politique (où il faut toujours refermer un espace, circonscrire et exclure). Enfin, le consensus n'est pas l'alpha et l'oméga en politique ; dans ce domaine, l'innovation tranche et divise. Et l'Europe économique s'est faite à coups de compromis, de pondération et de donnant-donnant.

« On a fait la Communauté parce qu'on ne s'est pas posé de grandes questions sur son identité, son idéologie, ses frontières. Formidable, merveilleux. » Est-ce si vrai ? De 1947 à 1989, l'Union soviétique a rendu aux Européens l'immense service de leur donner une frontière *de facto*, le rideau de fer, et un pôle antagoniste. Donc un sacré. L'intégration s'est faite en contre. « *Le moi se pose en s'opposant* » : les nous aussi. Donnez-moi une frontière et une menace, et je vous ferai une communauté : la grammaire des civilisations a quelque chose d'inaltérable. En sorte que penser les finalités de l'UE en interne, sans élargir le cadre à la planisphère, à l'état du monde, revient à se tirer une balle dans le pied. La raison d'être de l'Europe, c'est sa différence. Le fait qu'il s'agisse, pour la première fois, d'une unité par consensus et non par conquête n'invalide pas cet invariant. Une vision politique de l'histoire est rarement apocalyptique, par chance, mais elle est toujours dramatique, au sens de : solidaire d'un grand récit. Et il est une façon d'habiller le drame en apocalypse qui permet de rester sous sa couette avec bonne conscience. On ne s'intègre que face à un danger extérieur, et sous l'empire de la nécessité. Où est l'Autre de l'Europe ? Ce n'est pas insulariser l'Europe que de vouloir la situer face à et en concurrence avec d'autres modèles de civilisation. C'est la rendre concrète et non ectoplasmique.

Une Europe stratégique et transatlantique semble un pari bien audacieux. Le « *partenariat transatlantique* » est le nom pudique d'une subordination acceptée. Il laisse la stratégie, et ses coûts, au grand frère américain. Une Europe stratégique, en revanche, aurait une existence historique mais au prix de tensions et frictions avec l'hyperpuissance. On peut douter que l'Europe opte dans un avenir proche pour la difficulté d'être.

Personne ne fait de sacrifices, personnels ou politiques, s'il n'est pas guidé par des valeurs de dépassement équivalentes ou supérieures à celles du statu quo (on ne détruit

s'est engeulé sur tout, de l'Algérie au Kosovo, viscéralement et méchamment, mais pas sur la construction européenne, sauf une fois, fugacement, pour ou contre Maastricht. L'indifférence prévaut.

On dira que l'absence de ferveur populaire n'est pas un mauvais signe en soi et que, en histoire, les plus beaux enfants se sont faits dans le dos des parents. C'est vrai. Beaucoup de billevesées ont mobilisé les affects de générations entières – pensons au fascisme, au communisme, au nationalisme –, ces grands desseins dont il ne reste rien. La portée d'une émergence historique ne se mesure pas à la

Laissons faire la sédimentation des évidences, en sourdine. Et nos petits-enfants se réveilleront un lundi de 2040 patriotes de la Fédération européenne, après un vague référendum dominical qui aura battu tous les records d'abstention

que le patriotisme qu'on peut remplacer). Notre présente usine à gaz n'intéresse au fond que ses employés – députés, fonctionnaires, gouvernants, journalistes, experts. Les opérateurs économiques pensent et agissent mondial, le citoyen lambda, aux horizons plus limités, peste contre les eurocrates quand un règlement le heurte, et les oublie le lendemain. Dans mon milieu, qui n'est pas en France le plus chauvin ni le plus dépolitisé – celui des écrivains, philosophes, professeurs, artistes –, je ne me souviens pas d'une réunion, dîner, cocktail, colloque, vernissage où l'UE ait été un sujet de conversation, donc de dispute. Depuis quarante ans, on

conscience qu'en prennent les contemporains. Inutile d'attendre une souveraineté consciente et agissante. Laissons faire la sédimentation des évidences, en sourdine. Et nos petits-enfants se réveilleront un lundi de 2040 patriotes de la Fédération européenne, après un vague référendum dominical qui aura battu tous les records d'abstention (si l'on poursuit la courbe chez nous, autour de 12 % de votants en 2040).

La messe n'est pas dite, mais il est permis de ne pas croire à ce scénario. Alors que rien n'interdit de penser, vers 2040, à quelque chose comme une Société des nations à l'échelle du continent (siégeant non à Genève mais à Berlin). Elle occupe-

ra beaucoup de monde, comme jadis la SDN, mais ne changera pas l'histoire du monde. *Power as usual* continuera sans doute de régler les hauts et les bas. Ce ne sera certes pas un *power as yesterday*, car les cadres opérationnels auront changé (avec l'intégration des économies). Mais les rapports de force, avec leurs égoïsmes, leurs vanités et leurs iniquités, risquent d'être encore là. Et il n'y a pas de quoi s'arracher les cheveux.

Je fais partie d'une catégorie de parias assez fournie, celle des Européens non européistes. Aucun Européen instruit de son histoire ne peut déceint sous-estimer l'utilité d'un cadre de gestion pacifique de nos divergences d'affinités ou d'intérêts parfaitement normales dans une Europe plurielle et dont la pluralité fait la valeur unique. S'imaginer, à partir de là, que ces rivalités peuvent être, *ipso facto*, dépassées et abolies, c'est peut-être un saut de l'histoire dans l'utopie dont les contre-effets pourraient être sévères. Ce ne serait pas la première fois qu'un rêve d'effacer par « la bonne formule » (le progressisme socialisant hier, l'europhisme libéralisant aujourd'hui) les inconvenients de l'histoire-géo. Ni la première qu'on s'aperçoit, expérience faite, que la bonne formule aggraverait finalement ce qu'elle était supposée guérir.

Il se murmure que l'Allemagne n'a pas consulté ses amis français avant d'abandonner à terme la filière nucléaire, non plus que la France ses amis allemands avant de supprimer la conscription. Chacun joue son jeu et voit l'Europe à son midi, selon ses références et son modèle propre (celui des Länder, par exemple). Mieux vaut reconnaître ces couacs pour ce qu'ils sont, des phénomènes naturels, bien embêtants mais têtus comme des faits et coriaces comme des identités, dérivant d'un passé, d'une langue, d'une formation religieuse ou de simples coordonnées géographiques, que de les étouffer sous une pieuse langue de coton ou de les stigmatiser comme scandaleux ou rétrogrades, scories du passé à balayer au plus vite.

La banalisation d'une utopie apparaît toujours comme une forfaiture aux yeux de ses initiateurs – et de ses dévots. Réflexe classique de vieux croyants. En France, la plupart des directeurs de l'opinion, commentateurs autorisés des péripéties communautaires, sont des fervents de l'europhisme, enclins à prendre leurs désirs pour la réalité ; et un moment de vérité (Nice 2000) pour un dérapage éhonté. Aussi tiennent-ils toute manifestation de la loi de la gravité pour les symptômes d'une maladie pernicieuse (ce qu'elle n'est plus si on la prend pour ce qu'elle est : incurable) qu'il convient de diaboliser pour mieux la conjurer.

Cette belle espérance fait des déçus perpétuels, des indignés permanents, qui se livrent à l'exorcisme éditorial, convaincus qu'une rafale de labels infamants évitera au rêve européen le retour du refoulé. Et de dénoncer la remontée des égoïsmes et des marchandages de bazar, la mesquinerie des gouvernants, décidément au-dessous de leur mission (puisque'ils remplissent leur mandat : défendre les intérêts de leurs mandants).

Au lieu de s'interroger sur le pourquoi de cet état de fait, on distribue bons et mauvais points. C'est le travers des idéologies. A force de vouloir transcender le réel dans l'imagi-

naire, elles finissent par enfermer les idéologies dans leur imaginaire, et tenir le réel pour délirant. L'ennui, ici, c'est que l'idéologie, au lieu de se donner pour telle (ce que faisait l'« isme » à l'ancienne), se présente comme de l'information objective.

L'europhisme est une religion séculière parmi d'autres, qui prend place dans une longue suite mais qui a l'avantage sur les précédentes de pouvoir avancer masquée. Pas un hasard si elle regroupe les inconsolables de nos fois perdues, les frustrés du grand soir et les orphelins de la chrétienté (ex-gauchistes et démo-chrétiens).

Faut-il voir dans l'europhisme un messianisme au rabais, ou un mirage de substitution, pour fin de banquet ? La « part du rêve », le dernier supplément d'âme indispensable à la quête cynique des bulletins de vote ? Une mystique pauvre pour pays riches – les nantis n'ont guère besoin de plus (la ferveur religieuse étant proportionnelle à l'insécurité et au dénuement des croyants) ?

Cette « pauvreté » mythologique, cette économie de moyens mériterait en tout cas plus d'être saluée que dénoncée. C'est parce qu'il n'exige des individus aucun engagement sérieux, aucun sacrifice exceptionnel, aucun « mourir pour la patrie », que cet ensemble flou satisfait l'atonie civique d'une population de consommateurs qui désinvestit massivement le forum, échouée – on peut le comprendre – par le coût humain de ses mythologies d'hier, nationalistes ou socialistes. L'inconsistance politico-militaire de l'Europe fait son acceptabilité publique et privée. Vouloir « aller plus loin » exposerait sans doute (au cas où nos velléitaires franchiraient le stade du papier ou du discours) à de sérieuses déconvenues.

Une Europe intégrée serait évidemment souhaitable sur le papier. Elle ferait meilleure figure que le self-service où chaque client arrive, se sert et repart. Mais cette façade pourrait bien se révéler friable, susciter de fâcheuses réactions dans quelques inconscients nationaux et violer bien des amours-propres. Une Europe « légale » peut, avec les meilleures intentions du monde, faire tort à l'Europe « réelle », celle qui avance cahin-caha, dans les sociétés civiles, industries et services, avec d'étonnantes réussites.

L'Europe des Européens se porte assez bien. Renforçons-la de notre mieux. Celle des européistes, en revanche, met tout le monde à la torture. « *L'histoire*, disait Karl Marx (bon historien du XIX^e siècle), *avance par le mauvais côté*. » Celui d'en bas, celui dont on parle le moins. Ne peut-on dire la même chose de « l'intégration » ? Ce n'est pas à conclure que, l'Europe, moins on en parle, mieux elle se fait. Mais simplement qu'il y a beaucoup de mots, et de disputes de mots, inutiles... Et que cela, heureusement, n'empêche pas le progrès des esprits et des choses.

Régis Debray est écrivain et philosophe.

Ce texte est tiré d'une intervention au cours du Forum de discussion franco-allemand organisé jeudi 15 février, à Berlin, par la chancellerie sur le thème « Après Nice, l'Europe à bout de souffle ? ».

► La version intégrale est disponible sur www.lemonde.fr

Corse : une autre cohérence *par Dominique Rousseau*

CHANGEMENT d'époque. Autrefois, la question aurait été : « *Que va faire le Parlement du projet Jospin pour la Corse ?* » Aujourd'hui, elle est : « *Que va en faire le Conseil constitutionnel ?* » C'est la seule question importante. Non pour les juristes, mais... pour les politiques et surtout pour le président de la République.

Les constitutionnalistes devraient sourire en voyant ceux-là mêmes qui reprochent au droit et aux juges de prendre leur place ou de limiter leur liberté de décision attendre ainsi de ce droit et de ces juges qu'ils arrêtent l'expression d'une volonté politique majoritaire. Mais sourire gentiment. Car cette contradiction renvoie aux attentes contradictoires de chacun à l'égard du droit : il ne doit pas être à la disposition du politique s'il veut s'affirmer comme le cadre de légitimation du pouvoir politique ; en même temps, il est l'instrument par lequel le politique traduit son programme en actes. Cette tension entre indisponibilité et instrumentalité du droit est, sur le plan théorique, au cœur des questions soulevées par la réforme du statut de la Corse. Ainsi, quand Jean-Pierre Chevènement déclare que le peuple français se définit comme l'ensemble des citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion, que tous les citoyens sont placés en position d'égalité devant la loi, que le Parlement dispose du monopole du pouvoir législatif ou que la France est une République indivisible, il ne prononce aucune monstruosité. Il rappelle les principes effectivement constructeurs de l'identité française depuis 1789 et affirme leur indisponibilité, c'est-à-dire l'impossibilité politique de s'en défaire.

Evidemment, en ne voulant voir dans le droit qu'une seule de ses dimensions, l'ancien ministre de l'intérieur s'expose nécessairement à des contradictions, y compris au regard de sa propre philosophie républicaine. En effet, s'il considère vraiment que « *la République se définit par le régime de la loi votée par le Parlement* », non seulement il défend la dimension instrumentale du droit mais encore il met la loi au-dessus de la Constitution et la libère en conséquence de l'obligation de respecter les principes qu'elle énonce. Sa position en faveur de leur indisponibilité impliquait, au minimum, qu'il affirme le régime de la Constitution et la soumission de

la loi ; mais il ne pouvait le faire sans contrevenir alors à la tradition républicaine fondée sur le... règne de la loi. Complexe !

D'autre part, l'invocation de l'indisponibilité des principes d'unité, d'égalité et de souveraineté conduit à les poser, quelque part au-dessus des hommes, dans un droit naturel ou/et sacré qui n'est pas davantage dans la tradition plutôt positiviste des républicains. Enfin et peut-être surtout, l'indisponibilité revendiquée est directement contraire au principe énoncé dans la Constitution fétiche des républicains, celle de 1793, selon lequel « *un peuple a toujours le droit de revoir, de réformer et de changer sa constitution ; une génération ne peut assujettir à ses lois les générations futures* » (art. 28 de la Déclaration des droits de l'homme précédant l'Acte constitutionnel). Là est la principale faiblesse du raisonnement de M. Chevènement : une société est un ensemble en perpétuel mouvement qui ne peut se laisser immobiliser sur des

n'est pas celle de la tradition ni celle de la science ; elle est celle de la discussion argumentée comme procédure de validation des changements juridiques. En d'autres termes, la disponibilité des principes juridiques s'évalue à l'épreuve d'une délibération juridiquement institutionnalisés.

Sous ce rapport, les innovations juridiques contenues dans le projet Jospin sont le produit d'une procédure qui garantit leur validité constitutionnelle : elles ont été construites publiquement et dans des lieux institutionnels (Matignon, l'Assemblée de Corse) ; elles se sont formées progressivement au terme d'une discussion où tous les arguments – politiques, moraux, économiques, sociaux, culturels... – ont pu être entendus ; elles se sont formalisées en prenant en compte les souhaits et les réticences de tous les participants (l'enseignement de la langue corse pourra être suivi par tous les élèves sauf volonté contraire des parents) et en contraignant

« Un peuple a toujours le droit de revoir, de réformer et de changer sa Constitution ; une génération ne peut assujettir à ses lois les générations futures »

Constitution de 1793

principes conçus en et pour d'autres temps. Ceux invoqués par le député de Belfort ont été – pour reprendre la formule du préambule de 1946 – particulièrement nécessaires pour rompre avec la société d'inégalité de l'Ancien Régime et légitimer la nouvelle légalité. Mais le sont-ils encore aujourd'hui ? Toutes les sociétés, et pas seulement la société française, s'interrogent sur les principes jusque-là admis de leur organisation territoriale, de la nature du lien civique ou de l'espace pertinent d'un pouvoir politique démocratique. Et cherchent, en conséquence, à en élaborer de nouveaux.

Pas de sacralisation des principes passés, donc. Mais, modifier le droit pour répondre « *aux nécessités de notre temps* », n'est-ce pas succomber alors à l'instrumentalisation politique du droit ? Non, dès lors que les changements juridiques proposés sont justifiés rationnellement. La rationalité ici convoquée

ces différents arguments à s'inscrire dans la dynamique du système juridique (distinction entre les réformes possibles dès maintenant et celles nécessitant une révision préalable de la Constitution) ; elles intègrent enfin leur propre mise en discussion en prévoyant expressément un « *bilan* » de leur application en 2004 avant, le cas échéant, qu'elles soient pérennisées.

Même la fameuse proposition d'accorder à l'Assemblée de Corse un pouvoir d'adaptation des dispositions législatives respecte ces contraintes : ce pouvoir sera donné par le Parlement national à l'Assemblée de Corse et non auto-institué par cette dernière ; s'exercera par le vote de délibérations territoriales apportant des aménagements aux lois nationales ; ces modifications ne deviendront juridiquement effectives que si le Parlement national les confirme par un vote. Autrement dit, le Parlement reste, d'un bout à l'autre, maître du processus

et l'innovation satisfait ainsi la revendication politique des élus corsés tout en rassurant les partisans du « *règne de la loi votée par le Parlement* ».

Où le Conseil constitutionnel, dont certains attendent avec gourmandise la censure de ces innovations juridiques, trouverait-il les motifs d'inconstitutionnalité ? Non seulement il a lui-même admis, dans sa décision du 28 juillet 1993, la constitutionnalité d'expériences législatives dérogoratoires, mais, plus largement, il n'a jamais interprété, depuis 1982, le principe d'unité comme imposant une uniformité du statut et des pouvoirs des différentes collectivités territoriales. Il s'est même montré très compréhensif à l'égard de la Corse puisque, s'il a censuré (9 mai 1991) l'expression « *peuple corse, composante du peuple français* », il n'en a tiré aucune conséquence pratique, acceptant que l'île de Beauté soit érigée en collectivité territoriale seule de son espèce, qu'elle soit dotée d'un statut spécifique, qui emprunte nombre de ses traits au régime parlementaire, que l'Assemblée de Corse ait un pouvoir de proposition législative et réglementaire dans les domaines de sa compétence et que l'enseignement de la langue corse soit possible dès lors qu'il n'était pas obligatoire.

Pourquoi le Conseil changerait-il en l'espèce sa jurisprudence ? En l'état, le projet Jospin n'appelle pas de révision constitutionnelle. Sa force et son intérêt juridiques sont de proposer, à l'intérieur de la configuration constitutionnelle dessinée par le Conseil, une mise en expérience de nouveaux principes qui pourraient conduire, le cas échéant, à une révision de la Constitution.

« *Le cas échéant* », car la question de savoir si la France doit ou peut devenir un Etat fédéral n'est évidemment pas tranchée par les propositions Jospin. Elles construisent seulement un espace et une procédure permettant aux citoyens d'éprouver la validité de principes nouveaux par rapport aux anciens et de mettre ainsi du temps, celui nécessaire à la formation d'une volonté, pour le passage, s'ils en décident ainsi, d'une société à une autre.

Dominique Rousseau est professeur de droit public à l'université Montpellier-I et membre de l'Institut universitaire de France.

AU COURRIER DU « MONDE »

L'INJURE FAITE À TALAL

Talal Abou Rahmed est le journaliste reporteur d'image qui a filmé la mort du petit Mohamed devant la position israélienne de Netzarim à Gaza. Il est employé par France 2 depuis douze ans. Lorsque je lui ai traduit le passage le concernant dans le point de vue de Claude Lanzmann que *Le Monde* a publié le 7 février, il n'a pas compris l'allusion qui se cachait derrière la phrase « *le cameraman arabe d'une chaîne française...* »

Talal est effectivement arabe, palestinien et fier de l'être, tout comme les cameramen de notre bureau de Jérusalem sont fiers d'être israéliens et juifs. Devons-nous signer nos reportages en signalant aux téléspectateurs notre appartenance nationale ou religieuse : journaliste juif, cameraman arabe, preneur de son chrétien, monteur vidéo vietnamien ?

M. Lanzmann laisse également planer l'accusation de non-assistance à personne en danger : « *Moi, si je vois un gosse qui risque d'être tué sous mes yeux, ma tendance serait plutôt d'y courir et d'essayer de le sauver...* » Là encore, Talal ne comprend pas le procès qu'on lui fait. Sous le feu pendant quarante minutes, il a craint lui-même d'y laisser sa vie, m'appelle plusieurs fois depuis son téléphone portable pour me demander de m'occuper de sa famille si lui aussi était tué. Les autres cameramen présents sur les lieux ont filmé la scène, Talal et son assistant se protégeant derrière une camionnette blanche au milieu du carrefour. Un ambulancier a tenté de porter secours au petit Mohamed et à son père. Il a été tué. Mais faut-il souligner qu'il était arabe, palestinien et musulman ?

Charles Enderlin, journaliste juif de la chaîne française France 2

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Pour la mémoire

FALLAIT-IL consacrer deux pages au livre de Norman Finkelstein, *L'Industrie de l'Holocauste*, à l'occasion de sa sortie en France ? Pierre Vidal-Naquet, avec sa compétence d'historien et son autorité morale, recommande « le silence » sur un ouvrage qu'il juge détestable et qu'il a refusé de préfacier. La postface ambiguë de Rony Brauman n'atténue pas un malaise dont témoignent des divergences au sein de la maison d'édition qui publie ce livre.

De quoi s'agit-il pour Finkelstein, jeune politologue juif new-yorkais, fils de déportés et disciple de Noam Chomsky ? Simplement, *classiquement* ose-t-on à peine dire, de dénoncer une hégémonie juive de la mémoire, doublée d'un sens aigu de l'intérêt financier, tout cela sous l'égide de ce qu'il nomme le « dogme de l'Holocauste » – le mot dogme, directement importé de la littérature négationniste, signifiant qu'une vérité officielle a été décrétée et qu'elle est destinée à interdire tout questionnement. Cette hégémonie serait donc exercée par les principales institutions communautaires internationales qui auraient tiré le meilleur profit de la Shoah. Certes Rony Brauman insiste sur le contexte américain et souligne que cette « économie d'extorsion mise en place par certaines institutions juives et lawyers (...) reste largement un phénomène d'outre-Atlantique ».

Mais, de la critique de l'attitude du Congrès juif mondial et des groupes de pression pro-israéliens aux Etats-Unis au discrédit universel jeté sur une communauté dont les souffrances ne peuvent s'évaluer à l'aune d'aucune indemnisation, Finkelstein n'hésite pas à sauter le pas.

Les travaux de l'historien américain Peter Novick, dont l'essai, *The Holocaust in American Life*, sera bientôt traduit en français, appontent, sur ces sujets, des lumières autrement nuancées que celles, crues et rageuses, de Finkelstein.

Pamphlétaire, son style révèle un état d'esprit funeste qui sera récupéré, n'en doutons pas, par des esprits encore plus funestes... Ainsi, parler des « affabulations des survivants », d'un « frauduleux détournement de l'histoire », voire du « plus grand larcin de l'histoire de l'humanité » n'est pas dénué de sens ni de conséquence. Tout comme le fait de qualifier de « fatras qui encombre aujourd'hui les étagères » les livres qui rendent la parole à une mémoire si longtemps, si douloureusement tue. En revanche, Finkelstein n'hésite pas à affirmer que « la littérature négationniste n'est pas entièrement dénuée d'intérêt ». Fatras d'un côté, intérêt de l'autre.

Ce serait certes céder à la confusion que d'exclure sans discussion une voix dissonante en l'assimilant au pire discours antisémite. Mais une lecture attentive du livre de Finkelstein montre que la rhétorique ici à l'œuvre côtoie celle du négationnisme, lui-même né dans la mouvance de l'ultra-gauche, où la dénonciation du Grand Satan américain et du capitalisme mondial fait bon ménage avec un franc antisémitisme dissimulé sous la critique de l'Etat d'Israël. Cette fausse dialectique, qui consiste à demander la levée de supposés tabous dont nous serions les victimes, trompera, hélas, une partie du public. D'où notre choix éditorial qui est une sorte de mise en garde contre les alibis trompeurs d'un nouvel antisémitisme.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhometou
Directeur artistique : Dominique Royonette

Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef :

Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ;

Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;

Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;

Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;

Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)

Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg

Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,

Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La Motta battu par Ray « Sugar » Robinson

RAY « SUGAR » ROBINSON a remporté cette nuit, au Chicago Stadium, sa quatre-vingt-troisième victoire consécutive et troqué son titre de champion du monde des welters contre celui de champion du monde des moyens en battant Jake La Motta par KO technique à la treizième reprise.

Quinze mille spectateurs médusés, parmi lesquels Gene Tunney, Barney Ross et Tony Zale, ont assisté à un combat d'une telle violence qu'autour du ring on n'entendait qu'une seule phrase, répétée en une demi-douzaine de langues : « Je n'ai jamais vu cela ! », et que spontanément la foule, après avoir follement applaudi le vainqueur, entonna « For he his a jolly good fellow » en l'honneur du vaincu.

Dès le onzième round, la supériorité du Noir était si évidente que l'arbitre eût pu arrêter le com-

bat. Il ne le fit pas : on a vu si souvent dans le passé Jake La Motta jouer les boxeurs « sonnés » pour surprendre son adversaire par une dernière contre-offensive qu'il convenait d'attendre avant de lui enlever son titre.

Mais, cette fois, La Motta ne jouait pas la comédie. La figure en sang, incapable de se couvrir, s'accrochant aux cordes ou à Robinson, véritable punching-ball humain, il n'était plus qu'un pauvre hère sans défense en qui ne vivait qu'une idée fixe : ne pas connaître l'humiliation d'un knock-down.

Lorsque l'arbitre, deux minutes et treize secondes après le début du treizième round, se décida à arrêter le massacre, La Motta, quasi inconscient, avait réussi le prodige de ne pas s'agenouiller devant son prestigieux rival.

(16 février 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn) ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60

Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Ariel Sharon, ou la « divine surprise » des régimes arabes

FORMIDABLE Ariel Sharon ! Depuis son élection au poste de premier ministre d'Israël, le 6 février, le Proche-Orient n'est qu'une sainte colère. Du Caire à Damas, en passant par Amman, Bagdad et les pays du Golfe, les qualificatifs pleuvent pour stigmatiser « l'assassin », « le boucher », « le terroriste sanguinaire » ou « le fauteur de crimes contre l'humanité ».

Le passé sulfureux du chef du Likoud ne plaide assurément pas en sa faveur, et l'on voit mal comment ses propositions pourraient permettre de restaurer la paix et la confiance avec les Palestiniens. Ne concéder, au plus, qu'une moitié de Cisjordanie, garder le maximum de colonies, ne rien céder sur

Jérusalem ou sur les réfugiés palestiniens tout en tapant du poing sur la table : l'ensemble ne paraît pas de nature à relancer la négociation. Il n'empêche, l'unanimité arabe n'est pas sans éveiller de sérieuses interrogations.

CHIFFONS DE PAPIER

En présentant une nouvelle fois Israël, incarné par son premier ministre, comme un fauteur de guerre impénitent et comme une menace régionale permanente, la plupart des régimes se posent en victimes et font commodément l'économie de douloureux examens. Dans le même temps, il est vrai, rien ne semble mieux convenir aux Israéliens que cette singulière centralité qui leur permet de

s'imaginer une nouvelle fois seuls contre tous, comme si les accords déjà conclus n'étaient que des chiffons de papier que les voisins arabes, naturellement retors, se raient tous prêts à déchirer.

Il n'est bien sûr pas question de tenir l'histoire de cette paix introuvable au Proche-Orient pour anecdotique. On sait bien quel impact eut, par exemple, la défaite de 1967 sur les régimes arabes. Combien l'inimaginable déroute servit la cause de l'islamisme politique, qui apparut alors à de nombreux intellectuels et responsables comme la voie susceptible de permettre au monde arabo-musulman, fraîchement décolonisé, d'inventer sa propre modernité, au risque de terribles impasses.

Mais comment ne pas voir aussi que la dénonciation ritualisée et institutionnalisée d'Israël cherche à faire oublier, au moins momentanément, d'inévitables agissements politiques ou économiques avec la mondialisation ? Comment oublier que les pays arabes qui entourent Israël ont d'autres frontières que celles tracées par la guerre avec l'Etat juif, bien souvent autrement plus stratégiques pour ces pays, qui n'ont jamais constitué de nation.

C'est bien entendu le cas de l'Égypte, où la justice et le gouvernement cherchent aujourd'hui des noises à telle association d'amitié israélo-égyptienne, alors que la censure qui touche de plus en plus d'auteurs ne semble indigner personne. La frontière du géant arabe est l'Afrique, avec la Libye, avec le Soudan, ou bien l'Europe, comme en témoigne l'accord d'association actuellement en discussion qui sera sans doute capital pour la modernisation du pays. La frontière peut être également le Golfe, pour la main-d'œuvre égyptienne. Rapporté à ces ensembles, Israël n'est pas forcément un enjeu majeur.

Il en va de même avec la Syrie, pour qui l'arrivée d'Ariel Sharon tombe à point nommé, alors que la société civile, étouffée par le long règne de Hafez El Assad, s'efforce, non sans courage, de retrouver de la voix. Il est naturellement plus facile de tonner contre Israël que de discuter des libertés et du pluralisme, surtout après la succession qui est intervenue à la tête de l'Etat en juin 2000 et qui ne peut pas ne pas remettre en question de vieux équilibres, comme en témoignent les tentatives d'ouverture

d'une économie sclérosée. Si la légitimité de la Syrie sur le Golan, occupé par Israël depuis 1967, n'est guère discutée et rencontre le consensus de cette société en phase initiale de réveil, elle ne saurait faire oublier l'importance des relations avec les poids lourds régionaux que sont la Turquie et l'Irak, malgré l'embargo international qui pèse toujours sur Bagdad.

C'est d'ailleurs avec la Turquie que s'est nouée la crise la plus chaude de ces dernières années pour la Syrie, à qui Ankara reprochait de donner refuge au responsable kurde du PKK, Abdullah Öcalan. Les trois pays ont d'ailleurs partie liée du fait du ruban vital de l'Euphrate. Dans le même ordre d'idées, le développement économique de la Jordanie, le principal enjeu de cette société encore fragile, passe également en grande partie par Bagdad.

RÉEXAMEN INÉVITABLE

Le protectorat syrien imposé sur le Liban, enfin, ne sera pas non plus éternel. La question, désormais, est posée publiquement. Les uns et les autres le savent bien, et la retraite israélienne du sud du pays en mai 2000 a précipité un réexamen inévitable, même si, à l'évidence, la présence syrienne au pays du Cédre, n'en déplaie à certains, n'a jamais été de la même nature que celle d'Israël.

L'occupation israélienne et les frappes répétées sur les pays n'ont-elles pas, d'ailleurs, entretenu l'amnésie des Libanais à propos de leur guerre civile et contrarié un travail de mémoire pourtant indispensable ? Qui a tué dans les camps palestiniens de Sabra et de Chatila auxquels le nom de M. Sharon reste lié ?

Les seuls intimement concernés par l'arrivée de M. Sharon au pouvoir sont les Palestiniens. Paradoxe, ce sont leurs responsables qui se sont montrés, dans l'expression, les plus modérés, même s'ils redoutent des jours particulièrement difficiles. C'est sans doute parce qu'ils savent qu'Israël et la Palestine, à la différence des autres dans la région, auront toujours partie liée et que l'imbrication de ces deux sociétés, qui alimente la violence aujourd'hui et sans doute pour longtemps encore, assurera peut-être leur prospérité le jour où l'occupation sera révoquée.

Gilles Paris

Les gens par Kerleroux



Faut-il privatiser France Télécom ?

Suite de la première page

Ce compromis, même si on ne l'a pas claironné à l'époque, n'était pas fait pour durer éternellement. Il supposait que les effets de la déréglementation, effective dans toute l'Europe depuis 1998, restent modérés. Ce qu'ils ont été au début, car on ne met pas en branle du jour au lendemain des mastodontes tels que les opérateurs « historiques », c'est-à-dire ceux qui ont longtemps bénéficié d'un monopole. Et, face à eux, la montée en puissance de concurrents crédibles demande aussi du temps. Aujourd'hui, c'est chose faite. La concurrence est totale, et tous les coups sont permis.

Surtout, les perspectives de croissance mirobolantes des télécommunications ont déchaîné la spéculation, accéléré la concentration et porté la valeur boursière des opérateurs à des niveaux délirants. En mai 2000, quand Michel Bon, le PDG de France Télécom, rachète Orange au britannique Vodafone et prévoit sa future mise en Bourse, la valeur de France Télécom s'élève à 1 500 milliards de francs !

Pour financer l'expansion internationale sans laquelle ils apparaissent comme les futurs perdants, les opérateurs s'endettent et, pour éviter l'étranglement financier, développent à grande échelle les fusions et acquisitions par simples échanges de papier. Au lieu de déboursier du cash, il s'agit de donner aux actionnaires de la société rachetée des titres de l'opérateur qui réalise l'acquisition. Tant que les cours continuent de grimper, il n'y a que des gagnants. Et quand les cours baissent, les pertes restent limitées, puisque potentielles...

Cette faculté, France Télécom n'a pu y recourir que parcimonieusement. Quand la possibilité de racheter Orange se présente, le groupe

français est le dernier grand opérateur du continent à ne pas avoir acquis la dimension européenne dans la téléphonie mobile. Orange lui donne accès, d'un coup, à huit nouveaux marchés, en plus de la France. Le nouveau groupe comptera au total plus de 30 millions d'abonnés. Mais, contrairement à ses concurrents, il devra payer le prix fort : pour cette acquisition de plus de 40 milliards d'euros, France Télécom acceptera de verser 22 milliards en numéraire. Du jamais-vu dans l'histoire récente des fusions. Et quid si d'autres opérations s'avèrent nécessaires à l'avenir ?

Pour les financer sans accroître sa dette, déjà lourde, France Télécom n'a qu'une possibilité : filialiser les deux activités qui connaissent la croissance la plus forte, Internet (avec Wanadoo) et la téléphonie mobile. Pourquoi ? Parce que seule cette méthode lui permet de réaliser des acquisitions par échange d'actions, sans toucher au contrôle de la maison mère par l'Etat.

MACHINE INFERNALE

C'est ainsi que Wanadoo, introduit en Bourse en juillet 2000, peut racheter le britannique Freenet. De même, le « nouveau » Orange – créé par la fusion de la société rachetée à Vodafone et d'itineris – est mise en Bourse, le 13 février, selon un calendrier désormais infernal, puisque la « bulle » spéculative s'est dégonflée. Résultat, France Télécom retirera de cette opération deux à trois fois moins qu'espéré il y a neuf mois.

L'opération aurait pu être annulée, voire reportée à des jours meilleurs, s'il n'y avait pas eu cette machine infernale : l'interdiction de toucher à la part de l'Etat, à un moment où la concurrence exacerbée régnait dans les télécommunications obligeait l'entreprise à une grande réactivité. Compte tenu de ce contexte, le gouvernement a de longue date donné à M. Bon la liberté d'agir comme le ferait n'importe quel PDG à la tête de n'impor-

te quelle entreprise privée, à condition qu'il respecte le pacte social. Pour se donner les moyens de cette liberté, France Télécom a dû mettre en Bourse ses deux joyaux, Wanadoo et Orange, comme d'ailleurs certains autres opérateurs. Une évolution lourde de sens pour l'Etat, actionnaire principal de France Télécom. En se retranchant derrière l'intérêt de l'entreprise elle-même, l'Etat a soigneusement évité de se montrer trop regardant par rapport aux exigences du service public. Il a de surcroît abandonné toute référence à son intérêt patrimonial.

Or, la valeur de sa participation dans France Télécom, véritable pépite pour le Trésor public, est vouée à diminuer. Non seulement parce que l'activité « historique » de France Télécom, la téléphonie fixe, voit ses perspectives de croissance et de rentabilité ralenties.

Mais aussi parce qu'avec deux filiales cotées en Bourse, l'opérateur prend peu à peu l'allure d'une holding, c'est-à-dire d'une simple

structure de contrôle financier, ce que la Bourse sanctionne généralement par une décote. Les acrobaties financières nécessitées par le statut spécifique de France Télécom seront de plus en plus complexes, et risquées, à réaliser. Quant à l'Etat, il risque de voir un bel actif perdre peu à peu de sa substance, et de se le voir reprocher.

Il a, pour cette fois, évité le débat, avec l'aval du Conseil d'Etat : consulté par le gouvernement sur la mise en Bourse d'Orange, cette instance a jugé qu'il n'y avait pas lieu de soumettre cette opération à la Commission des transferts et participations (ex-Commission de privatisation), gardien farouche des intérêts patrimoniaux de l'Etat actionnaire. Lequel aurait vraisemblablement émis de sérieuses réserves s'il avait eu à se prononcer.

Sur le plan politique aussi, le statut hybride de France Télécom devient de plus en plus acrobatique à gérer.

Anne-Marie Rocco

PRÉCISION

GEORGES QUÉMAR

Notre enquête sur les « chargés de mission » à la Mairie de Paris (*Le Monde* daté 17-18 décembre 2000) nous avait conduit à évoquer une condamnation pour « trafic d'influence » à l'encontre de Georges Quémar, ancien directeur général du personnel de la Ville de Paris. Celui-ci nous demande de préciser que la condamnation à deux ans d'emprisonnement, dont dix-huit mois avec sursis, dont il a fait l'objet en 1993 (la peine ferme couvrant la détention provisoire) est, selon la loi, « non avenue dans tous ses effets depuis le 17 octobre 2000 », le sursis n'ayant pas été révoqué dans un délai de cinq ans après que la condamnation est devenue définitive.

Par ailleurs, nous indique encore M. Quémar, l'interdiction de tout emploi public de dix ans a été

« automatiquement réduite à cinq ans » depuis l'entrée en vigueur du nouveau code pénal, en mars 1994.

RECTIFICATIF

ADAMI

Dans l'article consacré à la rémunération pour la copie privée (*Le Monde* du 13 février), le graphique illustrant la répartition des sommes perçues par les sociétés civiles Sorecop et Copie-France auprès des sociétés de droits des auteurs, artistes-interprètes et producteurs comportait une erreur de chiffre. Concernant la part que perçoit l'Adami, société pour l'administration des droits des artistes et musiciens interprètes, les frais de gestion, sur un total de 26,44 francs perçus, ne sont pas comme indiqué de 16,46 francs – somme qui revient aux artistes-interprètes – mais de 3,37 francs.

INTERNET Le Sentier, quartier mythique de Paris, à deux pas de la Bourse, a connu un coup de jeunes ces dernières années avec l'arrivée de dizaines de start-up Internet.

● **LA DÉCONFITURE BOURSIÈRE** des entreprises de la nouvelle économie a quelque peu refroidi l'enthousiasme des jeunes entrepreneurs qui avaient investi les anciens ateliers

textiles de la capitale. ● **EXPANSION** et déménagement pour certaines, recherche active de repreneurs ou faillite pour d'autres, les jeunes pousses ont connu des bonheurs

divers. ● **LE QUARTIER** a enregistré quelques vraies réussites, comme celle de Chapitre.com (librairie en ligne) ou de Nomade.fr, racheté par Libertysurf puis Tiscali. ● **LES QUADRAS**,

qui étaient encore considérés comme trop vieux voici un an par la nouvelle génération Internet, font un retour remarqué, forts de leur expérience professionnelle.

Le « Silicon Sentier » à l'heure du premier bilan

Après deux krachs boursiers, les dizaines de start-up qui s'étaient établies dans le quartier parisien ont connu des bonheurs divers. Faillites pour les unes, reprise ou expansion pour les autres, les jeunes créateurs enthousiastes ont dû faire de la place aux gestionnaires

LE SENTIER : ses films à succès, ses grossistes en vêtements et... ses start-up Internet. En janvier 2000, le quartier parisien devenait l'emblème de la nouvelle économie

REPORTAGE

Rue des Jeûneurs, Toluna.com licencie, Rosebud s'agrandit, Oncook.com attend

made in France. C'était l'époque de l'euphorie boursière, de la « Netmania »... L'Hexagone découvrait qu'une génération de jeunes entrepreneurs avait investi les anciens ateliers textiles de la Capitale. Ils bénéficiaient ainsi des installations technologiques de la Bourse de Paris, à 50 mètres à vol d'oiseau. L'image était porteuse, Paris avait son « Silicon Sentier » comme la Californie sa Silicon Valley (Le Monde du 8 mars 2000).

Un an et deux krachs boursiers plus tard, la nouvelle économie est retombée sur terre. Les start-up qui avaient élu domicile dans la symbolique rue des Jeûneurs ont connu des bonheurs divers.

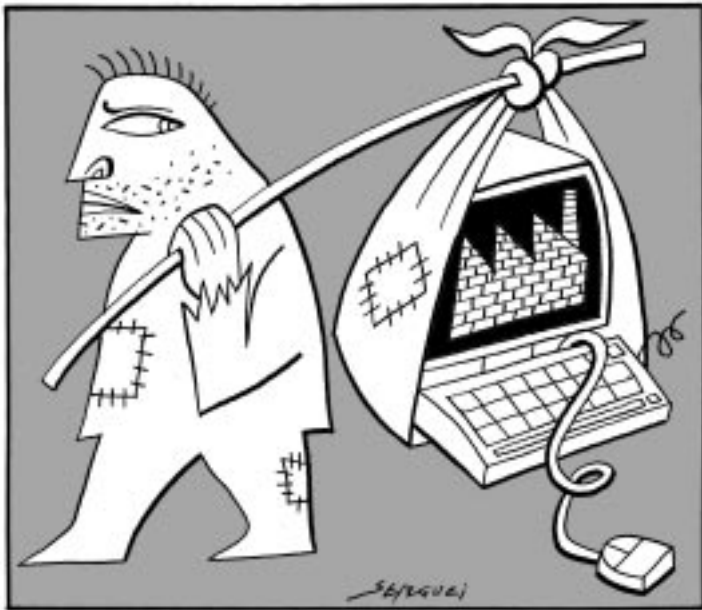
Au deuxième étage du numéro 25, les locaux du site Toluna.com ont été vidés mardi 13 février au matin. La start-up était soutenue et hébergée par l'incubateur Tocamak. Elle proposait de réaliser des études marketing auprès des consommateurs via le Net. Ces derniers jours, « nous étions en négociation avec un grand groupe pour nous faire racheter », raconte un des quatre fondateurs, Alexandre Audier. Mais le repreneur potentiel a finalement décidé « que ce rachat intervenait trop tôt par rapport à sa stratégie ». En dépôt de bilan depuis le 23 janvier, Toluna.com doit se résoudre à licencier ses seize collaborateurs. Echaudé, M. Audier ne va pas tout de suite replonger dans une autre aventure Internet. « Il faut réfléchir à tout ce qui s'est passé », affirme-t-il. La conjoncture économique aidant, l'expérience n'apparaît pas traumatisante pour ce créateur de vingt-cinq ans : « J'ai perdu 15 000 francs, ce n'est pas la catastrophe. » Il a déjà décroché un entretien d'embauche dans un cabinet de conseil, mercredi 14 février.

Dans la pièce voisine, la situation n'est pas plus brillante. A trente-cinq ans, le journaliste Philip Sinsheimer prend les événements

avec philosophie. Responsable rédactionnel du site de cuisine Oncook.com depuis mars 2000, il se retrouve, onze mois plus tard, au point de départ. « Je cherche un autre travail. A priori, pas sur le Net ou alors dans une entreprise avec une plus grande assise financière, dit-il. Nos salaires étaient dépendants des levées de fonds. La deuxième n'étant pas venue, mon salaire n'a jamais décollé de son point de départ qui devait être provisoire. »

CV REMIS À JOUR

Oncook voulait être un « portail sur l'univers de la cuisine et une boutique en ligne ». Dotée de 3,5 millions de francs (530 000 euros), l'entreprise s'est lancée en grande pompe, avec réception pour la presse et showroom sur la rue pour présenter les produits en vente sur le site. Mais elle a eu du mal à trouver assez de consommateurs. Après avoir en vain cherché des fonds supplémentaires, le site a tenté ces derniers mois de se faire racheter par des grands de la distribution. Le 29 janvier, « un mandataire ad hoc a été nommé par le tribunal de commerce pour chercher un repreneur », dit le fondateur Vincent Tiohier. A l'étroit dans une petite pièce, les six salariés, fidèles au poste, attendent l'issue et gèrent le site... tout en remettant leurs CV à jour.



Tout n'est pas désespéré partout. Au bout du couloir à gauche, les deux fondateurs du site d'assurances Assurway.com, Pierre Glaser et Pierre Ganter, ont réussi le tour de force de rassembler 15 millions de francs en pleine tourmente boursière, en septembre 2000. « Nos recettes proviennent des abonnements d'assureurs dont les polices sont ensuite proposées aux internau-

tes », précise M. Ganter. Leurs clients s'appellent Direct Assurance, Winterthur, AG2R... Face à la concurrence d'Assurland ou de First Assur, ils proposent également des prestations de conseil – leur ancien métier – et envisagent l'avenir avec une certaine sérénité.

Un calme que l'on retrouve dans l'immeuble d'en face, au 32, rue

des Jeûneurs. L'entreprise Rosebud, qui propose aux grands groupes de développer leur stratégie Internet, a dû déménager partiellement, faute de place. Son chiffre d'affaires a doublé en 2000, et atteint 10 millions de francs. L'an dernier, son fondateur, Philippe Hardoux, voulait « créer tout de suite un bureau à Londres, Madrid, Bruxelles, puis en Allemagne ou en Italie ». « J'étais plus excité, reconnaît-il dans un sourire. On avait mal estimé le temps nécessaire pour grandir. »

A quelques rues de là, c'est le grand remue-ménage chez BuyCentral.com. Cette société, qui se propose de comparer les prix sur Internet, est passée en août 2000 de la zone est du quartier, rue du Sentier, à la zone ouest, rue Sainte-Anne. Une multiplication par sept de sa surface rendue possible grâce aux 36 millions de francs obtenus en mars de façon quasi miraculeuse. « Nous avions signé avec nos financiers dans la nuit, se rappelle avec un sourire le fondateur, Pierre-Frédéric Benoit. A 3 heures, un financier d'ABN Amro apprenait par son téléphone portable que le krach boursier des valeurs Internet venait de commencer à New York. Le document de financement était déjà signé. » Ouf!

Les nouveaux actionnaires vont

cependant imposer une gestion plus rigoureuse, deux des trois fondateurs quittant l'entreprise (lire ci-dessous). L'entreprise, qui a dépensé près de 10 millions de francs en publicité pour se faire connaître, étudie désormais « d'autres moyens plus efficaces » pour élargir sa notoriété, dit son nouveau patron, Samir Anbouba. Côté stratégie, « nous nous concentrons sur les marchés porteurs, précise-t-il. A la réflexion, dans notre métier de la comparaison de prix, ce n'est pas évident qu'il y ait des synergies entre les filiales de différents pays. Nous songeons à réduire la voilure en Allemagne. » BuyCentral, qui a compté jusqu'à 200 000 visiteurs en juillet 2000, en a désormais deux fois moins. Face à une concurrence agressive (Kelkoo, Bravones-tor, etc.), BuyCentral et sa nouvelle direction comptent atteindre l'équilibre en 2002.

NOUVEL ACTIONNAIRE

Le Sentier connaît également de vraies success stories. Chapitre.com, le site de livres anciens, suscite déjà le respect des autres entrepreneurs du milieu (lire ci-dessous). Nomade.fr a, lui, atteint une tout autre dimension. Le premier moteur de recherche français, qui a fait ses armes au 116, rue Réaumur, a quitté le Sentier le 3 mars 2000 pour rejoindre son nouvel actionnaire Libertysurf, dans un immeuble tout neuf avec vue sur le périphérique, porte de Saint-Ouen. Depuis, Libertysurf a été racheté par l'italien Tiscali le 8 janvier 2001.

Nomade.fr devrait « atteindre son point mort en 2001 », annonce son cofondateur Gilles Ghesquière, resté aux commandes. Mais ce pionnier de l'Internet français, qui a fait fortune en investissant au départ « tout [son] plan d'épargne logement », ne se sent plus très à l'aise dans ce nouveau groupe, où il n'est plus « le maître à bord ». « Je suis avant tout un entrepreneur », dit-il. Nomade, qui compte une centaine de salariés, doit désormais créer des synergies avec les autres start-up de Tiscali. M. Ghesquière, qui fut naguère salarié de France Télécom, avoue préférer « les petites équipes ». Le PDG de Libertysurf, Pierre Besnainou, a démissionné mercredi. Le cofondateur de Nomade va bientôt prendre le même chemin. Pour revenir dans le Sentier ?

L. Be.

Laure Belot

Chapitre.com, la réussite dans les vieux livres

UN DES PRODUITS vedettes du « Silicon Sentier » n'est autre... qu'un livre ancien. Ou plutôt 7,5 millions de livres anciens, rares ou épuisés qui peuvent être achetés en ligne, chez le libraire virtuel Chapitre.com.

Cette start-up, créée début 1997, a déjà quelques coups d'éclat comme la vente de la thèse de doctorat de Céline – 39 000 francs –, ou celle du plan de Turgot – 55 000 francs –, une édition du XVIII^e siècle. Mais ses étagères virtuelles proposent également l'intégrale des albums de La Pléiade depuis 1962, le quatrième tome d'Harry Potter ou le dernier Paul Auster... Sur l'année 2000, le site a vendu pour 25 millions de francs de livres dans le monde. Un chiffre d'affaires en croissance exponentielle : 1 million en 1998, 10 millions l'année suivante... Le site, qui n'abrite volontairement pas de publicité

sur ses pages, tire ses recettes d'un pourcentage sur les ventes effectuées. « Nous serons rentable en 2002 », annonce confiant son fondateur, Juan Pirlot de Corbion.

LIBRAIRES PARTENAIRES

Cet amoureux des livres qui a jadis travaillé dans le milieu de l'édition, est lui-même surpris par la rapidité de ce développement. Lorsqu'il créa l'entreprise « dans un réduit » rue Vivienne, en janvier 1997, il pense tout d'abord proposer des livres épuisés à un milieu de chercheurs et d'universitaires. Il aura deux surprises de taille : il pensait que les livres anciens ne constitueraient que 10 % à 15 % de son chiffre d'affaires, ils représentent désormais « plus de la moitié de l'activité ». Il pensait également mettre un certain temps à acquérir une clientèle internationale. En à peine deux ans, la moitié de son

chiffre d'affaires provient d'acheteurs étrangers, principalement américains, japonais ou québécois. Pour réussir, l'entrepreneur n'a rien laissé au hasard. Il a noué des contrats avec les alliances française du monde entier ; il est depuis six mois le partenaire du géant américain Barnes & Noble. Une stratégie mondiale qui le pose en concurrent du site californien Allibris.com qui a annoncé en janvier sa fusion avec le site européen Classicforum.com pour se développer sur le Vieux Continent.

Tous ses sites cherchent à proposer des perles littéraires. Pour se différencier, Chapitre.com, depuis 1998, veut se constituer le plus grands réseaux possible de libraires exclusifs. « C'est souvent dans les campagnes, quasiment dans des granges que l'on trouve des stocks de livres rares ou épuisés », note le fondateur. L'entreprise dispose désor-

mais de 1 700 partenaires libraires, dont plus de 80 % en exclusivité. Si cela était nécessaire, Chapitre.com a aidé ses fournisseurs à s'informatiser pour pouvoir proposer en ligne toute l'étendue de leurs catalogues. Pour accompagner sa croissance, les effectifs de l'entreprise sont passés de 18 à 63 sur la dernière année. L'entreprise sentimentale, est restée fidèle au Sentier et en est à sa troisième adresse : après la rue Vivienne, l'équipe est passée dans 120 mètres carrés rue de Richelieu en 1998. Depuis avril 2000, elle affiche fièrement ses couleurs – marron et vieux rouge – au 21, rue de l'Echiquier dans plus de 1 000 mètres carrés. Le défi de la start-up rejoint celle d'une entreprise classique : « Se doter de la bonne organisation pour bien grandir. »

L. Be.

Laure Belot

Avoir quarante ans n'est plus une tare

« VOUS SAVEZ, on n'a de start-up que le nom, la moyenne d'âge ici est de trente-deux, trente-trois ans. » Avec sa chevelure poivre et sel, résultat de longues journées de travail dans un cabinet de conseil, Pierre Ganter affiche avec fierté l'expérience de ses troupes : « Chez Assurway.com, nous avons des profils plus senior, des personnes avec au minimum cinq ans d'expérience professionnelle. » Ce n'est pas encore le retour en grâce des quadras et quinquas, mais les jeunes pousses ne rejettent plus désormais les femmes et les hommes d'expérience.

Il y a encore un an, être né avant 1965 pouvait poser problème pour postuler. « Des quadras m'envoient des curriculum vitae, mais je ne les reçois pas, j'ai peur du choc de culture », avouait, en mars 2000, la créatrice d'une start-up pourtant elle-même trentenaire confirmée. Depuis la débâcle boursière, la jeune génération n'a plus le monopole de la nouvelle économie. Une tendance illustrée par l'aventure du site de comparaison de prix buycentral.fr. En 1997, Pierre-Frédéric Benoit crée l'entreprise alors qu'il est encore étudiant dans une école de commerce lyonnaise. Pour renforcer son équipe, il fait appel à deux anciens camarades de prépa HEC. Le trio, qui a tout juste la vingtaine, lance, avec quelques dizaines de milliers de francs, un site à Lyon, destiné aux... Américains, « car le marché français n'existe pas ».

POUSSÉS VERS LA SORTIE

En septembre 1999, le site reçoit 3 millions de francs de business angels pour se développer en France. Mais l'étape suivante sera plus douloureuse. ABN Amro venture et la Compagnie financière de Rothschild, entre autres, acceptent de verser plusieurs dizaines de millions de francs pour aider le site, mais ils vont exiger une direction plus expérimentée. C'est par l'intermédiaire d'ABN Amro que sera trouvé, en décembre 2000, le nouveau directeur général, Sami Anbouba, trente-neuf ans, ancien directeur

général d'Hitachi France, mais aussi créateur d'entreprise. L'arrivée de ces nouveaux fonds va coïncider avec un remplacement quasi général des principaux dirigeants. Un nouveau directeur financier, trente-trois ans, ancien d'Ubisoft, prend la place d'un jeune de vingt-quatre ans. Un ancien responsable Internet d'EDF, trente ans, devient directeur technique. Un bouleversement de culture qui va pousser deux des trois fondateurs vers la sortie.

« Une partie de notre rôle est d'inciter des managers confirmés à rejoindre les start-up », explique Bernard-Louis Roques, associé chez ABN Amro Venture. Ce financier reconnaît « d'une façon générale faciliter l'arrivée au moins d'un nouveau directeur financier » dans les jeunes pousses où son entreprise investit. Buycentral n'est donc pas la seule à avoir connu un tel remaniement au sommet. Agrifirst.com, site de commerce agricole, a vu partir ses deux fondateurs en janvier 2001... en même temps que l'arrivée du deuxième tour de table. L'équipe s'est remuée, un quadra a été nommé à la tête de la filiale anglaise.

Un retour en grâce de l'expérience qu'avait anticipé l'incubateur Kangaroo Village. Depuis décembre 1999, date de sa création, l'entreprise a décidé d'aider des start-up créées « par des personnes qui ont une connaissance technologique pointue ou une expérience de gestion », raconte Philippe Hayat, son PDG. Au 6, rue d'Argenson, autre haut lieu de la nouvelle économie, la cinquantaine de salariés présents oscille entre trente-cinq et quarante-six ans. « Je comprends le rationnel de cette arrivée des quadras aux commandes, commente un jeune créateur, mais notre génération comprend mieux les aspects technologiques. Les investisseurs sont des quadras qui mettent en place des gens de même génération. » Et de plaider pour que, « dans ce retour de balancier, il n'y ait pas un excès inverse ».

L. Be.

Les « belles » soirées du réseau First Tuesday ne font plus recette

PATRONS de start-up et capitalistes, unissez-vous ! Ce mot d'ordre, le réseau First Tuesday, regroupant quelque 110 villes du monde entier, pourrait aisément le faire sien. Cette structure a décidé de prendre son sort en main. Et de retrouver sa liberté, plus de six mois après avoir été rachetée. First Tuesday ? Derrière ces mots se cache une pure création de la nouvelle économie. A l'automne 1998, trois Américains et deux Britanniques eurent l'idée de réunir, lors de soirées informelles, les nouveaux décideurs qui « comptaient » alors à Londres.

Chaque premier mardi du mois se côtoyaient des investisseurs à l'affût de dotcoms et des créateurs,

souvent très jeunes, de start-up plus ou moins solides. L'osmose se fit sans mal, chacun y trouvant son intérêt. First Tuesday essaïma ensuite en Europe, en commençant par Paris. « Les premières réunions étaient très artisanales », se souvient Delphine Eyraud, l'une des fondatrices de la « filiale » française du réseau. Le bouche-à-oreille et la couverture médiatique aidant, l'événement prit de l'ampleur, devenant un rendez-vous couru de la Netéconomie. Jusqu'à la débâcle du secteur, au printemps 2000.

En juillet, le réseau de villes, à la grande surprise de ces dernières, fut vendu par ses fondateurs, détenteurs de la marque First Tuesday. L'acquéreur : Yazam, une firme à

capitaux israéliens, installée à New York et spécialisée dans les fonds d'amorçage de jeunes entreprises technologiques. Soucieuse de se développer à l'étranger, Yazam déboursa l'équivalent de quelque 50 millions de dollars. Des tensions ne tardèrent toutefois pas à voir le jour. Un accord pour franchiser les villes-membres, désormais présentes dans 46 pays d'Europe, d'Amérique et d'Asie, capota.

MARQUE REVENDUE

Celles-ci s'organisèrent pour tenter de récupérer la marque First Tuesday. Dix responsables, sur près de trente candidats, furent élus par e-mails pour représenter le réseau. « Une sorte d'Internationale », sourit M^{me} Eyraud, l'une des élus. Mercredi 14 février, les villes ont obtenu gain de cause. Yazam a revendu la marque, sa propriété intellectuelle et sa base de données. Le tout pour une somme située entre 1 et 3 millions de dollars, selon Bernie Siegel, PDG par intérim de Yazam. Soit entre quinze et cinquante fois moins que le prix d'achat... M^{me} Eyraud se prend maintenant à rêver d'une structure plus centralisée, pour mieux valoriser ce tissu de contacts, qu'elle estime à quelque 200 000 personnes. Cela ne ressuscitera pas pour autant la fièvre des premières soirées.

Antoine Jacob

Le marché français de l'électricité accélère sa « révolution silencieuse, sans heurt ni cri »

Le président de l'autorité de régulation estime que Paris joue pleinement le jeu de la concurrence

Selon Jean Syrota, président de la Commission de régulation de l'électricité, le marché français s'ouvre pleinement à la concurrence. Faisant

valoir notamment que 66 sites de production ont choisi un autre fournisseur que l'opérateur historique, EDF, il parle d'une « révolution silen-

cieuse ». Celle-ci se manifeste également par la séparation comptable entre l'entreprise publique et le réseau de transport de l'électricité.

« DEPUIS un an, le marché français de l'électricité vit une révolution silencieuse, sans heurt ni cri », a estimé Jean Syrota, président de la Commission de régulation de l'électricité (CRE), en présentant, mercredi 14 février, le premier bilan de cette instance de surveillance créée en mars 2000, un mois après le vote de la loi ouvrant ce marché à la concurrence.

D'emblée, M. Syrota a balayé les critiques concernant le peu d'empressement des Français à se conformer aux nouvelles règles imposées par Bruxelles. « On a tendance à évaluer la libéralisation du marché de l'électricité au pourcentage de son ouverture à la concurrence. Ce critère purement légal ne suffit pas. Il faut regarder la pratique », affirme le patron de la CRE en opposant la situation de la France ayant choisi l'option minimale en ouvrant 30 % de son marché à l'Al-

lemagne, qui affiche une libéralisation totale. « Quand un client en Allemagne veut changer de fournisseur de courant, il est soumis à de telles contraintes qu'il est rapidement dissuadé. En France, même si le marché est partiellement ouvert, la concurrence est totale sur cette partie. »

Les prix ont ainsi baissé de 8 % à 10 % et l'opérateur historique EDF a perdu 66 sites de production qui ont choisi un autre prestataire. Dans le même temps, l'espagnol Endesa a pris pied en France en entrant au tour de table de la SNET, filiale des Charbonnages de France, tandis que le belge Electrabel a signé un accord commercial avec la Compagnie nationale du Rhône, qui exploite des barrages hydrauliques sur ce fleuve. Certes il reste encore de vieilles pratiques à combattre. Des commerciaux d'EDF n'hésitent pas à dissuader

leurs clients de changer de fournisseur en leur affirmant que la qualité du courant sera moins bonne. « C'est une pure plaisanterie, s'indigne M. Syrota. La qualité de l'électricité ne dépend pas du fournisseur mais par du réseau par lequel il transite. »

Depuis un an, les lignes très haute et haute tension qui maillent le territoire français ne sont plus la propriété d'EDF mais appartiennent à une instance « indépendante à l'intérieur » de l'opérateur historique, le Réseau de transport de l'électricité (RTE). Il s'agit par cette séparation d'assurer le maximum de transparence pour permettre une véritable concurrence entre les opérateurs. La CRE vient d'imposer à EDF et au RTE une séparation de leurs comptes. Les deux entités vont présenter en mars des bilans séparés. Le point d'achoppement concernait l'endettement.

EDF souhaitait s'alléger au maximum de ses 100 milliards de francs de dettes. Celles-ci seront réparties à parité. La CRE va définir également les principes de séparation qu'impose l'ouverture du marché

Soixante-six sites de production ont choisi un autre fournisseur qu'EDF

à l'ensemble des acteurs, de la SNET aux distributeurs non nationalisés. Les comptes doivent clairement identifier quatre branches : la production-commercialisation de courant, le transport, la distribution et les autres activités.

La CRE entend maintenant promouvoir la construction d'un véritable marché européen où le courant « circule sans entrave physique ou économique ». Il s'agit ainsi, en intensifiant la concurrence, d'« améliorer la sécurité d'approvisionnement des consommateurs », une sécurité qui n'est pas mise en cause « tant qu'il y a adéquation de l'offre et de la demande », estime M. Syrota en faisant référence à la panne californienne.

L'Europe n'est pas dans cette situation, car la plupart des pays sont en surcapacité. Pourtant, si elles n'y prennent pas garde, certaines régions pourraient être fragilisées, en particulier la Scandinavie (Le Monde du 20 janvier). Selon M. Syrota, « une sécheresse en été et un hiver très rigoureux pourraient alors conduire à une situation californienne ».

D. G.

Dominique Gallois

La Californie veut redonner vie au service public

UN NIVEAU d'alerte maximale pour cause de pénurie d'électricité a été maintenu, mercredi 14 février, pour le trentième jour consécutif en Californie. Les abonnés sont tenus de réduire au minimum leur consommation de courant, surtout lors des heures de pointe. Si les capacités du réseau ne sont pas suffisantes, des coupures d'une heure peuvent être décidées.

Depuis un mois, l'Etat le plus peuplé des Etats-Unis, qui représente à lui seul la sixième économie mondiale, le berceau de la révolution des nouvelles technologies, doit s'imposer des restrictions pour ne pas risquer la panne totale. La crise couve depuis l'été 2000, mais trouve son origine, en 1996, dans la loi de libéralisation de l'électricité en Californie. Elle résulte de la rencontre d'un programme défectueux de dérégulation et de privatisation de la production d'énergie et d'une explosion de la demande liée au boom économique. Conséquences de ces errements : les compagnies font faillite, les infrastructures sont vieillissantes et la pénurie de courant ne cesse de s'aggraver.

Mercredi, le gouverneur de Californie, Gray Davis, a apporté son soutien au projet de rachat des distributeurs d'électricité acculés à la faillite, adopté la veille par la commission de l'énergie et de la communication du Sénat californien. « Le but est de redonner vie aux services publics et d'être justes avec les clients », a-t-il déclaré. Les distributeurs comme Pacific Gas and Electric (PG and E) et Southern California Edison (SCE) n'ont pas pu répercuter sur les usagers des hausses exorbitantes imposées par les producteurs depuis l'été dernier en raison d'un plafonnement des prix à la consommation jusqu'à l'été 2002.

Déjà, au début du mois, les élus de Californie ont approuvé un plan de sauvetage prévoyant l'émission d'un emprunt de 10 milliards de dollars (10,9 milliards d'euros) afin de financer des contrats de longue durée avec les fournisseurs d'électricité mal en point financièrement.

D. G.

Dominique Gallois

La Camif cède des magasins et supprime 300 emplois

La coopérative d'achats des enseignants pourrait aussi revendre ses filiales de vins, Savour Club, et d'épicerie fine

LA CAMIF (Coopérative des adhérents à la Mutuelle des instituteurs de France), a bouclé son plan de sauvetage. Un comité d'entreprise, réuni à Niort (Deux-Sèvres) vendredi 16 février, devait en entériner les termes. Après deux années de lourdes pertes (295 millions de francs en 1999, près de 300 millions en 2000), Jean Gasol, le président de Groupe Camif, a dû se résoudre à trancher dans le vif. Un cocktail de 304 suppressions d'emplois (dont 214 suppressions nettes) et de cessions d'actifs doit permettre de « ramener le groupe à l'équilibre dès 2001 », affirme M. Gasol au Monde.

Les appels à la solidarité lancés aux 1,2 million de sociétaires de la coopérative, qui s'étaient vus invités à souscrire des parts sociales d'un montant unitaire de 100 francs (Le Monde du 27 janvier), ont porté leurs fruits. « Plus de 100 000 souscripteurs nous ont déjà apporté plus de 20 millions de francs, et nous continuons à recevoir 500 à 1 000 réponses par jour », déclare M. Gasol. Deux « organisations amies » du monde mutualiste et enseignant ont également répondu à l'appel. La MAIF (Mutuelle des instituteurs) va verser 120 millions de francs à la coopérative de ses adhérents, en échange de la cession, au prix du marché immobilier, de trois magasins, à Toulouse, Lille et Niort. Ceux-ci, loués à la Camif, lui seront rétrocédés dès que sa situation financière lui permettra de les racheter. « Comme nous avons les mêmes sociétaires, ça reste en famille », commente M. Gasol.

CESSIONS D'ACTIFS

La Casden, la banque de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), a accepté pour sa part d'apporter 130 millions de francs, rachetant en contrepartie des locaux techniques (studios photo, entrepôts...) qui seront laissés à la dispo-

sition de la coopérative en crédit-bail.

Fort de ces soutiens, le président du groupe a pu renégocier avec ses banquiers de nouvelles lignes de crédit court terme, pour un montant de 250 millions de francs. Cet argent vise essentiellement à alimenter le besoin en fonds de roulement de la branche Camif collectifs, dont le chiffre d'affaires a doublé en quatre ans, à 1 milliard de francs. M. Gasol n'exclut pas de procéder à d'autres cessions d'actifs, parmi ses 29 filiales. Le sort du Savour Club, société de vente par correspondance de vins, acquise en 1996, et celui de Léon Fargues, entreprise d'épicerie fine (achetée en 1993), seront examinés « d'ici au second semestre ».

Reste à faire passer le plan social auprès des salariés. Son bouclage définitif butait toujours mercredi sur le refus du ministère des affaires sociales d'accorder la totalité des 79 préretraites FNE sollicitées par la Camif, qui espère ainsi limiter le coût global du plan à 50 millions de francs.

Cette restructuration met un point final à la stratégie d'expansion lancée en 1998. L'ouverture prévue de 20 magasins s'est arrêtée à huit unités. Deux d'entre elles, à Marseille et Nantes, vont être revendues, tandis que deux autres s'approprient à ouvrir à Rennes et Rouen. La coopérative s'est recentrée sur son cœur d'activité, le catalogue général, qui assure 3 des 5,5 milliards de francs de chiffre d'affaires du groupe. Malgré les campagnes de publicité menées par l'enseigne, sa notoriété n'a guère décollé au-delà du monde enseignant. A peine plus de 10 % du grand public cite spontanément la Camif, alors que ses grands concurrents La Redoute ou Les 3 Suisses affichent des taux de notoriété de plus de 50 %.

Pascal Galinier

La France a exporté pour 45 milliards de francs d'armements en 2000

LA FRANCE a exporté pour 45 milliards de francs (environ 6,9 milliards d'euros) de matériels d'armement en 2000. Soit une hausse très sensible, de l'ordre de 48 %, par rapport à 1999, année pendant laquelle elle a enregistré pour 30,5 milliards de francs de prises de commandes à l'exportation. Ces résultats sont l'un des éléments du bilan d'activités 2000 que la délégation générale pour l'armement (DGA) a publié jeudi 15 février. Pour l'essentiel, il s'agit de contrats qualifiés de moyens (entre 2 milliards et 3 milliards de francs), à

l'exception de deux marchés plus importants avec la Grèce (pour des avions de combat Mirage 2000 et leurs missiles) et avec Singapour (pour des frégates armées).

Les prises de commandes d'armements français en 2000 proviennent principalement de pays clients en Europe et en Asie du Sud-Est, à la différence des années antérieures, qui faisaient plutôt la part belle à des contrats avec des Etats du Proche et du Moyen-Orient, voire du Maghreb. Durant les années 1990, le Proche et le Moyen-Orient ont représenté 44 % des commandes,

quand l'Europe n'a pas dépassé les 29 %. En 2000, on assiste à un renversement de la situation. A lui seul, le marché grec est supérieur à 10,5 milliards de francs, soit presque le quart du montant global des prises de commandes. Celui de Singapour s'est élevé à 5 milliards. Il faut remonter à 1992 et 1998, avec, respectivement 46,3 et 50,2 milliards de francs courants, pour trouver des années où la France a reçu un volume d'exportations équivalent.

Au compte des armées françaises, en 2000, la DGA a passé pour 89,9 milliards de francs de contrats

en autorisations de programme, dont 22 milliards de commandes groupées pluriannuelles. En contrepartie, les groupes industriels concernés s'engagent à réduire leurs factures. Du fait de ces procédures et d'autres mesures prises pour mieux serrer les coûts à échéance des contrats, comme la mise systématique en compétition des fournisseurs potentiels ou les marchés à forfait, la DGA obtient des baisses garanties de prix et le fabricant gagne en « visibilité », à long terme, de son carnet de commandes. Ainsi, le délégué général pour l'armement, Jean-Yves Helmer, a indiqué que l'Etat avait obtenu une réduction globale, entre 1997 et 2000, de 60,3 milliards de francs sur le montant des dépenses militaires en matière d'équipement. Soit près de 11 % des crédits inscrits dans la loi de programmation militaire (1997-2002), adoptée en 1996 par le Parlement, qui s'élèvent à 554 milliards de francs.

COMPRESSION DES EFFECTIFS

Pour ce qui est des paiements effectués en 2000, en règlement des commandes passées antérieurement, la DGA a versé 55,1 milliards de francs aux industriels. Ce qui représente un taux d'utilisation de 96 % du montant des crédits d'équipement alloués au ministère de la défense, au lieu de 90 % en 1995. L'exécution du budget a été facilitée par l'introduction du système informatique Nabuco, dont la mise en œuvre a été chaotique au début.

La DGA, elle-même, a dû rationaliser ses propres coûts d'intervention, qui découlent de ses responsabilités étatiques dans la gestion des programmes d'armement. Ce coût d'intervention - investissement technique, expertise et fonctionnement quotidien -, en 2000, a été évalué à 6,4 milliards de francs, en diminution de 20 % par rapport à 1996. Cette réduction des dépenses a été obtenue notamment par le biais d'une compression des effectifs, la DGA employant, l'an dernier 15 720 personnes (hors salariés des constructions navales), au lieu de 20 535 il y a cinq ans.

Jacques Isnard

Marc Rochet chargé de la restructuration d'AOM-Air Liberté

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE d'AOM-Air Liberté-Air Littoral, réuni mercredi 14 février, a décidé de nommer Marc Rochet, cinquante ans, président du directoire (Le Monde du 15 février). L'ancien dirigeant d'AOM et d'Air Liberté aura pour mission d'« élaborer pour les compagnies françaises un plan stratégique s'inscrivant dans le cadre des nouvelles orientations prises par SAirGroup ». Selon un représentant syndical, M. Rochet a obtenu « carte blanche » pour « une restructuration drastique, avec plan social ». « Aucune vente par appartements n'est envisagée », a-t-il toutefois assuré. Simultanément, Alexandre Couvelaire, qui était président des conseils de surveillance des compagnies AOM, Air Liberté et Air Littoral, sera remplacé par René Lapautre, soixante-dix ans, ex-président d'UTA et d'Aéromaritime.

Les Quinze devront harmoniser leurs normes techniques ferroviaires

APRÈS AVOIR récemment décidé de libéraliser le réseau européen de fret ferroviaire, le Parlement européen et le conseil des ministres des transports de l'Union européenne se sont entendus pour supprimer les obstacles techniques à la création d'une Europe du rail. Les députés européens, réunis en session plénière à Strasbourg, ont définitivement adopté, mardi 13 février, une proposition de directive relative à « l'interopérabilité du système ferroviaire transeuropéen conventionnel », qui devrait permettre aux passagers comme aux marchandises de franchir plus rapidement les frontières.

Ce texte, qui avait été proposé par la Commission en novembre 1999, établit un programme d'harmonisation des règles techniques communautaires, qui sont aujourd'hui très disparates, qu'il s'agisse de l'écartement des rails, des types de réseaux électriques ou des systèmes de signalisation. - (Corresp.)

Le laboratoire BioMérieux-PierreFabre renforce son pôle diagnostic

LE LABORATOIRE français BioMérieux-Pierre Fabre, quelques semaines après son mariage, s'est porté acquéreur de la division diagnostic du néerlandais Akzo Nobel, Organon Teknika. Ce rachat reste soumis « à l'avis des instances représentatives du personnel des deux sociétés et des autorités réglementaires concernées », a-t-il précisé mercredi 14 février. L'intégration d'Organon Teknika (avec un chiffre d'affaires de 275 millions d'euros et 1 800 salariés) doit faire passer le français au septième rang mondial du diagnostic in vitro et lui permet de doubler ses activités aux Etats-Unis et au Brésil. BioMérieux-Pierre Fabre, avec un chiffre d'affaires total porté à 13,5 milliards de francs (2,06 milliards d'euros), se placera résolument devant l'entreprise Servier, en numéro un des laboratoires français dits « indépendants ».



VIENT DE PARAÎTRE
LE CATALOGUE - GUIDE DU VOYAGE EN CHINE

50 propositions d'itinéraires et toutes les clés pour réussir votre voyage
Des conférences, forums, expositions

Circuits culturels accompagnés
Vols au départ de Paris + hôtels + repas + excursions

Traversée de la Chine
13 jours **11 800F***

Chine Intime
18 jours **15 950F***

Voyages en Chine 2001



Escapades de printemps, en voyage individuel
Vols au départ de Paris + hôtel + transferts

Pékin ou Shanghai
8 jours / 6 nuits **3 950F***

76 RUE BONAPARTE (métro St-Sulpice) - 75006 PARIS
Tel. : 01 40 51 95 00 - Fax : 01 46 33 73 03
info@maisondelachine.fr
www.maisondelachine.fr
3615 MAISON DE LA CHINE



RITAN OFFICE BUILDING - A15 GUANG HUA ROAD
CHAOYANG DISTRICT - BEIJING 100020
Tel. : (86 10) 65 94 14 12 & (86 10) 65 94 14 23
Fax : (86 10) 65 94 15 59
info@chinaorientvoyage.com - www.chinaorientvoyage.com

* Prix "à partir de" / soumis à conditions

Je désire recevoir gratuitement le Catalogue Voyages en Chine 2001

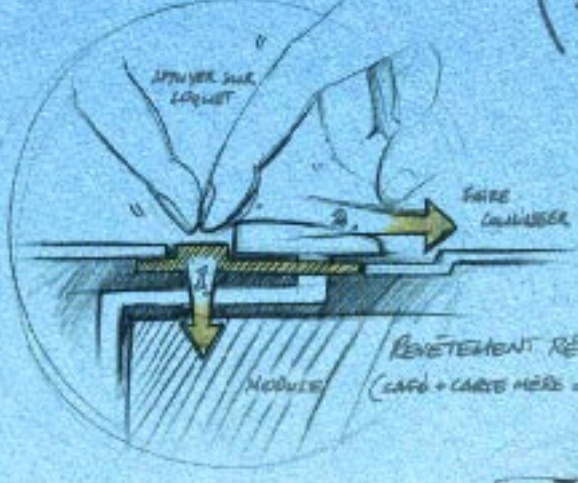
Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
Code postal _____ Ville _____

26/02/2000 Omnibook 500 VERIF. SIMPLICITÉ UTILISATION

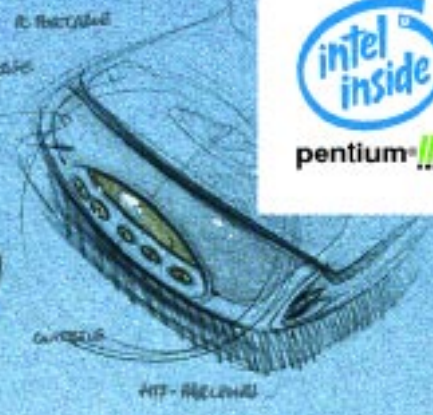
OBJECTIF DE CONCEPTION : (MOBILITÉ)



RECOMMANDATIONS DU PANNELAU DE COMMANDES
CD: MOBILITÉ & ÉCARTÉ D'ALLES



COMPATIBILITÉ TECHNIQUE
SANS FIL À PARTIR DES
FRÉQUENCES RADIO:
RÉSEAU LOCAL,
INTERNET



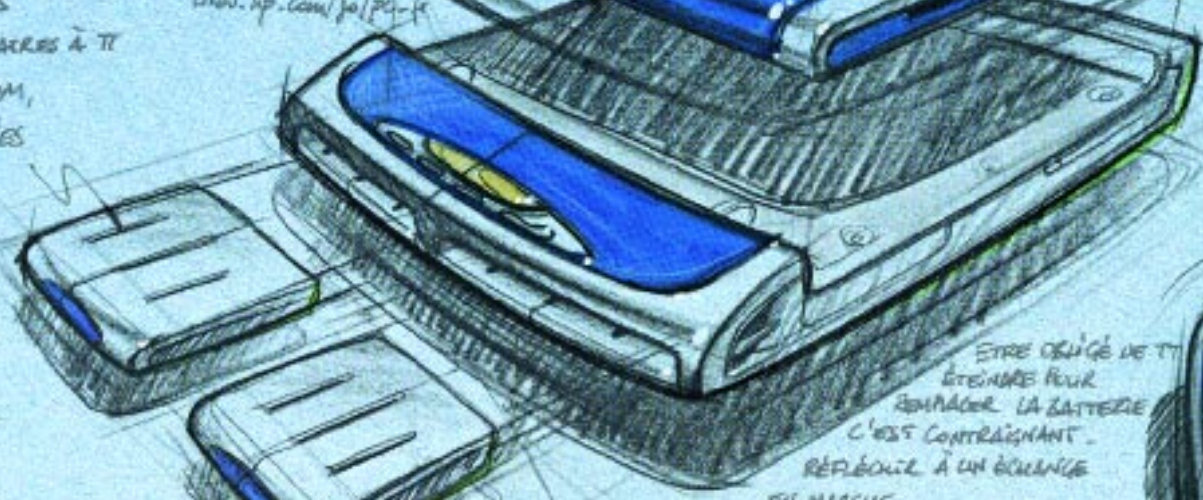
CRITÈRES :

- x Minicart Top Model (25 min)
- x 128 Mo SDRAM (jusqu'à 512 Mo)
- x Modem infini
- x Antennic > 9h (sur base)
- x Adaptateur réseau 10/100/1000-T Tulpé



POSSIBILITÉ
D'INTÉGRER LES
ACCESSOIRES MOBILIERS À TOUT
MOMENT : CD-ROM,
DVD-ROM, BATTERIES

PC PORTABLE
www.hp.com/pc/pc-fr

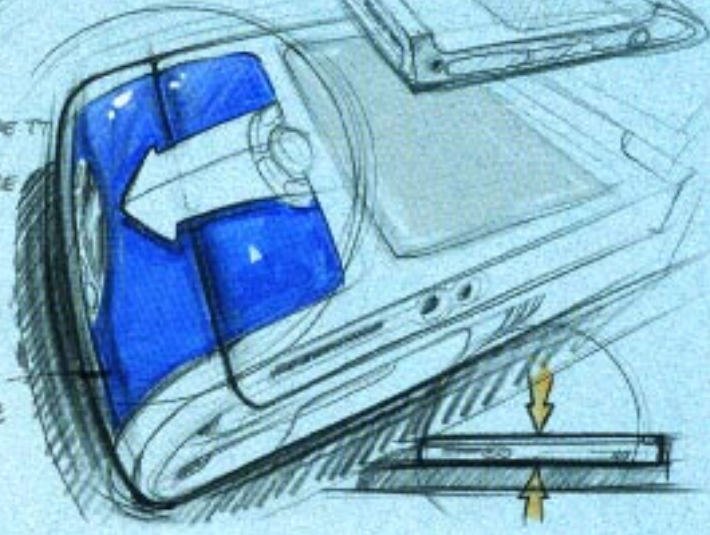


ÊTRE OBLIGÉ DE TOUT
ÉTEINDRE POUR
CHANGER LA BATTERIE
C'EST CONTRAIGNANT.
REPLAÇER À UN ÉCHANGE
EN MARCHÉ.

HP RECOMMANDE WINDOWS® 2000
PROFESSIONNEL POUR LES ENTREPRISES.



PARAMÈTRES DU MODE PRÉSENTATION TROP COMPLIQUÉ
(PRO DE RÉOLUTION D'ÉCRAN, MISE EN VEILLE AUTO...)
ESSAYER TOUTE RACCOURCI " MODE PRÉSENTATION "



Prêt-à-emporter.



Mar. & logo Intel Inside et Pentium sont des marques officielles Copyrights. Windows est une marque déposée de Microsoft Corporation © 2000. HP écrit est une marque déposée de Hewlett-Packard.

L'Europe protégera mieux les droits des auteurs sur Internet

Le Parlement a voté, mercredi 14 février, une proposition de directive visant à éviter les copies piratées d'œuvres diffusées sur les nouveaux supports numériques. Ce texte n'interdit pas l'instauration de nouvelles taxes, telles que celle envisagée en France sur les disques durs d'ordinateurs

STRASBOURG

de notre bureau européen

La définition européenne de la propriété intellectuelle sur Internet a donné lieu à une intense bagarre de lobbies. Elle s'est terminée, mercredi 14 février, à Strasbourg, avec le vote en deuxième lecture, par le Parlement européen, d'une proposition de directive sur « l'harmonisation de certains aspects du droit d'auteur et des droits voisins dans la société de l'information ».

Le Parlement n'ayant qu'assez peu bouleversé l'économie générale de ce texte, en gestation depuis décembre 1997, le conseil des ministres des Quinze devrait, de l'avis général, l'adopter quasiment à l'identique dans un délai d'un mois. Les groupes de pression préparent donc maintenant un nouveau combat, celui de la transposition de cette loi européenne dans le droit interne des Etats membres, qui devra être achevée dans un délai de dix-huit mois.

En effet, ni le lobby des auteurs, et, avec lui, celui des multinationales de la musique ou du cinéma, ni le lobby des consommateurs, et, avec lui, celui des grandes entreprises d'appareils électroniques (ordinateurs, télévisions, téléphones), ne se satisfont de cette directive, qui, pour l'essentiel, adapte le régime juridique du droit d'auteur au

contexte technologique de la reproduction numérique et transpose dans le droit communautaire les dispositions de deux traités de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), adoptés le 20 décembre 1996.

Censée atteindre un « juste équilibre entre les besoins des créateurs et

Ni le lobby des auteurs (et des multinationales) ni le lobby des consommateurs (et des entreprises d'appareils électroniques) ne se satisfont de cette directive

les droits des consommateurs », selon le rapporteur, Enrico Boselli (socialiste italien), la directive assure la protection juridique de tous les ayants droit (auteurs mais aussi interprètes), dans tous les domaines où leur propriété intellectuelle est en jeu (reproduction, communi-

cation au public, distribution), en interdisant notamment la neutralisation des mesures de cryptage. Mais elle prévoit aussi un certain nombre d'exceptions à cette protection, en faveur des personnes voulant faire des copies pour leur usage privé, des bibliothèques, des établissements d'enseignement, des radios, des hôpitaux, des prisons, des handicapés ou de la presse.

Ces exceptions sont le fruit du lobbying du Bureau européen des unions de consommateurs (BEUC), qui représente vingt-neuf organisations européennes de consommateurs, auquel se sont jointes les associations européennes de bibliothécaires, d'étudiants, d'aveugles et de handicapés. Ces groupes de pression regrettent de ne pas avoir obtenu que ces exceptions soient obligatoires, leur caractère facultatif ne permettant pas, selon elles, l'harmonisation du marché intérieur voulue par la directive.

A l'inverse, le Groupement européen des sociétés d'auteurs et compositeurs (Gesac), qui fédère vingt-trois des plus importantes sociétés d'auteurs européennes, trouve ces exceptions trop nombreuses. Il déplore que les représentants des Quinze en aient doublé la liste, dans le but de sauvegarder leurs traditions nationales. Il craint que, sous l'influence des lobbies de con-

sommateurs, certains pays n'affaiblissent le niveau de protection de leurs auteurs, en les cumulant, au moment de la transposition.

Le Gesac s'est attaché à ce que la notion de copie privée soit précisée : il craint en effet, que sous couvert de « copie privée », certains particuliers ne recopient des

œuvres de la famille ou de quelques amis ». Les industriels pourront, à partir de cette définition, qui sera explicitée dans chaque Etat membre, mettre sur le marché des produits limitant les possibilités de copies. En contrepartie de cette possibilité de copie privée, le législateur a prévu une « compensation équitable »

de payer des droits est obligatoire, pour les Etats : elle concerne les « copies techniques intermédiaires », destinées à faciliter l'accès de l'utilisateur à un site éloigné. Elle a été accordée à la demande des opérateurs de télécommunications (dont France Télécom), qui ont voulu être déchargés de toute responsabilité relative au contenu qu'ils transportent. Le Gesac a, sans succès, tenté d'imposer une taxation de ces copies éphémères qui, bien qu'elles ne soient pas commercialisées, permettent à l'utilisateur de gagner du temps sur Internet, donc de l'argent.

L'Association européenne des fabricants de biens électroniques, qui représente notamment les intérêts de Thomson, Nokia, Philips, Sony et Toshiba, a voulu limiter la possibilité, pour les Etats, d'introduire de nouvelles taxes en faveur des auteurs : elle a obtenu le dépôt d'un amendement qui imposait l'autorisation préalable de la Commission. Le groupe du PPE (droite) a voté pour, mais une majorité de députés, composée notamment des libéraux, mais aussi des souverainistes, l'a rejeté. Ce rejet rend par exemple possible, en France, l'instauration de la redevance sur les disques durs des ordinateurs, envisagée par M^{me} Tasca.

Rafaële Rivais

Qui est concerné ?

Le projet de directive européenne étend la législation sur les droits d'auteur aux nouvelles technologies de la communication. Actuellement, presque tous les disques compacts (CD), films ou livres accessibles sur Internet peuvent être recopiés à grande échelle, sans qu'aucun droit soit payé aux auteurs et aux ayants droit. La Fédération internationale de l'industrie phonographique (IFPI) estime à 500 millions le nombre de CD pirates vendus chaque année dans le monde.

Les ventes de disques licites ne sont supérieures aux ventes de disques produits illégalement que dans dix-neuf pays. La chanteuse Axelle Red a estimé, en marge de la discussion sur la directive à Strasbourg, qu'« en 18 heures, presque 16 000 copies de [ses] œuvres ont été effectuées sans autorisation sur Internet ». Pour le chef d'orchestre espagnol Luis Cobos, « 40 copies, même pour des amis, cela dépasse le cadre privé ». L'exportateur des Beatles, Sir George Martin, redoute que cette loi ne soit pas suffisante.

œuvres à des centaines d'exemplaires, sans acquitter de droits. La copie privée concerne les reproductions effectuées « par une personne physique pour un usage privé », définition qui exclut les reproductions à grande échelle, et réserve la copie, selon M. Boselli, « à l'usage

pour les ayants droit. Le Gesac, qui trouve cette formule trop floue, a tenté sans succès d'imposer une « rémunération appropriée », mais les amendements socialistes qui allaient dans ce sens ont été rejetés au Parlement.

Une seule exception à l'oblige-

Kirch est en passe de mettre la main sur les droits de la formule 1

FRANCFORT

de notre correspondant

Après plus de deux mois de laborieuses négociations, le magnat des médias Kirch et de la société de négoce de droits audiovisuels EM-TV ont annoncé, le 14 février, la signature d'une lettre d'intention. Dans une situation financière délicate, l'ex-star du Neuer Markt accepte le plan de sauvetage annoncé le 4 décembre 2000, aux termes duquel Kirch prendra 16,7 % de son capital et 25 % des droits de vote. Le contrat définitif doit être signé à la mi-mars. Par cet accord, Kirch espère mettre la main sur 75 % de la SLEC, la société du britannique Bernie Ecclestone qui exploite les droits de Formule 1, dont EM-TV est actionnaire.

La montée en puissance de Kirch dans l'univers de la Formule 1 a été au cœur des négociations. Car les ambitions du géant de Munich

n'étaient pas forcément du goût de Bernie Ecclestone, le patron de la SLEC (Slavica Ecclestone Corporation, Slavica étant le prénom de son épouse). Ce dernier aurait tenté de trouver d'autres solutions pour assurer l'avenir d'EM-TV, en s'associant par exemple avec les constructeurs automobiles. Avec un objectif : éviter de s'adosser à un partenaire trop puissant, comme Kirch, qui aura vite fait de peser sur les droits de retransmission pour alimenter ses chaînes à bon compte. Robert-Louis Dreyfus, le président du directoire d'Adidas Salomon sur le départ, a aussi été cité comme un partenaire alternatif d'EM-TV.

L'accord annoncé mercredi soir clarifie quelque peu la situation. Kirch, en volant au secours du fondateur d'EM-TV, Thomas Haffa, un des ses anciens cadres, récupérera, pour 550 millions de deuts-

chemarks (environ 250 millions d'euros) les 49 % de la SLEC que détient EM-TV depuis le printemps 2000. D'ici à la fin février, Kirch et EM-TV veulent en outre se porter acquéreur de 25 % supplémentaires de la SLEC, sur lesquels EM-TV dispose d'une option.

PLANCHE DE SALUT

L'accord de M. Ecclestone ne semble pas encore définitif, mais « nous ferons jouer la clause d'achat prévus au profit d'EM-TV, lors de la reprise de la moitié du capital de la SLEC au printemps dernier », dit-on auprès de Kirch. Les 25 % convoités coûteraient 987 millions de dollars. « Naturellement, les deux firmes font leur possible pour trouver, en accord avec Bernie Ecclestone et les constructeurs automobiles une solution durable, qui satisfasse tous les acteurs de la Formule 1 », souligne Kirch et EM-TV.

Pour EM-TV, l'accord signé avec le « parrain » munichois de l'audiovisuel constitue une planche de salut. Ancienne valeur vedette du Neuer Markt, le marché des valeurs de croissance de la Bourse de Francfort, la société avait profité de l'envolée du cours de son action pour se lancer dans un spectaculaire série d'acquisitions. Outre les 50 % de la SLEC, EM-TV s'était fait remarquer en prenant le contrôle du Muppet Show américain. A l'époque, Thomas Haffa, avec ses allures de jeune premier, était devenu le symbole d'une nouvelle génération d'entrepreneurs.

Puis sont survenues les difficultés. A la fin de l'année 2000, avant de se tourner vers Kirch, EM-TV annonçait à la surprise générale qu'il devait revoir à la baisse (-90 %) ses perspectives de résultat pour 2000. Erreurs de gestion, difficulté d'intégration des acquisitions, endettement, le cours s'est écroulé - il a perdu environ 90 % de sa valeur depuis mars 2000. Plusieurs enquêtes sont aujourd'hui ouvertes pour déterminer d'éventuels délits d'initié, alors que M. Haffa a avoué avoir vendu illégalement, au bon moment, un paquet de ses propres actions.

Adossé à Kirch, EM-TV obtient un répit et se recentre sur son métier d'origine, l'exploitation de licences de programmes familiaux. L'accord prévoit d'ailleurs que la société munichoise prendra le contrôle à 100 % de la société commune créée avec Kirch en 1997, pour exploiter la bibliothèque de programmes Junior. Maigre consolation pour un Thomas Haffa, qui aura, de l'avis général, du mal à restaurer sa crédibilité.

F. Ch.

Philippe Ricard

Le vote du budget de l'AFP une nouvelle fois reporté

LE VOTE du budget 2001 de l'Agence France-Presse (AFP), qui devait être examiné mercredi 14 février par le conseil d'administration, a été une nouvelle fois reporté, à la date du 6 mars. Selon le PDG de l'AFP, Bertrand Eveno, les représentants de la presse parisienne, qui ont fait état de « réticences », veulent « savoir comment le passé va peser sur l'exercice 2001 » et « quelle sera l'inflexion de la stratégie » cette année. Le 29 janvier, le conseil s'était séparé sans adopter le budget 2001 et devait consulter la commission financière. M. Eveno avait proposé pour l'exercice 2000 des provisions pour risques et charges de 150 millions de francs (22,8 millions d'euros) ainsi qu'un budget 2001 en « léger excédent de 10 millions de francs ». Les provisions incluent « une première tranche d'un volet social pour permettre de mieux ajuster la pyramide des âges et les redéploiements d'effectifs ». Certains administrateurs préconisent un « redéploiement vigoureux » des effectifs, ou au moins une « pause sur les créations de postes en 2001 » (30 sont prévus pour cette année). De plus, le gouvernement a donné son accord à un « fort prêt participatif » à l'AFP, sans en préciser le montant. M. Eveno avait demandé 200 millions de francs. « Il y a un refus de payer sans voir, sans contrepartie », a-t-il dit.

« France-Soir » arrête « L'Événement », son supplément de fin de semaine

Racheté en juillet 2000 par Georges Ghosn pour le transformer en supplément de fin de semaine de *France-Soir*, « L'Événement » n'aura vécu que quelques mois dans cette version. Comme ils l'avaient annoncé, les nouveaux dirigeants du quotidien, repris par le groupe italien Poligrafici Editoriale, ont décidé de suspendre sa parution après le samedi 17 février pour le remplacer, dès la semaine suivante, par le supplément « TV Magazine » de la Socpresse. L'équipe d'une trentaine de personnes devrait être réintégrée à *France-Soir* où de nouveaux départs sont attendus. Créé en 1984 par Jean-François Kahn à la suite du lancement d'une souscription auprès des lecteurs, *L'Événement du jeudi*, le titre d'origine, qui aura connu trois changements de propriétaire et de ligne éditoriale, ne devrait pas survivre à cette décision. Par ailleurs, le groupe italien envisage de se désengager du quotidien belge *Le Matin* qui diffuse à 5 800 exemplaires et emploie 48 salariés, provoquant ainsi sa mise en liquidation. Menacé de fermeture, ce journal avait été relancé, en juin 2000, par Georges Ghosn, alors PDG de Presse Alliance, avec le soutien financier de la région de Wallonie et divers groupes privés et publics.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE** : les directions des quotidiens *La Voix du Nord* et *Nord Eclair* ont annoncé la création d'une société commune, la Société d'exploitation de *Nord Eclair*, dont le seul but est d'accélérer le processus de rapprochement entre des deux titres afin de favoriser le reclassement de salariés de *Nord Eclair*, propriété de la Socpresse, en voie de restructuration.

■ **Le groupe Ixo Publishing (ex-Presse Image) lance Net.mag**, un mensuel grand public spécialisé sur l'utilisation d'Internet. Vendu 15 francs et tiré à 190 000 exemplaires, il vise une diffusion de 80 000 à 100 000 exemplaires.

■ **AUDIOVISUEL** : les producteurs ont écrit au premier ministre et au ministre de la culture et de la communication pour réclamer une publication rapide du décret d'application de la loi sur l'audiovisuel fixant les obligations des chaînes nationales de télévision à leur égard. « Cette attente, estiment-ils, crée pour [leurs] entreprises une situation insupportable », car elle retarde certains contrats ou, à l'inverse, provoque la signature d'autres contrats « sous la pression des diffuseurs ».

■ **Europe 1 Communication devrait prochainement être rebaptisée** Lagardère Active Broadcast. Ce changement intervient après la réunion des activités du groupe Europe 1 Communication et de Lagardère Net sous une marque unique, Lagardère Active.

■ **INTERNET** : Wanadoo, le fournisseur d'accès à Internet (FAI) de France Télécom, son moteur de recherche Voila et le FAI gratuit Free forment toujours le trio de tête des sites les plus visités en France, en janvier, selon l'étude mensuelle de Médiamétrie.

Emmanuel Hoog est nommé à la présidence de l'INA

DES CABINETS ministériels en passant par un poste de direction au Piccolo Teatro de Milan, Emmanuel Hoog, nommé PDG de l'Institut national de l'audiovisuel (INA), mercredi 14 février, a déjà une carrière variée et très culturelle. Cet énarque de trente-huit ans, qui était jusqu'ici conseiller technique pour la culture, l'audiovisuel et les entreprises de presse au cabinet de Laurent Fabius, ministre de l'économie et des finances, prend la direction d'une entreprise publique, née en 1974 de l'éclatement de l'ORTF. Il succède à Francis Beck, qui a été nommé au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA).

Après une grave crise en 1998 entre la direction et les syndicats liée aux choix sur les orientations stratégiques, l'INA a été, deux ans plus tard, la première société du secteur audiovisuel à signer un « contrat d'objectifs et de moyens » avec l'Etat (*Le Monde* du 29 avril 2000). Ce texte, qui lie l'INA et l'Etat pour une période de quatre ans, définit clairement les missions de l'entreprise : la conservation et l'archivage du patri-

moine audiovisuel. Un engagement mutuel est pris sur le plan financier : d'ici à 2003, l'entreprise s'engage à une maîtrise de ses charges - en particulier de sa masse salariale, qui représente 60 % du budget - en échange de la garantie du maintien, via la redevance, de ses ressources publiques. Il est ainsi déjà prévu que les effectifs de l'INA seront de 942 personnes en 2003 contre 997 en 1998. Par ailleurs, le contrat d'objectifs prévoit d'investir 250 millions de francs sur quatre ans pour la mise en ligne des archives.

En 1988, à sa sortie de l'ENA, Emmanuel Hoog, qui est considéré comme proche de Jack Lang, débute au ministère de la culture et de la communication ; de 1997 à mars 2000, il a été conseiller auprès de Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale. « Son style sera différent de celui de son prédécesseur. Il est moins rugueux », commente quelqu'un qui connaît les deux protagonistes.

Canal+ met de l'ordre dans sa filiale Internet

OBJET de tensions au moment de la fusion entre Vivendi et Seagram, CanalNumedia, la filiale Internet de Canal+, est en pleine réorganisation. Sous l'impulsion de Jean-Marie Messier, le PDG de Vivendi Universal, cette unité est désormais divisée en quatre pôles, « avec l'espoir d'être rentable d'ici trois à quatre ans », a-t-on indiqué, mercredi 14 février, à CanalNumedia. Le montant des pertes enregistrées par le secteur Internet de Canal+ n'est pas précisé. Ce qui est sûr, c'est que le site phare de la chaîne, Canalplus.fr, a du mal à décoller. Avec un résultat de 1,57 million de visites en janvier, en légère baisse par rapport à décembre, il traîne loin derrière les sites d'autres chaî-

nes, comme TF 1 (4,89 millions) ou M 6 (3,68 millions), selon le classement Cybermétric.

Confirmé en décembre à son poste de PDG de CanalNumedia, Philippe Bismut a reçu pour mission de mettre de l'ordre dans sa maison. D'où les changements annoncés mercredi 14 février. Le premier des quatre nouveaux pôles concerne les « sites de marque » de la chaîne. Canalplus.fr y sera bientôt rejoint par des « petits frères », tel ce site « érotique » dont le lancement prochain vient de recevoir l'aval des actionnaires. Baptisé jusqu'à nouvel ordre Curiosa.com, il devrait aborder la façon dont l'érotisme est traité dans les médias et la littérature. Une partie de son

contenu sera payante. Par ailleurs, la richesse du catalogue de films et de séries télévisées de Vivendi Universal pourrait donner lieu à la création de sites destinés à certaines de ses perles, du genre *Chapeau melon et bottes de cuir*.

SPORTS MÉDIATIQUES

Le deuxième pôle regroupera ce qui a trait au sport. Là aussi, l'entreprise prévoit de lancer un nouveau produit : CanalSport.com (un nom encore temporaire), « une sorte de portail » décliné dans sept pays européens et concentré sur les sports les plus médiatiques. Ce pôle comprendra un portail pour les sites de clubs de première division du championnat de France de

football. CanalNumedia espère en compter une douzaine d'ici à la fin de l'année.

Le pôle cinéma s'appuiera notamment sur AlloCiné et sa plateforme de services liés au septième art, ainsi que sur la vente de divers produits (CD, DVD, vidéo). A cette occasion, les fondateurs d'AlloCiné, Jean-David Blanc et Patrick Holzman, ont quitté leur entreprise, contrôlée dorénavant à 100 % par CanalNumedia. Enfin, un quatrième pôle prendra en charge les activités commerciales de la filiale de Canal+ à l'étranger, ainsi que le « B to B » (les services Internet d'entreprise) à l'entreprise).

Antoine Jacob

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **GOODYEAR** : le groupe américain de pneumatiques va supprimer 7 200 emplois dans le monde, soit près de 7 % de son effectif. Goodyear a vu son bénéfice fondre de 83,4 % en 2000, à 40,3 millions de dollars. Le ralentissement des ventes de voitures aux Etats-Unis et la faiblesse de l'euro ont pénalisé le groupe.

● **RENAULT** : la direction du constructeur automobile a proposé mercredi aux syndicats des augmentations générales de salaires de 2,5 % pour l'année 2001. La hausse pour les bas salaires (inférieurs à 10 000 francs) sera de 3,4 %. Au total, Renault a décidé une augmentation de 4 % de la masse salariale.

● **DE BEERS** : le géant sud-africain du diamant et le groupe minier britannique Anglo-American ont annoncé jeudi qu'ils dénouaient leurs participations croisées, Anglo-American portant sa participation dans De Beers de 32,2 % à 45 %. De Beers a par ailleurs annoncé un doublement de son bénéfice net en 2000 à 1,7 milliard de dollars.

● **AIR LIQUIDE** : le groupe mondial de gaz industriel a conclu un accord avec la société américaine Nuvera Fuel Cells pour la constitution d'une société commune qui développera et commercialisera des équipements fonctionnant grâce à des piles à combustibles, a-t-il annoncé jeudi.

● **SNET** : le producteur d'électricité, filiale de Charbonnages de France et d'EDF, a signé jeudi avec le Trésor polonais un accord sur la reprise de 45 % du capital de la centrale électrique et thermique de Bialystok (dans le nord-est du pays) pour 49 millions d'euros.

● **GLAXOSMITHKLINE** : le deuxième laboratoire pharmaceutique mondial va racheter les droits de commercialisation d'un antidépresseur de l'allemand Merck, pour combler son manque de produit en phase de développement final, a-t-il indiqué jeudi. Le groupe cherchait un remplaçant à son produit Paxil-Seroxat, dont les ventes s'élevaient à 1,3 milliard de dollars en 2000.

● **BIOPSYTEC** : le groupe de biotechnologie a annoncé mercredi qu'il voulait introduire en France un système complet permettant, grâce aux procédures de la génétique moléculaire, de suivre le parcours de la viande bovine, depuis la naissance de l'animal jusqu'aux rayons des magasins. En France, Biopsytec s'est associée au Centre national de génotypage (CNG).

SERVICE

● **BASS** : le groupe britannique d'hôtellerie et de loisirs, qui possède notamment InterContinental, Crowne Plaza et Holiday Inn, a annoncé mercredi la cession de ses 988 pubs britanniques à la banque japonaise Nomura, pour 625 millions de livres sterling (1,042 milliard d'euros).

● **SINGAPORE AIRLINES** : la compagnie aérienne a annoncé mercredi qu'elle avait commandé 20 avions B777-200 à Boeing pour un montant de 4 milliards de dollars, portant à 81 le nombre d'appareils qu'elle achètera à ce constructeur.

FINANCES

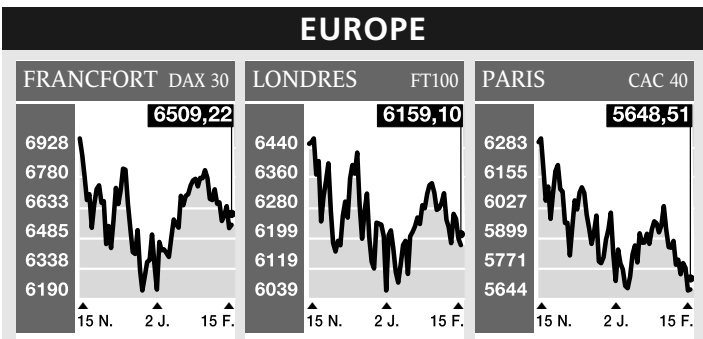
● **SCOR** : le groupe français de réassurance a annoncé jeudi qu'il allait participer à Inreon, la plate-forme d'échanges électroniques de produits de réassurance lancée en décembre 2000 par le suisse Swiss Re et l'allemand Munich Re.

RÉSULTATS

● **NOVARTIS** : le groupe pharmaceutique suisse a enregistré en 2000 une hausse de 10 % de son chiffre d'affaires consolidé, à 35,8 milliards de francs suisses (23,36 milliards d'euros), et de 9 % de son bénéfice net, à 7,21 milliards de francs suisses.

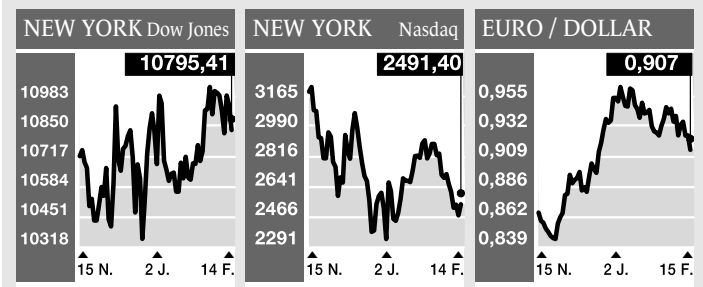
● **ABBEY NATIONAL** : la banque a annoncé une hausse de 11 % de son bénéfice avant impôt en 2000 à 1,975 milliard de livres (3,1 milliards d'euros). Elle refuse toujours l'offre d'achat de 19 milliards de livres dont elle fait l'objet de la part de Lloyds TSB, estimant qu'elle comporte une part trop importante en titres et trop faible en cash.

● **COMPAGNIE PARISIENNE DE RÉESCOMPTE** : la filiale du Crédit agricole a dégagé un bénéfice net par le groupe de 43,3 millions d'euros en 2000, après une perte nette de 67,8 millions d'euros en 1999.



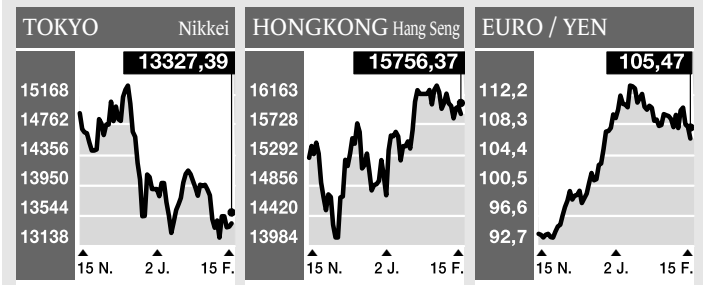
Europe 12 h 30	Indices sélection	cours 15/02	Var. % 14/02	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4559,12	0,06	-4,47
EUROPE	STOXX 50	4364,36	0,10	-4,23
EUROPE	EURO STOXX 324	378,82	0,19	-3,31
EUROPE	STOXX 653	350,68	0,17	-2,53
PARIS	CAC 40	5648,51	0,08	-4,69
PARIS	MIDCAC	2529,49	-0,01	2,11
PARIS	SBF 120	3858,69	0,14	-4,07
PARIS	SBF 250	3638,91	0,40	-3,51
PARIS	SECOND MARCHÉ	2928,60	0,02	3,96
AMSTERDAM	AEX	623,11	0,30	-2,27
BRUXELLES	BEL 20	3017,96	0,14	-0,22
FRANCFORT	DAX 30	6509,22	0,45	1,18
LONDRES	FTSE 100	6159,10	-0,28	-1,02
MADRID	STOCK EXCHANGE	9818,70	0,60	7,78
MILAN	MIBTEL 30	42148,00	-0,37	-3,59
ZURICH	SPI	7819,40	0,08	-3,88

AMÉRIQUES



Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 14/02	Var. % 13/02	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10795,41	-0,99	0,08
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1315,92	-0,23	-0,33
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2491,40	2,62	0,85
TORONTO	TSE INDEX	8911,48	-0,34	-0,25
SAO PAULO	BOVESPA	17120,05	12,19
MEXICO	BOLSA	354,10	0,32	12,06
BUENOS AIRES	MERVAL	494,92	-1,18	18,75
SANTIAGO	IPSA GENERAL	101,28	-0,61	5,50
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7706,85	-0,52	12,92

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 15/02	Var. % 14/02	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	13327,39	0,33	-3,32
HONGKONG	HANG SENG	15756,37	-0,66	4,38
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1975,55	0,48	2,53
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	75,88	-0,03	19,78
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3272,20	-0,69	3,72
BANGKOK	SET	22,47	0,09	20,61
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4437,94	1,72	11,73
WELLINGTON	NZSE-40	1960,80	-0,55	3,11

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LE CAC 40 reculait de 0,11 %, à 5 638,06 points, au milieu de la séance, jeudi 15 février. L'indice vedette de la Bourse de Paris avait terminé en repli de 1,65 %, mercredi, à 5 644,23 points, à son plus bas niveau de l'année en fin de séance. L'indice IT CAC 50 des valeurs technologiques avait chuté de 3,62 %, à 2 275,94 points.

FRANCFORT

RÉFÉRENCE de la Bourse allemande, l'indice Dax gagnait 0,19 %, à 6 491,89 points, jeudi à la mi-journée. Cet indice avait terminé en baisse de 1,19 %, mercredi, à 6 479,87 points. Le Nemax 50, indice des valeurs de technologie, avait plongé de 5,70 %, à 2 353,10 points.

LONDRES

À LA BOURSE de Londres, l'indice vedette Footsie était en baisse de 0,27 %, à 6 159,50 points à la mi-séance, jeudi. L'indice Footsie avait reculé de 0,84 % mercredi, à 6 176,2 points. L'indice techmark des principaux titres de la technologie avait cédé 2,54 %, à 2 560,03 points.

TOKYO

LES VALEURS NIPPONNES ont terminé en hausse la séance du jeudi 15 février, les investisseurs recherchant les valeurs décotées. L'indice Nikkei a gagné 0,33 %, à 13 327,39 points, et l'indice plus large Topix a pris 0,35 %, à 1 259,60 points.

NEW YORK

LES VALEURS TECHNOLOGIQUES américaines se sont autorisées un petit rebond, mercredi 14 février, grâce à une ruée d'achats sur les titres des groupes de semi-conducteurs et des fabricants d'ordinateurs, en fin de séance. L'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq a affiché une hausse de 2,62 %, pour atteindre 2 491,41 points. L'indice Dow Jones, principal indicateur de Wall Street, a cédé 0,99 %, retombant à 10 795,41 points, mercredi. Le Standard and Poor's 500, qui couvre un plus large éventail de valeurs, a perdu 0,22 %, à 1 315,91 points.

TAUX

LES RENDEMENTS des emprunts d'Etat européens se tendaient quelque peu, jeudi 15 février, dans les premières transactions. L'OAT française à dix ans affichait un taux de 4,94 %, et le Bund, son homologue allemand, de 4,80 %. Le marché obligataire - dont les cours évoluent à l'inverse des rendements -, s'inscrivait donc en légère baisse.

MONNAIES

L'EURO restait faible, à quelques heures de la réunion des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE). La monnaie unique ne parvenait pas à franchir le seuil de 0,92 dollar, jeudi matin, s'échangeant à 0,9185 dollar. Le yen, qui lui aussi restait faible face au billet vert, s'échangeait à 116,35 pour un dollar.

ÉCONOMIE

La Banque de France révisé à la hausse ses prévisions de croissance

L'ÉCONOMIE française devrait connaître un bon rythme de croissance au cours des prochains mois, selon l'enquête publiée mercredi 14 février par la Banque de France. L'institut d'émission prévoit « une poursuite de l'expansion de l'activité dans tous les secteurs » et a révisé en hausse de 0,1 point, la portant à 0,7 %, sa prévision de croissance de l'économie française au premier trimestre 2001.

Les chefs d'entreprise interrogés par la Banque de France font état d'un net redressement de l'activité industrielle en janvier. Le taux d'utilisation des capacités de production a ainsi atteint son plus haut niveau depuis octobre 1990. Les patrons, qui jugent leurs carnets de commandes bien garnis, ont continué à embaucher dans l'industrie, le bâtiment et les services marchands et prévoient d'importants programmes d'investissement.

■ **La France a enregistré en 2000 un excédent commercial en chute libre**, à 13,1 milliards de francs (2 milliards d'euros) en données brutes, soit huit fois moins que l'année précédente où l'excédent avait atteint 108,533 milliards de francs, ont annoncé les douanes françaises jeudi (lire page 32). Pour le mois de décembre, l'excédent s'est élevé à 206 millions de francs, après un déficit de 1,958 milliard de francs en novembre (chiffre révisé).

■ **GRANDE-BRETAGNE** : le nombre des demandeurs d'emplois a à nouveau reculé en janvier, pour frôler la barre du million, le pays affichant son taux de chômage le plus faible depuis 25 ans.

■ **La croissance britannique** devrait pouvoir bien résister à l'essoufflement de l'activité aux Etats-Unis, selon la Banque d'Angleterre, qui table toutefois sur un ralentissement de la croissance du PIB, à 2 % en rythme annuel au deuxième semestre 2001.

■ **ALLEMAGNE** : le gouvernement a adopté mercredi en Conseil des ministres le projet de loi controversé sur la réforme de la cogestion après que les ministres du Travail et de l'Economie soient parvenus la veille au soir à un compromis sur les modalités de cette réforme (lire page 4).

■ **ITALIE** : la balance des transactions courantes a enregistré un déficit de 4,630 milliards d'euros en

2000, contre un excédent de 6,029 milliards d'euros en 1999, selon l'Office des changes italiens.

■ **PORTUGAL** : les prix à la consommation ont progressé en janvier de 0,4 % par rapport à décembre et de 4,4 % en glissement annuel, a annoncé mercredi l'Institut national des statistiques. Le déficit de la balance commerciale avec les pays hors Union européenne a progressé en 2000 de 27,9 % par rapport à l'année précédente, à 5,545 milliards d'euros.

■ **AUTRICHE** : la balance commerciale a enregistré un excédent de 800 millions de couronnes danoises (107,24 millions d'euros) en décembre 2000, contre un déficit de 2,1 milliards de couronnes danoises (281 millions d'euros) le mois précédent (chiffre révisé), selon l'Institut national Danmarks Statistik.

■ **DANEMARK** : la balance des transactions courantes a enregistré un excédent de 800 millions de couronnes danoises (107,24 millions d'euros) en décembre 2000, contre un déficit de 2,1 milliards de couronnes danoises (281 millions d'euros) le mois précédent (chiffre révisé), selon l'Institut national Danmarks Statistik.

■ **POLOGNE** : la masse monétaire M2 a baissé de 0,8 % en janvier par rapport à décembre pour s'élever à 292,17 milliards de zlotys (77,23 milliards d'euros), selon la banque centrale polonaise NBP.

■ **SUISSE** : le pays a dégagé en définitive un excédent budgétaire de 4,55 milliards de francs suisses (3 milliards d'euros) en l'an 2000, contre un déficit de 2,64 milliards de francs suisses en 1999, selon des chiffres officiels publiés à Berne.

■ **ÉTATS-UNIS** : l'économie n'est pas entrée en récession et a même déjà amorcé son processus de relance, a estimé mercredi le chef économiste de l'Institut de conjoncture privé Conference Board, Gail Fosler, en citant à l'appui les dernières statistiques sur les ventes de détail, le logement et l'emploi. La plus grande menace actuelle pour l'économie américaine repose toutefois sur le « fort déclin dans la confiance des consommateurs et des entreprises à propos du futur », a relevé Gail Fosler. Le président de la Réserve fédérale américaine (Fed), Alan Greenspan, a pour sa part annoncé mardi un lent redémarrage de l'économie outre-Atlantique (lire *Le Monde* du 15 février).

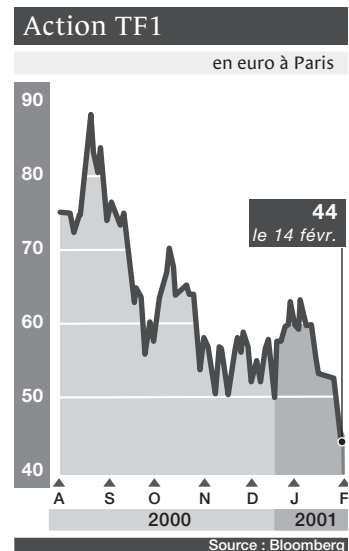
■ **BRÉSIL** : le PIB a augmenté de 4,20 % en l'an 2000 par rapport à 1999, après +0,82 % en 1999, selon l'Institut Brésilien de Géographie et Statistiques.

VALEUR DU JOUR

TF1 inquiète les investisseurs

APRÈS l'avoir portée au pinacle (95,7 euros au début du mois de juin 2000), la Bourse vient d'offrir quelques séances blêmes à la première par l'audience des télévisions européennes. L'action TF1 s'est effondrée, cotant 44 euros à la clôture à Paris, le 14 février, en baisse de 7,81 %, après avoir perdu 5,95 % mardi. La Une vient pourtant d'annoncer des résultats mirobolants. Les recettes publicitaires de l'antenne ont progressé de 16,2 % en 2000, à 1,57 milliard d'euros. Le chiffre d'affaires total a augmenté de 22,5 %, à 2,22 milliards d'euros. Et le bénéfice net s'est envolé de 57,8 %, à 250 millions d'euros, selon des chiffres provisoires.

Mais les analystes s'inquiètent du ralentissement du marché publicitaire en 2001. Les sociétés de technologie grandes et petites, qui traversent actuellement une passe difficile, sont en effet devenues les premiers annonceurs des médias. Mercredi, le courtier Lehman Brothers a revu de 8 % à 5 % son estimation de croissance du marché publicitaire européen en 2001, et a en même temps réduit son objectif de cours sur un certain nombre de valeurs européennes du secteur. Pour TF1, la prévision de Lehman est passée de 62 euros à 55 euros. La très réputée société de Bourse Cheuvreux de Virvieu, filiale de Crédit agricole Indosuez, a elle aussi sorti la valeur de sa liste de titres recommandés. Et les analystes du Crédit lyonnais ont drastiquement



revu leur objectif de cours, de 85 euros à 67 euros. Cette vague de pessimisme est cependant jugée « excessive » par les analystes de Global Equities, qui rappellent que « la réduction du volume horaire de publicité sur les chaînes publiques devrait essentiellement profiter à TF1 ». Néanmoins, ces analystes « optimistes » visent seulement un objectif de 60 euros pour l'action TF1 : « Au cours des deux dernières années, le marché publicitaire a connu une croissance exceptionnelle. Aujourd'hui, on assiste au retour à une croissance normale. » Jeudi matin, dans les premiers échanges, l'action se reprenait un peu et rebondissait de 4,5 %, à 45,98 euros.

Adrien de Tricornot (avec Reuters)

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Hors zone Euro	14/02
FRANC	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4617
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	8,2190
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	9,0355
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	DOLLAR CANADIEN	34,4830
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,7326
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR CANADIEN	1,3969
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894	DOLLAR HONGKONG	7,1586
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,1277
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	6,12607	FORINT HONGROIS	265,5400
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324	LEU ROMAIN	24559
DRACHME GREC. (100)	3,40750	DRACHME GREC. (100)	1,92503	ZLOTY POLONAIS	3,7538

Cours de change croisés

15/02 12 h 30	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	0,86029	0,90775	0,13835	1,44740	0,59252
YEN	116,24000	105,47500	16,07500	168,17000	68,86500
EURO	1,10162	0,94809	0,15245	1,59425	0,65290
FRANC	7,22820	6,21915	6,55957	10,45775	4,28300
LIVRE	0,69089	0,59465	0,62725	0,09565	0,40950
FRANC SUISSE	1,68770	1,45215	1,53160	0,23350	2,44185

Taux d'intérêt (%)

Taux 14/02	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,77	4,63	4,92	5,40
ALLEMAGNE	4,84	4,76	4,79	5,30
GDE-BRETAG.	5,63	5,61	4,93	4,47
ITALIE	4,84	4,70	5,17	5,76
JAPON	0,31	0,23	1,41	2,15
ÉTATS-UNIS	5,47	5,06	5,08	5,42
SUISSE	3,25	3,33	3,43	3,99
PAYS-BAS	4,81	4,70	4,92	5,37

Matières premières

En dollars	Cours 14/02	Var. % 13/02
MÉTALUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS	1793	+ 0,39
ALUMINIUM 3 MOIS	1586	+ 0,06
PLOMB 3 MOIS	503,50	+ 0,10
ETAIN 3 MOIS	5230	- 0,19
ZINC 3 MOIS	1029,50	- 0,05
NICKEL 3 MOIS	6325	+ 0,08
MÉTALUX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME	4,57	- 0,22
PLATINE A TERME	149443,00	+ 1,07
GRAINES DÉNÉRÉES		
BLÉ (CHICAGO)	268,25	+ 0,28
MAIS (CHICAGO)	213,75	+ 0,47
SOJA TOURTEAU (CHG.)	160,60
SOFTS		
CACAO (NEW YORK)	1070	- 0,28
CAFÉ (LONDRES)	616
SUCRE BL. (LONDRES)	236,30

Pétrole

En dollars	Cours 14/02	Var. % 13/02
BRENT (LONDRES)	26,95	- 1,21
WTI (NEW YORK)	0,29	- 1,25
LIGHT SWEET CRUDE	29,55	- 1,89

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action **British Telecom** a terminé en baisse de 7,12 %, à 567,5 pences, mercredi 14 février, à la suite de l'entrée difficile d'Orange, filiale de France Télécom, sur les marchés parisiens et londoniens. L'opérateur britannique doit prochainement introduire en Bourse sa filiale mobile BT Cellnet.

● Le titre du groupe de télécommunication néerlandais **KPN**, dont les notes de solvabilité ont été abaissées par les agences de notation Moody's et Standard & Poor's, a chuté de 7 %, à 12,88 euros.

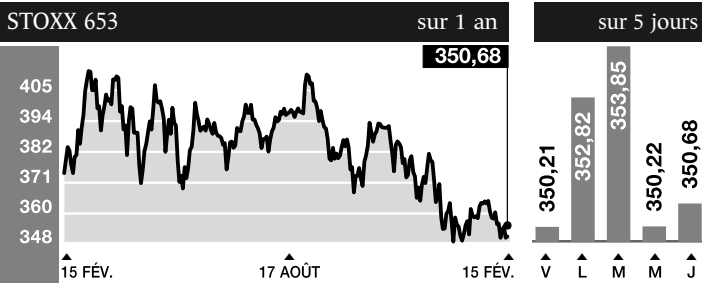
● L'action **TIM** (Telecom Italia Mobile) a perdu 3,99 % à 7,37 euros après avoir, en cours de séance, touché son niveau le plus

bas de ces douze derniers mois, à 7,28 euros.

● L'opérateur **Swisscom**, également touché par les mauvaises nouvelles du secteur, a cédé 3,11 %, à 404,50 francs suisses.

● Le groupe de bâtiment **Philip Holzmann** a fini en hausse de 5,45 %, à 17,98 euros. La société a annoncé la vente de son activité de construction de routes en Autriche à l'autrichien Habau.

● L'action du groupe industriel helvético-suédois **ABB** a chuté de 4,36 %, à 137 francs suisses, après l'annonce, mardi, d'un recul de 6 % de son chiffre d'affaires 2000, accompagné d'une progression de 6 % de son bénéfice net.



SEB	FR*	60,20	-1,15
SODEXHO ALLIANC	FR*	213,90	-0,28
TELE PIZZA	ES*	2,99
THE SWATCH GRP	CH	1208,08	-1,07
THE SWATCH GRP	CH	249,76	-1,54
THOMSON MULTIME	PA	50	+1,81
WWW UK UNITS	IR*	1,23
WILSON BOWDEN	GB	12,24	+1,58
WM-DATA -B	SE	5,52	+3,96
WOLFORD AG	AT*	19,50	+0,36
DJ E STOXX CYC GO P		155,20	+2,22

PHARMACIE			
ACTELION N	CH	397,26	-6,15
ALTANA AG	DE*	158
ASTRAZENECA	GB	47,78	-0,43
AVENTIS	FR*	87,75	-0,62
BB BIOTECH	CH	934,55	-0,35
CELLECTX GROUP	GB	21,54	-3
ELAN CORP	IE	38,65
ESSILOR INTL	FR*	312	-0,48
FRESENIUS MED C	DE*	88,10	+0,11
GAMBRO -A	SE	7,97	+1,41
GLAXOSMITHKLINE	GB	30,21	-0,21
H. LUNDBECK	DK	112,98	+2,18
NOVARTIS N	CH	1816,35	+1,94
NOVO-NORDISK -B	DK	216,44	+1,25
NYCOMED AMERSHA	GB	8,98	+1,25
ORION B	FI*	23	-0,43
QIAGEN NV	NL*	35,05	-2,80
ROCHE HOLDING	CH	12285,90	-0,42
ROCHE HOLDING	CH	10099,77	+0,23
SANOFI SYNTHELA	FR*	63,60	-1,24
SCHERING AG	DE*	57
SHIRE PHARMA GR	GB	21,01	+1,53
SERONO -B	CH	899,38	+0,22
SMITH & NEPHEW	GB	5,11	+1,26
SSL INTL	GB	8,07	+2,62
SULZER AG 100N	CH	731,36	+1,35
SYNTHES-STRATEC	CH	687,07	-0,28
UCB	BE*	39,30
WILLIAM DEMANT	DK	52,80	-2,72
ZELTIA	ES*	15,71	+1,35
DJ E STOXX HEAL		556,76	-0,85

BIENS D'EQUIPEMENT			
ABB N	CH	89,87	+0,73
ADECCO N	CH	708,56	-0,18
AEROPORTI DI RO	IT*	9,23
AGGREGO	GB	6,83
ALSTOM	FR*	28,93	+0,28
ALTRAN TECHNO	FR*	76,45	+3,31
ALUSUISE GRP N	CH	644,74	-1,98
ASSA ABLOY-B	SE	17,82	+1,26
ASSOC BR PORTS	GB	5,93
ATLAS COPCO -A	SE	25,12	+0,67
ATLAS COPCO -B	SE	23,96	+0,23
ATTICA ENTRA SA	GR*	6,78	+0,89
BAA	GB	10,10	-1,70
BBA GROUP PLC	GB	5,49	-2,26
BTC	GB	20,52	+4,35
CIR	IT*	2,20	+0,46
CAPITA GRP	GB	7,80	+0,41
CDB WEB TECH IN	IT*	8,69	-0,46
CGIP	FR*	60	+2,39
CMG	GB	62,48
COOKSON GROUP P	GB	2,90	+6,40
DAMPSKIBS -A	DK	9247,22
DAMPSKIBS -B	DK	10855,44	+1,89
DAMSKIBS SVEND	DK	14849,16	+2,12
E.ON AG	DE*	58,10	-0,68
EADS SICO	FR*	21,74	-3,46
ELECTROCOMPONEN	DE*	10,23	+0,47
EPCOS	DE*	80	+1,65
EUROTUNNEL	FR*	1,10
EXEL	GB	15,46	+1,77
F.I. GROUP	GB	6,37	-7,59
GROUP 4 FALCK	DK	157,47	+0,43
FINMECCANICA	IT*	1,17	+1,74

ENERGIE			
BG GROUP	GB	4,08
BP AMOCO	GB	9,12	-2,21
CEPSA	ES*	10,27	+0,29
COFLEXIP	FR*	165,90	-2,12
DORTDTSCH PETRO	NL*	57,65
ENI	IT*	6,97	-4,13
ENTERPRISE OIL	GB	9,86	-0,16
HELLENIC PETROL	GR*	9,68	-0,41

15/02 12h42			
AUTOMOBILE			
AUTOLIV SDR	SE	20,09
BASF AG	DE*	47,20	-0,42
BMW	DE*	39,20	+0,51
CONTINENTAL AG	DE*	18,95	-0,26
DAIMLERCHRYSLER	DE*	55,05	-0,27
FIAT	IT*	27,30	-0,55
FIAT PRIV.	IT*	18,10	-0,82
MICHELIN	FR*	41,19	+0,34
PEUGEOT	FR*	27,3	-1,41
PIRELLI SPA	IT*	3,87	-0,51
DR ING PORSCHE	DE*	3250	-2,40
RENAULT	FR*	55,60	-2,20
VALEO	FR*	54,25	-0,18
VOLKSWAGEN	DE*	57,60	-0,17
DJ E STOXX AUTO P		242,78	-0,72

BANQUES			
ABBEY NATIONAL	GB	19,38	-0,65
ABN AMRO HOLDIN	NL*	26,38	-0,19
ALL & LEICS	GB	11,26	-1,80
ALLIED IRISH BA	GB	18,92	+0,76
ALPHA BANK	GR*	32,92	-1,67
BA HOLDING AG	AT*	62
BANK OF IRELAND	GB	15,57	+1,03
BANK OF PIRAEUS	GR*	14,80	-0,54
BK OF SCOTLAND	GB	12,19	+1,72
BANKINTER R	ES*	41,90	+0,92
BARCLAYS PLC	GB	36,74	+0,04
BAYR.HYPO-UVVER	DE*	64,70	-1,07
BCA AG.MANTOVAN	IT*	10,30	+1,08
BCA FIDELURAM	IT*	14,65	+1,10
BCA INTESA	IT*	5,10
BCA LOMBARDA	IT*	10,84	-0,37
MONTE PASCHI SI	IT*	4,81	+1,05
BCA P.BERG.-CV	IT*	21,50	-1,60
BCA P.MILANO	IT*	5,50	-0,72
B.P.VERONA E.S.	IT*	11,75	-0,51
BCA ROMA	IT*	1,21	+0,83
BVBA R	ES*	16,86	+0,96
ESPIRITO SANTO	PT*	17,75	+0,34
BCO POPULAR ESP	ES*	37	-0,94
B.P.SONDRIU	IT*	19,50	-0,51
BCP R	PT*	5,68	+0,53
BIPOP CARIRE	IT*	6,69	+1,67
BNL	IT*	3,83	-1,03
BNP PARIBAS	FR*	95,50	-1,44
BSCH R	ES*	11,77	+1,64
CHRISTIANIA BK	NO	5,94
COMIT	IT*	7,36	+0,68
COMM.BANK OF GR	GR*	50,68	-0,16
COMMERZBANK	DE*	30,60	-0,49
CREDIT LYONNAIS	FR*	39,35	-1,43
DANSKE BANK	DK	18,76	+0,72
DNB HOLDING -A	NO	5,48	+0,22
DEUTSCHE BANK N	DE*	96,60	-0,87
DEXIA	BE*	177,80	-1,06
DRESNER BANK N	DE*	49,10	+0,20
EFG EUROBK ERGA	GR*	20,48	-0,68
ERSTE BANK	AT*	55,90	-0,16
FOERENINGSB A	SE	15,72
HALIFAX GROUP	GB	11,35	+1,10
HSCB HLDG	GB	16,81	-0,47
IKB	DE*	16,05	-0,31
KBC BANCASSURAN	BE*	49,43	+0,06
LLOYDS TSB	GB	11,26	-0,14
NAT BANK GREECE	GR*	38,94	-0,10
NATEXIS BQ POP.	FR*	101,80	-0,10
NORDEA	SE	7,75	+3,70
NORDEA	DK	9,38	+3,70
ROLO BANCA 1473	IT*	21,15	+0,71
ROYAL BK SCOTL	GB	25,78	-0,49
S-E-BANKEN -A	SE	11,84	+0,47
SAN PAOLO IMI	IT*	17,78	+2,13
STANDARD CHARTE	GB	16,89
STE GENERAL-A	FR*	67,40	+0,60
SV HANDBK -A	SE	16,66	+2,38
SWEDISH MATCH	SE	4,07	+0,55
UBS N	CH	177,47	+0,91
UNICREDITO ITAL	IT*	5,67	+0,18
UNIDANMARK -A	DK	85,77
DJ E STOXX BANK P		343,99	+0,08

PRODUITS DE BASE			
ACERIALIA	ES*	10,84	+1,03
ACERINOR X	ES*	36,80	-0,33
ALUMINIUM GREEK	GR*	40,30	-0,98
ANGLO AMERICAN	GB	71,36	+1,58
ASSIDOMAEN AB	SE	20,59	-0,53
BEKAERT	BE*	45,50
BILLITON	GB	4,79	+2,37
BOEHLER-DEHOLD	AT*	41,18	-1,69
BUNZL PLC	GB	7,03	-0,45
CORUS GROUP	GB	1,25
ELVAL	GR*	4,38	+2,82
ISPAT INTERNATI	NL*	3,80	+1,33
JOHNSON MATTHEY	GB	16,90	-0,37
MAYR-MELNHOF KA	AT*	49,95	+1,01
METSAE-SERLA -B	FI*	7,70	+1,18
HOLMEN -B	SE	30,71	+0,18
OUTOKUMPU	FI*	9,40	-1,05
PECHINEY-A	FR*	53	-0,93
RAUTARUKKI K	FI*	4,60	+2,22
RIO TINTO	GB	20,14	+1,63
SIDENOR	GB	3,68	+1,10
SILVER & BARYTE	GR*	28	-0,07
SMURFIT JEFFERS	GB	2,01	-2,31
STORA ENSO -A	FI*	10,30	-0,48
STORA ENSO -R	FI*	10,35	+0,49
SVENSKA CELLULO	SE	23,46	-0,70
THYSSENKRUPP	DE*	20,21	+1,05
UNION MINIERE	BE*	40,02	+0,10
UPM-KYMMENE COR	FI*	32	+1,46
USINOR	FR*	14,11	-0,63
VIOHALCO	GR*	10,84	+1,69
VOEST-ALPINE ST	AT*	31,95	+0,22
J D WETHERSPON	GB	6,71	+1,44
WORMS N	FR*	19,30	-0,52
DJ E STOXX BASI P		180,27	+0,47

CONSTRUCTION			
ACCIONA	ES*	38,49	-0,03
ACS	ES*	27,40	+1,11
AGGREGATE IND	GB	1,16	-1,35
AKTOR SA	GR*	8,66	-0,23
AMEY	GB	30,35
UPONOR -A	FI*	17,70	-2,75
AUREA R	ES*	18,55	+0,82
ACESA R	ES*	10,12	+0,40
BLUE CIRCLE IND	GB	7,39
BOUYGUES	FR*	44,01	+1,08
BPB	GB	4,55	-1,03
BRISA AUTO-ESTR	PT*	10,31	-0,39
BUIZZI UNICEM	IT*	10,61	+0,28
NOVAR	GB	3,20
CRH PLC	GB	30,61	-0,52
CIMPOR R	PT*	27	-1,06
COLAS	FR*	57	+1,42
GRUPO DRAGADOS	ES*	13,24	-0,90
FCC	ES*	22,36	+0,27
GRUPO FERROVIAL	ES*	16,01	+2,23
HANSON PLC	GB	6,90	-1,58
HEIDELBERGER ZE	DE*	59,30	-1
HELL-TECHNODOR	GR*	7,18	+0,56
HERACLEUS GENL R	GR*	14,40	+0,84
HOCHTIEF ESSEN	DE*	26,50	+2,32
HOLDERBANK FINA	CH	1238,68	+0,11
IMERYS	FR*	119,80	+0,25
ITALCEMENTI	IT*	9,70	+0,41
LAFARGE	FR*	105,70	-1,77
MICHANIKI REG.	GR*	3,34	+0,60
PILKINGTON PLC	GB	1,87
RMC GROUP PLC	GB	10,67	+0,15
SAINT GOBAIN	FR*	169,10	-0,18
SKANSKA -B	SE	44,99	-0,37
TAYLOR WOODROW	GB	2,98	+1,08
TECHNIP	FR*	155,10	-0,32
TITAN CEMENT RE	GR*	38,20	+0,79
VINCI	FR*	64,20	+0,39
WIENERB BAUSTOF	AT*	22,75	+4,36
DJ E STOXX CNST P		235,97	-0,47

CONSUMMATION CYCLIQUE			
ACCOR	FR*	45,57	-0,65
ADIDAS-SALOMON	DE*	74,45	+4,13
AGFA-GEVAERT	BE*	23,10	+0,43
AIR FRANCE	FR*	21,97	+1,48
AIRTRUCKS PLC	GB	4,57	-0,35
ALITALIA	IT*	1,97	-0,51
AUSTRIAN AIRLIN	AT*	15,20	+1,67
AUTOGRILL	IT*	13,13	-0,23
BANG & OLUFSEN	DK	45,97	+0,88
BENETTON GROUP	IT*	2,07	-1,43
BERKELEY GROUP	GB	12,58
BRITISH AIRWAYS	GB	6,44	-0,49
BULGARI	IT*	11,40	+3,45
CHRISTIAN DIOR	FR*	48,07	+2,06
CLUB MED	FR*	104,50
DL.LUFTHANSA N	DE*	24,85
ELECTROLUX -B	SE	18,10	+3,15
EMI TV & MERCHAN	DE*	8,33	+14,90
EMU GROUP	GB	8,26	+0,19
EURO DISNEY	FR*	0,74	+1,37
GRANADA	GB	2,76
HERMES INTL	FR*	152,40	+1,60
HPI	IT*	1,16
HUNTER DOUGLAS	NL*	29,50	+0,85
KLM	NL*	27,05	+0,74
HILTON GROUP	GB	3,69
LVMH	FR*	67,55	+1,89
MEDION	DE*	93,55	+0,27
MOULINEX	FR*	4,53	-2,58
NH HOTELES	ES*	14,48	-2,16
P. & O. PRINCESS	GB	5,53	-0,85
PERYMOND PLC	GB	4,27
ROY.PHILIPS ELE	NL*	38,39	+4,07
PREUSSAG AG	DE*	42,60	-0,47
RANK GROUP	GB	2,74	-1,70
RAYNAIR HLDGS	IE	12,25	+0,08
SANAGROUP N	CH	152,88	-0,11
SAS DANMARK A/S	DK	12,66	+1,07

CHIMIE			
AIR LIQUIDE	FR*	150,20	-0,53
AKZO NOBEL NV	NL*	52,10	-1,79
BASF AG	DE*	47,20	-0,42
BAYER AG	DE*	52,80	+0,84
BOC GROUP PLC	GB	16,29	-0,77
CELANESE N	DE*	20,02	+0,60
CIBA SPEC CHIMI	CH	70,34	-0,23
CLARIANT N			

SCIENCES Le décodage du génome humain, qui a fait l'objet d'une formidable course de vitesse entre un consortium public international et la société américaine Celera Genomics, est quasiment achevé. ● SA PUBLICATION dans les revues anglo-saxonnes *Science* et *Nature*, jeudi 15 février, n'est qu'une étape. ● BEAUCOUP reste à faire pour

comprendre le rôle de quelques 30 000 gènes qui portent notre hérédité. Leur nombre réduit, comparé à la complexité du vivant, implique qu'il ne suffira probablement pas de

connaître les protéines dont ils commandent la production pour mettre au point de nouveaux médicaments. ● LES CASCADES d'interactions entre les gènes eux-mêmes et les

cellules qui les mettent en œuvre sont elles aussi fondamentales. ● UNE BIOLOGIE en partie affranchie du « tout-génétique » devra inventer de nouveaux outils et de nouveaux concepts.

Le génome décrypté donne les clés d'une biologie nouvelle

Quelle théorie du fonctionnement cellulaire surgira de l'étude de notre patrimoine héréditaire, dévoilé par le séquençage génétique ? Les idées ne manquent pas, faisant appel aux mathématiques, à la théorie de l'information, à la physique, voire à la vie artificielle

NOS SOCIÉTÉS s'appuient sur de grands réseaux qui se superposent les uns aux autres. Internet en est l'exemple le plus récent ; mais il y a également les réseaux routier, ferroviaire, aérien, électrique, ou encore d'amitié ou d'affaires. La cellule biologique forme elle aussi une communauté, fondée sur des réseaux aux similitudes sous-jacentes étonnantes.

Ainsi, si l'on considère chaque type de molécule au sein de la cellule, et les liens établis entre deux molécules quelconques participant ensemble à un processus biochimique, on observe un réseau qui présente une structure de connexions identique à nombre de réseaux sociaux. Il en va de même des réseaux qui indiquent la façon

logie cellulaire peut tirer nombre d'enseignements de la théorie mathématique, capable de décrire les comportements des réseaux à forte densité. Certains se décomposent rapidement en régions isolées dès que le moindre lien vient à se détériorer ; d'autres continuent d'assurer la connexion entre chaque nœud, par des voies détournées, même si des liens nombreux ont été rompus.






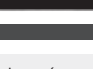
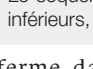
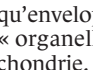
Le réseau cellulaire appartient, semble-t-il, à cette dernière catégorie robuste – ce qui est logique du point de vue de l'évolution. Pour Leroy Hood (Institute for Systems Biology, Seattle, Etat de Washington), « l'avenir appartient à l'étude des gènes et des protéines des organismes, dans le contexte de leurs circuits et de leurs réseaux d'information. »

TRAVAIL D'ÉQUIPE

Les gènes travaillent souvent en équipe. Quand une cellule, par exemple, décompose les sucres pour absorber leur énergie, elle peut activer l'ensemble des gènes afin qu'ils produisent leurs enzymes respectifs. Les théoriciens de la biologie que sont Leland Hartwell, John Hopfield, Stan Leibler et Andrew Murray laissent entendre que l'on pourrait être en mesure de comprendre l'activité confusée au sein de la cellule en cherchant des exemples de ce type de travail collectif et en considérant qu'ils constituent des « modules » plus ou moins indépendants, à la manière des divers services d'une vaste organisation. L'un s'occupe de fabriquer les protéines, un autre reproduit l'ADN en vue de la division cellulaire, d'autres reçoivent telle ou telle hormone à laquelle ils réagissent, etc.

Ces modules représentent plus qu'une accumulation de gènes : ils comportent des protéines, les ARN (acides ribonucléiques), des molécules qui jouent le rôle de petits messagers et les molécules riches en énergie qui, ensemble, assurent une fonction particulière. Parfois, la cellule isole physiquement un de ces modules, l'en-

Après une mouche, un ver, une levure de bière et l'arabette, l'homme

Organismes	Années	Nombres de bases formant l'ADN séquencées (en millions)	Portions du génome séquencées (en%)	Pourcentages d'euchromatine (ADN porteur de gènes actifs) séquencée	Estimation du nombre de gènes	Nombres de gènes par million de bases séquencées
 Saccharomyces cerevisiae (levure)	1996	12	93	100	5 800	483
 Caenorhabditis elegans (ver)	1998	97	99	100	19 099	197
 Drosophila melanogaster (mouche)	2000	116	64	97	13 601	117
 Arabidopsis thaliana (plante)	2000	115	92	100	25 498	221
 Chromosome 21 (homme)	2000	34	75	100	225	7
 Chromosome 22 (homme)	1999	34	70	97	545	16
 Génome humain Consortium public International HGP	2001	2 693	84	90	31 780	12
 Génome humain Celera Genomics Privé, américain	2001	2 654	83	88-93	39 114	15

Source : Nature

Le séquençage du génome humain intervient après celui de nombreux organismes, qui, pour être considérés comme inférieurs, comportent de très nombreux gènes. Chez l'homme, la part d'ADN inactif est beaucoup plus importante.

ferme dans un compartiment qu'enveloppe une membrane, ou « organelle » – ainsi de la mitochondrie, où est produite l'énergie. C'est attribuer à chaque service son propre bâtiment. Les modules agissent entre eux par l'intermédiaire d'un seul ou de plusieurs types de molécules médiatrices, à la manière de départements s'adressant des notes de service.

L'équipe d'Hartwell estime que la notion, connue en physique, de comportement collectif pourrait être utile dans la définition des modules. « La plupart des propriétés fonctionnelles d'un module sont collectives et issues des propriétés de leurs composantes sous-jacentes et de leurs interactions, indiquent les chercheurs. Les propriétés collectives font depuis longtemps l'objet d'études en physique », mais constituent un changement de perspective radical pour la biologie moléculaire.

Tout ne peut pas toujours tourner rond dans un système aussi complexe que la cellule. De

petites erreurs se produisent constamment, pourtant la vie continue on ne sait trop comment. La cellule n'est pas si fragile. Les généticiens ont découvert qu'on pouvait détruire le gène d'une souris dont on pensait qu'il était essentiel à sa survie sans que l'animal succombe. Quarante pour cent de nos gènes environ peuvent être supprimés (individuellement)

sans que se manifeste aucune conséquence perceptible.

Cette robustesse a été expliquée par la surabondance des gènes, qui posséderaient « en réserve » des copies quasiment identiques à eux-mêmes qui prendraient la relève lorsque le gène d'origine est hors service. Mais des recherches récentes laissent entendre que tel n'est pas le cas : les mutations au

Gènes et cellules synthétiques

Comment savoir si le modèle théorique ou informatique d'une fonction génétique est valable ? En le testant sur des cellules simplifiées, taillées sur mesure. En 2000, à Princeton, l'équipe de Stanislas Leibler a eu l'idée de fabriquer des réseaux artificiels de gènes ayant une action réciproque et des fonctions particulières – activer ou arrêter la production d'une protéine, ou faire osciller sa concentration. L'équipe a ainsi génétiquement produit des bactéries *Escherichia coli* comportant des réseaux de gènes synthétiques, et démontré que ces bactéries avaient bien le comportement prévu. Plus ambitieux encore, Jack Szostak (Howard Hughes Medical Institute, Boston), David Bartel (Whitehead Institute, Massachusetts) et Pier Luigi Luisi (Eidgenössische Technische Hochschule, Zurich) estiment qu'il est possible de fabriquer de toutes pièces des « cellules artificielles » très simples, capables de survivre, de se répliquer et même d'évoluer.

Il existe encore plusieurs étapes avant de réaliser le livre de la vie

APRÈS des mois de campagne publicitaire et d'espoir, de débats et d'attente, l'ébauche du séquençage du génome humain est aujourd'hui publiée. Victoire scientifique, le décodage des quelque trois milliards de paires de base de notre ADN complet est, selon certains chercheurs, à comparer aux premiers pas de l'homme sur la Lune, à la scission de l'atome et même, pour certains, à l'invention de la roue.

Souvent qualifiée d'empreinte génétique, ce décodage constitue surtout une liste informe, plutôt humiliante de surcroît. De quoi l'homme est-il fait ? Apparemment de 10 000 gènes de plus que les 22 000 identifiés jusqu'ici (25 000 ont été découverts dans le génome de l'arabette des dames, *Arabidopsis thaliana*). A l'évidence, la vie est autre chose qu'une addition de gènes. Il reste qu'en dépit du nombre effectif des gènes découverts, notre génome est de loin le plus important à avoir été entièrement décodé.

Presque entièrement, du moins. Car il y a encore quelques vides à combler et des pièces à refaire, mais cette première ébauche se révèle suffisamment stimulante pour la révolution médicale (ou le cauchemar génétique, selon l'expression choisie) qu'on nous promet depuis la première annonce du décodage, en juin 2000. Si la publication dans *Nature* et *Science* a attendu jusqu'à aujourd'hui, c'est que les chercheurs devaient soumettre leurs découvertes à leurs

collègues en vue de commentaires.

Le séquençage du génome humain publié dans *Nature* est le fruit d'une collaboration entre chercheurs du monde entier qui a coûté 300 millions de dollars de fonds publics, et dont l'origine remonte aux années 1980. Une entreprise sans égale ? Pas du tout : la firme américaine Celera Genomics a annoncé dans la revue *Science* son propre décodage du génome humain – dont elle entend tirer profit en faisant payer le droit de consultation.

La course à la publication s'est achevée par une difficile trêve, mais tout le temps qu'elle a duré, les deux camps ont divergé sur nombre de questions. Parallèlement au problème du rapport entre public et privé, la querelle a porté sur la meilleure façon de décodage les génomes.

DÉCRYPTAGE « FORCÉ »

Dans le séquençage des plus petits d'entre eux, ceux des bactéries et des virus, les chercheurs ont en fait d'abord réduit en fragments les génomes, qu'ils ont ensuite décodés avant de les recomposer. Le consortium chargé du séquençage du génome humain, financé par des fonds publics, a estimé qu'un tel décodage « forcé » ne pouvait s'appliquer au cas, beaucoup plus important et compliqué, qui l'occupait.

Une technique plus lente et plus coûteuse a donc été adoptée. On a d'abord identifié certains marqueurs ou indicateurs du génome.

Cette approche dite « cartographie d'abord, séquençage ensuite » a fourni des points de référence qui ont permis de découper, séquencer puis remettre en place certaines sections spécifiques du génome. En désaccord avec cette méthode, Celera a décodé de la manière forte – sa méthode s'intitule « shotgun », littéralement fusil de chasse – le génome tout entier, encore que la firme ait eu l'avantage d'avoir accès aux données de ses rivaux au fur et à mesure de leur publication.

Il reste à la communauté scientifique à décider si une méthode est meilleure que l'autre. « A ceux qui ont vu là une compétition sportive, je dis qu'il s'agit en gros d'un match de championnat », commente le prix Nobel de biologie David Baltimore (California Institute of Technology, Pasadena).

Quelle est la prochaine étape ? D'abord, il faut achever de remplir les blancs du génome humain. Après quoi, il restera plusieurs autres tomes à décoder, qui pourraient tous être nécessaires à la lecture de notre nouveau livre de la vie. Ce sera peut-être d'abord le « transcriptome » – l'ensemble des brins de l'ADN messenger complémentaire produit par chaque gène. Puis, plus tard, le « protéome » – le complément complet des protéines produites. Mais découvrir quels gènes sont activés, et dans quel ordre sera aussi essentiel pour comprendre certaines maladies.

David Adam

L'histoire du « Y », une mine pour la compréhension de l'évolution chromosomique

L'ANNONCE que le chromosome Y – celui qui définit le sexe masculin – est extrêmement répétitif et pour l'essentiel non fonctionnel ne constituera pas une surprise pour la moitié de la population qui en est dépourvue. Mais si le « Y » comporte relativement peu de gènes, « ceux qu'on y trouve présentent en général un grand intérêt et assurent des fonctions importantes », affirme Bruce Lahn, spécialiste de ce chromosome à l'université de Chicago.

« Y » est un dépotitoir génétique parce qu'il ne se recombine pas. La recombinaison est un échange d'ADN qui s'effectue entre les paires de chromosomes dans la fabrication des œufs et du sperme. Or 95 % du chromosome Y n'échange jamais d'ADN avec le chromosome X.

Il en va également ainsi de la région comportant le gène qui détermine le sexe mâle. Les scientifiques estiment que c'est de cette façon que les chromosomes sexuels ont acquis leurs rôles, des réarrangements chromosomiques ayant amené l'« X » et l'« Y » à s'écarter l'un de l'autre. Depuis qu'il est isolé par rapport à l'« X », qui, lui, continue d'échanger de l'ADN avec ses semblables dans les cellules du sexe féminin, l'« Y » a dégénéré, accumulé les mutations et perdu une bonne partie de son matériel génétique. Cette orientation en a fait l'adolescent casse-cou du génome, avec une bonne part de séquences relativement nouvelles. Parmi les

gènes Y, beaucoup sont impliqués dans la production du sperme. Cette fonction n'est pas aussi prévisible qu'il y paraît. En général, l'emplacement d'un gène est peu révélateur de ce qu'il fait, et c'est au cours de l'évolution que le « Y » a accumulé les gènes de la fertilité masculine, qui venaient d'ailleurs.

Certaines des ressemblances entre « X » et « Y » sont ancestrales

De plus, ces gènes de la production du sperme sont présents en surabondance, peut-être pour aider à la compétition masculine, ou pour éviter que des gènes importants ne se perdent dans les chocs de la mutation. Entre 10 % et 25 % des cas de stérilité masculine sont dus, pense-t-on, à des défauts sur le chromosome Y. Mais ces gènes sont présents en nombre et en combinaisons qui diffèrent selon les individus, et les effets du changement génétique peuvent varier considérablement. Certains hommes, par exemple, ont perdu toutes leurs copies de certains de ces gènes, mais ils restent pourtant fertiles.

Cette différence signifie que la cartographie des chromosomes publiée le 15 février par la revue

sein des gènes dupliqués semblent tout aussi susceptibles d'avoir un effet physiologique qu'au sein des gènes non dupliqués. Cette robustesse a donc son origine dans un autre élément du réseau génétique.

On sait déjà que, pour les processus métaboliques par l'intermédiaire desquels les cellules puisent leur énergie et construisent de nouvelles molécules, en cas de défaillance d'un gène, tous les autres gènes du métabolisme ajustent leur action pour compenser les erreurs. Autrement dit, la robustesse n'est pas le propre d'une molécule ou d'un gène unique, mais se comprend au niveau collectif, comme l'a récemment montré la théorie du contrôle mathématique. Des approches semblables pourraient devoir être adaptées à d'autres réseaux de gènes au sein de la cellule – peut-être à tous.

PROPRIÉTÉS « NON LINÉAIRES »

Un autre type de robustesse réside dans le fait que, même si les gènes travaillent bien, les cellules semblent parfois ne pas se soucier du nombre exact de certains enzymes qu'il leur faut donner, ou de la vitesse à laquelle œuvrent ces enzymes. En 1999, Stanislas Leibler et son équipe de l'université de Princeton ont montré, à partir d'expériences sur les bactéries, que ce type de robustesse semble dériver, dans ce cas aussi, des propriétés « non linéaires » du circuit biochimique, c'est-à-dire des interactions et données en retour des divers enzymes protéiniques.

« La robustesse, indique l'équipe Leibler, peut être le trait commun de nombreuses propriétés-clés des cellules, potentiellement cruciales pour la fiabilité de nombreux réseaux biochimiques. » Mais comment décider, dans les particularités d'un réseau, de celles qui sont importantes dans ce contexte et de celles qui ne le sont pas ? Les biologistes, à la manière des physiciens, devront se doter de nouveaux outils pour tester chaque hypothèse.

Philip Ball

Nature, parce qu'elle repose sur le chromosome Y d'un seul individu, peut ne pas suffire à la totale compréhension des effets qu'il produit. « S'il est important de connaître la séquence entière, il restera encore à répondre à un grand nombre de questions », précise Mark Jobling, généticien à l'université de Leicester (Grande-Bretagne). Et ce n'est que la comparaison toute bête des séquences d'ADN d'un grand nombre de populations qui permettra, estime-t-il, de révéler l'étendue de la variabilité du chromosome Y.

Des pans entiers des chromosomes X et Y sont presque identiques. Certaines de ces ressemblances sont ancestrales. Mais des séquences similaires ont été acquises auprès du chromosome X au moment où, dans l'évolution de l'homme moderne s'est séparé des grands singes. Pour toutes ces raisons, Bruce Lahn et Mark Jobling estiment que la constitution et l'histoire peu communes du chromosome Y font qu'il devrait être « une mine pour la compréhension de l'évolution chromosomique ».

John Whitfield

★ Page réalisée par les rédactions du Monde, d'El Pais et de la revue scientifique internationale *Nature*. Traduction de l'anglais par Sylvette Gleize.

www.lemonde.fr/genome

Nicolas Anelka sauve le Paris-SG d'une nouvelle désillusion

Grâce à un but de son attaquant vedette, le PSG a signé un match nul (1-1) mérité face au Milan AC. Le club parisien a mis un terme à sa série de déboires, mais la qualification pour les quarts de finale de la Ligue des champions reste hypothétique

Le Paris-Saint-Germain a obtenu un match nul (1-1) contre le Milan AC, mercredi 14 février, au stade San Siro, lors d'une rencontre comptant pour la troisième journée de la deuxième phase de la Ligue des champions

(groupe B). Le club parisien garde des chances de qualification pour les quarts de finale. Les Milanais ont ouvert le score grâce au Brésilien Leonardo (27^e), Nicolas Anelka égalisant peu après (30^e). Les Italiens ont joué la seconde

mi-temps à dix après que Roque Junior eut été expulsé pour une faute commise sur Anelka (42^e). Dans l'autre rencontre du groupe, les Turcs du Galatasaray Istanbul ont dominé les Espagnols du Deportivo La Corogne (1-0).

Dans le groupe A, la rencontre au sommet entre les Espagnols de Valence et les Anglais de Manchester United s'est achevée sur un score nul (0-0), et les Autrichiens du Sturm Graz ont battu le Panathinaïkos Athènes (2-0).

MILAN

de notre envoyé spécial

C'est une vieille vérité toujours d'actualité en matière de sport. Quand rien ne va, il suffit d'affronter un adversaire tout aussi moribond



FOOTBALL

pour se donner l'illusion d'une rémission. Le Paris-Saint-Germain a donc croisé l'équipe idéale, mercredi 14 février, au stade San Siro, avec le Milan AC, dont le prestige ne suffit plus à masquer les insuffisances collectives et techniques. Tout à sa joie d'avoir évité un nouvel avatar en cette période de crise aiguë, Luis Fernandez n'a que faire des arguties.

L'entraîneur du PSG, qui a terminé la rencontre en chemise à force de s'agiter devant son banc de touche, espère avoir enfin trouvé la formule idéale et redonné à ses troupes la détermination dont il ne s'est jamais départi depuis son intronisation, le 4 décembre 2000. « *Contrairement à certains, je n'ai jamais douté de la valeur de mes joueurs, a clairement l'ancien international. On a eu de la chance, mais nous n'avons pas baissé les bras. Nous aurions même mérité un meilleur résultat.* »

Ménés au score dès la 27^e minute de jeu à la suite d'un exploit individuel du Brésilien Leonardo, les Parisiens n'ont pas tendu la joue comme ces dernières semaines. Alerté en profondeur par Ali Benarbia, Nicolas Anelka a rappelé à ses détracteurs qu'il avait l'étoffe d'un

buteur d'exception en délivrant une frappe sèche sous la transversale (30^e). Si sa deuxième échappée ne connut pas le même sort, elle envoya son garde-chiourme, Roque Junior, aux vestiaires à la suite d'une exclusion logique pour avoir retenu l'attaquant du PSG (42^e).

Curieusement, l'équipe de la capitale n'a pas cherché à tirer profit de sa supériorité numérique pendant la seconde mi-temps, tout à son bonheur, si rare, d'annihiler sans frissons les réactions de sa rivale. Les Milanais ont bien tenté d'emballer la partie en court instant avant l'heure de jeu, le temps d'éprouver la mauvaise réputation de la défense parisienne, mais il aurait fallu plus de constance dans l'effort et de cohérence dans l'élaboration des offensives pour s'adjuger la victoire. Moralité : les 50 000 spectateurs en furent quitte pour une partie d'une navrante pauvreté technique.

CIRCONSCRIRE LE SINISTRE

Pour briser la spirale des défaites, Luis Fernandez avait choisi une formation encore plus hermétique qu'à son habitude en n'alignant que deux joueurs à vocation offensive (Nicolas Anelka et Ali Benarbia) et en titularisant le jeune (dix-huit ans) et prometteur Basque Mikel Arteta, prêté par le FC Barcelone, au poste stratégique de milieu défensif axial. Devant une défense à cinq éléments, veillaient trois cerbères qui dépassaient la ligne médiane avec parcimonie.

L'entraîneur n'avait pas trop de deux bras pour rappeler ses sentinelles au respect des consignes. Et gare aux contrevenants - Alliou Cissé le plus souvent - tenaillés par l'envie d'abandonner le sanctuaire sur les coups de pied arrêtés exécutés dans le camp opposé. Luis Fernandez avait annoncé un commando pour circonscrire le sinistre et peu importe s'il a toujours raillé, par le passé, les techniciens tentés par ces expédients. Peu importe, encore, que la qualification pour les quarts de finale reste hypothétique avec ce premier point comptabilisé après deux revers précédents (1-3 face aux Espagnols de La Corogne et 0-1 chez les Turcs de Galatasaray Istanbul).

« *Pour espérer terminer parmi les deux premiers du groupe, il faudra impérativement battre Milan le 20 février au Parc des Princes* », a déclaré Luis Fernandez. Avant les retrouvailles, le PSG fera une halte de tous les dangers, samedi 17 février, au Stade-Vélodrome, à Marseille, pour y rencontrer un compagnon d'infortune du championnat de France. L'entraîneur parisien, qui a refusé une offre de services de l'OM avant de s'engager avec le Paris-SG, ne sera pas le dernier à bénéficier d'un accueil singulier.

La perspective aurait plutôt tendance à le motiver, ce qui ne sera pas forcément le cas de ses

« *gars* ». « *Malgré ce bon résultat à Milan, nous sommes toujours en manque de confiance* », admet le capitaine parisien, Frédéric Déhu. « *Je ne pense pas que ce score nul va nous libérer totalement, nous avons besoin d'aligner plusieurs perfor-*

mances positives pour retrouver nos certitudes », confirme le défenseur Sylvain Distin.

En attendant, la direction du PSG bénéficie d'un répit en ces temps tourmentés où les rumeurs du départ en fin de saison du président

Galatasaray et Manchester United lorgnent vers les quarts de finale

Les Turcs de Galatasaray (groupe B) ont pris une option pour la qualification pour les quarts de finale de la Ligue des champions après leur victoire sur le Deportivo La Corogne (1-0), mercredi 14 février, à Istanbul. Le seul but de la rencontre a été marqué par Kaya Suat (11^e) alors que les Espagnols avaient démarré sur les chapeaux de roue. L'équipe stambouliote, victorieuse en 2000 de la Coupe de l'UEFA, conforte sa place en tête du groupe B avec sept points, profitant du match nul entre le Milan AC et le Paris-SG (1-1).

Dans le groupe A, le leader, Manchester United, a obtenu le nul face au FC Valence. Dans cette rencontre très animée, disputée devant 50 000 spectateurs, il n'aura manqué que les buts. La nouvelle recrue du club espagnol, le milieu de terrain argentin Pablo Aimar, vingt et un ans, a démontré l'étendue de son talent, mais sans trouver la faille. Le Français Didier Deschamps, transféré de Chelsea à Valence, est, lui, resté sur le banc de touche. L'autre rencontre du groupe a vu la victoire des Autrichiens du Sturm Graz sur le Panathinaïkos (2-0), grâce à des buts de Mario Haas (60^e) et Tomislav Kocijan (85^e).

délégué, Laurent Perpère, se font insister. A plus de 600 millions de francs le recrutement (estival et hivernal), le bilan sportif fait grincer des dents à Canal+. « *Que Laurent Perpère ne soit pas en position de force est une évidence, mais pour le déboulonner il faudrait déjà lui trouver un successeur, ce qui n'est pas si évident* », précise-t-on au club, où l'on attend, par ailleurs, l'issue des municipales à Paris.

Une victoire du candidat socialiste Bertrand Delanoë modifierait pour partie la composition du conseil d'administration auquel appartiennent actuellement Jean Tiberi et deux de ses proches : Bernard Bled, secrétaire général de la Mairie, et Dominique Cane, adjoint au maire. En évoquant l'éventualité d'« *une redéfinition de partenariat* » avec le Paris-SG, qui perçoit une subvention municipale de 42 millions de francs par an, Bertrand Delanoë, lui aussi membre du conseil d'administration, a fait entendre sa petite musique. La vie au PSG est décidément impitoyable.

Elie Barth

La fiche technique

MILAN AC - PARIS PSG : 1-1

Ligue des champions
3^e journée de la 2^e phase (Groupe B)

- Stade San Siro ; temps frais ; pelouse en mauvais état ;
- 50 000 spectateurs ;
- arbitre : M. Frisk (Suède)

BUTS

MILAN AC : Leonardo (27^e) ;
PSG : Anelka (30^e)

AVERTISSEMENTS

MILAN AC : Helveg (8^e)
PARIS SG : Distin (37^e) ; Mendy (68^e), sera suspendu pour la venue du Milan AC le 20 février

EXPULSION

MILAN AC : Roque Junior (42^e), sera suspendu pour le déplacement à Paris le 20 février

LES ÉQUIPES

MILAN AC
(entraîneur : Zaccheroni) : Abbiati • Sala ; Roque Junior ; Maldini (cap.) • Helveg ; Albertini ; Giunti ; Serginho • Leonardo (Comandini, 77^e) ; Bierhoff (Ba, 46^e) ; Chevtchenko

PARIS PSG
(entraîneur : Luis Fernandez) : Letizi • A. Cissé ; Déhu (cap.) ; Distin • Mendy ; Ducrocq ; Arteta (Okocha, 69^e) ; E. Cissé (Leroy, 90^e) ; Domi • Benarbia (Robert, 57^e) • Anelka

Résultats

Ligue des champions

(2^e phase, 3^e journée)

Matches du mardi 13 février

● Groupe C

Bayern Munich (All.)-Spartak

Moscou (Rus.) 1-0

Lyon (Fra.)-Arsenal (Ang.) 0-1

Classement : 1. Bayern Munich,

7 pts ; 2. Arsenal, 4 pts ; 3. Lyon,

3 pts ; 4. Spartak Moscou, 3 pts.

● Groupe D

Real Madrid (Esp.)-Lazio Rome

(Ita.) 3-2

Leeds (Ang.)-Anderlecht (Bel.) 2-1

Classement : 1. Real Madrid,

9 pts ; 2. Leeds, 6 pts ; 3.

Anderlecht, 3 pts ; 4. Lazio Rome,

0 pt.

Matches du mercredi 14 février

● Groupe A

Sturm Graz (Aut.)-Panathinaïkos

(Grè.) 2-0

Valence (Esp.)-Manchester United

(Ang.) 0-0

Classement : 1. Manchester United,

7 pts ; 2. Valence, 5 pts ; 3. Sturm

Graz, 3 pts ; 4. Panathinaïkos, 1 pt.

● Groupe B

Galatasaray (Tur.)-Deportivo La

Corogne (Esp.) 1-0

Milan AC (Ita.)-Paris-SG (Fra.) 1-1

Classement : 1. Galatasaray, 7 pts ;

2. Milan AC, 5 pts ; 3. Deportivo

La Corogne, 3 pts ; 4. Paris-SG, 1 pt.

La quatrième journée de la

deuxième phase aura lieu les 20 et

21 février, elle opposera notamment

le Paris-SG au Milan AC (le

20 février, à Paris) et Arsenal à Lyon

(le 21 février, en Angleterre).

■ LOTO : résultats des tirages n° 13 effectués mercredi 14 février.

Premier tirage : 3, 4, 12, 23, 27, 48 ; numéro complémentaire : 38. Rapports pour 6 numéros : 2 875 240 F (438 327 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 66 450 F (10 130 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 220 F (33,53 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 24 F (3,65 €) ; 2 numéros et le complémentaire : 12 F (1,82 €). **Second tirage :** 16, 19, 23, 38, 46, 48 ; numéro complémentaire : 41. Rapports pour 6 numéros : 16 682 305 F (2 543 201 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 52 055 F (7 935 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 314 F (47,86 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 157 F (23,93 €) ; 2 numéros et le complémentaire : 32 F (4,87 €) ; 1 numéro et le complémentaire : 16 F (2,43 €).



Le haut débit, c'est déjà servi.

INTERNET, VOUS AVEZ L'ANCIEN. ESSAYEZ LE NEUF.

Le haut débit ADSL : un internet plus rapide, plus sûr, plus puissant avec accès permanent. 9 TELECOM le met à la portée de toutes les entreprises. Vite, 0800 950 950

*Offre soumise à conditions. **Appel gratuit depuis un poste fixe. Code MEN11

Laird Hamilton, icône du surf

Dédaignant la compétition, le surfeur hawaïen a forgé sa légende en maîtrisant les plus grosses vagues. Visite accompagnée sur son terrain d'entraînement quotidien

KAUAI (archipel de Hawaï)
de notre envoyé spécial

La mer gronde et enfle. Une montagne d'eau se soulève. Le jet-boat accélère, turbine hurlante. Venue des grands fonds du Pacifique, au large de la côte nord de l'île de Kauai, une poussée titanique soulève la houle jusqu'à des hauteurs vertigineuses. La pente, presque lisse, se fait de plus en plus forte, quasi verticale. La vague commence à casser dans un fracas d'écume. Devant les rouleaux menaçants, le minuscule engin fonce vers les sombres cavernes des grottes creusées par la mer, au pied des falaises de Na Pali, un des reliefs les plus arrosés de la planète.

Le grand blond, tout en muscles, très sympathique, qui pilote l'engin s'appelle Laird Hamilton. Il semble ne pas se soucier de la furie des éléments, des embruns qui explosent tout autour et de la pluie qui tombe sans discontinuer : « Aujourd'hui, le temps est raisonnable. Mais quand le gros swell [houle] se lève vraiment, on ne peut plus approcher des falaises. La mer qui ressort des entrailles du volcan souffle parfois jusqu'à près d'un mille au large. » Au sommet d'une vague, Laird Hamilton désigne l'horizon. « C'est là que se lèvera un jour la plus haute vague du monde. Je l'attends et, ce jour-là, j'y serai pour la surfer. » Et, dans un grand sourire, il demande : « Maintenant, je crois que vous avez une partie des réponses à vos questions ? »

Accompagner Laird Hamilton sur son terrain d'entraînement quotidien, au milieu de l'archipel américain de Hawaï, c'est effectivement mieux comprendre la passion de celui qui vient d'être désigné *boardrider* de l'année par l'ensemble des revues spécialisées dans les sports de glisse.

A trente-six ans, Laird Hamilton n'en finit pas de fasciner toute une génération. Cette année, les photos de ses exploits ont, une nouvelle fois, fait le tour du monde. Il a encore pris tous les risques pour dévaler Teahupoo, l'une des vagues les plus dangereuses de la planète, au large de Tahiti.

Il a inventé le surf à foils, qui lui



© OXBOW/IC KENNA

C'est à Tahiti, en août 2000, que Laird Hamilton a surfé la vague mythique de Teahupoo. « J'ai eu des larmes de joie, raconte-t-il. J'ai fait du surf toute ma vie, et avoir pendant un moment tout qui s'assemble dans une perfection telle que cela dépassait mes plus beaux rêves, c'était le truc, mec, la vague d'une vie. (...) C'était un dinosaure. Si c'était un boxeur, ce serait Mike Tyson. C'était une mangeuse d'hommes, elle était affamée et, providentiellement, elle nous a permis de vivre ce moment en nous laissant partir indemnes. »

permet de pousser encore plus loin, les pieds serrés dans des chaussures de ski, les défis à la houle née des plus grosses tempêtes. Il est également reparti sur Maui, une autre île de l'archipel de Hawaï, pour surfer à nouveau Jaws, cette vague qui dépasse parfois 20 mètres de haut et à qui l'on a donné le nom américain du film *Les Dents de la mer*, qui veut dire mâchoires.

Depuis quinze ans, après avoir battu en France un record de vitesse en planche à voile, Laird Hamilton ne participe à aucune autre compétition que celle qui le met seul en face des éléments dans leurs dimensions les plus extrêmes. Les vagues, bien sûr, les plus hautes, les plus spectaculaires, et les plus dangereuses aussi.

Il se fait déposer au sommet des plus inaccessibles en hélicoptère,

ou tracté par un jet-ski. Il a mis des sangles sur ses surfboards pour ne pas être arraché par la violence des déferlantes.

Il a été l'un des premiers à s'envoler au-dessus des vagues accroché à un cerf-volant. Le snowboard dans les défilés rocheux, le skate-board sur le flanc des volcans... rien ne semble lui faire peur. Au contraire, il ne cesse d'inventer les défis les plus audacieux.

Et pas seulement, pour permettre à son sponsor, Oxbow, une marque française de vêtements branchés pour amateurs de glisse, d'en faire sa plus belle affiche. « J'ai besoin, pour me sentir vivre, d'avoir connu un moment fort à la fin de chaque journée, explique-t-il. Je veux également faire des choses que personne n'a encore jamais vues. Je prends des éléments différents dans tous les sports de glisse

pour inventer le matériel et les techniques qui me permettront d'affronter les obstacles que dresse la nature et pour réussir à les contourner. »

Né à San Francisco, Laird Hamilton vit à Hawaï depuis plus de trente ans. C'est là qu'il s'est choisi un nouveau père, après que le sien se fut envolé vers une destination inconnue. Enfant, il a rencontré Billy Hamilton, l'un des plus célèbres surfers américains de l'époque. Il l'a présenté à sa mère, qui l'a épousé, et Laird porte aujourd'hui avec fierté ce nom qui l'avait fait rêver.

LA FORCE DES ÉLÉMENTS

A quelques dizaines de mètres de la maison de ce père d'adoption, sur la rivière de Hanalei, au milieu de la mangrove, il a construit son atelier dans la boue qui mange les rives. Avec Nelson,

son fidèle ami, il met au point de nouveaux matériels et prépare les expéditions qui le conduiront à affronter de nouveaux dangers à travers le monde.

Chacune de ses journées à Kauai, où il passe l'essentiel de l'année, commence par une longue course sur une plage sauvage. « Le contact avec la nature m'est indispensable. » Ensuite, des heures de surf ou de musculation lui permettent de conserver une condition physique optimale. « Je dois être prêt à partir à tout moment quand on me signale des conditions extrêmes à un point ou un autre de la planète, raconte-t-il. Ces jours-là aussi, tout le matériel doit être au point. Quand je me lance un défi, j'ai besoin d'agir de façon mécanique. Je dois me débarrasser de cette émotion qui me submerge tous les jours devant la force des éléments. » Il se souvient des gestes qui lui ont sauvé la vie alors qu'il pratiquait le canyoning dans une cascade de l'Oregon : « Ce sont de tels échecs qui apprennent à respecter la nature. »

Laird Hamilton commence à comprendre ce qui le pousse ainsi à mettre sa vie en jeu. « Depuis que je suis tout petit, j'ai quelque chose en moi qui me pousse à aller toujours plus loin, à me lancer des défis, explique-t-il. Peut-être parce que dans cette île où je vis depuis mon enfance, je n'étais pas un Hawaïen d'origine. Il fallait que je prouve chaque jour à mes copains d'école que j'étais non seulement capable de surfer aussi bien qu'eux, mais que je pouvais faire mieux dans tous les autres domaines. » Et cette énergie, qu'il dit avoir canalisée pour ne pas se lancer « dans une logique destructrice », Laird Hamilton veut maintenant la communiquer à ceux qu'il fait rêver : « J'espère seulement que tout ce que je tente donnera à d'autres l'envie de se dépasser. »

La reconquête aérienne du pôle Nord

HUBERT DE CHEVIGNY, premier pilote ayant atteint en ULM le pôle Nord magnétique (1982) et le pôle Nord géographique (1987), et Gérard d'Aboville, auteur des traversées en solitaire de l'Atlantique nord (1980) et du Pacifique nord (1991) à l'aviron, devraient tenter, début avril, de rallier le pôle Nord à bord d'un avion dépourvu d'électronique, en se guidant uniquement au soleil, à l'aide d'une montre et d'un sextant.

Ces conditions de navigation astronomique étaient celles de la première conquête aérienne du pôle Nord par l'amiral américain Richard Evelyn Byrd, le 9 mai 1926. Cette expédition privée, financée par Edsel Ford, John D. Rockefeller Jr et le *New York Times* avait fait de cet aventurier un héros national, décoré de la médaille d'honneur du Congrès américain avant de mener à bien cinq expéditions dans l'Antarctique entre 1928 et 1947.

L'« ERREUR » DE BYRD

Or les doutes suscités par cette expédition sont devenus certitude avec la découverte et l'étude récente du journal de bord par des scientifiques : Richard Byrd n'avait pas atteint le pôle Nord ! Parti de King's Bay (Spitzberg) l'aviateur, qui avait décelé une fuite d'huile sur son réservoir supplémentaire, avait renoncé à se poser au pôle où il aurait pu faire une estimation astronomique précise.

Il aurait fait demi-tour à quelque 200 kilomètres du but. Erreur d'estimation ou supercherie, car l'aventurier savait que le Norvégien Roald Amundsen, l'Américain Lincoln Ellsworth et l'Italien Umberto Nobile allaient partir en dirigeable pour atteindre le pôle trois jours plus tard ? Richard Byrd a emporté son secret dans sa tombe en 1957.

Hubert de Chevigny a conçu pour cette expédition un avion monomoteur avec une capacité d'évolution à basse vitesse exceptionnelle afin d'atterrir ou de décoller sur de très courtes distances. Une table à cartes est installée dans l'habitacle. L'équipage, composé d'Hubert de Chevigny (pilote et navigateur), de Gérard d'Aboville (navigateur) et du Québécois Bernard La Ferrière (pilote et mécanicien) ne disposera pas d'assistance radio ou satellitaire, ni même de compas magnétique, mais seulement d'une montre et d'instruments optiques permettant une navigation astronomique.

Les instruments de positionnement et d'orientation sont réglés grâce à la montre. Le compas solaire donne le cap par rapport à l'ombre projetée de l'aiguille. Le dérivomètre, qui est un trou muni d'un rapporteur dans le plancher de l'avion, permet de chronométrer la vitesse par rapport au sol, et d'évaluer l'angle de dérive qu'il faut corriger au compas solaire. Un sextant avec horizon artificiel permet d'estimer la position en vol, mais des atterrissages seront nécessaires pour effectuer des visées plus précises avec un sextant classique.

« FENÊTRE CLIMATIQUE »

La meilleure « fenêtre » climatique se situe au mois d'avril. Le soleil, indispensable pour la navigation astronomique, fait sa réapparition au pôle Nord le 5 mars et cette zone est encore sous l'influence de l'anticyclone d'hiver qui la protège des vents violents qui, avec le réchauffement, disloquent ensuite la banquise. Les trois aventuriers devraient partir début avril des Trois Rivières (Québec) pour une approche de 4 000 kilomètres jusqu'à Resolute Bay (île Cornwallis).

Une météo favorable sur deux ou trois jours sera alors nécessaire pour tenter de rallier et de se poser au pôle Nord, distant de 1 500 kilomètres. « Ce n'est pas un remake de l'expédition de Richard Byrd qui était parti du Spitzberg, précise Hubert de Chevigny, mais une tentative dans des conditions de navigation similaires. » Et le *Private-Explorer* sera doté d'une boîte noire qui permettra au retour de vérifier la précision de son vol...

A la recherche de l'extrême depuis près de trente ans

LORSQU'IL était enfant, Laird Hamilton avait les dents limées à force de les faire grincer dans son sommeil. A cinq ans, il s'est attaché avec une corde à une palette de briques trouvée sur la plage de Sunset Beach pour ne pas être entraîné par le courant en faisant du bodysurf sur Pipeline, une vague qui ressemble souvent à une rivière en furie. Le jeune Laird voulait ainsi être digne de Billy Hamilton, son père d'adoption, dont la légende est née par des surfboards d'anthologie sur cette « droite » de Sunset beach, sur l'île d'Oahu.

A l'âge de six ans, Laird plongeait dans la mer d'un rocher de dix-huit mètres de haut. A treize ans, il a commencé à surfer sur de grosses vagues de plus de trois mètres, sur l'île de Kauai, où sa famille s'était installée après avoir quitté Oahu.

Il a ensuite multiplié les expé-

riences... et les risques. Il apparaît depuis plusieurs années dans une émission de télévision appelée « Les Extrémistes ». Chaque semaine, il tente de surprendre le

des skateboards tout-terrain.

Il parcourt des détroits à la rame, traverse la Manche, relie la Sicile à la Sardaigne. Il plonge à nouveau de rochers de plus en

« Je suis comme une vieille planche de surf, réparée de partout. J'ai arrêté de compter les points de suture qu'on m'a faits depuis qu'ils ont dépassé le millier. »

public. Il saute à l'élastique d'un pont de 210 mètres de haut, près de Sacramento. Il s'essaye également au « street-luging », la descente de routes de montagne sur de grosses planches à roulettes. Les spécialistes s'allongent pieds en avant, Laird file avec le visage au ras de l'asphalte. Il dévale aussi les pentes des volcans sur

plus hauts. Et se blesse gravement. Son corps est couvert de cicatrices. Les articulations de ses pieds commencent à crier grâce. « Je suis comme une vieille planche de surf, réparée de partout, dit-il en 1998 au magazine américain *Surfers journal*. J'ai arrêté de compter les points de suture qu'on m'a faits depuis qu'ils ont dépassé

C. de C.

Christophe de Chenay

Gérard Albouy

Grisaille au nord-ouest

VENDREDI. Un puissant anticyclone est centré sur les îles Britanniques. Il dirige un flux de nord-nord-ouest, dans lequel circule une perturbation très atténuée. Celle-ci concernera principalement les régions du Nord-Ouest, où la grisaille sera bien présente. Sur le reste du pays, le soleil brillera toute la journée.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Sur la Basse-Normandie et le nord de la Bretagne, le ciel sera gris. Plus au sud, les brouillards matinaux laisseront place à un beau soleil. Les températures seront comprises entre 8 et 10 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Malgré la présence de brouillards, la matinée sera assez bien ensoleillée. L'après-midi, des nuages bas gagneront progressivement la plupart des régions. Les températures atteindront 6 à 9 degrés.

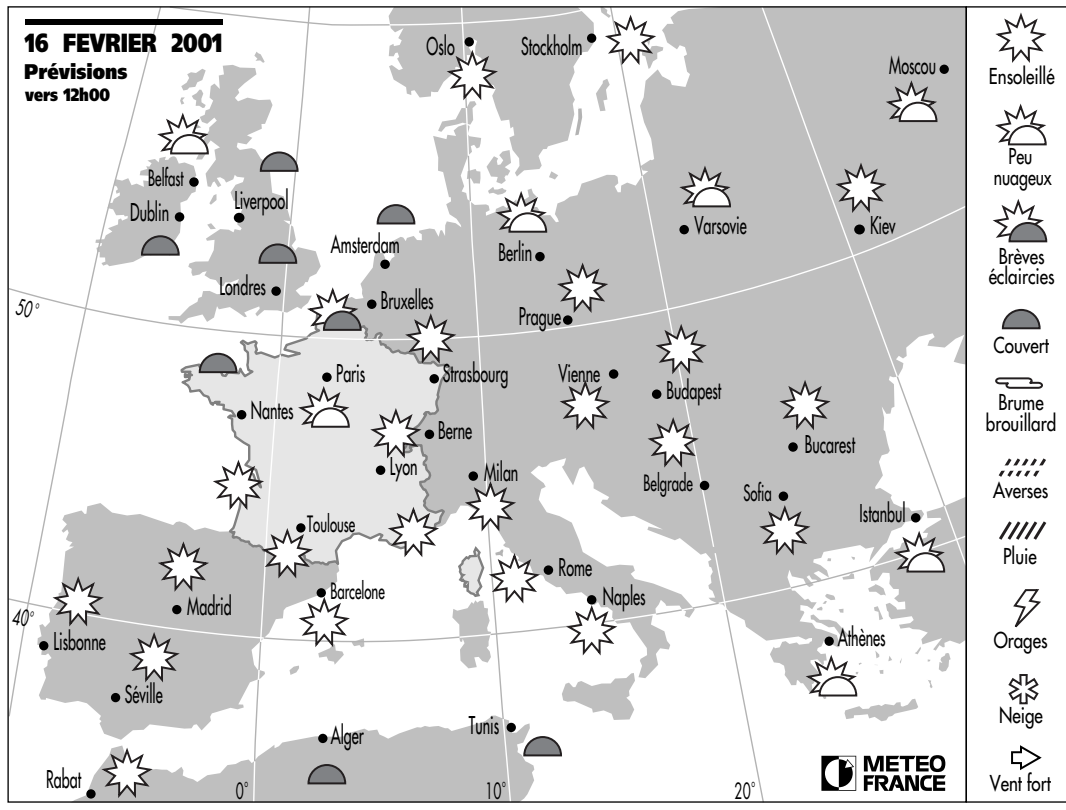
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Les

brouillards parfois givrants se dissiperont dans la matinée et la journée sera largement ensoleillée. Les températures négatives au petit matin atteindront 8 à 11 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Les bancs de brouillard parfois givrants présents au lever du jour se désagrégeront progressivement le matin, et le soleil s'imposera. Les températures maximales seront comprises entre 12 et 14 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Des brouillards givrants seront parfois présents au petit matin, en particulier dans les vallées. Ils se désagrégeront rapidement, et le soleil brillera sur l'ensemble des régions. Les températures atteindront 9 à 13 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Les bancs de brume se dissiperont très rapidement et la journée sera largement ensoleillée. Les températures atteindront 13 à 16 degrés.

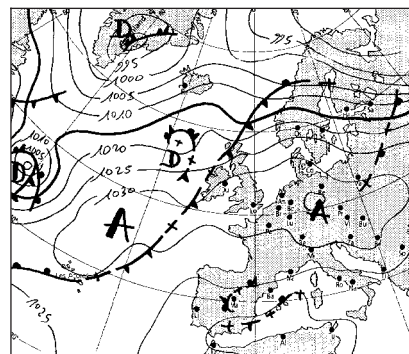


PRÉVISIONS POUR LE 16 FÉVRIER 2001

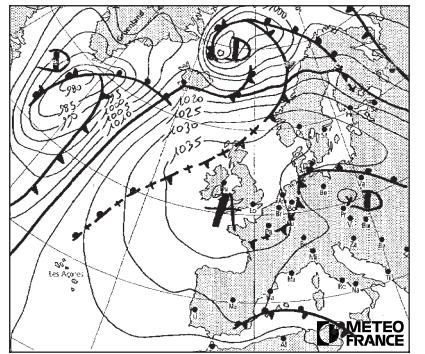
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole			
AJACCIO	4/15 S	NANCY	-3/9 S
BIARRITZ	5/12 S	NANTES	0/8 S
BORDEAUX	2/11 S	NICE	6/15 S
BOURGES	-3/8 S	PARIS	-3/8 N
BREST	5/8 C	PAU	-2/12 S
CAEN	3/7 C	PERPIGNAN	7/15 S
CHERBOURG	4/7 C	RENNES	-1/8 N
CLERMONT-F.	0/12 S	ST-ETIENNE	-1/11 S
DIJON	-3/9 S	STRASBOURG	-3/11 S
GRENOBLE	1/14 S	TOULOUSE	-2/11 S
LILLE	-3/7 N	TOURS	-4/8 S
LIMOGES	-3/7 S	FRANCE outre-mer	
LYON	0/13 S	CAYENNE	25/28 C
MARSEILLE	3/15 S	FORT-DE-FR.	24/28 S
		NOUMEA	24/28 S

PAPEETE	23/29 P	KIEV	-3/4 S	VENISE	4/10 S	LE CAIRE	11/19 S
POINTE-A-PIT.	22/27 S	LISBONNE	10/16 S	VIENNE	2/8 S	NAIROBI	17/27 S
ST-DENIS-RE.	24/28 P	LIVERPOOL	3/7 C	AMÉRIQUES			
EUROPE				LONDRES	3/6 C	BRASILIA	18/25 P
AMSTERDAM	1/5 C	LUXEMBOURG	2/7 S	BUENOS AIR.	18/29 S	TUNIS	8/17 S
ATHENES	5/13 S	MADRID	1/13 S	CARACAS	21/25 S	ASIE-OCEANIE	
BARCELONE	6/12 S	MILAN	4/12 S	CHICAGO	-9/-2 S	BANGKOK	22/30 S
BELFAST	1/6 S	MOSCOW	-7/0 S	LIMA	21/24 P	BYROUTH	12/17 C
BELGRADE	3/11 S	MUNICH	-2/9 S	LOS ANGELES	7/16 S	BOMBAY	16/30 S
BERLIN	0/3 S	NAPLES	4/16 S	MEXICO	10/24 S	DIAKARTA	26/29 P
BERNE	-3/12 S	OSLO	-9/-1 S	MONTREAL	-19/-4 S	DUBAI	16/24 S
BRUXELLES	3/7 N	PALMA DE M.	6/15 P	NEW YORK	0/5 P	HANOI	12/18 S
BUCAREST	2/11 S	PRAGUE	1/6 S	SAN FRANCISCO	8/13 C	HONGKONG	13/22 S
BUDAPEST	-2/9 S	ROME	6/14 S	SANTIAGO/CHI	16/31 S	JERUSALEM	8/16 S
COPENHAGUE	-2/4 S	SEVILLE	6/19 S	TORONTO	-6/0 C	NEW DEHLI	11/24 S
DUBLIN	-1/8 C	SOFIA	-2/8 S	WASHINGTON	6/19 C	PEKIN	-10/2 S
FRANCFORT	4/9 S	ST-PETERSB.	-5/1 S	AFRIQUE			
GENEVE	3/11 S	STOCKHOLM	-3/3 S	ALGER	10/15 C	SEUL	-7/-2 S
HELSINKI	-7/0 S	TENERIFE	11/15 S	DAKAR	17/26 S	SINGAPOUR	25/30 P
ISTANBUL	4/8 S	VARSOVIE	-3/5 S	KINSHASA	24/30 P	SYDNEY	19/22 C
						TOKYO	1/8 S



Situation le 15 février à 0 heure TU



Prévisions pour le 17 février à 0 heure TU

VENTES

Les lits XIX^e retrouvent les faveurs des amateurs

DÉLAISSÉ surtout en raison de ses dimensions importantes, le lit ancien revient aujourd'hui dans les chambres, ou même dans les salons, où il fait maintenant office de canapé : son aspect un peu théâtral va dans le sens de la mode actuelle en matière de décoration. Mal aimé ces dernières décennies, son prix est resté sensiblement au-dessous de celui des autres meubles. La production, qui fut très diverse au XIX^e siècle, laisse aux amateurs un large choix de formes et de décors.

Apparu sous le Premier Empire, le lit « bateau », en forme de nef, adapte ensuite tous les styles du XIX^e siècle. Les modèles Empire en acajou rehaussé de bronze doré, et ceux d'époque Restauration à décor de motifs incrustés, très beaux, se vendent à partir de 15 000 à 20 000 F (2 300 à 3 000 €). Les plus appréciés présentent des chevets terminés en rouleau et un bandeau incurvé, les plus courants sont droits.

La forme droite se généralise dans le style Louis-Philippe, dont le modèle caractéristique à montants massifs est fabriqué jusqu'à la fin du siècle. En noyer ou en merisier, les lits « bateau » valent

entre 2 500 et 3 000 F (380 et 460 €), jusqu'à 6 000 à 7 000 F en acajou (900 à 1 060 €).

L'époque Napoléon III voit une floraison de styles différents d'une grande fantaisie. L'un d'entre eux offre des décors de bouquets de fleurs polychromes sur fond noir agrémenté de pétales de nacre. Les lits de ce type, en tôle laquée, présentent le plus souvent une tête de lit assez haute où s'inscrit le motif principal ; leurs prix commencent à 6 000-7 000 F (900-1 060 €) pour

les petits modèles, autour de 10 000 F (1 500 €) pour les grands, jusqu'à 12 000 F (1 830 €) pour une paire.

Les lits à barreaux en fer et laiton, produits en grande quantité de la fin du XIX^e siècle jusqu'aux années 1930, ont notamment servi dans de nombreux hôtels (de 1 000 à 3 000 F, 150 à 450 €) selon les dimensions. Les chambres à coucher en faux bambou, du pitchpin taillé à l'imitation, peuvent se trouver à partir de 8 000 F (1 220 €), avec un lit à une

place et sa table de chevet, à partir de 12 000 F (1 830 €) s'ils sont accompagnés de leur armoire à glace.

« LITS DE CURÉ »

Les lits en fer à décor de volutes ajourées (que l'on appelle parfois « lits de curé ») figurent parmi les moins chers : 1 000 à 2 000 F (150-300 €) selon les dimensions. Plus raffinés, les lits de style Louis XV ou Louis XVI sont formés d'un bâti encadrant la tête du lit en tissu : 6 000 à 8 000 F (900 à

1 200 €) pour les grands modèles.

Pour les lits à baldaquin, relativement rares, il faut compter au moins 10 000 F, 1 524 €, au-dessus de 15 000 F, 2 286 €, dès qu'ils sont un peu spectaculaires.

Quel que soit leur style, les lits anciens ont des dimensions différentes des nôtres : les petits sont plus grands (100 à 110 cm), et les grands plus petits (120-130 cm), certains appelant ces derniers des « lits à trois fesses ». Les chineurs parisiens pourront retrouver tous ces modèles et bien d'autres objets encore au Salon des antiquaires de la porte Champerret, manifestation ouverte jusqu'au dimanche 25 février. Comme tous les ans, il a lieu en même temps et sur le même espace que le Salon du livre et des papiers anciens.

Catherine Bedel

★ Salon antiquités-brocante, Espace Champerret, place de la Porte-Champerret 75017 Paris, 130 exposants, jusqu'au 25 février, de 11 heures à 19 heures, entrée : 40 F.

Salon du livre et des papiers anciens, mêmes dates, mêmes horaires, entrée : 40 F.

Calendrier

ANTIQUITÉS-BROCANTE

- **Saint-Jean-Cap-Ferrat (Alpes-Maritimes)**, du vendredi 16 au dimanche 18 février, tél. : 04-93-76-07.
- **Rezé-lès-Nantes (Loire-Atlantique)**, du vendredi 16 au dimanche 18 février, tél. : 02-40-89-65-00.
- **Paris, place Jeanne-d'Arc**, 13^e arrondissement, vendredi 16 et samedi 17 février, tél. : 01-45-89-32-07.
- **Castelsarrazin (Tarn-et-Garonne)**, du vendredi

- 16 au dimanche 18 février, tél. : 05-61-52-74-21.
- **Limoges (Haute-Vienne)**, du vendredi 16 au dimanche 18 février, tél. : 05-55-34-28-35.
- **Saint-Genis-Pouilly (Ain)**, samedi 17 et dimanche 18 février, tél. : 04-74-69-79-04.
- **Rennes (Ille-et-Vilaine)**, samedi 17 et dimanche 18 février, tél. : 02-43-86-66-25.
- **Auray (Morbihan)**, du samedi 17 au lundi 19 février, tél. : 02-98-44-97-36.
- **Strasbourg (Bas-Rhin)**, samedi 17 et lundi 18 février, tél. : 03-88-37-21-21.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 040

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. Tout va mieux avec eux... mais pour combien de temps ? - II. Reprise grossièrement. - III. Ouverture à refermer rapidement. N'est pas du genre à s'aplatir. Lettres de mon oncle. - IV. Tire sa part du feu. En ouverture. - V. Endommagée. Choisis à plusieurs, ou seul dans la confusion. - VI. Au printemps. Reçoit quand il n'est pas reçu. Possessif. - VII. Assurait l'isolation. Dans la gamme. - VIII. Patron au jour le jour. Fait partie des forts en cuisine. - IX. Du genre

corniaud. Pour les petites cultures. - X. Jointe en bout. Font le poids.

VERTICALEMENT

1. Evite de choquer en parlant. - 2. Passa par-dessus tête. Ecorce en poudre. - 3. Un bon endroit pour que les vaches ne deviennent pas folles. Dans tout. - 4. Portée en pénitence. Bonne pâte. - 5. Remue-ménage chez les gros porteurs. Au fond de la fosse. - 6. A les pieds dans l'eau. Met la voix sur la voie. - 7. Qui est repris plusieurs fois. - 8. Attaque à la base. Pour le prêtre

et les élégantes. - 9. Assure son ravitaillement en vol. Spécialiste du trait d'union. - 10. Points opposés. Pour les aventuriers des airs. Pot brisé. - 11. Prêtes à partir à tout moment. Dans le coup. - 12. Mouvements de rupture.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 039

Horizontalement

I. Outrecuidant. - II. Ethéré. Sonar. - III. Enregistré. - IV. Lardé. OS. RIB. - V. SAMU. Su. Ténu. - VI. Osmose. Sec. - VII. Erg. Anses. SH. - VIII. Piétine. Eu. - IX. Inné. Etambot. - X. Egérie. Veufs.

Verticalement

1. Œils-de-pie. - 2. Ut. Aa. Ring. - 3. Thermogène. - 4. Rendus. Ter. - 5. Erre. Mai. - 6. CEE. Sonnée. - 7. Gousset. - 8. Isis. Ee. Av. - 9. Dos. Sème. - 10. Antres. Ubu. - 11. Narines. Of. - 12. Trébuchets

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

L'ART EN QUESTION

N° 209

En collaboration avec



Les peintres célèbrent Paris

PABLO PICASSO s'installe à Paris, au Bateau-Lavoir, en 1904. Cette date a été choisie comme point de départ de l'exposition « L'Ecole de Paris », qui présente les œuvres de ces artistes étrangers, arrivés à Paris avant 1914. C'est là, dans un climat de liberté totale, qu'ils mènent une vie de bohème, se rassemblent, se lient d'amitié et travaillent, pour « combattre l'académisme, dessiner les formes d'une nouvelle avant-garde et autoriser toutes les expressions plastiques ».

Ils investissent des lieux devenus mythiques, Montmartre et surtout Montparnasse. Dans leurs peintures, ils font découvrir un nouveau visage de Paris, avec ses cafés, ses cabarets, ses ateliers ou ses lieux de plaisir, comme le célèbre « lupanar » de Foujita.

Paris est aussi le rendez-vous des collectionneurs venus du monde entier pour acheter des œuvres d'art. L'appartement de



Léonard-Tsuguharu Foujita (1886-1968), « Lupanar à Montparnasse (Le Salon à Montparnasse) », 1928. Huile sur toile, 110 x 176 cm. Petit Palais, Musée d'art moderne, Genève. Actuellement au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, pour l'exposition « L'Ecole de Paris, 1904-1929, la part de l'autre », jusqu'au 11 mars.

Leo et Gertrude Stein, collectionneurs « engagés », est le lieu de rencontre des artistes, des poètes, des écrivains, des marchands. Où était-il situé :

- Rue de Beaux-Arts ?
- Rue de Fleurus ?
- Boulevard du Montparnasse ?

Réponse dans *Le Monde* du 23 février.

Réponse du jeu n°208 paru dans *Le Monde* du 9 février.

Le photographe Emmanuel Sougez a collaboré, à partir de 1925, à la revue *L'Illustration*.

MÉMOIRE La parution de *L'Industrie de l'Holocauste*, en juillet 2000, en Angleterre et aux États-Unis a d'emblée provoqué une curiosité médiatique intense en Europe. L'édition en

allemand et en français du pamphlet de Norman Finkelstein ouvre à nouveau le débat. ● AVEC CE LIVRE, le politologue new-yorkais, fils de déporté, veut dénoncer une exploita-

tion idéologique et financière de l'Holocauste par les juifs américains. ● EN ALLEMAGNE, la presse s'est déjà fait l'écho de la polémique, alors qu'aux États-Unis, si l'ouvrage est passé large-

ment inaperçu, le débat s'ouvre aujourd'hui sur le dossier des réparations. ● LE TRAVAIL de Peter Novick, *The Holocaust in American Life*, à paraître en France en septembre, est da-

vantage pris au sérieux par la plupart des historiens, qui, à l'instar de Philippe Burrin, dénoncent les méthodes peu scientifiques de Finkelstein. (lire aussi notre éditorial page 14.)

Le débat s'ouvre autour du livre contesté « L'Industrie de l'Holocauste »

La parution en France et en Allemagne, six mois après l'édition en anglais, du pamphlet de Norman Finkelstein, politologue new-yorkais, suscite un malaise et des interrogations, comme en attestent les réactions des historiens interrogés par « Le Monde »

PUBLIÉ en juillet 2000 en Angleterre et aux États-Unis, le pamphlet intitulé *Holocaust Industry* n'a d'abord suscité que peu d'intérêt dans la communauté scientifique anglo-saxonne. Mais il a d'emblée provoqué une intense curiosité médiatique outre-Atlantique et outre-Manche (*Le Monde* du 14 août 2000). En Allemagne, la presse s'en est fait l'écho, avant même que le texte ne soit disponible.

Essai explosif ou long tract aux relents antisémites ? Révisionnisme d'ultragauche ou banale « haine de soi » juive ? Très rapidement, la polémique devança l'analyse, l'imprécation l'emporta sur l'esprit d'examen, et la rumeur se répandit au sujet de ce mince volume. Mais rares étaient ceux qui avaient déjà pu en prendre connaissance.

Son auteur, Norman Finkelstein, quarante-sept ans, enseignant de théorie politique à New York, juif et fils de déportés, avait déjà publié plusieurs ouvrages, dont *La Thèse de Goldhagen et la vérité historique* avec Ruth Birn (Albin Michel, « Le Monde des livres » du 3 septembre 1999), avant cette *Industrie de l'Holocauste* dénonçant l'exploitation idéologique et financière de la Shoah par les juifs américains. Aujourd'hui pourtant, alors que le livre paraît simultanément en Allemagne et en France, il apparaît que son propos ne se réduit pas à une offensive contre l'action des instances dites « communautaires » – par ailleurs largement critiquées par beaucoup de juifs américains eux-mêmes. Car, à bien se pencher sur les quelque 150 pages de cette charge contre l'idée de mémoire – « concept », écrit l'auteur, qui fait fureur aujourd'hui mais qui est sûrement le plus pauvre qui soit apparu depuis bien longtemps –, on perçoit aisément que sa véritable cible est ailleurs.

Toutefois, selon Finkelstein, il a fallu attendre la fin des années 1960 pour assister à l'émergence de cette « industrie ». Car, dans le monde de la guerre froide, les juifs américains faisaient montre d'une « grande indifférence envers le destin d'Israël ». Fiers de leurs « états de service anticommunistes », ils étaient totalement alignés sur les positions d'un gouvernement soucieux de ses bonnes relations tant avec le monde arabe qu'avec son allié ouest-allemand. Ce n'est qu'après la guerre de 1967, lorsque Israël victorieux devint



Un rescapé des camps lors de l'inauguration du Musée de l'Holocauste, à Washington, en avril 1993.

l'Allemagne nazie. D'autant qu'à ses yeux, les malversations financières éventuelles de ces banquiers ne seraient que brouilleries à côté de « l'industrie de l'Holocauste, fondée sur un frauduleux détournement de l'histoire », et qui, pratiquant le « pillage de tombes », restera sans doute comme « le plus grand larcin de l'histoire de l'humanité ».

« Sur le mur du salon, on avait accroché des photographies de la famille de ma mère », se souvient Norman Finkelstein, évoquant l'image des proches disparus, avant de confier : « Je n'ai jamais pu me sentir lié avec ces personnages (...) pour être franc, je ne peux toujours pas le faire. » Ce profond sentiment d'étrangeté vis-à-vis des morts a pour corollaire une suspicion radicale à l'égard de ceux qui échappèrent à la solution finale. A plusieurs reprises, il s'en prend à ce qu'il appelle « les affabulations des survivants de l'Holocauste ». Pour lui, la motivation de ces femmes et de ces hommes qui réclament justice est d'abord « d'ordre matériel », leur récit des camps ne servant qu'à justifier « le racket des réparations de l'Holocauste », dont les banques suisses ont été, dit-il, les premières victimes : d'ailleurs, « cohorte composée de femmes juives âgées » ou « vieux plaignants juifs » venant gémir devant les commissions bancaires du Congrès américain, beaucoup de ces survivants ne sont-ils pas des imposteurs qui « se sont fabriqué un passé » ?

SENTIMENT D'ÉTRANGETÉ

Car telle est, selon Finkelstein, la fonction première du « dogme de l'Holocauste ». Si cette « construction idéologique » n'a qu'un lien « ténu » avec la réalité, elle n'en fournit pas moins la matière première d'une « industrie » planétaire : tour à tour, en effet, banques suisses et firmes allemandes ont été obligées de plier sous les coups de « la machine de guerre de l'Holocauste ». D'un côté, cette « armada » peut compter sur « une presse infiniment servile et crédule » pour relayer ses « campagnes de calomnies » ; de l'autre, elle peut brandir la menace du boycottage économique via « la complicité du Congrès américain ».

Aussi cet enseignant qui se réclame de l'extrême gauche en arrive-t-il à défendre bec et ongles le monde de la banque helvétique, « proie facile » hâtivement condamnée dans l'affaire des comptes dormants et des transactions d'or avec

« une tête de pont américaine au Moyen-Orient », que « les élites juives américaines découvrirent "soudain" leur nouvel ami » et décidèrent de propulser « la mémoire de l'Holocauste sur le devant de la scène ».

Dès lors, « l'industrie de l'Holocauste » était lancée, ne cessant par la suite d'« augmenter ses quotas de production ». Promptement dotée

d'« une bureaucratie bien huilée » et d'« un formidable réseau opérationnel », cette immense machine à extorquer de l'argent ne devait pas tarder, selon Finkelstein, à trouver de puissants outils de propagande : musées de l'Holocauste, « pèlerinages vers les camps de la mort » et autres « opérations à grand spectacle » orchestrées par une kyrielle

d'institutions bien connues. Ainsi Finkelstein ironise-t-il sur cette « affaire de famille » que serait le Centre Simon-Wiesenthal, « célèbre pour ses expositions de type "Dachau-Disneyland" ».

Il ne manquait plus à « l'industrie de l'Holocauste » qu'un vaste corpus théorique visant à la légitimer. D'où « le fatras qui encombre aujourd'hui les étagères des librairies et des bibliothèques », s'insurge Finkelstein, qui n'hésite pas à affirmer que la « littérature de la Solution finale » regorge de « mystifications » et d'« absurdités », alors que « la littérature négationniste n'est pas dénuée d'intérêt ».

Pendant, pour Finkelstein, l'Holocauste ne sert pas seulement à faire de l'argent, il constitue également « un alibi précieux », « une matraque idéologique » qui permet de déjouer toute critique concernant la politique israélienne, notamment à l'encontre des Palestiniens. Mais,

Discussions chez l'éditeur

La décision de publier Finkelstein a provoqué un débat à La Fabrique, maison fondée autour d'Eric Hazan, après son départ des éditions Hazan. Membre du « collectif » de La Fabrique, l'historien Enzo Traverso se déclare inquiet quant à la réception du livre : « C'est un livre très superficiel, avec les outrances typiques des juifs antisionistes. Il peut apparaître comme un pamphlet antisémite, et c'est pourquoi j'étais contre sa publication en l'état. Si un lecteur non averti transpore les analyses de Finkelstein dans le contexte français, il peut prendre la commission d'indemnisation Mattéoli pour un repaire d'escrocs au service de je ne sais quel lobby juif. Je crains que quelqu'un qui ne connaîtrait pas notre maison d'édition nous prenne pour une officine négationniste... »

Polémique et curiosité en Allemagne

BERLIN

de notre correspondant

Il y a d'abord le discours rationnel. Les historiens allemands estiment qu'ils n'ont rien à dire sur l'ouvrage de Norman Finkelstein, *L'Industrie de l'Holocauste*, unanimement qualifié outre-Rhin de mauvais travail scientifique et considéré comme un livre-règlement de comptes avec le Congrès juif mondial. « On ne peut rien apprendre du livre de Finkelstein. C'est au mieux un cas intéressant pour un psychologue », a déclaré Wolfgang Benz, spécialiste de l'antisémitisme à Berlin. « Pourquoi devrions-nous prendre position dans une polémique qui ne nous concerne pas ? », demandait dès la fin de l'été l'historien Eberhard Jäckel, alors que la classe politique observe sur le sujet un mutisme absolu. « C'est un très mauvais livre. Normalement, on ne devrait pas en parler », juge même un journaliste allemand, qui vient de consacrer une page au sujet.

Comment expliquer pourtant que les articles se soient multipliés dans la presse pendant l'été 2000 puis début février 2001, lors de la publication de l'ouvrage en allemand ? A cause de la concurrence entre les journaux, sans doute, mais aussi parce que Finkelstein concerne peut-être plus les Allemands que le « politiquement correct » veut bien le concéder. Salomon Korn, patron de la communauté juive de Francfort, a accu-

sé l'éditeur Piper Verlag de « préférer le fric à un travail sérieux » et de « profiter de ce qu'une partie des Allemands aimerait enfin voir les juifs pas seulement en victimes, mais aussi en coupables ; voir comment les juifs se disputent entre eux sans avoir mauvaise conscience ou être traité d'antisémite ».

La publication intervient alors que les entreprises allemandes renâclent à apporter les 5 milliards de marks (près de 16,5 milliards de francs) qu'elles ont promis au fonds d'indemnisation des travailleurs forcés sous le III^e Reich – 3,6 milliards de marks (12,6 milliards de francs) seulement sont sur la table. Certes, le dossier va suivre son cours. « Les Allemands ont compris qu'ils avaient un problème politique à régler. Depuis le début, on entend qu'il y a du chantage, mais le livre de Finkelstein ne change rien à la situation », affirmait au début de la polémique Wolfgang Gibowski, porte-parole de la fondation d'indemnisation des travailleurs forcés.

Il n'empêche que, dans cette affaire, beaucoup d'Allemands ont eu le sentiment d'être victimes d'un chantage des avocats juifs américains, même si l'essentiel des fonds ira à des populations non juives d'Europe de l'Est. Un sondage Emnid, publié le 12 février par le *Spiegel*, révèle le malaise. A la question « Les organisations juives font-elles à l'Allemagne des demandes de dédommagement exagérées pour s'enri-

chir ? », 15 % des Allemands répondent par l'affirmative, 50 % oui en partie et 24 % seulement par la négative. C'est parmi les 25-44 ans que le soutien à cette thèse de Finkelstein est le plus élevé.

Enfin, la polémique Finkelstein intervient alors qu'une partie de l'Allemagne ne veut plus qu'on lui rappelle sans cesse son passé. « Pendant que [l]es thèses [de

« Ce n'est pas un livre qui me scandalise, c'est un livre qui m'ennuie »
Michel Friedman,
vice-président
du Conseil central des
juifs en Allemagne

Finkelstein] sont vécues comme une libération contre une tutelle présumée, c'est comme si une fenêtre avait soudain été ouverte », a écrit la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*. « On fait le lien avec les thèses de Walsers sur le "Jlicage de la pensée [Meinungspolizei]" », observe Ulrich Herbert, professeur à l'université de Fribourg. Rappel du

d'« une bureaucratie bien huilée » et d'« un formidable réseau opérationnel », cette immense machine à extorquer de l'argent ne devait pas tarder, selon Finkelstein, à trouver de puissants outils de propagande : musées de l'Holocauste, « pèlerinages vers les camps de la mort » et autres « opérations à grand spectacle » orchestrées par une kyrielle

d'institutions bien connues. Ainsi Finkelstein ironise-t-il sur cette « affaire de famille » que serait le Centre Simon-Wiesenthal, « célèbre pour ses expositions de type "Dachau-Disneyland" ».

Il ne manquait plus à « l'industrie de l'Holocauste » qu'un vaste corpus théorique visant à la légitimer. D'où « le fatras qui encombre aujourd'hui les étagères des librairies et des bibliothèques », s'insurge Finkelstein, qui n'hésite pas à affirmer que la « littérature de la Solution finale » regorge de « mystifications » et d'« absurdités », alors que « la littérature négationniste n'est pas dénuée d'intérêt ».

Pendant, pour Finkelstein, l'Holocauste ne sert pas seulement à faire de l'argent, il constitue également « un alibi précieux », « une matraque idéologique » qui permet de déjouer toute critique concernant la politique israélienne, notamment à l'encontre des Palestiniens. Mais,

prochaine dans l'oubli. D'aucuns ont eu beau jeu de dénoncer le refus de débattre : Michael Wolffsohn, historien juif de Munich, déploierait à l'automne que seuls des juifs se soient exprimés sur le sujet. « Les goy n'osent pas aborder eux-mêmes le sujet. Ils nous utilisent pour le traiter », affirmait-il, estimant que « l'impossibilité d'avoir un débat montre que nous n'avons pas une relation normale entre juifs et non-juifs. Cela veut dire que nous ne sommes pas sortis de l'ombre de l'Holocauste ». Petra Steinberger, journaliste de la *Süddeutsche Zeitung*, estimait pour sa part que « ce que l'on discerne en Allemagne, dans les débats, les attaques, les demandes de ne pas publier le livre, c'est la peur. La peur de la communauté juive vis-à-vis des Allemands. Et la peur des Allemands, vis-à-vis d'eux-mêmes ».

Mais pouvait-il y avoir un quelconque débat allemand sur un ouvrage radicalement contesté par les historiens ? Pour éclairer un débat jugé américain et comprendre la personnalité de Finkelstein, la presse a multiplié les entretiens, notamment avec le chercheur américain Peter Novick, dont l'ouvrage, *The Holocaust in American Life*, traite du même débat et paraît actuellement en Allemagne. Mais ce dernier livre a un grand défaut : il ne prête guère à la polémique.

« Ce n'est pas un livre qui me scandalise, c'est un livre qui m'ennuie », allait-il jusqu'à dire, prévoyant sa retombée

au-delà du Moyen-Orient, l'Holocauste occulte globalement « la souffrance des autres », et par exemple celle des enfants irakiens, dont Finkelstein affirme qu'ils ne sont pas moins d'un million à avoir trouvé la mort du fait de l'embargo économique, « soit autant que dans l'Holocauste nazi ». De même serait-ce à cause des « absurdités de l'Holocauste » qu'il serait interdit de parler du racisme dont souffrent les Afro-Américains, ou qu'aujourd'hui encore, d'après Finkelstein, « la mention d'un génocide des Arméniens est un sujet tabou ».

NÉCESSAIRE PRUDENCE

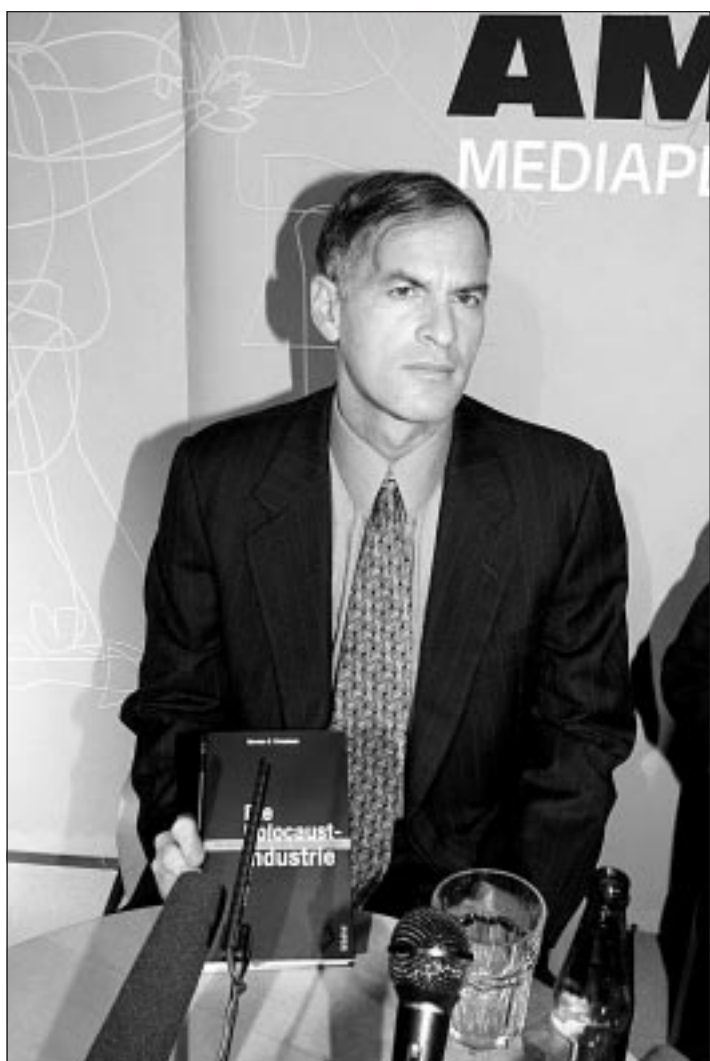
On l'aura compris, l'ouvrage de Norman Finkelstein se soucie peu de nuance. Du reste, dans la postface à l'édition française, l'essayiste Rony Brauman s'efforce de nuancer le propos en le replaçant dans son contexte américain : « L'économie d'extorsion mise en place par certaines institutions juives et lawyers américains (...) reste largement un phénomène d'outre-Atlantique » ; « elle fut d'ailleurs critiquée sans ménagement par des personnalités juives en France ». De même il affirme que certaines des hypothèses de Finkelstein sont dénuées de tout fondement (par exemple la fameuse « césure » de 1967) et que d'autres relèvent tout simplement de « la propagande ».

Dans ces conditions, la nécessaire prudence qui aurait dû accompagner la traduction d'un tel pamphlet n'appelait-elle pas la rédaction d'un avertissement préliminaire, propre à mettre en garde le lecteur quant aux assertions les plus outrancières du polémiste américain ? A la vérité, lorsque les éditions La Fabrique, animées par Eric Hazan, décidèrent de publier ce livre en français, une préface fut bel et bien demandée à l'historien Pierre Vidal-Naquet, auteur d'un ouvrage de référence sur le négationnisme, *Les Assassins de la mémoire* (Seuil). Mais celui-ci se récusait. « La seule chose que je souhaite pour ce livre, nous a-t-il déclaré, c'est le silence. »

Jean Birnbaum

★ *L'Industrie de l'Holocauste, réflexions sur l'exploitation de la souffrance des juifs*, de Norman G. Finkelstein, éd. La Fabrique, 158 p., 89 F (12,19 €).

Arnaud Leparmentier



Norman Finkelstein, quarante-sept ans, juif et fils de déporté, est enseignant de théorie politique à New York. Il a publié « La Thèse de Goldhagen et la vérité historique » avec Ruth Birn (paru en France chez Albin Michel en septembre 1999).

Philippe Burrin, historien

« Une documentation légère, une posture de justicier »

« CERTAINS OUVRAGES font secouer la tête, celui de Norman Finkelstein est du nombre. Une documentation légère et utilisée élastiquement, une posture de justicier, des accusations répétitives contre les organisations juives de New York qui s'enrichiraient sur le dos des survivants du génocide et contre l'Etat d'Israël qui se ferait un bouclier de ce même génocide pour étouffer toute critique à l'encontre de sa politique : de valeur scientifique il ne peut être question.

» Les antisémites, l'extrême droite et toutes les « braves gens » d'Europe irritées par la réouverture du dossier des réparations, dans les années 1990, pourront faire leur miel d'un texte où resurgit le bon vieux mythe de la conspiration juive mondiale et qui offre un aliment aux non moins vieux clichés du juif manipulateur et cupide. De la critique portant sur la gestion des réparations à la mise en cause de la légitimité de ces réparations, et de la critique visant l'instrumentalisation de la mémoire du génocide à la mise en doute de l'existence de ce génocide, tous les glissements sont possibles à partir d'un livre dont l'auteur ne devrait pas s'étonner qu'il lui échappe.

» Si l'on fait abstraction des usages probables qu'il aura, ce brûlot n'aborde, au fond, que des problèmes banals et qui ne donneront de

frissons qu'à des lecteurs convaincus qu'il y a des « tabous » dès lors qu'il s'agit des juifs. Banal le fait qu'une mémoire, par définition sélection et stylisation d'un passé opérées par des groupes et des institutions, est instrumentalisée. On le voit à foison dans l'histoire des Etats-nations ; pourquoi le génocide ferait-il exception ? Depuis des années, l'utilisation de l'Holocauste fait l'objet de débats animés, en Israël comme ailleurs, et ces débats sont normaux et sains, l'identité collective étant le produit d'une opération plurielle dans les sociétés démocratiques.

» Banal, encore, le fait que des réparations financières, portant sur des sommes considérables, attirent des convoitises et encouragent des demandeurs à s'armer en vue de la négociation d'arguments et de chiffres ajustés aux besoins de leur cause, et parfois, comme dans le cas du Congrès juif mondial, à utiliser tous les moyens de pression à disposition. Dans la gestion et la distribution de telles réparations, des abus et des injustices risquent de se produire – il suffit de se reporter à l'indemnisation des sinistrés de guerre dans la France du Nord après 1918 ou des expulsés allemands de l'Europe de l'Est vers l'Ouest après 1945. Journalistes et chercheurs indépendants ont à cet égard une fonction importante à remplir, à charge

pour eux de démontrer la véracité des accusations qu'ils portent.

» Et quand bien même des abus seraient prouvés, cela n'affecterait en rien le point fondamental, par rapport auquel tout le reste doit être proportionné : les comptes nés de la deuxième guerre mondiale n'avaient pas été apurés, il était d'une justice élémentaire qu'ils le

« Ce brûlot n'aborde que des problèmes banals, qui ne donneront de frissons qu'à des lecteurs convaincus qu'il y a des « tabous » dès lors qu'il s'agit des juifs »

fussent. Ce sentiment de justice n'est pas la création des organisations juives de New York, s'est affirmé dans les sociétés d'Europe occidentale sous l'effet d'une évolution des sensibilités, certes sans que toute la population soit entraînée et non sans que se manifestent des réactions de sens contraire. A beaucoup d'Européens, en

tout cas, il n'a pas fallu de longues explications pour qu'ils reconnaissent la légitimité de ce qui était demandé.

» Car la première vague de réparations, celle de l'après-guerre, n'avait débouché que sur un redressement partiel des torts matériels, pour ne parler que de ceux-là, subis par les juifs. L'Allemagne de l'Est et les pays de l'Europe orientale, passés sous la coupe de Moscou, s'étaient soustraits à tout règlement. En Europe occidentale, des banques et des assurances, principalement en Suisse, avaient continué de jouir de l'argent qui leur avait été confié et qu'elles n'avaient pas restitué. En Allemagne, la plupart des entreprises n'avaient pas eu à payer de compensations aux travailleurs forcés, juifs et non juifs, qu'elles avaient employés. Quand la chute de l'empire soviétique mit fin à la guerre froide, le dossier revint au premier plan grâce à la ténacité des organisations juives américaines. Pour les peindre en vampires, il faut une singulière imagination, doublée d'une grande myopie. »

Propos recueillis par Jean Birnbaum

★ Philippe Burrin a notamment publié *Hitler et les juifs* (Seuil, 1989) et *Fascisme, nazisme, autoritarisme* (Seuil, 2000).

TROIS QUESTIONS À...

FLORENT BRAYARD

1 Vous êtes historien spécialiste du négationnisme, et vous venez de diriger *Le Génocide des juifs entre procès et histoire* (éditions Complexe) ; comment envisagez-vous le rapport qu'entretient Finkelstein avec le négationnisme ?

Ce rapport est double. Il lui emprunte son vocabulaire (voyez les titres de chapitre, « La capitalisation de l'Holocauste », « La manipulation de l'Histoire »...), et cette proximité sémantique est probablement volontaire, participant d'une stratégie bien pesée du scandale. Par ailleurs, il adopte sur le sujet une posture « non conformiste », à l'américaine. Son maître Noam Chomsky en avait déjà fait de même sous prétexte de défendre la liberté d'expression, mais également du fait de sa communauté de vue avec certains membres de l'ultra-gauche négationniste sur le sionisme – des points de vue que reprend peu ou prou Finkelstein. Il n'est pas sûr que la très respectable cause palestinienne doive être défendue avec des arguments de ce type.

2 Qu'en est-il de la manière dont il aborde les écrits négationnistes ?

Affirmer que « la littérature négationniste n'est pas entièrement dénuée d'intérêt » en prenant pour exemple David Irving est proprement scandaleux. C'est à peu près aussi idiot que de dire que la littérature antisémite n'est « pas entièrement dénuée d'intérêt », parce que Céline a écrit *Voyage au bout de la nuit* ! Irving est cité pour ses études militaires ou pour ses biographies, mais en aucun cas pour ce qui traite du génocide des juifs.

3 Que penser des attaques de Finkelstein contre ce qu'il appelle « la littérature de l'Holocauste » ?

Il donne une image très réductrice d'une historiographie à la fois vivace et massive. Que, dans un corpus aussi important, il y ait des chefs-d'œuvre et des livres sans intérêt me semble d'une effroyable banalité. Il est d'ailleurs étonnant que, rejetant violemment la notion de singularité du génocide des juifs, il succombe au même travers en appelant de ses vœux, implicitement, une singularité concernant la Shoah : que l'on écrive, la concernant, uniquement des chefs-d'œuvre, dont la diffusion, en outre, ne soit pas polluée par la sphère marchande. Or il n'est pas sûr que son livre appartienne à la première catégorie et – à voir son succès médiatique – il ne semble pas échapper à la marchandisation qu'il dénonce.

Propos recueillis par J. Bi.

Raul Hilberg, historien

« Un livre qui va dans la bonne direction »

« EN 2000, lorsque le court livre de Norman Finkelstein, *The Holocaust Industry*, est paru aux Etats-Unis, j'ai tout de suite compris qu'il traitait d'un sujet grave et dérangeant. Finkelstein demande en effet : qu'ont fait les juifs américains de l'Holocauste ? Et il répond : un mauvais usage systématique, autant de la part des organisations juives que des intellectuels juifs. Il qualifie de stérile l'argument de l'unicité de l'Holocauste, et rejette implicitement l'idée qu'Israël et la communauté juive en général puissent compter sur l'Holocauste pour obtenir tel ou tel privilège, telle ou telle fonction.

» Bien sûr, n'oublions pas que la création d'Israël et l'état d'esprit des Juifs en général sont inséparables de l'expérience traumatique des années du nazisme. Si les non Juifs peuvent être malades de la paranoïa, pour les Juifs c'est un remède. Les conflits qui déchirèrent l'Europe furent menés grâce à des avions et des chars, entre menace et revanche. Aujourd'hui ces armes représentent les garanties de l'indépendance d'Israël. Telles sont les leçons apprises par ceux qui subirent l'Holocauste ou qui l'observèrent comme victimes potentielles.

» Le pouvoir politique finalement obtenu par les Juifs pourrait engendrer une situation délicate. Le monde non juif est mal équipé pour contrecarrer les demandes de réparation juives. Et face à la pression, il cédera au-delà des limites de la justice. Par exemple, soulignons la grossièreté de l'offensive conduite par les Juifs américains contre les banques suisses – parmi d'autres cibles économiques européennes. Le commandant en chef auto-désigné de cette opération de l'industrie de l'Holocauste est Edward Bronfman, de l'entreprise Seagram, empire des boissons alcoolisées. Il s'est donné le rôle de leader du monde juif, y compris des morts, qui ne peuvent s'exprimer. Il a déclaré ouvertement que les banques suisses manquaient d'intégrité, et a mobilisé le Congrès américain et certains officiels de haut rang pour atteindre ses objectifs.

» Les banques suisses ont accepté de payer un milliard deux cent cinquante millions de dollars, soit cent vingt-cinq millions de dollars au taux de 1945. Sont-elles vraiment redevables de cette somme ? Les Juifs du monde entier étaient-ils si riches, au sortir de la dépression, pour qu'une telle somme fût laissée à l'abandon sur les comptes de banques suisses ? Difficile à croire.

» Par ailleurs, près de neuf cents millions de dollars seront payés par un fonds allemand pour les anciens condamnés juifs au travail forcé. Chaque requérant obtiendra environ sept mille cinq cents dollars. Cela signifierait donc que cent vingt mille ex-travailleurs forcés juifs des camps, probablement la moitié de ceux qui ont survécu, seraient encore vivants. Est-ce un calcul réaliste ? Es-ce même un calcul ? Deux cent quarante mille Juifs ont-ils vraiment pu survivre à la brutalité des camps allemands ? Probablement pas. Pourtant de telles sommes sont aujourd'hui extorquées par un leadership juif aussi furieux qu'ignare.

» Finkelstein a ouvert la discussion sur ce triste chapitre. Il va dans la bonne direction, et il est clair que d'autres textes paraîtront à ce sujet. Peut-être même du Dr. Finkelstein. »

Propos recueillis par J. Bi.

★ Traduit de l'anglais par Emmanuelle Rivière. Raul Hilberg a notamment publié *La Destruction des juifs d'Europe* (Fayard, 1988).

Avec ou sans Finkelstein, le Congrès juif mondial est critiqué aux Etats-Unis

NEW YORK

de notre correspondante

La librairie électronique amazon.com adore les statistiques et les classements à l'infini qu'autorise l'informatique. Mercredi 14 février, par exemple, son site américain relève que le livre de Norman Finkelstein est particulièrement « apprécié », dans l'ordre, en Amérique latine, en Suisse et en Autriche. En Autriche, il est en tête du classement établi par amazon.com. En Suisse, il arrive en troisième position. Juste devant *Mein Kampf*, édition en allemand.

Citoyen américain, assistant à la faculté de sciences politiques de Hunter College à l'université de la ville de New York (City University of New York), Norman Finkelstein est loin d'atteindre, aux Etats-Unis, la notoriété que lui a conférée son livre en Grande-Bretagne ou en Allemagne. Ce livre si « apprécié » en Europe n'a d'ailleurs même pas été publié par une maison d'édition américaine : c'est un éditeur britannique, Verso, qui en assure la publication en langue anglaise. Le site personnel de Norman Finkelstein sur Internet offre un vaste catalogue des critiques de son livre parues dans la presse anglo-saxonne, mais peu émanent de la presse américaine. L'ouvrage est en fait passé largement inaperçu aux Etats-Unis.

Les défenseurs de M. Finkelstein ont une explication très simple. S'il est passé inaperçu, disent-ils, c'est parce que l'establishment juif améri-

cain, contre lequel il est dirigé, s'est arrangé pour étouffer le débat. Ce raisonnement n'est pas irréaliste – tout en maintenant une vigoureuse pression sur les pays européens concernés par le dossier des réparations de l'Holocauste, les autorités américaines, de concert avec les organisations juives américaines, n'ont mis aucun empressement à balayer devant leur porte, comme le montrent les récentes révélations sur le rôle d'IBM. La Commission sur les avoirs de l'Holocauste aux Etats-Unis, créée par l'administration Clinton, vient de clore, en janvier, deux ans de travaux sous la présidence d'Edgar Bronfman, le président du Congrès juif mondial – à la fois, ainsi, juge et partie –, sans rien livrer des secrets de l'Etat fédéral américain, qui avait gelé les avoirs des familles victimes de l'Holocauste. La commission a reconnu que Washington n'avait pas versé aux victimes tout ce qui leur était dû, mais le montant de ce qui leur est dû reste un mystère.

Ce raisonnement, cependant, aurait beaucoup plus de force si Norman Finkelstein, dont le livre est sorti en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis en juillet 2000, était le premier à pourfendre le « business de la Shoah », à mettre en cause le processus des réparations de l'Holocauste, à s'interroger sur le rôle d'organisations comme le Congrès juif mondial ou à critiquer Elie Wiesel. Mais ce n'est pas le cas. L'historien Raul

Hilberg, considéré ici comme « le doyen des études de l'Holocauste », s'est élevé contre « l'exploitation » financière de la Shoah pendant les négociations sur les banques suisses (lire ci-dessus). Abraham Foxman, le leader de l'Anti-Defamation League, s'est inquiété de cette manière de réduire le drame de l'Holocauste à des comptes en banque.

UN TON PLUS MESURÉ

Dans *The Holocaust in American Life* (1999), Peter Novick, un historien de l'université de Chicago, étudiait l'utilisation du génocide par la communauté juive aux Etats-Unis ; il parvient aux mêmes conclusions que Norman Finkelstein. Peter Novick, notamment, fait voler en éclats le dogme du caractère unique (« uniqueness ») de l'Holocauste, « une entreprise intellectuellement vide » qui revient à dire au reste du monde : « Votre catastrophe, contrairement à la nôtre, est ordinaire ; contrairement à la nôtre, elle est compréhensible ; et contrairement à la nôtre, elle est représentable. » Mais son cheminement est scientifique, s'appuie sur un travail de recherche approfondi, et le ton en est beaucoup plus mesuré.

» Là où Novick et les autres apportent substance, raison et sensibilité à un sujet difficile, Finkelstein, lui, n'y livre que rage, dogme et, au bout du compte, quelque chose de profondément désagréable », note Andrew Ross dans une critique publiée par

le magazine électronique *Salon*. C'est le reproche essentiel qui lui a été fait dans les rares réactions enregistrées aux Etats-Unis : la violence du ton, les attaques personnelles. « Novick a été critiqué, mais il est pris au sérieux », souligne Samuel Freedman, auteur d'un livre publié l'an dernier sur l'évolution de l'identité juive américaine, *Jew versus Jew*. « Novick fait le même plaidoyer, mais sans se draper dans sa névrose », remarque J. J. Goldberg, rédacteur en chef du journal juif new-yorkais *Forward*.

Pourtant, que « les élites juives » dénoncées par Finkelstein aient tenté de l'étouffer ou pas, le débat est ouvert aux Etats-Unis sur la question des réparations de l'Holocauste. Peter Novick relève comme un « fait très positif » la multiplication des invitations qui lui sont adressées à parler devant différentes organisations juives à travers les Etats-Unis. Les réactions, nous dit-il, y sont « variables et très intéressantes : souvent, les réactions les plus positives émanent des juifs pratiquants, inquiets de voir l'Holocauste prendre la place de la religion dans l'esprit de leurs coreligionnaires ». En réalité, estime Peter Novick, « beaucoup de dirigeants de la communauté juive disent les mêmes choses que moi depuis déjà quelque temps. J'en ai beaucoup entendu depuis un an ou deux sur la consternation à l'égard des tactiques utilisées dans le processus des réparations, sur la belligé-

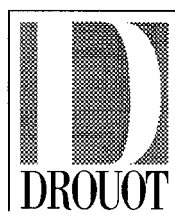
rance du Congrès juif mondial, mais c'était surtout dans des conversations privées. Aujourd'hui, ces critiques s'expriment plus ouvertement. »

En septembre dernier, la revue de la droite juive *Commentary* a publié, sous la signature de Gabriel Schoenfeld, un long article intitulé « Les réparations de l'Holocauste : un scandale croissant », extrêmement sévère sur la stratégie du Congrès juif mondial et la poursuite incessante des restitutions, qui « nuit aux intérêts juifs, à l'honneur juif et à l'Histoire ».

Au même moment, lors d'un dîner de gala offert par le Congrès

juif mondial à New York, le président Bill Clinton entrait dans le débat sur le caractère unique de l'Holocauste, qu'il réfutait allègrement. Pour Goldberg, le moment est venu de passer à une autre étape : « La tâche du Congrès juif mondial était de faire plier les banques suisses. Ils y sont arrivés. Ils n'ont pas fait dans la nuance et au passage ont cassé quelques œufs. Maintenant, on est sur un autre terrain : les juifs sont moins des victimes et plus des acteurs. Il faut faire une pause, évaluer les dégâts et réfléchir. »

Sylvie Kauffmann



DROUOT RICHELIEU
9, RUE DROUOT, 75009 PARIS
Tél : 01 48 00 20 20 - Fax : 01 48 00 20 33
Calendrier des ventes au : 01 48 00 20 17
Internet : http://www.gazette-drouot.com

Expositions :
la veille de la vente, 11h à 18h
le matin de la vente, 11h à 12h

Régisseur O.S.P., 47, rue Louis Blanc,
92984 LA DEFENSE CEDEX - 01 49 04 01 83

MERCREDI 21 FEVRIER

S.10 - Meubles et objets mobiliers. Me de RICQLES.

VENDREDI 23 FEVRIER

S.2 - Estampes. Dessins. Tableaux. PIASA.

PIASA, PICARD, AUDAP, SOLANET & ASSOCIES

5, rue Drouot (75009) 01.53.34.10.10

de RICQLES, 46, rue de la Victoire (75009) 01.48.74.38.93

Amélie Grand fait danser l'hiver

La 23^e édition des Hivernales, baptisée « Rebonds », se tiendra à Avignon du 17 au 24 février, avec pour règles d'or l'éclectisme et la pédagogie. Sa fondatrice et patronne savoure le succès de la formule

AVIGNON

de notre envoyée spéciale
« J'avais simplement envie de faire aimer la danse. J'ai donc appris sur le tas, et, quand on parle aujourd'hui de mon festival de danse, je souligne toujours qu'il s'agit des Hivernales, autrement dit d'une fête d'hiver, comme le nom l'indique. » C'est dit modestement mais avec précision. Il y a vingt-trois ans qu'Amélie Grand, patronne des Hivernales d'Avignon, bâtit une identité de directrice artistique atypique.

Question d'esprit et de circonstances, elle « donne » dans l'artisanat et n'en fait pas un complexe : budget serré (2,5 millions de francs contre 11 millions pour Montpellier-Danse), équipe de bénévoles partant au quart de tour et liens de confiance avec les lieux de spectacles d'Avignon (sept lieux sont investis par les Hivernales) pour colmater le tout.

« A vrai dire, je ne me pose même pas la question d'avoir de l'argent ou pas, renchérit Amélie Grand. La danse contemporaine est si diverse que je n'ai aucune difficulté à concevoir mes programmations, à trouver des thèmes fédérateurs. Je ne me sens pas usée du tout, bien au contraire. » Usée certes non, fragilisée parfois, mais remontée à bloc dès qu'il faut grimper au créneau.

En 2000, Avignon est labellisée « Ville européenne de la culture » aux côtés de Bergen, Bologne, Bruxelles, Cracovie, Helsinki, Prague, Reykjavik. Amélie Grand

lance l'idée de dénicher dans chacune de ces villes un partenaire pour créer un festival itinérant. Ce sera Trans Danse Europe 2000 : dix compagnies sélectionnées dans les différentes cités. La tournée s'est achevée en décembre, et un réseau s'est constitué pour continuer à faire circuler les chorégraphes.

L'édition 2001 des Hivernales, baptisée « Rebonds », opère un tirage contrasté de la création actuelle avec sept troupes françaises et huit européennes. Un menu charpenté qui juxtapose la complexité gestuelle de Lionel Hoche et le hip-hop théâtral des Belges Hush Hush Hush, les expérimentations de Hervé Diasnas et le jazz du Finlandais Tommi Kitti.

COUSINAGES PAR PASSION

Résolument éclectiques, les goûts d'Amélie Grand l'ont toujours été. En 1979, elle organise presque impromptu sa première Semaine de la danse et glisse dans le même sac les contemporains Dominique Dupuy, l'Afro-Américaine Elsa Wolliaaston, l'Américaine Susan Buirge et le Théâtre du Mouvement. La danse indienne, celle de Bali, le jazz, le flamenco, cousin naturellement chez cette femme qui parle plus souvent qu'à son tour de sa passion de la danse.

« Si, au tout début des années 1980, Dominique Dupuy ou Susan Buirge commençaient à être connus pour leur enseignement, ils n'avaient pas en revanche l'occa-

sion de faire représenter leurs pièces, se souvient Amélie Grand, alors professeur de gymnastique et de danse contemporaine, conseillère à la direction départementale de la jeunesse et des sports, et première à ouvrir un cours de danse à Avignon (en 1976). L'idée s'est donc imposée toute seule, et j'ai programmé leurs solos accompagnés d'ateliers. Pédagogie et spectacles sont indissociables. Je n'ai jamais compris pourquoi les danseurs vont aussi peu au théâtre. C'est pour pallier cet état de fait que j'ai imaginé ma semaine autour de cette articulation. Il ne s'agit pas de consommer mais de construire une culture. Les artistes diffusés donnent obligatoirement une semaine de cours à des débutants ou des professionnels qui vont assister à des représentations le soir. C'est grâce à la rencontre avec les chorégraphes qui expliquent leur démarche que je peux aussi proposer des œuvres plus rebelles. »

Cette règle d'or fait le sel et le succès des Hivernales. Au point que le Festival Bellone-Brigitte de Bruxelles et le Théâtre de la Ville d'Helsinki viennent, cette année, apprendre sur le terrain toutes les subtilités d'organisation des vingt-trois stages regroupant cinq cent cinquante participants. Cet hommage discret au travail de fond de la manifestation fait bicher Amélie Grand, qui croule sous les bonnes nouvelles.

Suite à Trans Danse Europe Express, le festival partenaire Tanec Praha de Prague s'est vu



Amélie Grand, directrice artistique atypique, a organisé sa première Semaine de la danse en 1979.

doter d'une salle de spectacles dans un ancien cinéma. Le Théâtre di Vita de Bologne bénéficie désormais d'un théâtre avec deux scènes, et les Hivernales sont en préfiguration pour devenir un centre chorégraphique de développement d'ici à 2002. Plus près, à quelques jours de l'ouverture de la manifestation, les représentations du Flamand Wim Vandekeybus,

de Bud Blumenthal, d'Hervé Diasnas et de Hush Hush Hush affichent déjà quasi complet.

Rosita Boisseau

★ Les Hivernales d'Avignon. La Manutention, 4, rue Escalier-Sainte-Anne, Avignon (84). Du 17 au 24 février. Tél. : 04-90-82-33-12. De 50 F à 120 F (de 7,62 € à 18,29 €).

Berlin, en toute intimité

A mi-parcours d'une compétition en demi-teinte, « Intimacy », de Patrice Chéreau, embrase le palais du festival

BERLIN

de notre envoyée spéciale
Avec un film chinois et un film japonais en compétition, l'Asie était, mardi 13 février, au menu principal de la Berlinale. Les cinéphiles attendaient ce jour impatientement, avec l'espoir qu'il raviverait, au mi-temps du festival, leur appétit pour une sélection officielle relativement terne jusqu'alors. Tout le monde en a été pour ses frais. Masato Harada, l'auteur de *Inagumi*, a travaillé dans les années 70 à Los Angeles comme critique de cinéma, avant de revenir s'installer au Japon pour y entamer une carrière d'auteur dévouée aux films d'action et aux drames sociaux. *Inagumi* illustre ce dernier genre en le teintant d'une aura fantastique basée sur les croyances traditionnelles japonaises, plus particulièrement sur le culte rendu aux divinités de l'île de Shikoku.

Située dans un village de montagne, l'action se noue lors de l'arrivée d'un enseignant du continent, à la faveur de sa liaison avec une native, dont la famille a pour vocation, transmise de mère en fille, d'empêcher la vengeance des dieux sur le village. Visiblement consacré, comme tant de films japonais, au conflit entre tradition et modernité, *Inagumi* progresse à coups de brusques travellings avant, de

brouillards artificiels et d'imbroglios sentimentaux qui débouchent, hélas, sur pas grand-chose. On aurait souhaité ne pas en dire autant du film de Lin Cheng-sheng, qui est une des figures de proue du nouveau cinéma taïwanais.

Mais *Betelnut Beauty*, son quatrième long métrage, est loin de tenir les promesses des très beaux *Drifting life* (1996), *Sweet Degeneration* (1997) et *March of Happiness* (1999). Tous les ingrédients de l'envoûtante et ultramoderne manière cinématographique chinoise sont pourtant au rendez-vous : une fille et un garçon qui se croisent dans la solitude de Taïpeh, des portables qui sonnent, des mafieux nerveux, des belles filles nonchalantes, des ralentis sur une mèche de cheveux et des accélérés sur la circulation nocturne. Tout cela au service d'une économie narrative dégraisée qui évoque une tragique histoire d'amour entre deux jeunes gens en mal de réussite sociale, Xia-feng, l'apprenti boulanger, et Fei-fei, la fugueuse, qui vend en petite tenue des noix de bétel aux automobilistes de passage.

Tout cela finira assez mal, y compris pour le film, qui ne parvient pas à organiser ses éléments avec le sens de la fulgurance et de la poésie qui rallient désormais de plus en plus de spectateurs au cinéma

asiatique. En l'absence de ce liant, beaucoup de plans finiront au pur cliché, si l'on n'avait toutes les raisons de croire, à propos de l'auteur de ce film, qu'il s'agit davantage d'un manque d'inspiration que de l'application d'une recette.

LANGAGE UNIVERSEL

Betelnut Beauty est le premier film d'une collection de six longs métrages chinois (Taïwan, Hong-kong et Chine continentale) - *Chang-ching China/Tales of three cities* sont produits par une société taïwanaise (Arc Light Films) et française (Pyramide). Le deuxième film de cette collection, *Beijing bicycle*, de Wang Xia-shai, a également été sélectionné en compétition officielle où il sera projeté samedi. Mais les rumeurs à son sujet vont déjà de bon train, ne serait-ce qu'en raison de l'engagement de la société américaine Sony Pictures Classics, qui a d'ores et déjà acquis les droits du film pour les Etats-Unis et l'Australie, lors de sa présentation au marché.

Entre la déception du mardi et l'espoir du samedi, la compétition a tout de même révélé une très bonne surprise. Cela s'est passé mercredi, avec la présentation de *Intimacy*, de Patrice Chéreau. Tous ceux qui l'aiment prendront donc le

train pour le voir illico à Berlin ou patienteront jusqu'à sa prochaine sortie française pour découvrir un film à la beauté âpre, laconique et cruelle, qui n'est pas sans rappeler, paradoxalement, celle qu'on attendait des films asiatiques. Adapté du roman éponyme ainsi que d'une nouvelle, *Night light*, de l'écrivain Hanif Kureishi, *Intimacy* parle anglais et est tourné à Londres. Son langage n'en est pas moins universel. Il est celui de la chair et de l'âme, du sexe et de l'amour, des corps et des mots, du théâtre et du cinéma, et plus encore du passage qu'un couple d'amants illégitimes tentent de se frayer de l'un à l'autre de ces pôles.

Débutant avec une crudité délibérée par le versant sexuel de cette liaison - la relation du couple est circonscrite à l'ivresse sensuelle de deux corps qui s'étreignent et se font mutuellement jouir une fois par semaine -, *Intimacy* change brusquement de cap lorsque l'homme veut connaître celle qui demeure pour lui une inconnue. Son développement, qui dénote pour la cause l'intime cruauté du désir amoureux, est en soi une réponse à ceux qui ne verraient ici matière à scandale que dans le dévoilement des corps.

Jacques Mandelbaum

Polémique autour de la direction du Théâtre de Nanterre-Amandiers

ANDRÉ WILMS (comédien), Frédéric Fibach (metteur en scène), Pascal Dusapin (compositeur), Heiner Goebbels (compositeur et metteur en scène) et Antoine Gindt (directeur de T & M-Nanterre) postulent pour une direction collégiale du Théâtre de Nanterre-Amandiers, actuellement dirigé par Jean-Pierre Vincent, qui quittera ses fonctions le 31 décembre. Selon des sources informées, Jean-Pierre Vincent devrait être remplacé par le metteur en scène Jean-Louis Martinelli (*Le Monde* du 1^{er} février). Cette nomination devrait être rendue publique dans les jours à venir.

Les cinq postulants contestent la pratique du ministère de la culture et de la communication, qui n'aurait pas considéré loyalement leur dossier de candidature à la direction du Théâtre de Nanterre-Amandiers. Outre Jean-Louis Martinelli et Anne Torrès (metteur en scène), ils sont les seuls candidats connus à la succession de Jean-Pierre Vincent. Ils viennent de rendre publique une lettre dans laquelle ils estiment que « les nominations dans les théâtres subventionnés relèvent, vues de loin, d'un équilibre subtil entre pragmatisme et symbolique, entre la notoriété des candidats, leur désir d'engagement, leurs capacités à porter un projet et les garanties qu'ils peuvent apporter à la gestion

DÉPÊCHES

■ **JAZZ** : les dixièmes Django d'or, trophées internationaux du jazz, qui récompensent des interprètes, des compositeurs et des producteurs, seront décernés le 16 mars, à L'Heure bleue, salle de la ville de Saint-Martin-d'Hères, lors du prochain Grenoble Jazz Festival (prévu du 8 au 24 mars). L'Orchestre national de jazz, dirigé par le violoncelliste Paolo Damiani, sera la principale formation invitée lors de cette soirée. L'association organisatrice, Arts, Nuances, Culture, a créé les Django d'or en 1992 et a exporté depuis la formule en Belgique, en Suède et en Italie.

■ **VENTES** : la maison de vente aux enchères Sotheby's a intenté des poursuites contre un marchand d'art français installé aux Etats-Unis, Michel Cohen. Elle lui avait prêté 9,9 millions de dollars (10,6 millions d'euros) pour l'achat de deux Picasso et deux Chagall, pour lesquels il assurait avoir des clients. Michel Cohen est parti avec l'argent. Il a également escroqué quelques-uns des plus grands marchands de tableaux de la planète. Recherché par le FBI, il se serait réfugié à Cuba. Selon le magazine *Forbes*, qui a révélé cette affaire, le total des sommes détournées avoisinerait 50 millions de dollars (53,6 millions d'euros).

■ **INDUSTRIES MUSICALES** : le Syndicat national de l'édition phonographique (SNEP) estime, dans un communiqué, que la condamnation de Napster « est une victoire pour tous ceux qui veulent développer un marché légal de la musique sur Internet (...). La justice américaine a ainsi envoyé un signal fort à tous ceux qui sont attachés à la création, au moment même où le Parlement de Strasbourg doit voter, mercredi 14 février, le projet de directive relative aux droits d'auteur et droits voisins dans la société de l'information ».

Thomas Bernhard, « l'imprécateur » canonisé par une Autriche qu'il honnissait

VIENNE

de notre correspondante
Verra-t-on un jour dans les vitrines de Salzbourg des souvenirs à l'effigie de Thomas Bernhard et chez les confiseurs des « douceurs bernhardiennes » (au goût de fiel) qui feraient concurrence aux pralinés « Mozart » ? Une première étape dans l'admission progressive de l'écrivain autrichien au panthéon des gloires locales a eu lieu, le vendredi 9 février - il aurait eu ce jour-là soixante-dix ans - avec l'inauguration d'une plaque commémorative devant le théâtre régional, en présence d'un conseil municipal présidé par un maire socialiste, mais où figure aussi un représentant du FPÖ (extrême droite).

Salzbourg pourra ainsi se flatter d'être large d'esprit en rendant hommage à ce fils rebelle tout en tolérant, chaque 1^{er} novembre, au cimetière, une « cérémonie du souvenir » des anciens combattants de la Waffen-SS.

Bernhard n'a pourtant jamais caché la répulsion que lui inspirait

cette ville « perfide » et « d'une froideur mortelle » dont il a fait la capitale de l'abjection bourgeoise. Douze ans après la mort de l'écrivain, le 12 février 1989 - et un an après l'entrée de la droite populiste au gouvernement -, l'Autriche se découvre « bernhardolâtre ». Les contestataires qui cherchent dans ses textes les plus virulents un antidote à la normalisation des esprits font assaut de pitié avec les conformistes, ravis de pouvoir ramener enfin le « grand imprécateur » dans le troupeau de la culture institutionnelle. Même Andreas Mölzer, idéologue de la droite musclée et conseiller de Jörg Haider (FPÖ), considère désormais Thomas Bernhard comme un classique.

PAS DE TEXTES INÉDITS

Comme la télévision d'Etat, la chaîne de radio Ö1 (équivalent de France-Culture) consacre à l'auteur de *Maîtres anciens* une série d'émissions et inaugure pour lui, du 12 au 14 février, une nouvelle forme de mise en scène

« acoustique et multimédia » de textes littéraires. Les grands théâtres subventionnés programment un « cycle TB » - avec notamment la création en langue allemande, le 1^{er} avril au Volkstheater, de l'adaptation par Patrick Guinand du *Neveu de Wittgenstein* - tandis que le témoignage de Karl-Ignaz Henzelmair (voisin et confident de l'écrivain), *Un an avec Thomas Bernhard*, figure depuis des semaines dans la liste des best-sellers.

A partir du 6 mars, les manuscrits et les archives personnelles feront l'objet, pour la première fois, d'une exposition à la Bibliothèque nationale intitulée « TB et les siens » avant d'être regroupés dans un nouveau centre de recherche logé cet automne dans la Villa Toskana de Gmunden, à proximité de la ville fortifiée d'Ohlsdorf où l'écrivain a passé les dernières années de sa vie, transformée depuis peu en musée. Mais « il n'est pas question que soient publiés des textes restés inédits - telle sa pièce *Les Malentendants* - dont on montrera seule-

ment des fragments », nous a déclaré le demi-frère et unique héritier de l'écrivain, Peter Fabyan, médecin à Gmunden, respectueux des dispositions testamentaires.

Car M. Fabyan est revenu, non sans hésitation, sur un aspect capital des dernières volontés de Thomas Bernhard : l'interdiction formelle de publier ou de représenter tout texte de lui « à l'intérieur des frontières de l'Autriche » jusqu'à ce que son œuvre tombe dans le domaine public, c'est-à-dire cinquante ans. Une manière de sanctionner l'établissement politico-culturel, qui enrageait de devoir se rendre à Bratislava, capitale de la Slovaquie voisine, pour assister à la première d'Elizabeth II. Ce purgatoire aura duré dix ans.

« Mon frère, répète M. Fabyan, craignait beaucoup d'être récupéré en Autriche. Il savait bien qu'on essaierait d'édulcorer son œuvre, de la rendre inoffensive. » Mais les pressions de l'éditeur allemand Suhrkamp, pour qui l'interdiction représentait un manque à gagner

certain, ont été de plus en plus fortes, tout comme la crainte que l'œuvre de Bernhard ne finisse par perdre une partie essentielle de son public. « Même si c'est bien interprété, comment un Français ou un Hambourgeois pourrait-il saisir toutes les allusions dans le dialogue de Place des héros ? », se demande M. Fabyan.

FONDATION À VIENNE

Sa décision reste toutefois très controversée. L'écrivain Elfriede Jelinek, qui a elle-même interdit jusqu'à nouvel ordre que l'on joue son théâtre en Autriche en réaction à l'arrivée au pouvoir du FPÖ, estime « honteux et immoral » de ne pas respecter la volonté explicite de Thomas Bernhard. D'autant que le désir de rendre l'auteur à sa patrie autorise d'autres glissements : l'Etat autrichien (avec lequel l'auteur ne voulait rien avoir à faire « de toute éternité ») verse 1 million de shillings par an - environ 500 000 francs - en échange de la garantie que les archives lui revien-

dront. M. Fabyan a préféré cette solution « patriotique » à l'offre d'une grande fondation allemande qui voulait lui acheter tout le fonds.

Cette somme, qui n'est pas proprement parler une subvention, permet de financer la Fondation Thomas-Bernhard installée au cœur de Vienne, dans une maison Renaissance dont le style à la fois rustique et raffiné rappelle le décor austère d'Ohlsdorf. Cette institution privée est présidée par le M. Fabyan et deux germanistes (le Français Jean-Marie Winkler et l'Autrichien Wendelin Schmitt-Dengler). Elle se propose d'aider - et d'héberger dans ses deux chambres d'hôtes - des chercheurs du monde entier : traduite en vingt langues, l'œuvre de Bernhard fait l'objet de colloques jusqu'en Chine, et sa puissance corrosive lui permettra peut-être de résister, en Autriche, au « temps de l'embellissement » et des « atténuations inadmissibles ».

Joëlle Stolz

Naissance artistique d'une nation sous les audaces de ses artisans autodidactes

Les premiers peintres et sculpteurs des Etats-Unis exécutaient les désirs de leurs commanditaires

AMERICAN FOLK ART, LES PRIMITIFS AMÉRICAINS. Fondation Mona-Bismarck, 34, avenue de New-York, Paris-16^e. M^o Alma-Marceau. Tél. : 01-47-23-38-88. Du mardi au samedi, de 10 h 30 à 18 h 30. Entrée libre. Jusqu'au 24 mars.

Joseph Henry Hidley était, selon les occasions, charpentier, taxidermiste ou homme de peine. Au milieu du XIX^e siècle, il habitait à Poestenkill, une bourgade près de New York. Il était aussi peintre, de temps en temps, autodidacte selon toute vraisemblance. De Poestenkill, il a peint cinq vues. Ce genre, le portrait de cité, avait ses règles : il fallait un point de vue qui embrasse la localité et ses environs immédiats, une représentation précise de la topographie et autant de détails que possible.

Hidley s'acquitta fort bien de sa tâche. Il figura l'Eagle Hotel, blanc, à un étage ; l'Union Hall et la Poestenkill Union Academy ; le drapeau des Etats-Unis sur son mât à un carrefour ; une petite église ; des fermes, leurs granges, leurs enclos,

leurs chevaux. Puis, par-dessus, un fort grand arbre, des haies, des hameaux, des collines avec, au-dessus, un ciel parcouru en oblique par des nuages du plus bel effet. Toute sa peinture, du reste, est du plus bel effet. Les maisons sont rouges ou blanches, la route d'un jaune soutenu, les prairies et les taillis de plusieurs nuances de vert. Sur la planche de bois qui lui servit de support, Hidley, en 1862, fit du bon travail. Si bon que l'un de ces panoramas fut tiré en lithographie, pour la plus grande gloire des citoyens de Poestenkill.

Était-il un « primitif », comme le suggère le titre de l'exposition, « Les primitifs américains », organisée par le Fenimore Art Museum, dont c'est le sujet d'étude et de collection ? On devrait éviter ce genre de terme, à la signification vague. Hidley était plutôt un semi-professionnel de la peinture, doué de savoir-faire technique et d'un sens de la couleur audacieux. Il n'était pas le seul à travailler ainsi. Paul Seifert, un émigré allemand, n'hésita pas à placer une grange écarlate au centre de sa

vue de la propriété d'un émigré gallois, Jones. Comme il la figura par temps de neige, le rouge de la grange et le blanc de la neige font un contraste plutôt vigoureux. Il fallait que ça claque. Le moins que l'on puisse dire est que ça claqua.

Toutes ces œuvres – paysages, portraits, sculptures, girouettes – ont été exécutées dans un but essentiellement utilitaire : célébrer la prospérité d'un village ou d'un fermier, chanter les délices de la famille nombreuse, rappeler la gloire des héros de l'Indépendance ou, plus prosaïquement, attirer l'œil du passant sur un commerce de tabac ou une auberge.

RESSEMBLANCE EXIGÉE

Leurs auteurs ne ménageaient par leur peine pour satisfaire le commanditaire. Les sculptures à placer en vitrine ou sur le trottoir étaient parfois à taille plus qu'humaine et largement polychromes. Les girouettes – fierté du propriétaire – pouvaient être étonnamment longues et compliquées afin de représenter une sauterelle ou saint Georges terrassant le dra-

gon. On tirait le portrait d'un capitaine des pompiers de Charlestown (Massachusetts) particulièrement dévoué, du cheval possédant la plus longue crinière du monde (5 mètres), d'une petite fille et de son très gros chien. La ressemblance était la première des exigences et le peintre s'appliquait à l'obtenir, avec une adresse et un bonheur variables. Plus il était adroit, plus il multipliait les détails – et plus il vendait cher probablement.

Tout cela se passait aux Etats-Unis, aux XVIII^e et XIX^e siècles, loin de l'enseignement des académies et du monde des premiers collectionneurs américains, dans une société plus rurale qu'industrielle. Et dans une société exclusivement blanche. L'effigie de la jeune Indienne abondamment emplumée ne sert qu'à faire vendre des cigares et il faut regarder de très près la vue de la ferme des Van Bergen en 1733 pour y reconnaître les esclaves noirs vêtus de blanc. Par la suite, c'est encore plus simple : ils disparaissent de la peinture.

Philippe Dagen

Marc Perrone, la catharsis, la tarentelle et l'accordéon

VOYAGES, de Marc Perrone (accordéons et voix), Marcellesi (chant corse) en première partie. L'Européen, 3, rue Biot, Paris-17^e. M^o Place-de-Clichy. Du mercredi au samedi, à 20 heures. 120 F (18,29 €). Tél. : 01-44-79-00-36. Jusqu'au 3 mars. « Voyages », 1 CD Chant du monde, LDX 274 1134.

C'est étrange, un être sans méchanceté. Marc Perrone, accordéoniste, chanteur d'occasion (superbe version de *La Fortune*, de Léo Ferré), diseur, fou de danse et d'Italie d'où vient toute la famille. Histoire de trains. Un petit théâtre en rond, tendu de rouge, L'Européen, place Clichy. Des éclairages qui sonnent juste. Un rendu reposant du volume sonore, très respectueux pour la voix, aimable aux instruments.

La voix ? Celle de Marc Perrone, conteur, mélodiste, accordéoniste autobio-musical. Les instruments : ses trois Castagnari, des accordéons en bois de padouk, un bois rouge, chaud, avec des soufflets ornements de fleurs, cinq registres main gauche, quatre main droite, dix-huit basses. Perrone a ressuscité le diatonique, l'accordéon du pauvre. Il a su le trouver, dans le Lot-et-Garonne, dans le Gers, scrutant les doigts des anciens ou des anciennes, comme Léa qui parle de son instrument « gros-matique ».

Perrone enchaîne des airs d'Italie ancienne, des joies de déracinés, des fêtes d'immigrés, son père (tailleur) attelé à parler français, des images de Renoir, un sourire de Sylvia Bataille, l'album de famille, les histoires de guerre, le film du bombardement de monte Cassino (le village de la famille est sous la colline et les bombes), un poème de Primo Levi qu'il dit dans un bel italien tandis que la traduction est sur l'écran. Plus son sourire. Le sourire de l'accordéoniste fait partie du jeu. Souvent un peu figé. Celui de Perrone donne le sens de son spectacle.

FLUIDITÉ DES SONS ET DES VOIX

C'est un spectacle lumineux, « un bon spectacle », au sens où il communique de la bonté. Marc Perrone vient de la Cité des 4000. Comme les gens des cités, il aime sa cité. C'est à la Fête de *L'Huma* qu'il découvre le diatonique et la musique. Jusque-là, comme tout le monde, il jouait avec rage de la guitare branchée et du « rocarolo », comme dit sa tante qui n'a jamais pu prononcer Coca-Cola et rock n'roll.

Ses voyages sont des histoires de train, de déportation, d'histoire du monde à travers la gaieté des pauvres gens. On voit la famille Castagnari au grand complet chantant autour de la table. Ou Perrone père énumérant les deux génies de l'humanité : « Jésus, évidemment ; et

en deuxième position, celui-là qui a inventé la retraite. » Pour le reste, ce sont des airs et des chansons qui répondent à la définition de Joseph Kosma : « Des chansons qui appartiennent ensemble. »

Son père pique et coud, les immigrés connaissent les trains, Perrone change d'accordéon. « 1830 : la locomotive, l'accordéon et la machine à coudre sont à peu près contemporains. Je ne sais pas bien quel sens cela a, mais je vais dans ce sens. » Quand, dans Naples, ses cousins un peu à la bourre le conduisent à tombeau ouvert en sens interdit, Perrone ferme les yeux ; le cousin déclare entre ses dents : « Ici, on aime la fluidité. » C'est son grand guide, la fluidité, la fluidité des images, des sons et des voix, l'histoire écoutée au soufflet d'un accordéon. Perrone aime les langues que se font les immigrés de partout, leurs trouvailles. Lui improvise avec beaucoup de grâce et de générosité.

Aller-retour, aller simple pas si simple, *Voyages* est une dérive, un livre d'images, une façon de soigner. Il reprend la tarentelle qui servait à calmer les agités du bocal. Il transforme L'Européen en karaoké « tous ensemble ». Il fait danser et ça danse. On en sort bien. Catharsis, tarentelle et rigodon. Ça ne ressemble à rien, mais ça ressemble au cœur de Perrone.

Francis Marmande

NOUVEAU FILM

VIES BRÛLÉES

Deux gangsters de Buenos Aires dans les années 1960 sont forcés de se cacher après un hold-up au cours duquel deux policiers sont tués. Les deux hommes, surnommés les jumeaux, sont amants. Leur relation sera mise à l'épreuve durant plusieurs jours passés dans une planque en Uruguay. Tiré d'un fait divers paraît-il authentique, le film de Marcelo Piñeyro interroge à la fois les codes du film noir et les notions de machisme confrontées à l'homosexualité de ses deux principaux protagonistes. L'attente angoissée affecte ainsi le lien qui réunit les deux personnages et s'achève dans un spectaculaire bain de sang. *Vies brûlées*, malgré ses défauts, est un objet hybride plutôt intrigant qui fait un peu trop usage de fétiches d'époque mais cherche un intéressant point de rencontre entre Pasolini et Tarantino.

Jean-François Rauger
Film argentin de Marcelo Piñeyro.
Avec Eduardo Noriega, Leonardo Sbaraglia, Pablo Echarri. (2 h 05.)

Trois marchands de sable qui n'endorment pas

PUCK EN ROUMANIE, d'Anca Visdei. Mise en scène : Rachel Salik. Avec Marie Cuvelier et Yvette Caldas. THÉÂTRE DE LA HUCHETTE, 23, rue de la Huchette, Paris-5^e. Tél. : 01-43-26-38-99. M^o Saint-Michel. Du lundi au vendredi, 21 heures ; samedi, 15 h 30. De 80 F (12,20 €) à 160 F (24,39 €). Durée : 1 h 20.

Ce délice de feu de joie de théâtre est si impressionniste qu'il faudrait, pour l'évoquer, non pas un papier, mais plusieurs, l'un au-dessus de l'autre, comme lorsque Picasso dessinait le profil de Paul Eluard sur plusieurs feuilles transparentes que vous pouviez battre comme des cartes de jeu. Cœur, conscience, vie, force d'âme, passages à vide filent, d'un souffle à l'autre de cette pièce, en une danse immatérielle qui n'empêche pas la main d'une actrice de tenir bien ferme une bouilloire d'email ou la poignée d'une fenêtre.

C'est en Roumanie, du temps de Ceausescu. Deux sœurs, jeunes, ne se quittent pas, Ioana et Alexandra. Mais Alexandra, qui écrit, refu-

sée par les éditeurs, prend le train pour Lausanne, quitte sa sœur, actrice, qui va continuer de jouer là, à Bucarest, puisque Shakespearo ou Tchekhov ne sont pas, eux, interdits.

Plusieurs choses de fond se touchent et se croisent, dans *Puck en Roumanie* : l'attachement des sœurs (comme des frères), autre que celui des amis, des conjoints, plus foncier ; la séparation et la solitude ; le barrage (c'est en 1973) du mur.

THÉÂTRE DE L'HYPNOSE

Le Puck de Shakespeare, salué dans le titre, fustige souvent ce qui l'entoure, mais, plus proche, Claudel, dans son *Ode sur Dante*, écrit, du ton fruste qu'il prend quelquefois : « Ce mur, toujours le même à un mètre, ce monde à lui tout seul tel qu'il est, c'est difficile de nous faire croire que nous avons droit sérieusement à pas autre chose. »

La faim de se rejoindre quand l'autre est loin. Les lettres, le téléphone. Mais le plus beau peut-être, dans cette pièce, c'est l'échange, l'osmose, qui court comme un filet sous l'herbe, par le seul amour, sans « support », les deux sœurs qui se disent les choses, par-delà les terres et les mers, les ondes de famille. Très rare unité, ici, de tout ce qui est vu, et entendu. Le texte d'Anca Visdei, ce sont des touches d'intuition, des coups de sonde, c'est l'échographie et le scanner de l'écriture, ses paroles sont pourtant notre pain quotidien : se méfier de cet auteur, c'est un marchand de sable, le théâtre de l'hypnose.

Troisième magicienne : Djinn Bain, le décor, qui fait danser lumières, traits d'ombre, visages, le-lit-la-table, dans un treillis d'apparences, cette femme doit aimer les dessins de Giacometti. Les actrices se détachent net sur ce fond impressionniste : Yvette Caldas – la sœur expatriée – exprime, comme par des sautes infimes d'humeur, le besoin de rejoindre la maison, le besoin de ce que Pascal nomme « la cessation d'inquiétudes », et Marie Cuvelier, restée à Bucarest, donne un jeu plus secret, poignant.

Puck en Roumanie est joué à 21 heures, mais il faut attendre que la salle se vide des spectateurs de *La Leçon*, d'Eugène Ionesco, jouée déjà 14 000 fois, simplement. Anca Visdei et Rachel Salik mériteraient bien des mille et des cents, elles aussi.

Michel Cournot

SORTIR

PARIS

More with Less

La Galerie d'architecture, à Paris, poursuit son œuvre d'exploration de talents peu connus des Français. Dernier en date, et jusqu'au 25 février : Mario Cucinella et son agence MCA, à cheval entre Paris et Bologne comme l'est celle de Renzo Piano, chez qui l'architecte a travaillé après avoir été l'élève de GianCarlo De Carlo. Le titre « post-miesien » *More with Less* fait notamment référence au travail de MCA pour l'Union européenne à la recherche de nouvelles technologies permettant la réduction des dépenses énergétiques dans la construction. Primé en 1999 par l'Académie des arts de Berlin, Mario Cucinella a par ailleurs réalisé le siège social de l'éclairagiste iGuzzini, à Recanati (Italie), et, plus récemment, l'aménagement de la station de métro Villejuif - Léo-Lagrange dans le cadre du centenaire de la RATP.

La Galerie d'architecture, 11, rue des Blancs-Manteaux, Paris-4^e. M^o Hotel-de-Ville. De 11 heures à 19 h 30, du mardi au dimanche. Tél. : 01 49 96 64 00. Entrée libre.

Adresse e-mail :

mail@galerie-architecture.fr

www.galerie-architecture.fr

Moines danseurs du Tibet

A sons de trompes s'achèvent les danses sacrées, ou *Tcham*, du monastère de Shechen. Moines-danseurs et musiciens entonnent une prière au maître « né du Lotus », Gourou Padmasambhawa, fondateur en 1735 de l'un des six principaux monastères de l'ordre de Nyingmapa (ancien). « Sans peur, sans arrière-pensée et sans effort, on laissera jaillir de l'espace de l'esprit des gestes divins et des mouvements de danse inconnus, des chants jamais entendus. »

Ce sont les paroles du tantra de la Roue du Temps. A la fin du premier mois du calendrier tibétain (février ou mars), cet art plus que millénaire, transmis de maître à disciple, clôture dix jours et dix nuits de cérémonies spirituelles. Le dixième jour, chaque danse devient le reflet extérieur des méditations pratiquées pendant les commémorations. Les sons, les masques, les costumes, les symboles sont autant d'éléments qui englobent le spectateur dans l'univers magique du *Tcham*. *Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, Paris-12^e. M^o Château-de-Vincennes. 19 h 30,*

les 15, 16, 17, 20, 21, 22 et 23 ; 15 heures les 17, 18 et 25 ; A 18 h 30, le 24, la représentation sera suivie de la fête du Nouvel An tibétain. Matthieu Ricard, moine et interprète du dalai-lama, accompagnera la manifestation. Tél. : 01-43-74-24-08. De 65 F à 150 F.

APPI Together

Les Ateliers ponctuels et permanents d'improvisation (APPI), organisés par l'équipe des Instants chavirés, réunissent trois structures orchestrales qui pratiquent l'improvisation collective. Ces formations, qui regroupent des musiciens dits « amateurs » et des solistes réputés, confronteront leurs parcours et leurs musiques, évoqueront la notion d'instantanéité, de mémoire, du comment et du pourquoi de l'improvisation... Ouverture, le 16 février, avec le Grand Orchestre d'improvisation de Montreuil, dirigé par le clarinettiste Xavier Charles, suivi d'interventions de certains des musiciens. Continuité, le 17, avec Pagaille, venu de Nancy, dirigé par le contrebassiste Louis-Michel Marion et le batteur René Leborgne, groupe suivi par les Lillois de La Pieuvre, dirigés par le guitariste Olivier Benoit. Le 18, des stages sont prévus avec certains des musiciens. *Montreuil (93). ENMD, 13, avenue de la Résistance. M^o Croix-de-Chavaux. Concerts les 16 et 17, 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91. 20 F.*

VILLENEUVE-D'ASCQ

Hommage à Jean Bossu

Après la remarquable exposition consacrée par le Musée des beaux-arts de Villeneuve-d'Ascq à l'architecte Roland Simounet (1927-1996), l'école d'architecture de cette ville nouvelle, proche de Lille, propose, jusqu'au 28 février, une brève évocation d'une autre grande figure de la modernité à travers une exposition réalisée par l'École de Paris - la Défense. Celle-ci a rassemblé un ensemble de documents photographiques sur le travail de Jean Bossu (1912-1983), qui fut l'élève de Le Corbusier et d'Auguste Perret avant de laisser, notamment dans les anciennes colonies françaises, une œuvre forte et sans concession. *Ecole d'architecture de Lille et des régions Nord, 2, rue Verte, quartier de l'Hôtel-de-Ville, Villeneuve-d'Ascq (59). De 9 heures à 17 heures, du lundi au vendredi. Jusqu'au 28 février. Entrée libre. Tél. : 03-20-61-95-61.*

GUIDE

REPRISES

Casablanca de Michael Curtiz. Avec Humphrey Bogart, Ingrid Bergman, Paul Henreid, Peter Lorre, Claude Rains, Conrad Veidt, (Américain, 1942), noir et blanc en V.O., copie neuve, Dolby. *Grand Action, 5, rue des Ecoles, Paris-5^e. M^o Jussieu. Tél. : 01-43-29-44-40. 42 F.*

FESTIVAL CINÉMA

Simenon à l'écran
Le Voyageur de la Toussaint, mer. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *La Marie du port*, jeu. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *La Mort de Belle*, ven. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h. *Maigret tend un piège*, sam. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; *Les Inconnus dans la maison*, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *La Vérité sur bébé Donge*, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *L'Horloger de Saint-Paul*, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h. *Reflet Médicis II*, 3, rue Champollion, Paris-5^e. M^o Saint-Michel. Tél. : 08-36-68-62-53. 45 F.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Le Monde de Jan Saudek
Centre culturel tchèque, 18, rue Bonaparte, Paris-6^e. M^o Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 01-53-73-00-25. De 10 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Du 16 février au 17 mars. Entrée libre.
Ben : je cherche la vérité
Musée d'art moderne et d'art contemporain, promenade des Arts, Nice (06). Tél. : 04-93-62-61-62. De 10 heures à 18 heures. Visites commentées les dimanches 4 mars, 1^{er} avril et 6 mai. Fermé mardi. Du 17 février au 27 mai. 25 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque-Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). *Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à*

CULTURE
Publicités
EN
RÉGIONS

LE DÔME
Théâtre
ALBERTVILLE
Scène Conventionnée
LES TRISTES CHAMPS
D'ASPHODELES
de Patrick Kermann
Mise en scène : Pascale HENRY
Compagnie "Les Voisins du Dessous"
Les 20 et 21 Février 2001
Réservations : 04 79 37 70 88
135, place de l'Europe - 73200 Albertville

Loir
d'Hagondange &
Faire Bleu
Jean-Paul Wenzel
Tél. : 04.78.37.46.30
www.theatrelesateliers.com
Renseig. publicité : 01.42.47.39.65

Quand l'Etat fait défaut, le peuple s'organise

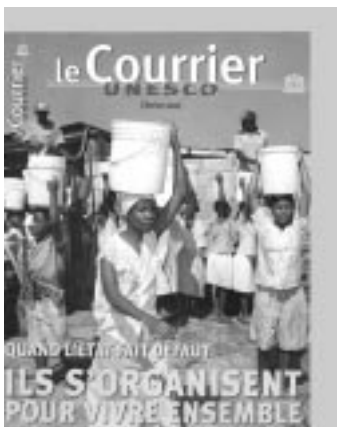
Dans de nombreux pays du tiers-monde, le gouvernement n'assume pas ses tâches et l'Etat démissionne. La société doit alors se prendre en charge. Le dernier numéro du « Courrier de l'Unesco » passe en revue plusieurs exemples de cette action collective

« **SI MAUVAIS** que soit un gouvernement, il y a quelque chose de pire, c'est la suppression du gouvernement », assurait le philosophe Hippolyte Taine. Rien ne lui semblait plus désastreux, en bon disciple des Lumières, qu'un Etat défaillant, incapable de contribuer au bonheur du peuple. En ce début de XXI^e siècle, aux quatre coins du monde, des Etats déclarent forfait, des gouvernements renoncent, faute de moyens ou de volonté, à assumer leurs tâches, dont la plus essentielle : garantir la sécurité physique des citoyens. Parfois, cette démission engendre l'anarchie, où règne le plus fort. Mais souvent les sociétés civiles s'organisent, se prennent en charge sur les décombres de l'autorité centrale. Tel est le thème du « dossier du mois » que publie la revue *Le Courrier de l'Unesco*, dans sa livraison de février.

Les communautés rurales ou urbaines abandonnées du pouvoir imaginent des modes d'autogouvernance leur permettant d'assurer les services essentiels. Certaines régions du tiers-monde, observe le politologue américain Ken Menkhaus, évoluent ainsi vers un système à deux niveaux : au niveau supérieur, l'Etat, devenu largement « fictif », continue de revendiquer à l'intention du monde extérieur une souveraineté devenue inefficace à l'intérieur ; au niveau inférieur, une mosaïque informelle, innovante, tente de maintenir quelques-uns des services collectifs. Celle-ci regroupe des organisations non gouvernementales, des mouvements religieux, des associations de quartier, des groupements d'entreprises, des clans et des mafias. Les exemples de

ce divorce entre les Etats et les peuples ne manquent pas. En Colombie, en 2000, la violence armée a fait 38 000 morts et provoqué le déplacement de 300 000 personnes ; 90 % des violations de la loi demeurent impunies. Dans ce pays, qui n'a jamais connu de véritable sentiment national, « les groupes para-étatiques régulent la vie des grandes régions, d'où une balkanisation du territoire, souligne l'économiste colombien Libardo Sarmiento. Ils dictent leurs lois, lèvent l'impôt, encadrent même la vie quotidienne des citoyens ».

En Haïti, la population n'attend rien de bon de l'Etat, qui se comporte de longue date en prédateur arbitraire et violent. « Les Haïtiens préfèrent ignorer, contourner l'Etat, et, chaque fois que possible, lui échapper », note l'écrivain Gérard Barthélémy. Les habitants du bidonville de Martissant, à Port-au-Prince, privés



des services publics élémentaires, se définissent joliment comme « les gens du dehors ». Des jeunes sortis de l'école, des chômeurs, des femmes ramassent les ordures, combattent le banditisme, gèrent un centre

de santé, cotisent à une mutuelle de solidarité, s'organisent face aux usagers et à leurs taux exorbitants, qu'on appelle à Haïti « le coup de poignard ».

Au cœur de la République démocratique du Congo – l'ex-Zaïre –, certaines villes, coupées du pouvoir central, somnolent dans une profonde léthargie. C'est le cas de Bumba, aux mains d'un groupe armé rebelle, et où les fonctionnaires n'ont reçu qu'un seul salaire mensuel en trois ans. Chacun recourt au fameux « article 15 », qu'on résume en deux mots : « Débrouillez-vous ! ». La ville n'a ni eau potable ni électricité. Les héros de la région sont les commerçants cyclistes. Certains d'entre eux, raconte notre consœur Colette Braeckman, parcourent, lors de chaque tournée, plus de mille kilomètres dans des forêts infestées de rançonneurs en transportant des

charges supérieures à 100 kilos. Les Congolais ont constitué des milliers d'associations qui exercent un contrôle social, une régulation des maigres ressources et une justice expéditive. « Mais cette auto-organisation a ses limites. Elle permet tout au plus de survivre », constate un chercheur congolais, Wamu Oyatambwe.

UN CAS LIMITE

La Somalie représente un cas limite, et d'ailleurs unique : l'Etat a disparu depuis dix ans. Il n'y a plus de gouvernement, de fonctionnaires, de banque centrale, de police, de justice, de nationalité même, puisque le passeport somalien, que quiconque peut acheter pour 30 dollars, n'est reconnu nulle part. C'est l'archétype de « l'Etat défaillant », note l'anthropologue Mohamed Abdi. La capitale, Mogadiscio, livrée aux clans rivaux, a longtemps sombré dans la violence,

mais pas dans une totale anarchie : des avions approvisionnent le pays en khat, le stupéfiant national, la monnaie s'échange à un taux variable d'un jour à l'autre, les exportations de bétail rapportent des devises. Et, charia oblige, les groupes islamistes font régner leur loi.

En Somalie, comme dans d'autres pays qu'évoque l'enquête du *Courrier de l'Unesco* – le Guatemala ou l'Afghanistan –, l'autonomie communautaire a une double limite : seul un réseau public d'infrastructures permettrait de relier l'aménagement d'un quartier ou d'une région au reste du pays ; seul l'Etat pourrait arbitrer légitimement les conflits entre acteurs locaux. Manière de rappeler que l'Etat – comme la démocratie – est le pire des maux, mais qu'on n'a encore rien inventé de mieux.

Jean-Pierre Langellier

DANS LA PRESSE

FRANCE INTER

Dominique Bromberger

■ L'attentat de mercredi représente un véritable cauchemar pour les Israéliens. De quoi s'agit-il en effet ? D'un autobus israélien disposant de plaques d'immatriculation israéliennes utilisé comme arme pour procéder à l'attentat le plus sanglant depuis plus de trois ans, et cela en plein cœur d'Israël. Il était piloté par un Palestinien père de cinq enfants qui effectuait régulièrement depuis cinq ans la liaison entre Gaza et Tel-Aviv pour y amener au cœur

de la nuit d'autres Palestiniens qui allaient travailler pour la journée en Israël. Rien ne signalait que cet employé modèle put devenir un jour un terroriste. Si, exaspéré de souffrance, tout Palestinien ou presque est un terroriste en puissance, à quoi servent encore les services de sécurité les plus efficaces du monde, les hélicoptères les plus sophistiqués, lançant les missiles les plus intelligents qui se puissent trouver sur le marché ?

VALEURS ACTUELLES

François d'Orcival

■ Depuis l'épuisant marathon de la présidence européenne qui

l'avait conduit jusqu'au sommet de Nice, Jacques Chirac ressentait à nouveau des fourmillements dans les jambes. La première quinzaine de janvier lui avait permis, avec les cérémonies des vœux, d'occuper tout l'espace. Depuis, il a repris ses déjeuners et petits déjeuners avec les parlementaires et relais d'opinion, accéléré et multiplié ses déplacements. Profitant d'une visite à Dreux, il a appuyé là où cela fait mal : sur l'insécurité. Le voici maintenant qui s'empare de la Corse et de la République. Tous jours sûr de lui, Lionel Jospin a sans doute cru pouvoir faire por-

ter par les autres la responsabilité de son processus corse. Si celui-ci n'aboutit pas, c'est en quelque sorte la faute du Conseil d'Etat, du président de la République, et bientôt du Conseil constitutionnel. Par son intervention, le président l'oblige à se décuver, à prendre des risques, le renvoyant devant lui-même, et en définitive devant les électeurs.

LE NOUVEL OBSERVATEUR

Jacques Julliard

■ L'incapacité des gouvernements algériens successifs à rétablir la paix fait au dernier d'entre eux, celui de Bouteflika, le devoir

pressant, devant ses concitoyens et devant l'opinion internationale, d'ouvrir ses frontières à des commissions internationales propres à établir la vérité et à rétablir son honneur. A son tour, le gouvernement français, qui n'a cessé de jouer la carte des gouvernements en place, a le devoir de faire sien cette exigence. Seule la manifestation de la vérité est capable de dissiper un cauchemar sans issue et de redonner sa dignité politique à une guerre civile que, faute de preuves, nous nous sommes trop longtemps résignés à traiter comme un lancinant et interminable fait divers.

SUR LA TOILE

CANALWEB PAYANT

■ Dans une interview donnée au *Journal du Net*, Jacques Rosselin, PDG de l'opérateur de télévision interactive CanalWeb, estime que son entreprise devra « passer par l'abonnement payant » pour l'accès à la télévision sur Internet, jusqu'à présent gratuit. Les premières images tarifées devraient être proposées en octobre pour des événements ponctuels.

GÉNOME EN LIGNE

■ La carte du génome humain, rendue publique, lundi 12 février, par le consortium international de recherche public Projet du génome humain (HGP), est accessible gratuitement sur Internet, sur le site du Centre national d'information biotechnologique (NCBI). www.ncbi.nlm.nih.gov/genome/guide/human/

CHAT AVEC EDWY PLENEL

■ Jeudi 15 février de 19 heures à 20 heures, Edwy Plenel, directeur de la rédaction du *Monde*, répondra en direct aux questions des internautes sur le site Canalchat.com. Le site du *Monde* retransmettra également le débat. www.canalchat.com
www.lemonde.fr

www.desproges.fr

Le site officiel de Pierre Desproges détient seul le droit de citer l'humoriste défunt. Au dam d'autres admirateurs



C'ÉTAIT le 18 avril 1988. Il faut bien des efforts pour se rappeler les slogans de la campagne présidentielle d'alors mais ce faire-part de décès est resté gravé dans bien des mémoires : « Pierre Desproges est mort d'un cancer. Etonnant, non ? » Dernière boutade de l'humoriste, ultime pied-de-nez à la camarade, une de ses plus fidèles compagnes...

C'était il y a presque treize ans, un vide que sont venus combler quelques textes inédits et, aujourd'hui, le site officiel de Pierre Desproges. Il y a certes comme une ironie cruelle et absurde à voir se monter un site dit « officiel » autour d'un personnage qui cognait sec sur les institutions et le conformisme, mais, explique son épouse Hélène, « on ne pouvait pas faire autrement ». Mis en place sur Internet par PMP, la société familiale qui gère le catalogue de Pierre Desproges, le site est né en décembre 2000. Une biographie, le catalogue des œuvres complètes, un thème desprogien par mois qu'illustrent citations, photographies inédites, extraits

télévisuels ou radiophoniques. Naissant, l'arbre s'étoffera au fil du temps, pour le plus grand plaisir de ceux qui regrettent l'homme dont les formules à l'emporte-pièce n'avaient d'égaux qu'un doute de tous les instants.

Desproges attirait, et attire toujours, par son verbe. Là est le hic.

Car si www.desproges.fr, site officiel, a l'accord de tous les ayants droit (héritiers, éditeurs et producteurs audiovisuels), d'autres sites – tenus par des passionnés – sur l'inventeur de M. Cyclopede ont dû fermer pour violation de la législation sur le droit d'auteur. Dominiq Vallet, dont le site a été

arrêté sans prévenir par son hébergeur (Citeweb), avait commis le crime de présenter trop de citations de Desproges. « Je tiens à préciser que je n'ai jamais gagné le moindre centime avec mon site, qui n'était que le fruit de mon intérêt pour l'œuvre de l'humoriste, explique-t-il. J'ai toujours refusé les bannières publicitaires et incité les internautes qui me demandaient de leur fournir tel ou tel texte à acheter les œuvres de Desproges. En gros, je faisais (à ma petite échelle) la promotion de quelqu'un que j'appréciais et mes citations pouvaient être perçues comme une bande annonce. »

Le casse-tête est insoluble : comment faire partager sa passion pour un homme de plume sans citer ses écrits ? Où est la limite du droit de citation ? L'histoire des sites desprogiens « sauvages » est sans doute anecdotique mais elle met sous le projecteur une de ces zones de droit floues que la naissance d'Internet a créées.

Pierre Barthélémy

Abonnez-vous au **Monde** pour seulement **173F** par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité : _____

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : _____

Signature : _____

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc. : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi. Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99F/mn)

Le Monde (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

L'art de plaire par Luc Rosenzweig

NOUS AVONS héroïquement résisté, mercredi soir, à notre forte envie de nous cultiver en regardant *Roméo et Juliette*, ballet de Prokofiev qui passait sur Arte, pour faire une bonne action en suivant le match Milan AC-PSG sur TF1. Ce sacrifice nous avait semblé nécessaire après avoir vu, dimanche soir, les avanies subies par les joueurs et les dirigeants du club parisien de la part de supporters rendus furieux par l'humiliante défaite devant l'AJ Auxerre.

Nous avions été horrifié par le traitement qui fut réservé à la Safrane de Jean-Claude Perpère, président du PSG, souillée par des jets d'une crème dessert dont nous ne dirons pas le nom, mais dont on sait que tout le monde se lève pour elle. Il fallait donc montrer notre réprobation de ces inqualifiables méthodes, en soutenant par notre présence devant le poste une équipe pour laquelle nous n'avons d'habitude qu'indifférence (depuis envi-

ron un demi-siècle, notre cœur est acquis à l'Olympique Lyonnais, et c'est pour toujours). Nous avons, avouons-le, un peu triché. Le match était tellement ennuyeux que nous avons, de temps à autre, zappé sur Prokofiev par crainte de nous endormir. Même le couple Roland-Larqué semblait un peu faiblir ce soir-là, et le seul élément d'animation était l'agitation ininterrompue de l'entraîneur Luis Fernandez, qui tournait et rugissait dans son rectangle assigné comme un lion dans une cage.

Cela nous laissait tout le loisir de songer à ce mystère de la popularité, ou de son contraire, l'impopularité. Si la victoire aide à gagner les faveurs du public, elle ne constitue pas pourtant une assurance-popularité. L'exemple du couple Anquetil-Poulidor est là pour le démontrer. Comment plaire aux gens ? A cette foule versatile qui peut vous conduire en un rien de temps du Capitole à la roche Tarpéienne ?

C'est une question que se posent en ce moment quelques milliers de personnes engagées dans la bataille des municipales. Nous en voyons quelques-uns à l'œuvre dans les excellents reportages que Soir 3 diffuse quotidiennement sur la campagne électorale dans les grandes villes de France. On voit tout de suite ceux qui ont des dispositions à la popularité. Chirac a coutume de dire : « Pour faire de la politique, il faut aimer les gens. »

Comme tout le monde ne peut pas pratiquer toujours et en tout lieu cette ascèse, il convient au moins d'adopter un comportement qui donne à penser que l'on ne déteste pas cordialement ceux dont on sollicite les suffrages... Et il en va de la séduction électorale comme de la séduction tout court : un électeur que l'on parvient à faire rire est à moitié conquis. La neutralité politique à laquelle s'astreint cette chronique nous interdit de donner des exemples, et c'est bien dommage.

JEUDI 15 FÉVRIER

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Quand les savants rêvent... Forum
 21.40 et 23.05 Les Tabous de l'argent. Invités : Jean-Claude Trichet ; Frédéric Beigbeder ; Bodo Schäfer ; Martine Valot-Forest ; Gerlinde Unverzagt. Arte

- 22.00 L'Agriculture d'hier sera-t-elle celle de demain ? Forum

- 23.00 Onassis, il était une fois un amateur grec... Forum

MAGAZINES

- 16.30 Les Ecrans du savoir. Vive la République ! [6/26]. Edwy Plenel, 1985, l'affaire Greenpeace. La Cinquième

- 18.30 Nulle part ailleurs. Musique : Craig David. Invités : Alain Dominiçi ; Roland Jourdain. Canal +

- 20.46 Thema. Les tabous de l'argent. Arte

- 21.00 Envoyé spécial. Les termites : l'invasion silencieuse. La Corée du Nord : le cri sans voix des hirondelles errantes. Les cyberbébés. France 2

- 23.10 Samis particuliers. Sami Bouajila. Paris Première

- 23.30 Le Club. Jean-Jacques Beineix. Ciné Classics

DOCUMENTAIRES

- 19.05 L'Égypte. [2/5]. Pyramides, machines d'éternité. Odyssee

- 19.15 Conversation avec... les hommes du président. Robert McFarlane. Zbigniew Brzezinski. Histoire

- 20.05 Espit des peuples premiers. [11/13]. Mari, la voix des Samis. Planète

- 20.15 La Vie en feuilletton. Terminus Paris-Nord. [4/5]. Le dernier match. Arte

- 21.20 Les Maîtres de l'ionosphère. Planète

- 22.25 Légendes. Bette Midler. Téva

- 23.25 Sujet tabou. Crime cathodique. France 3

- 23.25 Sujet tabou. Crime cathodique. France 3

SPORTS EN DIRECT

- 20.30 Basket-ball. SuproLigue. Pau-Orthez - Efes Pilsen Istanbul. Eurosport

- 20.45 Football. Coupe de l'UEFA (8⁵ de finale aller) : Rayo Vallecano - Bordeaux. Canal +

- 22.30 Football. Coupe de l'UEFA (8⁵ de finale aller) : FC Porto - Nantes. Eurosport

- 22.30 Football. Coupe de l'UEFA (8⁵ de finale aller) : FC Porto - Nantes. Eurosport

MUSIQUE

- 19.45 Mozart. Quintette pour clarinette et cordes. Avec Karl Leister, clarinette. Par les Berliner Söllisten. Mezzo

- 22.00 Yehudi Menuhin dirige... Mozart à Moscou. Enregistré en 1989. Avec Vladimir Spivakov, violon ; Justus Frantz, piano. Par l'Orchestre du ministère de la Culture de l'URSS. Mezzo

- 22.55 Mozart. Symphonie n° 38 en ré majeur, KV 504 « Prague ». Par la Deutsche Kammerphilharmonie, dir. Gerd Albrecht. Mezzo

- 22.55 Nice Jazz Festival 2000. Didier Lockwood Trio. 23.55 Kind of Blue Tribute. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

- 0.55 Sclavis, Drouet, Frith. Europa Jazz Festival 1997. Muzik

FILMS

- 16.05 F comme Fairbanks ■■■ Maurice Dugowson (France, 1976, 105 min) O. Cinétoile

- 16.45 Hamlet ■■■ Kenneth Branagh (EU - GB, 1997, v.o., 125 min) O. TCM

- 17.50 Mais qui a tué Harry ? ■■■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1955, v.o., 95 min) O. Cinétoile

- 18.00 Salam cinéma ■■■ Mohsen Makhmalbaf (Iran, 1995, v.o., 70 min) O. Cinéfaz

- 18.50 Bonnie and Clyde ■■■ Arthur Penn (Etats-Unis, 1967, v.o., 115 min). TCM

- 19.10 Mad Max ■■■ George Miller (Australie, 1979, 95 min) O. Cinéfaz

- 20.45 Le Locataire ■■■ Roman Polanski (France, 1976, 125 min) O. Cinéfaz

- 21.00 La Voce della luna ■■■ Federico Fellini (Italie, 1989, v.o., 120 min) O. Cinétoile

- 22.05 La Lectrice ■■■ Michel Deville (France, 1988, 100 min) O. Festival



- 22.40 La Cinquième Victime ■■■ Fritz Lang. Avec Dana Andrews, Rhonda Fleming, George Sanders (Etats-Unis, 1956, N., v.o., 110 min). 13^{ème} Rue

- 22.45 Délivrance ■■■ John Boorman (Etats-Unis, 1972, v.o., 110 min) O. Canal Jimmy

- 23.00 Ginger et Fred ■■■ Federico Fellini (Fr. - It., 1986, v.o., 125 min) O. Cinétoile

- 23.45 Le Chant du Missouri ■■■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1944, v.o., 115 min). Mezzo

- 0.10 La Veuve Couderc ■■■ Pierre Granier-Deferre (France, 1971, 90 min) O. Ciné Cinémas 1

- 1.05 Vivre en paix ■■■ Luigi Zampa (Italie, 1947, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

- 1.05 Vivre en paix ■■■ Luigi Zampa (Italie, 1947, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

- 1.05 Vivre en paix ■■■ Luigi Zampa (Italie, 1947, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

- 1.05 Vivre en paix ■■■ Luigi Zampa (Italie, 1947, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

- 1.05 Vivre en paix ■■■ Luigi Zampa (Italie, 1947, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

- 1.05 Vivre en paix ■■■ Luigi Zampa (Italie, 1947, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

- 1.05 Vivre en paix ■■■ Luigi Zampa (Italie, 1947, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

- 1.05 Vivre en paix ■■■ Luigi Zampa (Italie, 1947, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

- 1.05 Vivre en paix ■■■ Luigi Zampa (Italie, 1947, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

- 1.05 Vivre en paix ■■■ Luigi Zampa (Italie, 1947, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

- 1.05 Vivre en paix ■■■ Luigi Zampa (Italie, 1947, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

- 1.05 Vivre en paix ■■■ Luigi Zampa (Italie, 1947, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

- 1.05 Vivre en paix ■■■ Luigi Zampa (Italie, 1947, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

- 1.05 Vivre en paix ■■■ Luigi Zampa (Italie, 1947, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

- 1.05 Vivre en paix ■■■ Luigi Zampa (Italie, 1947, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

- 1.05 Vivre en paix ■■■ Luigi Zampa (Italie, 1947, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

- 1.05 Vivre en paix ■■■ Luigi Zampa (Italie, 1947, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

- 1.05 Vivre en paix ■■■ Luigi Zampa (Italie, 1947, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

- 1.05 Vivre en paix ■■■ Luigi Zampa (Italie, 1947, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

- 1.05 Vivre en paix ■■■ Luigi Zampa (Italie, 1947, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

- 1.05 Vivre en paix ■■■ Luigi Zampa (Italie, 1947, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

- 1.05 Vivre en paix ■■■ Luigi Zampa (Italie, 1947, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

- 1.05 Vivre en paix ■■■ Luigi Zampa (Italie, 1947, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

- 1.05 Vivre en paix ■■■ Luigi Zampa (Italie, 1947, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

- 1.05 Vivre en paix ■■■ Luigi Zampa (Italie, 1947, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

- 1.05 Vivre en paix ■■■ Luigi Zampa (Italie, 1947, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

- 1.05 Vivre en paix ■■■ Luigi Zampa (Italie, 1947, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

- 1.05 Vivre en paix ■■■ Luigi Zampa (Italie, 1947, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

- 1.05 Vivre en paix ■■■ Luigi Zampa (Italie, 1947, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

- 1.05 Vivre en paix ■■■ Luigi Zampa (Italie, 1947, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

- 1.05 Vivre en paix ■■■ Luigi Zampa (Italie, 1947, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

- 1.05 Vivre en paix ■■■ Luigi Zampa (Italie, 1947, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

- 1.05 Vivre en paix ■■■ Luigi Zampa (Italie, 1947, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

- 1.05 Vivre en paix ■■■ Luigi Zampa (Italie, 1947, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

- 1.05 Vivre en paix ■■■ Luigi Zampa (Italie, 1947, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

- 1.05 Vivre en paix ■■■ Luigi Zampa (Italie, 1947, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

- 1.05 Vivre en paix ■■■ Luigi Zampa (Italie, 1947, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

- 1.05 Vivre en paix ■■■ Luigi Zampa (Italie, 1947, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

- 1.05 Vivre en paix ■■■ Luigi Zampa (Italie, 1947, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

- 1.05 Vivre en paix ■■■ Luigi Zampa (Italie, 1947, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

- 1.05 Vivre en paix ■■■ Luigi Zampa (Italie, 1947, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

- 1.05 Vivre en paix ■■■ Luigi Zampa (Italie, 1947, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

- 1.05 Vivre en paix ■■■ Luigi Zampa (Italie, 1947, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

- 1.05 Vivre en paix ■■■ Luigi Zampa (Italie, 1947, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

- 1.05 Vivre en paix ■■■ Luigi Zampa (Italie, 1947, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

- 1.05 Vivre en paix ■■■ Luigi Zampa (Italie, 1947, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 16.40 Les Dessous de Palm Beach.
 17.35 Sunset Beach.
 18.25 Exklusif.
 19.05 Le Bigdil.
 20.00 Journal, Tiercé, Météo.
 20.55 Les Cordier, juge et flic. Faux-semblants O.
 22.45 Made in America. Liaison coupable. Téléfilm. John Patterson O.
 20.55 Histoires naturelles.

FRANCE 2

- 16.25 Un livre.
 16.30 Des chiffres et des lettres.
 17.05 Un toit pour trois.
 17.23 Viper.
 18.25 Tutti frutti.
 19.15 Qui est qui ?
 19.50 Un gars, une fille.
 20.00 Journal, The Race, Météo.
 21.00 Envoyé spécial.
 23.10 La Guerre des Rose ■ Film. Danny DeVito.

FRANCE 3

- 17.50 C'est pas sorcier.
 18.15 Un livre, un jour.
 18.20 Questions pour un champion.
 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
 20.10 Consomag.
 20.15 Tout le sport.
 20.25 Tous égaux.
 20.55 Roméo et Juliette. Film. Baz Luhrmann O.
 22.55 Météo, Soir 3.
 23.25 Sujet tabou. Crime cathodique.
 0.25 Texto. Les forcenés du désir.

CANAL +

- 16.10 Ghost Dog ■■■ Film. Jim Jarmusch O.
 ► En clair jusqu'à 20.45
 18.00 Futurama.
 18.25 Nulle part ailleurs.
 20.35 Football. Coupe de l'UEFA. 20.45 Rayo Vallecano - Bordeaux.
 22.45 La Cape et l'Épée.
 23.00 Tout 54 ■■■ Film. Mark Christopher O.
 0.45 Delphine 1, Yvan 0. Film. Dominique Farrugia O.

FRANCE 3

- 17.50 C'est pas sorcier.
 18.15 Un livre, un jour.
 18.20 Questions pour un champion.
 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
 20.10 Consomag.
 20.15

Nocturne à Bercy

par Pierre Georges

QU'A FAIT Bertrand Delanoë, l'inconnu du Paris-Express, la nuit dernière ? Poser la question, c'est évidemment s'obliger à y répondre. Et la réponse est venue par dépêche d'agence : par nuit noire, à l'heure où les candidats sont gris, l'impétrant à la Mairie de Paris a procédé du côté de Bercy à « une marche exploratoire et nocturne ».

Alors c'est quoi une marche exploratoire ? L'Agence France-Presse, fort obligeante, nous apprend que c'est une déjà vieille pratique, car datant du début des années 1990, des édiles de Québec. Considérant qu'une ville, et notamment une ville de tous les dangers, ne se visite et ne se révèle le bien qu'à pied, les élus avaient créé des groupes de femmes. Se déplaçant ensemble dans des zones définies, ces patrouilles de la crainte avaient charge d'identifier les endroits où leurs sentiments d'insécurité sont particulièrement élevés. A charge ensuite pour la municipalité d'y remédier, dans la mesure du possible.

Ce qui vaut pour Québec... Donc, chaussé comme trappeur on le présume, et accompagné de quelques femmes candidates autant à la patrouille qu'en leur arrondissement, le preux Bertrand s'en fut braver la nuit, la fraîcheur et l'hostile et morne Bercy-Plage. Le choix était d'évidence le bon. Car on sait en ces lieux des individus peu recommandables, rasant les murs de la rue du Charolais, hantant, fantomatiques, les souterrains sinistres du boulevard de Bercy ou titubant rue de Pommard.

La marche exploratoire et déambulatoire dura deux heures. Le temps de noter les points noirs, encore plus noirs la nuit, de cette ville dans la ville qu'à

l'issue du périple Bertrand Delanoë qualifia de « morceau de vilaine triste ».

Allons, ne moquons pas. Des morceaux de Paris « tristes » et dangereux de surcroît, du moins dans le sentiment qu'ils donnent et la réalité de l'insécurité nocturne, il en est d'autres. Beaucoup ? Trop en tout cas. Au point qu'on puisse douter qu'il y ait assez de nuits désormais, avant celles des élections, pour toutes les missions d'exploration chez les apaches des fortifs !

Marche exploratoire toujours ? Secours aux blessés et naufragés électifs, en tout cas. C'est un fait désormais et qui fut expliqué, dans un papier fort intéressant avant-hier dans *Le Monde* : dès qu'un candidat de droite se sent en sortie de route, il appelle désormais le Samu et presque, si l'on ose, sa maman. Autrement dit, Bernadette Chirac, première dame de France comme il s'écrit dans les bons ouvrages, et assurément première des « vrais gens » du pays.

Du fond de la campagne montent un cri angoissé et déchirant, une humble supplication, le chant des implorants : « Bernadette, Bernadette ! » Ils ne veulent qu'elle. Tant il n'y a qu'elle ! Elle apparaît. Touche les écouelles. Soigne les plaies. Donne à boire aux blessés et du courage aux mal-partis. Et elle ne cesse de répéter « Battez-vous ! Jusqu'à la dernière minute. J'ai appris ça pendant trente ans auprès de Jacques Chirac ! »

La femme si odieusement traitée hier par les Guignols de l'info tient lieu, à elle seule désormais de programme, de star, de bouée, de figure de proue à une droite en péril. C'est pour ainsi dire le miracle de Bernadette !

A Java, le volcan Merapi menace d'exploser près d'une ville de deux millions d'habitants

Son éruption la plus terrible, en 1930, avait fait un millier de victimes

NGEPOS (mont Merapi)
de notre envoyé spécial

Le mont indonésien Merapi, dont le sommet est censé être le siège d'un royaume surnaturel, menace d'exploser. Des alertes sans conséquence s'étaient produites en 1997 et 1998. Mais, cette fois-ci, des coulées de lave de quelques kilomètres ont dévalé le flanc ouest de cette montagne sacrée qui surplombe Yogyakarta, capitale intellectuelle et artistique de Java. Aux alentours du Merapi se trouvent également Borobudur, Prembanan et la vieille ville de Solo.

Des clichés du volcan, pris avant la mi-janvier, montrent un sommet se sent en sortie de route, il appelle désormais le Samu et presque, si l'on ose, sa maman. Autrement dit, Bernadette Chirac, première dame de France comme il s'écrit dans les bons ouvrages, et assurément première des « vrais gens » du pays.

Du fond de la campagne montent un cri angoissé et déchirant, une humble supplication, le chant des implorants : « Bernadette, Bernadette ! » Ils ne veulent qu'elle. Tant il n'y a qu'elle ! Elle apparaît. Touche les écouelles. Soigne les plaies. Donne à boire aux blessés et du courage aux mal-partis. Et elle ne cesse de répéter « Battez-vous ! Jusqu'à la dernière minute. J'ai appris ça pendant trente ans auprès de Jacques Chirac ! »

Tokyo proteste officiellement auprès de Washington après la collision navale au large d'Hawaï

LE JAPON a émis, jeudi 15 février, une protestation officielle auprès des Etats-Unis à propos de la présence de seize civils dans le central de commandement du sous-marin nucléaire américain *Greeneville*, qui a coulé, vendredi 9 février, un bateau-école de pêche japonais au large d'Hawaï, dans le Pacifique sud. Neuf des vingt-six marins, dont quatre apprentis de dix-sept ans, du chalutier-école *Ehime-Maru*, sont toujours portés disparus. Estimant qu'ils ont probablement trouvé la mort dans cette collision, le gouvernement japonais envisage de met-

tre fin désormais aux recherches et de se consacrer à la récupération éventuelle de l'épave.

Yohei Kono, ministre japonais des affaires étrangères, a transmis la protestation officielle de Tokyo au cours d'un entretien téléphonique de vingt minutes avec son homologue américain, Colin Powell. « Je ne peux que considérer cette affaire comme extrêmement importante s'il s'avère que la participation de civils aux opérations de remontée en surface du sous-marin ait pu provoquer l'accident, a notamment expliqué M. Kono à son interlocuteur. Il est regrettable que le Japon n'ait pas été informé rapidement de la présence de civils lorsque l'accident s'est produit. »

Le ministre japonais a demandé à M. Powell qu'il accorde toute son attention au fait que soient clarifiées les circonstances exactes de la collision. Car, selon M. Kono, l'information sur la présence de deux civils aux postes de pilotage du sous-marin a provoqué la colère des rescapés du naufrage et celle de leurs familles. Le chef de bord de l'*Ehime-Maru*, Ryoichi Miya, a considéré que, « comme marin », il ne pouvait pas pardonner la décision « inadmissible » de confier les commandes à des civils, « qui n'ont pas les compétences ».

A Washington, le secrétaire à la

défense, Donald Rumsfeld, a estimé qu'il n'y avait pas de preuve que la présence de civils à bord ait contribué à la collision du *Greeneville* avec le bateau japonais. Mais il a ordonné une enquête pour savoir ce que faisaient exactement ceux des invités censés occuper des postes de contrôle au moment précis - qui dure une vingtaine de minutes - où le sous-marin a commencé sa remontée en urgence. En effet, durant ces opérations qui s'effectuent sous la stricte autorité du commandant du bâtiment en personne, il serait anormal que les membres de l'équipage aient totalement déserté leurs postes et qu'ils ne soient pas demeurés, prêts à reprendre le pilotage, derrière les deux civils placés apparemment face à la barre de navigation et les ballasts.

LA PRESSION AUGMENTE

La partie méridionale du dôme tient bon. Mais 40 000 mètres cubes de magma s'y accumulent chaque jour, augmentant d'autant la pression. « Seules des fumées ont été observées et cette partie-là n'a pas bougé. Yogyakarta n'est donc pas, jusqu'ici, menacée. En principe, un nouveau dôme se stabilise quand ses nouveaux pieds se consolident, ce qui prend un à deux mois. Nous ne serons donc fixés que fin février. Mais, en attendant, nous constatons que 3 millions de mètres cubes de magma se sont entassés là-haut », explique M. Ratdomopurbo. L'opinion javanaise calcule différemment. Combinant calen-

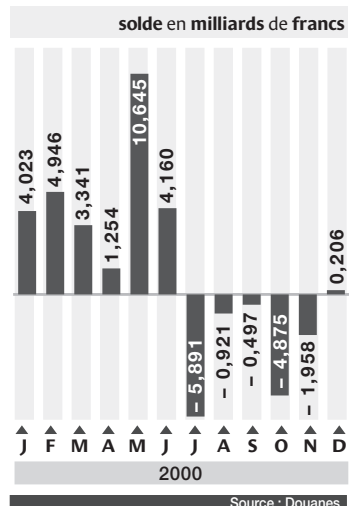
driers grégorien et local, elle pense que les jours les plus dangereux sont la coïncidence entre le *kliwon*, jour sacré d'une semaine javanaise de cinq jours, et le mardi ou le vendredi. Le mardi 13 février est passé et le prochain rendez-vous critique sera le vendredi 23 février.

Des cent vingt-neuf volcans indonésiens en activité, le Merapi, qui culmine à près de 3 000 mètres, est jugé le plus dangereux. Son éruption la plus terrible, en 1930, avait fait plus de mille trois cents victimes. Mais la population sur ses flancs a décuplé depuis. Les habitants sont pauvres, mais la terre est riche. Tout en exploitant des carrières, ils cultivent légumes, riz et manioc. Yogyakarta, au pied du Merapi, regroupe deux millions d'habitants.

Jean-Claude Pomonti

La chute de la balance commerciale

Commerce extérieur



LA FRANCE a enregistré pour l'année 2000 un excédent commercial en chute libre, à 13,1 milliards de francs (2 milliards d'euros) en données brutes, soit huit fois moins que l'année précédente, où l'excédent avait atteint 108,533 milliards de francs, selon les statistiques rendues publiques, jeudi 15 février, par les douanes françaises. Pour le mois de décembre, l'excédent s'est élevé à 206 millions de francs, soit 31,4 millions d'euros en données corrigées des variations saisonnières, après un déficit de 1,958 milliard de francs en novembre (chiffre révisé).

Pour le mois de novembre, les douanes avaient annoncé un léger solde excédentaire de 82 millions de francs. Sur l'année, en passant de 57,4 milliards de francs en 1999 à 32,3 milliards de francs en 2000, le solde industriel affiche un retrait de 25,1 milliards de francs. La chute de la balance commerciale intervient dans un contexte de fort allourdissement de la facture énergétique, relèvent les douanes.

Les importations se sont ainsi élevées en 2000 à 2 103,3 milliards de francs (320,65 milliards d'euros). Au cours du quatrième trimestre, des achats très importants sont intervenus dans la branche aéronautique. Cette poussée masque le fléchissement de nos autres importations industrielles civiles. De leur côté, les exportations ont été également en hausse, à 2 116,4 milliards de francs (322,64 milliards d'euros), soit une progression de 13,8 %. Un temps stabilisées, après la phase d'expansion de 1999 et du début d'année 2000, les exportations de biens intermédiaires et de biens de consommation courante se sont orientées à nouveau résolument à la hausse.

Le niveau des exportations des autres branches reste globalement stationnaire. Nos ventes redoublent outre-Atlantique. Vers les Etats-Unis, elles connaissent une progression de près de 30 % de septembre à décembre. La fin de l'année s'avère également favorable vers l'Asie et le Moyen-Orient. En revanche, le niveau des ventes reste stationnaire au sein de l'Union européenne.

United Technologies. Sur la terre comme au ciel.

United Technologies Corporation est présent dans le ciel mais pas uniquement. Le groupe comprend des entreprises de haut vol comme Pratt & Whitney, Hamilton Sundstrand et Sikorsky,

mais aussi Carrier (leader mondial de la technologie des climatiseurs), Otis (premier fabricant d'ascenseurs dans le monde) et IFC (leader international dans le développement de piles à combustible). A côté des moteurs d'avions à réaction moins polluants, des combinaisons pour la NASA à refroidissement hydraulique et des rotors d'hélicoptères plus efficaces, nous avons mis au point des ascenseurs qui utilisent Internet pour appeler eux-mêmes les techniciens en cas de besoin, des piles à combustible qui fonctionnent à l'hydrogène et produisent de l'électricité sans polluer et des techniques de commerce électronique qui ont fait économiser des millions au groupe. Pas mal pour une entreprise essentiellement connue pour ses activités aéronautiques!



United Technologies
NEXT THINGS FIRST.
"En avant le futur."

www.fr.utc.com Paris SE:utx

OTIS CARRIER PRATT & WHITNEY SIKORSKY HAMILTON SUNDSTRAND INTERNATIONAL FUEL CELLS

Un magistrat aurait classé, en 1997, un dossier lié à l'affaire Falcone

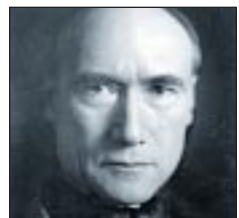
UN ANCIEN magistrat du parquet de Paris, ex-vice président de l'Association professionnelle des magistrats (APM) aujourd'hui placé en disponibilité dans une entreprise privée, aurait classé sans suite, en janvier 1997, une dénonciation de Tracfin, l'organisme anti-blanchiment du ministère des finances, liée à l'affaire Falcone. Le dossier transmis à la justice était susceptible d'impliquer Arcadi Gaydamak, le partenaire du marchand d'armes Pierre-Joseph Falcone. Dans son édition de jeudi 15 février, *Libération* évoque l'existence d'un lien entre ce classement sans suite et le financement par Brenco, la société dirigée par M. Falcone au cœur de l'enquête sur les ventes d'armes vers l'Angola, de l'association professionnelle des magistrats. Ce syndicat a perçu, en octobre 1997, un chèque de 100 000 francs correspondant à des abonnements de soutien à sa revue, *Enjeu Justice* (*Le Monde* du 21 décembre 2000). Sollicité par *Le Monde*, jeudi matin, le magistrat n'a pas souhaité s'exprimer.

Affaire Dils : Francis Heaulme à nouveau mis en cause

LE TUEUR en série Francis Heaulme a été à nouveau mis en cause dans le cadre de la révision du procès de Patrick Dils, condamné pour le meurtre de deux enfants à Montigny-les-Metz en 1986, a indiqué jeudi 15 février l'avocat de M. Dils, Jean-Marc Florand. Les gendarmes de la section de recherches de Metz ont découvert que Heaulme travaillait dans une société de Montigny-lès-Metz en 1986, située à « 300 mètres des lieux du crime ». Selon l'avocat, l'alibi de Heaulme serait faux. La Cour de cassation devra statuer, le 15 mars, sur l'opportunité de rouvrir ou non le dossier.

DÉPÊCHE

■ **ASILE** : deux Kurdes irakiens ont été condamnés, mercredi 14 février, à quatre ans de prison ferme pour « violences » et « extorsion de fonds » après les violentes bagarres au centre de réfugiés de la Croix-Rouge de Sangatte (Pas-de-Calais), dimanche 11 février.



ANDRÉ GIDE

Le feuillet de Pierre Lepape page II



JEAN-NOËL PANCAZZI

page III

AFRIQUES

Du 15 au 19 février, le festival implanté par Michel Le Bris à Saint-Malo, part à la rencontre des écrivains africains à Bamako, au Mali page IV



SUSAN SONTAG

page V

JOHN FORBES NASH

La Chronique de Roger-Pol Droit page VI



L'ÉDITION D'ART
page IX

Journal d'une aliénation

Il y a tout juste neuf ans, en janvier 1992, Annie Ernaux créait une surprise, et un choc, en publiant un petit livre, courageux, fort, et beau : *Passion simple*. Soixante-seize pages pour dire la vérité d'une femme qui ne s'égare pas dans le pathétique ou le toc sentimental : « A partir du mois de septembre l'année dernière, je n'ai plus rien fait d'autre qu'attendre un homme : qu'il me téléphone et qu'il vienne chez moi. » La sécheresse et la crudité du constat, cette manière, non pas de « raconter une liaison » mais d'accumuler « les signes d'une passion » avaient déplu, ou enthousiasmé.

Aujourd'hui, Annie Ernaux, qui tient son journal depuis l'âge de seize ans – « cela ne fait pas une histoire, juste une nappe de souffrance égocentrique » –, donne, sous le

Avec « Se perdre », Annie Ernaux livre le matériau brut de « Passion simple ». Un document exceptionnel, fascinant et accablant

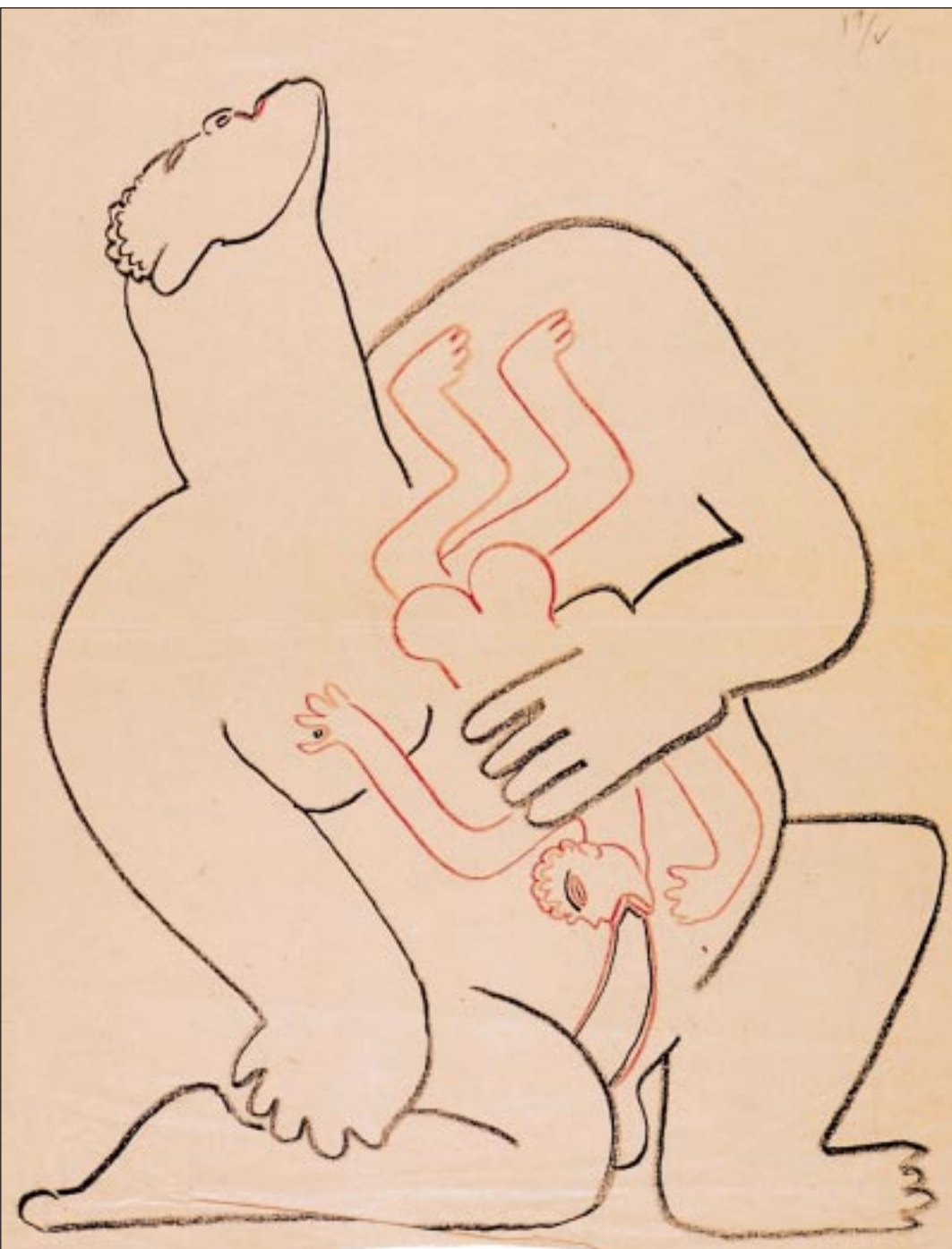
me que « cela aussi devait être porté au jour ».

Il est heureux que « vérité » soit, là, entre guillemets. Car la confrontation entre *Passion simple* et *Se perdre* est une illustration exemplaire du débat entre vérité et réalité. La vérité est du côté de *Passion simple*, du côté de la littérature, tandis que *Se perdre*, fragment d'une réalité très individuelle, non partageable, est seulement un « cri de passion et de douleur d'un bout à l'autre », qui serait probablement lassant s'il ne

pouvait être lu en relation avec l'autre récit. Et s'il n'était le journal d'un écrivain, averti de

sa singularité : « Est-ce que je vis d'une manière différente parce que j'écris ? Oui, je pense, même au plus profond de la douleur. »

Même s'il s'agit d'un matériau brut, la phrase d'Annie Ernaux est là, sèche, précise, impeccable, faisant de ce texte un document exceptionnel, récit quotidien et impitoyable, journal intime d'une aliénation, fascinant comme les minutes d'un procès, archive terrible de la misère d'une époque. « Je vis l'histoire la plus aliénante qui soit depuis Philippe, il y a vingt-cinq ans. » Autrement dit, je n'ai rien appris, rien pensé pendant tout ce temps. On aurait envie d'y consacrer une thèse. Il y en aura sûrement. Sur le sexe. Et l'amour. Encore que l'amour soit totalement absent de ce récit. Annie Ernaux l'admet parfois, mais le conteste aussi, balançant entre aliénation/passivité et lucidité/dominance. « Si on lit ce journal un jour, on verra que c'était exact, "l'aliénation dans l'œuvre d'An-



IN « DES SINS SECRETS », SEUIL

nie Ernaux », et pas seulement dans l'œuvre, dans la vie », écrit-elle. Mais aussi : « Qu'est-ce qu'aimer un homme ? Qu'il soit là, et faire l'amour, rêver, et il revient, il fait l'amour. » Ou : « Ma seule réalité, c'est l'homme éphémère, qui n'a rien à m'apporter d'autre que des rêves et des fantasmes, du désir, de la tendresse s'il le peut. » Pourtant elle se désole aussi d'« avoir perdu autant de temps (...) pour un homme qui ne voit en moi qu'un cul et un écrivain connu » et avoue : « Il faut que, in fine, je domine un peu. »

Qui domine qui ? La réponse n'est pas évidente. Elle a quarante-huit ans, lui trente-cinq. Elle aime « les positions de soumission », jouir avec lui, dans le lit, sur le canapé, sur le sol, debout contre le mur, elle aime son sexe, le branler, la fellation, la sodomie, tous les mots sont utilisés. Il est blond, le corps lisse, la peau blanche. Il ne cache pas sa vénération pour Staline, qui a décoré son père. Il est misogyne, antisémite, peu intellectuel, il a le goût des grosses voitures, des vêtements de couturiers français, « il baise, il boit de la vodka, il parle de Staline », il porte des slips « soviétiques », il garde ses chaussettes pour faire l'amour, bref, il est terriblement « soviétique »... Encore un sujet de thèse : l'importance du mot « soviétique » dans *Se perdre*, qui est écrit

juste avant et après la chute du mur de Berlin et peu avant l'effondrement de l'Union soviétique. « Je sais aussi cela, c'est parce qu'il est soviétique que je l'aime. » « Il n'y a au fond que cela d'irréductiblement beau, qu'il soit soviétique. » « Sa jeunesse

me rend mes vingt ans vécus dans la honte, alors que je vis maintenant dans la joie, sa nationalité soviétique... » On est perplexe, on craint de céder à la psychanalyse de bazar en associant « soviétique », « Staline », « Petit Père des peuples »,

Dessin d'Eisenstein daté probablement de 1931

« père ». Et puis on arrive à cette phrase : « Je sais aussi pourquoi je suis fortement liée à S., modèle d'homme qui ne me domine pas vraiment, à la fois lointain et doux, père (tel que fut le mien) et prince charmant blond »...

Il devient superflu de préciser que ce livre va agacer. Les minettes, qui pourraient s'identifier, risquent de trouver le récit trop cru – en effet, pas de « guimauve » à l'horizon. Les femmes qui tentent de penser leur vie, séduites au départ par une Annie Ernaux affirmant « c'est un charme inépuisable que la clandestinité », se fatigueront de ce « besoin d'un homme qui ne m'aime pas », exploré à l'infini. Les homosexuels s'irriteront de cette affirmation fanatique d'hétérosexualité qui ne va pas sans homophobie (explicite, à propos des lesbiennes, à trois reprises). Les puritains et les malveillants de tous sexes vont se récrier. Certains hommes se moqueront en public pour se réjouir en secret de cette « permanence de l'homme dans son triomphe viril et doux ». Comment ne seraient-ils pas heureux, au fond, de ce consentement éperdu à une forme de domination masculine du monde qu'Annie Ernaux, par ailleurs (dans *L'Événement*, l'an dernier, dans des entretiens) prétend combattre ? C'est là sans doute sa contradiction la plus intéressante, mais en est-elle vraiment consciente, elle, qui, dans les dernières pages de *Se perdre*, parle de sa proximité avec Simone de Beauvoir. Or rien n'est plus éloigné de Beauvoir que ce qu'on vient de lire. D'un côté, la liberté et la joie d'une femme qui veut « tout de la vie », tout comprendre, qui écrit avec humour à son amant « crocodile » au « corps chaud et confortable » (Nelson Algren) : « Toujours le même amour pour vous, très fastidieux » (8 novembre 1947). De l'autre, l'aliénation douloureuse de celle qui, quarante-deux ans plus tard, constate : « Je ne comprends pas ce désir que j'ai de S. » Deux visions du monde inconciliables.

SE PERDRE
d'Annie Ernaux.
Gallimard, 294 p., 110 F (16,77 €).

Josyane Savigneau

titre *Se perdre*, le récit au jour le jour de cette passion, pour un diplomate soviétique en poste à Paris, de septembre 1988 à novembre 1989 (date de son départ). Le livre va jusqu'au 9 avril 1990, où elle constate « ce besoin » qu'elle a « d'écrire quelque chose de dangereux » pour elle. Dangereuses, en effet, ces 294 pages. Passionnantes, sidérantes, exaspérantes, accablantes.

Passion simple est un geste d'écrivain, une vérité concentrée, vérité de soi que chacun peut « investir » : « J'ai mesuré le temps autrement, de tout mon corps. J'ai découvert de quoi on peut être capable, autant dire de tout. Désirs sublimes ou mortels, absence de dignité, croyances et conduites que je trouvais insensées chez les autres tant que je n'y avais pas moi-même recours. » Annie Ernaux pense qu'il y a dans son journal une « vérité » autre que celle contenue dans *Passion simple*, elle le dit dans un avant-propos et esti-

extrait

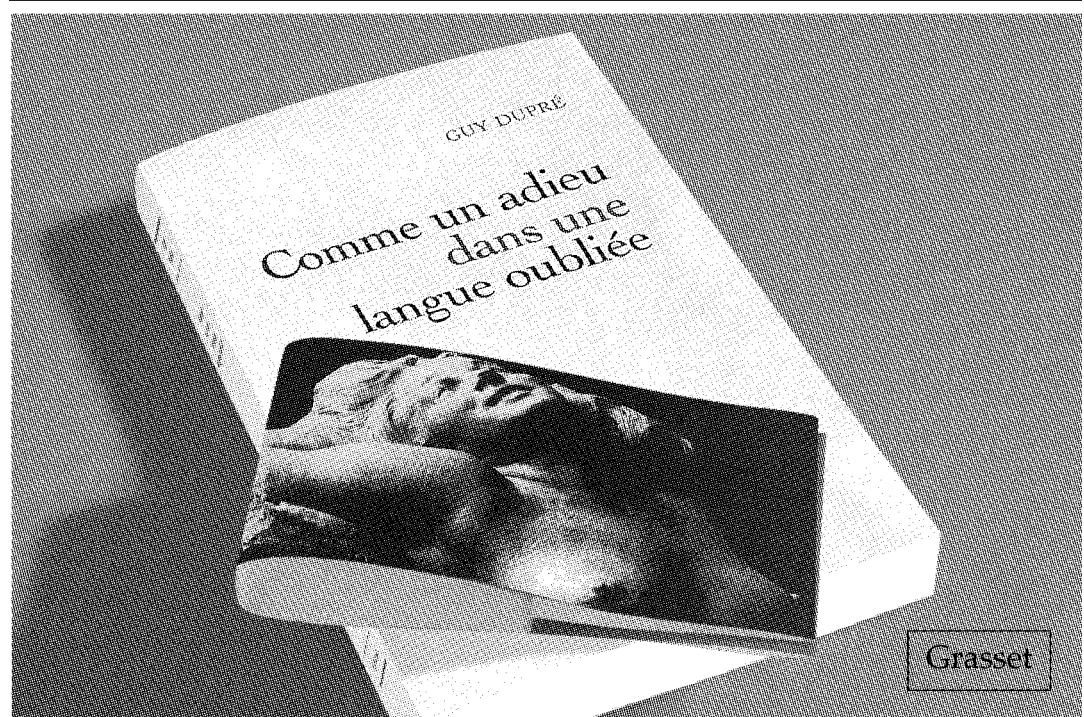
juin 1989

Jeudi 15

Je ne suis rien d'autre pour S. qu'une femme connue, qui baise bien, donc visitable de temps en temps. Aucun attachement là-dedans. (...) A chaque rencontre, aucun langage préliminaire, même pas bonjour, les corps tout de suite. (p. 152)

Mardi 20

Il est évident qu'un homme qui ne m'appelle pas une fois en quinze jours n'a aucun sentiment pour moi. Je vois avec cruauté la réalité de la situation et le côté suicidaire de mon attitude. Car je ne fais rien pour me libérer de mon obsession, de mon désir. (...) Bref, je suis en train de me dévorer moi-même pour un personnage, somme toute, plutôt fat, sûr de lui, et à la jouissance réglée, canalisée. (p. 156)



Grasset



L'impossible mot de la fin

SOUVENIRS ET VOYAGES

d'André Gide.
Edition de Pierre Masson,
avec la collaboration de Daniel Durosay
et Martine Sagaert,
Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade »,
1 470 p., 340 F (51,83 €) jusqu'au 30 avril,
puis 390 F (59,45 €).

Il n'existe pas d'*Cœuvres complètes* d'André Gide en langue française. En 1932, Louis Martin-Chauffier, en collaboration avec l'auteur, avait commencé une publication intégrale que la guerre interrompit au quinzième volume en 1939. A la Libération, personne ne songea à renouer le fil. Il est vrai que l'entreprise est d'une particulière complexité, tant les stratégies éditoriales de Gide sont sinieuses et subtiles. L'ombre et la lumière, le secret et la révélation, le dissimulé et le manifeste y jouent des jeux dont les règles échappent aux formulations de la simple logique. Gide n'écrit pas la même chose selon qu'il édite un livre à vingt ou trente exemplaires destinés aux amis, qu'il le donne aux amateurs éclairés de *La Nouvelle Revue française* ou qu'il le propose quelques années plus tard au grand public. Chaque rédaction cherche l'éclairage le mieux apte à capter son lecteur, dans le plus secret de son individualité.

L'écriture ne cesse de bouger en fonction du temps, du destinataire, des circonstances, des autres œuvres. Elle voyage, elle vit, elle vieillit. En général, lorsqu'on dit d'une œuvre qu'elle a vieilli, ça n'est pas bon signe. Avec Gide, oui ; le vieillissement est une expérience parmi d'autres, un enrichissement, une vérification, une rectification. La ride est une marque d'authenticité. On connaît le drame des barbons qui s'épuisent à faire jeune.

Faute d'une édition complète, la « Bibliothèque de la Pléiade » a entrepris ces dernières années un vaste rassemblement thématique. Si l'on n'a guère touché aux « romans » et aux œuvres de fiction, le *Journal* a été considérablement élargi et complété, un vaste échantillon des écrits critiques a été présenté il y a deux ans ; ce volume de *Souvenirs et voyages* vient clore – provisoirement ? – l'ensemble. A défaut d'un *Tout-Gide*, les lecteurs disposent désormais, un demi-siècle après la mort de l'auteur, d'un territoire enfin réuni. Il y a encore quelques manques importants – les *Notes sur Chopin*, par exemple –, le tracé de quelques voies de circulation que fournit l'abondante correspondance – trente-six volumes parus à ce jour –, mais l'objectif est atteint : Gide revit, il sort du plus profond des tombeaux, celui où l'on embaume pour l'éternité les écrivains que l'on dit classiques.

Gide aimait les comparaisons botaniques. Il se voyait assez bien en jardinier des esprits. Un bon jardinier ne rêve pas de changer la nature, mais de la favoriser et d'en tirer le meilleur. La seule histoire que supportait Gide était l'histoire naturelle, celle du temps de la graine et du fruit. De la même façon, son œuvre est un tout organique. Les livres ne se juxtaposent pas, ils sont les poussées d'une même sève, les fruits d'un même terreau originel. Entre les pages du *Journal*, les œuvres d'imagination, les récits de voyage, les notes critiques, les lettres envoyées aux amis, les feuillets de souvenirs, les textes

A l'occasion du cinquantième anniversaire de la mort d'André Gide paraît le dernier volume de ses œuvres dans « La Pléiade »

autobiographiques, il n'y a jamais de véritable séparation, mais plutôt dialogue, confrontation, contradiction, précision, jeux de prétextes à textes, incessante circulation. Gide, depuis ses vingt ans, depuis les *Cahiers d'André Walter*, s'expérimente, s'analyse, se modifie, se retourne, se dévoile, se surprend, s'avoue, se revendique. Il n'en finit pas. La vie et l'écriture se relancent l'une l'autre dans un mouvement qui ne peut s'achever qu'avec l'existence.

Le dernier livre de Gide s'intitule *Ainsi soit-il ou Les jeux sont faits* (réed. Gallimard, « L'Imaginaire »). C'était, par définition, un livre voué à l'inachèvement. Les jeux ne peuvent être faits qu'après le dernier mot écrit. En 1950, Gide met fin publiquement à l'écriture de son *Journal* commencé soixante-quatre ans auparavant. Il lui semble en avoir épuisé les possibilités et ne plus céder qu'au plaisir et au devoir d'une habitude. Une dernière fois, il passe outre et se libère. A partir de juillet 1950, il se livre à une ultime expérience de lui-même et de son art : « *Ecrire au hasard (...), ne pas prévoir ce que l'on va dire. (...) Si j'ai envie de me contredire, je me contredirai sans scrupule : je ne chercherai pas la "cohérence". Mais n'affecterai pas l'incohérence non plus. Il y a, par-delà la logique, une sorte de psychologique cachée qui m'importe, ici, davantage.* » Le vieil écrivain octogénaire, malade, invente, aux portes de la mort, une forme sans contrainte, une déambulation « à plume abattue » qui offre une image sans apprêt de son « espace du dedans ».

C'est un livre fascinant. Et pas seulement parce que Gide, le champion de la rigueur, de l'écriture étudiée, de la confiance soupesée et de la provocation calculée au

millimètre, laisse enfin « floter les rênes ». Pas seulement parce que l'écrivain s'interroge une dernière fois, à l'âge où tout se brouille, sur sa relation problématique avec la « réalité ». Mais surtout parce qu'il s'agit d'un extraordinaire acte de foi dans les pouvoirs intacts de la littérature. Ce livre qui n'est pas construit, qui bondit d'un thème à l'autre, qui abolit les chronologies, s'abandonne aux hasards de la mémoire et de l'oubli, ce texte écrit au bord de l'inconscience et aux limites du grand sommeil sonne comme une nouvelle manifestation de joie.

Ainsi soit-il offre l'image d'une trajectoire, ô combien gidienne, de l'abattement au désir : de vivre, d'inventer, d'aimer, d'ajouter encore de la beauté. Les premières séquences du texte sont déprimées : fatigue extrême, images noires, faits-divers horribles, évocations de vieillesse déchuës, de corps qui se délèvent, de pensées qui s'obscurcissent, peu à peu, au fur et à mesure que le texte grossit, que les histoires, comme celles de Shéhérazade, repoussent l'échéance, que les souvenirs affluent, que l'auteur rit de ses propres jeux, bientôt de ses faiblesses, de sa mémoire qui flanche, de son corps qui ne répond plus, le ton change. Le corps-à-corps avec la mort devient un sujet de curiosité, d'appétit ; une aventure de l'homme qu'il faut encore écrire. Une aventure de l'homme qui écrit et peut ainsi placer son agonie sous le regard de la vérité. Jusqu'au bout, Gide « manifeste ».

Ses derniers mots témoignent pourtant d'une inquiétude ; ils sont un avertissement, en même temps qu'un résumé fulgurant de l'œuvre entière, de sa pédagogie de l'art de vivre : « *Un temps vient et accourt à grand pas où l'écolier mal appris ne fera plus de différence entre un dialogue de Racine et une déclamation de Rotrou ou de Voltaire ; où la malignité exquise de La Fontaine fera bâiller les écoliers. Le parler de Montaigne déjà devient peu à peu pour nous langue morte. Ah ! Je voudrais penser : il ne tient qu'à nous ! Mais nous ne sommes qu'un très petit nombre. (...) Je crains qu'il n'y ait fort peu à faire contre cela et qu'il soit on ne peut plus difficile d'amener les élèves à comprendre*

qu'avec le bon parler français disparaîtrait du même coup l'un des plus admirables et irremplaçables miroirs où l'esprit humain puisse faire figure devant dieu de quelque chose. C'en sera fait. Aucune autre langue, morte ou vive, ne pourra remplacer cela, cette merveille de mise au point, d'ajustement, de précision... Il est bon que l'enseignement du français soit maintenu, le plus intégralement possible, coûte que coûte, et aucune considération d'ordre pratique ne devrait s'opposer à cela. (...) Dieu sera ce que nous le ferons. »

Il pourrait s'en tenir là, boucler ainsi la boucle, paraphraser le testament. Mais le 13 février 1951, six jours avant de mourir, il rajoute encore sur son carnet quelques lignes de sa petite écriture, il rouvre le procès : « *Non ! je ne puis affirmer qu'avec la fin de ce cahier, du cahier, tout sera clos ; que c'en sera fait. Peut-être aurai-je le désir de rajouter quelque chose. (...) J'ai sommeil, il est vrai ; mais je n'ai pas envie de dormir. Il me semble que je pourrais être encore plus fatigué. (...) Ma propre position dans le ciel, par rapport au soleil, ne doit pas me faire trouver l'aurore moins belle.* » Et il pose une dernière touche d'un coup de pinceau d'esthète : « *Le dosage insuffisant du gris-bleu du manteau de Catherine a été miraculeusement racheté, par la suite, par l'apport inattendu de la toque. Tout cela d'un goût exquis évidemment.* » Les mots de la fin sont pour l'harmonie, pour le rachat, pour l'inattendu. L'appétit intact de la surprise.

Dans sa préface à cette belle édition des *Souvenirs et voyages*, Pierre Masson livre une étude pénétrante sur les relations de Gide au temps. Celui, quotidien, du *Journal*, celui presque immédiat des grands récits « politiques » de voyages en Afrique noire ou en URSS, incessamment suivis de retouches, de précisions, d'annexes, de multiplications d'éclairages ; celui de la perpétuelle remise à jour des souvenirs où il s'agit de redonner la lumière aux épisodes les mieux enfouis du passé : *Si le grain ne meurt*, bien sûr, mais aussi les pages admirables écrites au moment de la mort de Madeleine ou les retouches apportées au portrait de sa mère. Il ne s'agit jamais de faire le portrait de ce qui a été, toujours d'enquêter pour comprendre ce qui demeure : le pli, l'habitude, le blocage, l'influence qui se sont à ce point incrustés et cachés dans l'être qu'ils fonctionnent comme une nature, empêchant les autres possibilités de se développer.

D'une certaine manière, le stalinisme – dans *Retour d'URSS* – ou le colonialisme – dans *Voyage au Congo* – jouent le même rôle que la répression sexuelle et morale bourgeoise dans *Si le grain ne meurt* ou que la peur de la vie dans *Et nunc manet in te*. Ce qui ressort le plus vivement de ce volume, c'est moins une fringale de liberté – Gide éprouve une véritable méfiance éthique, politique et esthétique pour cette notion – qu'une extraordinaire énergie de libération, inépuisable, incessante, toujours nouvelle comme la vie et qui ne fait qu'un avec le travail de l'écriture. L'essentiel est toujours dans ce qui reste à dire. Le dieu à venir de Gide est nécessairement écrivain.

★ Signalons sur André Gide le premier volume de la biographie de Claude Martin, *André Gide ou la vocation du bonheur* (Fayard, 1998), ainsi que la parution en poche d'*André Gide, le messager*, de Pierre Lepape (Seuil, « Points », P817).

BANDE DESSINÉE

● par Yves-Marie Labé

Dualité de Jean Bruller

LA DANSE DES VIVANTS

de Jean Bruller.
Ed. Création et recherche,
424 p., 850 F (129,58 €) l'exemplaire numéroté
et 1 250 F (190, 56€) l'exemplaire de tête.

On connaît surtout de lui son pseudonyme, Vercors, et son œuvre majeure, *Le Silence de la mer*, que Jean-Pierre Melville adapta pour le cinéma à la fin des années 1940. Mais peu nombreux sont les lecteurs et les cinéphiles qui savent que Jean Bruller, résistant et écrivain, auteur d'une vingtaine de livres, fut aussi le cofondateur des Editions de Minuit et surtout un prodigieux dessinateur, de la même veine magnifique qu'un Gus Bofa, avec qui il partage une tristesse ironique devant les soubresauts vaniteux et stériles de la comédie humaine.

C'est par le dessin, l'estampe et la lithographie que Jean Bruller débuta. Il signa ses premières œuvres dès 1921, après avoir jeté aux orties son diplôme d'ingénieur électricien de l'école Bréguet. Jusqu'en 1942, il publia caricatures et dessins dans divers journaux de l'époque, des plus légers – *Sans-Gêne, Frou-Frou, Paris-Flirt* ou *L'Ingénu* – aux plus sérieux – *Vendredi* ou *La Quinzaine critique*.

Il trouva dans le dessin le moyen de gagner sa vie – grâce à son premier album, publié avec succès en 1926 –, mais aussi d'exprimer sa vision du monde. Son désir était d'en offrir un « *tableau vaste et cohérent* ». A côté d'illustrations destinées à la littérature enfantine – *Frisemouche fait de l'auto*, publié par Massin, *Pif et paf chez les cannibales*, édité par Fernand Nathan –, de saynètes satiriques – *Le Mariage de M. Lakonik*, qui vient de rééditer le Centre national de la bande dessinée et de l'image d'Angoulême (CNBDI) – et d'estampes ornant les rééditions de classiques de la littérature française et étrangère (Racine, Poe, Coleridge, etc.), Jean Bruller publiera de 1932 à 1938, jusqu'à ce que l'occupation nazie l'en empêchât – ses *Relevés trimestriels*, fascicules de dessins renfermant chacun dix estampes. C'est cette série qu'offre *Danse des vivants*, soit une somme inédite et originale des *Relevés* en huit chapitres, réussie grâce au patient travail de collecte et de hiérarchisation qu'ont mené les éditions mancelles Création et recherche.

On appréciera l'art et l'intelligence de Jean Bruller. Son trait en noir et blanc, un peu gras, plus éloigné qu'on ne le pense de l'expressionnisme de Bofa mais tendu dans un même souci du détail – un regard, un geste, un pli –, et par d'audacieuses perspectives. Et surtout cette vision ironique, distanciée et cruellement tendre de l'humanité et de ses méfaits. Les légendes des estampes parlent à elles seules, qu'il s'agisse de ces « *Chânes adorées* », de ces « *Gloires fragiles* » à cette famille de six parfaits « *incommus* » ou à ces amants couchés mais dont les âmes restent inexorablement « *étrangères* ». En 160 estampes, on (re)découvrira le regard sans complaisance de Jean Bruller-Vercors, de cet homme double en qui cohabitait la conscience éveillée la plus libre, faite du courage exprimé dans *Le Silence de la mer* et de bouffées de désespoir et de colère face à la sottise humaine. Une vision gémellaire dont rendent compte avec acuité les « *dessins intellectuels* » de cette *Danse des vivants*, cette grande œuvre à laquelle la qualité d'édition et d'impression de ce livre majestueux rend, par ailleurs, un bel hommage (éd. Création et recherche, 17, rue Jean-Macé, 72100 Le Mans, tél.-fax : 00-33-02-43-86-39-61, www.chez.com/creationrecherche).

Portrait d'un figurant

LE ROI MINIATURE

de Jean-Michel Delacomptée.
Gallimard, « L'un et l'autre »,
128 p., 90 F (13,72 €).

Perdu au centre du tableau, François II est un roi sans crédit. Les dictionnaires l'assignent à n'être que le fils d'Henri II, l'époux de Marie Stuart, le neveu des Guise ; et si M^{me} de La Fayette n'avait fait coïncider le règne du « *plus obscur de nos rois, le plus bref* » et la passion brève de *La Princesse de Clèves* (« *le plus classique de nos romans, le plus grave* »), il ne resterait rien de ce prince à la santé lunaire. « *Ciselé comme une miniature* », s'habillant monochrome, tout de rouge, parfois de gris, ou de noir, il semble porter la parure brûlante d'un temps de feu, de sang et de cendre où le petit prince peine à passer pour un ogre, même si la rumeur s'effraie de l'imaginer soigner la corruption de sa race dans le bain de sang frais d'enfants égorgés. On le rangerait plus volontiers au rang de ses victimes supposées, perdu dans la rêverie d'un luth ou la fascination pour les ruts nobles et fauves des bêtes dont la chasse l'épouse, sous le regard distant de sa mère Catherine, seule à naviguer « *au milieu du vide avec ce génie italien de l'équilibre, proprement politique, que la lignée Médicis concentra dans son souffle d'ogresse* ».

Biographe d'une idée de prince – presque une fiction de roi –, Jean-Michel Delacomptée excelle à rendre l'envers d'un temps, l'épais mystère des cours, la leçon cachée des faits (« *Saint-Quentin fut plus qu'un échec, la paix qui s'ensuivit plus qu'un arrêt de la guerre : avec la défaite picarde, c'est l'Etat-nation qui s'instaura.* »). Offrant au roi obscur son improbable apothéose. Par la littérature.

Ph.-J. C.

Une incursion en terre de poésie

De retour de Bali et Java, Christine Jordis prolonge l'enchantement avec cette très belle invitation au voyage

BALI, JAVA, EN RÉVANT

de Christine Jordis.
Ed. du Rocher, « La fantaisie du voyageur », 228 p.,
98 F (14,94 €).

Peu de livres réussissent à nous plonger au cœur d'une civilisation, à nous éclairer sur l'histoire d'un peuple, c'est-à-dire à entrelacer d'une main sûre références et analyses, sans pour cela cesser une seule fois d'être une invitation au voyage. L'ouvrage de Christine Jordis, *Bali, Java, en rêvant*, qui paraît dans l'excellente collection de Christian Giudicelli, est l'un de ceux-là. La raison en est sans doute que l'auteur s'est laissé doucement envahir par ce qu'elle nomme « *l'esprit des lieux* ».

L'arrivée à Jakarta, à la saison des pluies, se colore de tous les gris de la création. Ville déroutante que

tue non pas l'austère architecture du temple, mais l'inoubliable impression que tout visiteur ressent à la contempler. Voici donc offert au lecteur l'instant où s'abolit toute « *conscience de soi qui le sépare de lui-même et de ce qui l'entoure* ».

Bien que fascinée par ces lieux de culte ainsi que par la chatoyante monotonie des forêts indonésiennes, Christine Jordis s'attarde aussi à tenter de pénétrer l'âme du peuple de Bali et de Java. « *C'est à la mer, aux nuages et aux volcans que constamment les Balinais se mesurent ; et ce dialogue avec l'illimité donne à leur vie sa direction, une ampleur et un sens* », écrit-elle, sans pour autant négliger d'évoquer une civilisation où appartenir à une caste « *donne le sentiment rassurant d'être inscrit par son ascendance, dans le groupe, dans la société et dans le monde* », tout en précisant encore que l'on peut à Bali, au contraire de l'Inde, accéder à une caste supérieure à la sienne.

Quelques pages, mais intenses et chargées d'émotion, suffisent à l'auteur pour retracer les étapes de la domination hollandaise en Indonésie et le cortège de violences et d'humiliations qui en découla. Et voilà que sous sa plume est ressuscité l'extraordinaire et poignant personnage que fut Diponegoro, fils aîné du sultan de Yogyakarta, qui voulut buter le Hollandais hors de Java, mais finit dans une geôle de Fort Rotterdam.

Dans l'avion qui la ramenait en Europe, Christine Jordis songeait peut-être déjà à deux chapitres parmi les plus beaux, les plus envoûtants de son livre. L'un démontre que partir sur les traces de Rimbaud, qui séjourna à Java, ce que l'on oublie souvent, est une entreprise vouée à l'échec : plus rien ne rappelle son passage. Le second raconte la vie d'un « héros chimérique », l'Allemand Walter Spies, peintre de talent, un temps assistant du cinéaste Murnau, qui fut

ébloui par Bali au point d'y vivre plusieurs années jusqu'à ce que les autorités hollandaises l'emprisonnent sous prétexte d'homosexualité. En 1942, une bombe japonaise coula le vaisseau qui le conduisait à Ceylan, où il croupit dans un autre cachot.

A Paris, Christine Jordis sut, par les mots, revivre son « *départ pour l'Indonésie* », parvint donc « *à le réinventer par l'imagination et lui trouver des prolongements, et, dans cet espace recréé, à le posséder mieux encore qu'au moment où elle l'avait vécu – consolation du retour...* »

Et enchantement du lecteur.

Christine Jordis collabore au « Monde des livres »

SPECIAL AGREG DE LETTRES

à propos de
Jules LAFORGUE...
par
Pierre BRUNEL
à



VENDREDI
23 FEVRIER à 18H
49, Bld St Michel
75005 PARIS
Tel : 01 44 41 81 20

En ultime... hommage

Jean-Noël Pancrazi avait débuté un triptyque funèbre par un hommage à sa mère d'élection. Il le conclut en retraçant, dans un récit bouleversant, les derniers jours qu'il passa aux côtés de sa mère véritable

RENÉE CAMPS
de Jean-Noël Pancrazi.
Gallimard, 116 p., 82 F (12,50 €).

Vous savez ce qu'il m'a dit ? Il paraît que je couche avec mon fils. » La rage, ou l'instinct de vie, pousse un jour les enfants à quitter la maison familiale. Ce départ survient parfois en temps d'orage. Jean-Noël Pancrazi s'évada quand sa mère, qui traînait son mari de psychiatre en psychiatre afin d'accumuler des certificats de démence susceptibles de faciliter son divorce, crut le convertir à sa cause par cette réflexion assassine. « Elle m'avait fixé en me saisissant le bras pour vérifier que la honte épouvantée qu'elle s'imaginait provoquer en moi allait me le faire rejeter à jamais, écrit Pancrazi dans *Long séjour*. Mais c'était l'un et l'autre que je décidai sur-le-champ de ne plus aimer. Ils avaient bousillé ma jeunesse : je n'avais été pour eux qu'un arbitre inexpérimenté que, dans le déroulement de leur combat, ils n'hésitaient pas à cogner au passage... Je me jurai de ne plus jamais les revoir... J'avais longtemps tenu parole. » L'écrivain achève aujourd'hui une poignante trilogie des adieux dans laquelle défilent ses parents vénérés.

Ce fut d'abord *Madame Arnoul* (Gallimard, 1995), portrait d'une mère d'élection, celle qui, le temps d'une enfance dans une petite ville des Aurès pendant les événements d'Algérie, l'initia à la sagesse des sentiments quand il vivait dans un tourbillon de querelles : il confessait n'avoir plus jamais cessé d'être, depuis l'exil forcé de cette Pieta, « un enfant perdu ». Avec *Long séjour* (Gallimard, 1998), Jean-Noël Pancrazi oublie les « vieux désastres » pour revenir au chevet de son père et de sa mère, désormais séparés. Ce livre dense immortalisait les derniers instants de Roger Pancrazi, marathonnier



ANNE GARDE COURTESY/VIVIANE ESDEBS

survolté d'Ajaccio : hommage grandiose par sa simplicité ; la manière de l'écrivain de faire sourdre l'émotion la plus intense et l'humanité la plus écorchée avec une infinie pudeur et un fatalisme innocent ; cérémonial verbal quasi liturgique, le flux musical des phrases s'apparentant à un rapport de commissariat à peine teinté d'affection filiale, mais transcendé par cette discrétion même ; lente prière au lamento fellinien égrenant l'« humilité désemparée » d'un homme déchu, clown pathétique, pantin à panache disparaissant sans plainte, s'excusant pour les tracas causés.

Dans un petit album sur la Corse illustré de photos de Raymond Depardon, Jean-Noël Pancrazi évoqua aussi comment son père avait eu l'intuition du décès de son ancienne épouse, sans qu'on ne lui en ait rien dit : « Il s'était mis à marcher dans le couloir, raide, démantibulé, buté, les yeux presque fermés, prêt à tendre sa pauvre petite main atrophie qui battait dans le vide comme s'il voulait la rejoindre, la secourir, l'empêcher de mourir avant lui en répétant : "Renée est tombée... Renée est tombée..." » (Seuil, 2000). Elle était tombée, en effet ; Rosette, sa voisine de palier,

avait alerté le fils absent depuis deux ans. Dans *Renée Camps*, le dernier volet du triptyque funéraire, Jean-Noël Pancrazi accompagne sa mère au cimetière.

Conté en longues phrases émues, si longues qu'elles semblent chercher à prolonger le souffle de l'agonisante, si belles qu'elles pacifient d'un lyrisme sacré un tragique abominablement quotidien, ce trop court séjour à Perpignan met face à face deux misérables. Celle que la maladie rend impotente et dont les cris se transforment en « hoquets de larmes dures », et celui qui ne rechigne pas à satisfaire une demande éperdue de tendresse, portant la grabataire aux toilettes, déposant sur ses draps un éredon « comme une bouée de détresse ». Dépeints sans aucun pathos, ces instants d'intimité suggèrent, comme rarement littérature le cristallisa, l'insondable désarroi d'une inéluctable séparation entre deux êtres scellés par l'incompréhension et la dévotion. Fidèle à ce que sa mère cultivait – le goût des fêtes, des spectacles, du cinéma, l'obsession de jouer un rôle de « rescapée altière, de déracinée impériale, de solitaire élégante et indomptable » –, Pancrazi égrène au ralenti, image par image, le pathétique d'une dernière séance. En flash-back, Renée respire l'odeur des boules de naphthalène qui protègent son « sanctuaire de robes droites, de manteaux azur aux plis solennels » ; elle laisse le poignant souvenir d'une « *Gilda exténuée* » faisant voltiger ses gants de satin gris avant de s'enfermer dans sa chambre. « *Anouk Aimée des Aurès* », jadis fervente spectatrice pied-noir des films du Régent, elle s'éclipse en lançant à son fils, qu'elle sait en villégiature à Cannes : « Ta mère mérite la palme... »

Jean-Luc Douin

Jean-Noël Pancrazi collabore au « Monde des livres »

Cérémonie des adieux

En trente-deux tableaux, comme autant de poèmes, François Emmanuel évoque les obsèques de sa mère

PORTEMENT DE MA MÈRE
de François Emmanuel.
Stock, 80 p., 72 F (10,97 €).

Bien que le mot n'existe pas, du moins dans cette acception, il est immédiatement compréhensible : ce sont les obsèques de sa mère que François Emmanuel évoque en trente-deux tableaux brefs présentés comme autant de poèmes. Si portement est généralement réservé au Christ portant sa croix, ce n'est pas que l'auteur veuille donner une quelconque dimension mystique à ce texte, encore moins l'élever au rang d'une sorte de *Stabat Mater* inversé. C'est plutôt qu'il n'existe pas de terme pour désigner cette expérience singulière et indicible que « le chagrin », « la stupeur », ne veulent rien dire et ne font que renvoyer à « l'étrangeté sonore de ces mots impénétrables ».

Face au portement de celle qui l'a porté dans son sein, chaque individu est confronté à un vertige temporel qui tient autant de la peur atavique de l'avenir, inscrite dans les gènes de l'espèce humaine, qu'au refus instinctif du présent. Reste alors le retour vers les histoires anciennes, « le temps du paradis et des batailles » dans la maison d'enfance et l'image de cette jeune fille aux cheveux blonds qui venait sur son vélo de guerre apporter la soupe au père malade dans ce même hôpital où aujourd'hui elle se meurt. Reste aussi le refuge que constitue le cérémonial de « la noce noire », tout l'ordonnement d'un rite qui permet de se laisser conduire sans avoir à décider des gestes qu'il faut faire, des mots qu'il faut prononcer. Dans cet engourdissement suscité par le rituel religieux, l'attention se porte avec acuité sur certains détails qui s'impriment fortement dans le souvenir, un crissement de sangles au moment où le cercueil est sorti du

fourgon mortuaire, des encastrement métalliques, un petit bruit de loquets, un grincement de roues...

Le livre de François Emmanuel n'est pas une méditation sur la mort, encore moins le récit d'un deuil. On ne peut même pas dire que c'est un tombeau au sens littéraire du terme même si à bien des égards il comporte un éloge funèbre de la disparue. C'est une tentative pour exprimer, au plus près des sentiments éprouvés et sans se draper dans sa peine, le moment particulier de l'agonie et de la mort d'une mère.

On comprend la nécessité intime d'une telle démarche, on peut s'interroger en revanche sur la volonté de partager ces moments en les transmutant en objet littéraire. Mais le propos de François Emmanuel n'est pas autobiographique. Il est tout à fait légitime que le livre soit présenté comme un recueil de poèmes et non comme un récit. Face à la mort, le premier obstacle à surmonter est le silence. Celui de l'être qui disparaît mais aussi celui des survivants bâillonnés par la douleur.

Portement de ma mère est moins un livre de deuil qu'une méditation sur l'écriture, cette alchimie étrange qui amène à vouloir mettre des mots sur l'indicible. Car il y a une autre forme de silence que ravive la mort, qui n'est pas la plus facile à supporter, celui qu'on regrette d'avoir gardé quand il était encore temps de le rompre, tous les mots que la vie, les circonstances, la pudeur ou la maladresse ont empêché de dire, ce silence dont François Emmanuel écrit : « Je m'y suis fait comme aux choses, j'ai marché à tâtons sans savoir contre quoi je me cognais, j'ai appris à lire sur les visages le texte balbutiant de cette présence obscure, par la suite j'ai fait métier d'écouter ce qui se dit dans les chambres sourdes, je suis devenu écrivain. »

Gérard Meudal

L'empreinte du malheur

Un essai de généalogie interprétée par la psychanalyse, qui se lit comme le roman néonaturaliste d'une famille française, du milieu du XIX^e siècle à celui du XX^e

GRAND-PÈRE DÉCÉDÉ. STOP. VIENS EN UNIFORME
de François Vigouroux.
PUF, « Perspectives critiques », 170 p., 98 F (14,94 €).

Ce livre passionnant pourrait bien renouveler en profondeur deux genres plus que jamais à la mode : la biographie et l'autobiographie. François Vigouroux y développe une idée simple, son principe d'Archimède : toute famille porte un secret qui se transmet de génération en génération et constitue l'empreinte psychique d'un individu à travers sa lignée, soit paternelle, soit maternelle. Dans un essai précédent, *Le Secret de famille*, Vigouroux avait montré, à travers douze récits, les forces inconscientes qui structurent un arbre généalogique, et il leur avait trouvé un dénominateur commun : une impossible histoire d'amour. L'intuition peut être trop générale pour rendre compte de toutes les histoires de famille. Avec *Grand-père décédé. Stop. Viens en uniforme*, l'auteur la met à l'épreuve sur l'histoire de sa famille paternelle. En moins de deux cents pages, une enquête généalogique menée comme un haletant récit romanesque livre le secret qui se trouvait, pas dissimulé du tout, dans des documents d'archives. Ceux-là découverts, il restait à les interpréter, comme ces rêves qui hurlent une vérité de l'inconscient mais que le sujet ne parvient pas à déchiffrer. Vigouroux, pour mieux distinguer sa méthode d'investigation de celle de Zola, appelle sa famille paternelle les Vingtras, hommage à Jules Vallès, et à une idéologie de la révolte qu'il fait sienne, plutôt que le biologisme qui animait l'esthétique naturaliste. Si nous sommes bien des êtres biologiques, notre milieu est ce combiné hypercomplexe où les liens affectifs

et sociaux se combinent avec l'héritage génétique pour constituer chaque famille en un nœud inextricable où l'individu se prend au piège de ce que les Grecs appelaient le destin, et que seule la conscience peut, avec quelque chance, transformer en liberté. Ce nœud social fait notre lien à l'histoire.

En général, les autobiographies achoppent sur la généalogie. Littérairement, elle constitue le plus



extrait

« Il semblait à Michel que la folie de son père n'était pas, en cette période de l'avant-guerre, fondamentalement différente de celle des autres hommes. Au lieu de prendre les juifs, les francs-maçons, les cent familles ou les bolcheviques pour persécuteurs, il avait choisi, beaucoup plus sagement, tout près de lui, des persécuteurs à sa mesure et beaucoup plus vraisemblables : les directeurs de son administration. Malheureusement, sa folie n'était pas recevable en cet endroit. Il avait eu le tort de se faire son délire à lui tout seul. »

Grand-père décédé - stop - viens en uniforme, p. 167-168

souvent un tunnel où le lecteur paie le prix pour assister à la naissance attendue de l'auteur. C'est que, la plupart du temps, le passage obligé par la généalogie est accompli sans désir ni conviction, fondé sur des récits familiaux, sans vérification dans les archives, sans interprétation fine de celles-ci. François Vigouroux aussi croyait connaître son histoire. Mais, travaillant à la manière d'un biographe historien, il ne s'est pas fié à ce qu'il savait de son père et de son grand-père, il est donc allé aux sources. L'enquête généalogique est en général limitée en amont, pour les familles françaises de la petite bourgeoisie et de la paysannerie, aux documents d'état civil qui remontent au début du XIX^e siècle.

C'est sur la personne d'Antoine Vingtras, son arrière-grand-père, que Michel Vingtras, le narrateur,

commence sa recherche. Antoine Vingtras est un modeste vigneron du haut Allier. Il épouse en 1865 Marie Rigaud, dernière fille d'une famille assez misérable qu'il connaît depuis l'enfance. Ils sont soumis au régime totalitaire d'une Eglise toute-puissante qui rappelle le chaque jour que la souffrance et la peine sont les seuls moyens de gagner le paradis. Marie était exceptionnellement jolie, et Antoine follement amoureux. Ils

Homme d'honneur, il assume les dettes de son demi-frère. Antoine, le père, se laisse mourir pour rejoindre Marie. Plus tard, Alexandre, qui est devenu notaire, se laissera mourir aussi, en Corrèze, après avoir vécu vingt-cinq ans avec Joséphine Broquin, fille d'un médecin, appelée en famille Marie. Ils engendrent Marie Joseph Camille et Germaine.

Germaine meurt de tuberculose en 1930. Alexandre la rejoint au Châtelet pour vivre son agonie avec elle. Il meurt quelque temps après en laissant à son fils Camille l'impérative obligation de réparer son malheur. Camille s'y emploiera en nourrissant le rêve de devenir écrivain tout en travaillant comme inspecteur aux Eaux et Forêts, d'où il démissionne. Michel, son fils, découvre au cours de son enquête dans les archives que cette démission est en réalité une mise à la retraite pour troubles mentaux. Consécutifs, pour une part, au rôle d'avocat qu'il a joué dans des procès expéditifs de mutins qui sont fusillés au front. A sa manière, Camille se mutinera aussi, dans un délire de persécution. Il a épousé Christiane, couturière de Pau qui vit à Paris et n'aime rien de ce qu'il aime, la littérature, les artistes, la vie parisienne. Il l'a épousée parce qu'elle ressemblait à sa mère, qui n'aimait personne. Michel, le narrateur, naît de ce couple, entre les deux tours des élections qui portent au pouvoir le Front populaire.

L'histoire de Camille ne finit pas mal : il deviendra peintre. C'est lui l'insurgé. L'histoire de Michel, nous la connaissons sans doute plus tard. L'enquête généalogique, aidée par la psychanalyse, a déblayé le terrain. Un terrain que plus un biographe, plus un biographe, ne pourra désormais négliger.

Michel Contat

La branche brisée

Récit de libération, le livre de Jean-Marie Apostolides décrit de l'intérieur une certaine France catholique

L'AUDIENCE
de Jean-Marie Apostolides.
Ed. Exils, « Le Carnet noir » 192 p., 90 F (13,72 €)

Ecrivant ce très étonnant livre de souvenirs – qui inaugure la collection « Carnet noir » dirigée par Judith Brouste –, on devine que l'auteur a dû maintenir un écart. Pour décrire cette France provinciale, catholique et bourgeoise des années 1950-1960 qui a été celle de son enfance, il se met en position oblique. D'ailleurs, ses origines, comme le nom d'Apostolides l'indique, le prédisposaient déjà à ne pas se sentir tout à fait chez lui dans le petit hexagone temporel et confessionnel.

Son grand-père, Evangel, Grec orthodoxe de Smyrne, était venu à Paris en 1892 faire sa médecine. Il était resté dans la capitale française, afin de ne pas devenir un « sujet turc » : comme les Arméniens, les Grecs d'Asie Mineure étaient alors victimes du nationalisme ottoman. Naturalisé français, il avait rencontré Alice, fille de petites gens du Nivernais, puis participé à la Grande Guerre en qualité de médecin. Evangel était mort en 1942, deux ans avant la naissance de son petit-fils, Jean-Marie Apostolides.

Mais entre les deux, il y avait Paul, le père de Jean-Marie, né en 1912. Fils d'immigré, il se rapproche de l'Action française dans les années 1930, lit Bloy et Maritain. A la fin de sa vie, dans les années 1980, celui qui fut également médecin de province avait consigné l'« *histoire de ses ancêtres* » sur deux cahiers. L'auteur les a sous les yeux pour évoquer longuement, avec une justesse de ton et de sentiment qui exclut le ressentiment, mais pas la violence, la figure de ses deux parents, Paul et Geneviève, et de sa fratrie. La grande affaire, l'unique ancrage spirituel et affectif de Paul et de Geneviève – avec conséquences afférentes sur les enfants –, ce fut le catholicisme. Et

sur ce point, le beau livre d'intimité et de libération de Jean-Marie Apostolides prend la valeur d'un document, moins de sociologie que de psychologie des profondeurs. Il fait défiler sous nos yeux tout une existence modelée par l'appartenance à l'Eglise catholique, dont certains éléments ont disparu et d'autres ont perduré. De La Salette à Fatima, on tente de sauver son âme ; de ses draps blancs, maintenu dans la pénombre, surgit le visage de la stigmatisée de Châteauneuf-de-Galaure (Drôme), Marthe Robin, visitée comme une pythie...

Homme de théâtre connu et universitaire (à Stanford, en Californie), l'auteur s'est lui-même aménagé, dès l'enfance, l'autre écart qui lui permet, aujourd'hui, d'écrire un tel ouvrage. Un fait énorme et minuscule symbolise ce pas de côté : en avril 1957 – Jean-Marie a treize ans – grâce à la recommandation de l'évêque de Troyes, un patient de Paul, toute la pieuse famille Apostolides est reçue en audience privée par le pape Pie XII au Vatican. Une photo immortalisera un événement dont on peut imaginer l'importance qu'il revêt aux yeux de fervents catholiques. A cet instant, avant que l'appareil photographique ne se déclenche, l'auteur s'éloigne de quelques centimètres du Saint Père. Sur la photo reproduite en tête du livre, on le voit ainsi, à la gauche du pontife, devant un groupe de femmes, dont Geneviève, en mantille noire. A l'extrême gauche, Paul, lunettes rondes, lève la tête. Selon l'auteur, c'était son attitude de prière. La légère distance que l'enfant prend en cet instant est le signe de sa future liberté.

« Je parvins (...) à définir ma place dans cette généalogie, c'est-à-dire celle d'une branche brisée. J'étais à la fois présent et absent, membre à part entière et pourtant étranger... » Ordonné autour de cette visite au pape, *L'Audience* se déploie dans ces dimensions intime et historique, et y trouve un convaincant équilibre.

Patrick Kéchichian

Fresques des Afriques endolories

Natifs de Djibouti, du Cameroun et du Togo, trois écrivains racontent les dictatures militaires et les mille misères de leurs continents noirs.

Ils seront à Bamako, du 15 au 19 février, où les Etonnants Voyageurs font escale avec Michel Le Bris

LA FABRIQUE DE CÉRÉMONIES
de Kossi Efoui.
Le Seuil, 254 p., 115 F (17,53 €).

TEMPS DE CHIEN
d'Alain-Patrice Nganang.
Le Serpent à plumes, 299 p.,
105 F (16,01 €).

RIFT ROUTES RAILS,
Variations romanesques
d'Abdourahman A. Waberi.
Gallimard, « Continents noirs »,
87 p., 73 F (11,13 €).

Y a-t-il meilleure arme que l'ironie pour croquer l'Afrique des dictatures militaires et de la pauvreté absolue ? Chacun à leur manière, deux écrivains exilés en Europe, Kossi Efoui du Togo et Alain-Patrice Nganang du Cameroun, usent d'un humour mordant pour crier l'espoir et le désespoir. La *Fabrique de cérémonies*, de Kossi Efoui, commence comme une farce. Le rédacteur en chef de *Périple Magazine*, spécialisé dans le tourisme extrême, commande un sujet « trash » à Edgar Fall, le narrateur. Ex-étudiant en ex-URSS, Edgar Fall s'est installé à Paris, après que la *perestroïka* a eu pour effet de renvoyer les élèves étrangers. En attendant de réussir son grand œuvre – la traduction en français d'un inédit de Pouchkine –, il vit en adaptant des romans photos pornographiques pour le marché désormais libéré de l'ex-URSS.

Au sommaire de *Périple Magazine* figurent des reportages sur le séjour dans un goulag abandonné ou la visite des bidonvilles sud-africains guidée par un caïd local. Un rédacteur rêve d'« une bourse aux frissons où, dès les premiers frémissements au Congo, on lancerait une opération promotion avec l'inévitable rapatriement gratuit de ressortissants étrangers ». Tenté par le montant de la pige, Edgar Fall accepte de partir au Togo, sa terre natale où il n'a

jamais voulu retourner, même pour l'enterrement de sa mère.

Au pays, c'est l'An I de la paix, dernière machination diabolique de la dictature militaire pour faire croire à la démocratisation du régime. A la télévision, victimes et bourreaux se succèdent pour raconter la torture à « *Tapiokaville* », une prison dirigée par l'énigmatique général Tapioka. Pendant des années, le photographe Johny Quinquelib, ami d'Edgar, a tenté de publier ses images clandestines de victimes. En vain. Il a bien obtenu un grand prix pour son travail, mais il couronnait la photo d'« une *sommeil d'oiseaux sur un champ de barbelés* ».

La première soirée d'Edgar augure bien pour les pages de *Périple Magazine* : il voit les milices du pouvoir appliquer leur « traitement » plutôt radical aux enfants de la rue, accusés de fomenter « une conjuration des sauterelles ». Mais le narrateur n'a pas l'âme d'un paparazzi du bizarre, contrairement à son double, arrivé dans le même avion, qui se présente comme « négociant en événements biographiques », payant les survivants de « *Tapiokaville* » en échange de leur témoignage.

RÉMINISCENCES

Replié dans son hôtel, Edgar est assailli par les souvenirs familiaux qu'il s'était employé à refouler. Ressurgissent ainsi la mère chanteuse, le père joueur d'harmonica et M' Halo, l'amant psychologue, assassin à la voix douce. Entouré d'une nuée d'étudiants qui boivent les paroles de ce médecin de haut vol, M' Halo règne sur un hôpital où la psychiatrie rappelle celle pratiquée sous le régime soviétique, dans un savant cocktail de soin et de répression « propre ». Ainsi il « soigne » le père d'Edgar, puis son ami Johny Quinquelib, à leur sortie de prison.

Voilà l'homme « qui m'a offert

ma première bicyclette », songe Edgar. Peu à peu, les bouffons qui entourent son enfance s'éclaircissent d'un jour tragique. Écrit dans un style d'une ironie magistrale, construit sur le modèle des boucles de la mémoire, le roman de Kossi Efoui atteint dès les premières pages un paroxysme qui ne faiblira pas. Auteur de plusieurs pièces de théâtre et d'un premier roman (*La Polka*, Seuil, 1997), l'écrivain, né en 1962, appartient à cette génération de romanciers africains qui, situant leur fiction en Afrique, n'en atteignent pas moins une dimension universelle. Sous couvert d'humour, Efoui dit la blessure de l'adulte dont l'enfance est balayée de violences indicibles ou encore l'emprise des régimes politiques modernes sur la subjectivité des individus.

Cette Afrique où la réalité semble dépasser la fiction, le romancier camerounais Alain-Patrice

Nganang, né en 1970, auteur de *La Promesse des fleurs* (L'Harmattan, 1997), la raconte à travers la voix d'un chien qui habite un bas quartier de Yaoundé. Dans cette jungle urbaine, les habitants traînent une misère sans charme ni gloire. Hâbleurs, gouailleurs, portés sur la bouteille, ils exercent trente-six métiers, trente-six misères, atteints du « *sida* », le « *salaire insuffisant difficilement acquis* ».

UNIVERS DE FAIM

Les plus fortunés ont un emploi, jusqu'au jour où ils sont « compressés » (mis au chômage), comme Massa Yo, le maître du héros de *Temps de chien*. Quand Massa Yo ouvre un bar, le chien-narrateur se retrouve aux premières loges pour observer « le monde par le bas ». Devant cet univers de la faim, « je saisis les moments d'anéantissement de l'humanité », note-t-il. Mais com-

me « les hommes n'aiment pas les chiens qui pensent », il apprend à se faire discret.

Cette vie monotone, rythmée par la quête incessante de quelques pièces de monnaie, est rompue un beau jour par un nouveau client. L'écrivain vient au bistrot prendre des notes à le tort de ne pas se résigner, comme tous les autres. A l'écoute des histoires, il instaure vite, trop vite, une familiarité avec les habitants du quartier qui viennent lui confier les drames que le régime leur a fait subir.

Dans le climat de « *rageuse magie du ghetto* », il n'en faut pas plus pour éveiller les soupçons. Au pays du parti unique du président Paul Biya, l'étiquette d'« *opposant* », attribuée par la rumeur du quartier, vaut arrêt de mort. « *Ce jour, je sus le pouvoir de la parole folle des rues* », note le canin philosophe. Tel un conteur, Alain-Patrice Nganang accu-

mule les récits et les images pour rendre justice aux tchatcheurs des quartiers populaires dont le verbe bravache n'a d'égal que leur impuissance devant la misère et l'arbitraire du régime.

VARIATIONS ROMANESQUES

Autre jeune écrivain du continent, Abdourahman A. Waberi, originaire de Djibouti, a livré plusieurs recueils de nouvelles, *Le Pays sans ombre*, *Cahier nomade*, et un roman, *Balbala* (Le Serpent à plumes), remarqués pour leur écriture raffinée. Avec *Rift routes rails*, il livre de brèves « *variations romanesques* », petites histoires éparpillées à travers un siècle d'histoire des « *Afriques endolories* », depuis le voyage de Rimbaud à Djibouti, jusqu'à l'apartheid sud-africain ou aux jeux troubles du colonel Khadafi.

Dans un tourbillon de mots, Waberi brasse des références à ses auteurs préférés, les Antillais Aimé Césaire et Maryse Condé, ou le Soudanais Jamal Mahjoub, des allusions à l'actualité récente, du dictateur éthiopien Mengistu au génocide rwandais, ou encore des caricatures du tourisme occidental en Afrique et des descriptions de ses héros préférés, les nomades de son pays, ses « *frères* » qui « *vont boire à la Grande Ourse* ». A ces derniers, il dédie de belles pages : « *Les vrais rejets du ciel et de la terre, eux, déambulent migrant et errant sur la ligne flottante de la vie. La faim et la soif, ils ne fréquentent pas en touriste. (...) De la vie ils ne connaissent que les ruines, la cendre et les carences de viande comme mes frères de l'Ogaden.* »

Africain de France, Waberi consacre plusieurs de ses « *variations romanesques* » à ses prédécesseurs exilés, peintres, poètes ou prostituées. Une manière de rappeler qu'aujourd'hui, entre le Nord et le Sud de la planète, les êtres et leurs imaginations voyagent en dépit des frontières.

Catherine Bédarida



LAURENCE DE BARROS-DUCHÈNE

● LES ÉTONNANTS VOYAGEURS À BAMAKO

Du 15 au 19 février, le festival implanté par Michel Le Bris à Saint-Malo, et qui s'est déjà excentré à Dublin et Sarajevo, part à la rencontre des écrivains africains à Bamako, au Mali. Cette rencontre, initiée par le Centre culturel français, est codirigée par le romancier Moussa Konaté, à l'ambition de rassembler des écrivains de toute l'Afrique, afin d'affirmer l'effervescence créatrice du continent africain, de donner la parole aux nouvelles générations qui renouvellent modes de narration et langages. De rompre les frontières internes qui empêchent les écrivains et penseurs d'Afrique de dialoguer, et d'ouvrir un débat avec d'autres cultures. De rapprocher les écrivains francophones et les écrivains anglophones. Parmi les auteurs présents, Monique Agénor, Gaston Paul Effa, Boubakar Kossi Efoui, Nurrudin Farah, Tierno Monemembo, Gisèle Pineau, Aminata Sow Fall, Abdourahman A. Waberi. Ainsi que Jean Hatzfeld, Hubert Reeves, Robert Solé. Films et expositions complètent les débats.

L i v r a i s o n s

● LA LITTÉRATURE AFRICAINE MODERNE

AU SUD DU SAHARA, de Denise Coussy
Spécialiste des littératures africaines anglophones, l'universitaire Denise Coussy livre un tableau clair et complet des écritures récentes en langue française aussi bien qu'anglaise. Organisée par thèmes, son étude couvre les questions historiques – colonisation, décolonisation –, l'analyse des nouveaux personnages qui émergent dans les romans modernes – les femmes, les enfants –, les spécificités de l'écriture théâtrale, poétique ou romanesque (éd. Karthala, 208 p., 120 F [18,29 €]). Un livre à compléter utilement avec deux numéros de la revue *Notre librairie* dirigée par Denise Coussy, consacrés aux littératures du Ghana et du Nigéria (n° 141 et n° 142, 145 p. chacun, 70 F [10,67 €], ADPF, 6, rue Ferrus, 75014 Paris). C. Ba

● UNE CLAIRIÈRE DANS LE BUSH

de Zoë Wicomb
Métisse au temps de l'apartheid en Afrique du Sud, la jeune Frieda grandit dans l'univers étriqué d'un village isolé. Enfermée dans les stratifications sociales et raciales, les êtres n'ont même plus le courage de la révolte. Toute la force du père de Frieda se concentre dans l'espoir de l'ascension sociale de la jeune fille. Réfugiée dans un état quasi hypnotique, elle franchit les étapes qu'il lui dessine : l'école privée au Cap, l'université en Angleterre. Peu à peu, au fil des nouvelles qui forment en réalité les chapitres d'un seul roman autobiographique, Frieda-Zoë Wicomb parvient à assumer ses refus et ses choix (éd. Le Serpent à plumes, 246 p., 129 F [19,67 €]). C. Ba

● LA BALADE DES PERDUS

de Meja Mwangi
Deux jeunes garçons, Meja et Maina, ont quitté leur village pour tenter de gagner leur vie à la capitale. Dormant dehors, mangeant dans les poubelles, ils survivent en acceptant les tâches les plus humiliantes et les plus dangereuses. Esclaves sur une ferme, livrés à la violence des contremaîtres ou enfermés dans des prisons qui ressemblent à l'enfer, ils touchent le fond du désespoir. Meja Mwangi, un écrivain kényan qui travaille pour le cinéma et la télévision à Nairobi, excelle dans le choix des personnages et des situations. Mais le style de la narration manque parfois d'originalité (éd. Dapper, 254 p., 68 F [10,37 €]). C. Ba

● LES JAMBES D'ALICE

de Nimrod
La guerre civile fait rage aux portes de N'Djamena, capitale du Tchad. Pourtant, le jeune professeur de français, héros de ce court roman, n'a d'yeux que pour les jambes d'une de ses élèves, une basketteuse de 1,79 mètre. Fuyant ses responsabilités d'enseignant, délaissant une épouse à qui il ne reproche rien de précis, il emmène Alice à l'écart de la ville pour vivre avec elle trois semaines d'amour et de sensualité. Puis il s'enfuit à nouveau, abandonnant sa jeune amoureuse, dès qu'il aura la possibilité de sauver sa peau de la guerre qui se rapproche. Ecrivain tchadien installé en France, Nimrod peint non sans cruauté le portrait d'une certaine lâcheté masculine (Actes Sud, « *Afriques* », 142 p., 89 F, [13,57 €]). C. Ba

● L'HOMME DIT FOU ET LA MAUVAISE FOI DES HOMMES

de Florent Couao-Zotti
Enseignant à Cotonou (Bénin), Florent Couao-Zotti a réuni dans ce recueil dix nouvelles qui traitent de la vie des petites gens de la rue, avec un style entre surréalisme et réalisme. Dans la nouvelle qui donne son titre à l'ouvrage, un fou, économiste au chômage, élève la fille d'une mendiant, tentant de la protéger de la « *mauvaise foi des hommes* ». Dans les autres nouvelles, les personnages tuent pour de la drogue ou font l'amour avec des cadavres. D'une beauté violente, les textes de Couao-Zotti s'attachent aux êtres à la dérive (éd. Le Serpent à plumes, 192 p., 89 F [13,57 €]). C. Ba

Parole de nègre blanc

Aucune révélation dans cet entretien

avec Omar Bongo, trop souvent proche de la caricature

BLANC COMME NÈGRE
d'Omar Bongo.
Entretiens avec Airy Routier,
Grasset, 310 p., 126 F (19,20 €).

Du temps où le roi de France était premier magistrat, il lui arrivait d'expédier des lettres de cachet. Aujourd'hui, un chef d'Etat africain dicte tout un livre pour faire parvenir une lettre cachée à la justice française – et à ses anciens amis dans l'Hexagone dont il craint qu'ils ne le lâchent. Ce procédé cocasse vient d'être inventé par Omar Bongo, le président du Gabon, qui signe un recueil d'entretiens avec Airy Routier, journaliste au *Nouvel Observateur*. Pour envoyer dire aux juges d'instruction de l'affaire Elf, et à l'ancien « M. Afrique » de la compagnie pétrolière, André Tarallo, longtemps son confident, Omar Bongo s'épanche sur 300 pages.

Où, le mieux, cache-t-on une feuille ? Dans la forêt. En vertu de cette logique, l'ouvrage retrace en extenso la vie du héros, prétendument « le plus jeune chef d'Etat du monde » à son accession au pouvoir en novembre 1967 (alors que, tous deux aussi âgés de trente-deux ans, le Nigérien Gowon, en juillet 1966, et le Togolais Eyadéma, en janvier 1967, lui volent la vedette). Le récit est à ce point caricatural que le journaliste en face l'interrompt pour brocarder « le mythe du bon sauvage et de la pureté originelle », « encore une image d'Epinal ». Le lecteur lui en sait gré, se sentant moins seul. Mais il doit suivre, sur 250 pages, l'irrésistible ascension menant le benjamin d'une famille de douze enfants, orphelin de père à sept ans et tardivement scolarisé, de la paillote de son village reculé à la présidence sur le front de mer à Libreville, où s'installe cet « *élément dangereux à suivre de près* »,

repéré par les services secrets coloniaux, après avoir volé son dossier de dangereux gauchiste pour pouvoir faire carrière dans l'armée française. *Si no è vero, è bene trovato*. Puisque l'interviewer résiste à la tentation, on ne se moquera pas d'un chef d'Etat, parfait démocrate et, pour cela, constamment réélu, la dernière fois en 1998. Aux affaires depuis trente-trois ans, il estime que sa succession est un « *sujet tabou* » et se verrait bien briguer encore un septennat. Ainsi aura-t-il régné pendant quarante-cinq ans.

Déjà, il a accumulé les preuves de la corruption de ses « amis » français, qu'il admet avoir financés – ceci expliquant, peut-être, cela. « *Je ferais couler beaucoup de gens* », sous-entendu : si je parlais. Mais Omar Bongo menace pour ne rien dire. Sauf dans sa lettre cachée à la justice française, dans laquelle il affirme avoir signé des attestations, à la demande d'André Tarallo, pour se prétendre ayant droit final de comptes bancaires en Suisse qui, en réalité, appartiendraient bien au « M. Afrique » d'Elf, ainsi dénoncé comme le grand guichetier de la corruption. Attention à l'accusé de réception ! La justice croira-t-elle le « corbeau » ? En tout cas, le lecteur abusé se demande pourquoi Omar Bongo, après avoir fait des faux pour sauver un ami qu'il dit douteux, serait plus crédible en racontant des histoires pour l'enfoncer.

Stephen Smith

Chaque samedi

avec **Le Monde**
DATÉ DIM./LUNDI

LE MONDE
TELEVISION

LE PRIX des Librairies de création au DEUXIÈME ROMAN

LAURENT MAUVIGNIER

Apprendre à finir
(Minuit)

Deux mentions spéciales :

BOUALEM SANSAL
L'enfant fou
de l'arbre creux
(Gallimard)

DANIEL ARSAND
En silence
(Phébus)

Fondation Banques CIC pour le livre
ADELC

Susan Sontag ou le triomphe de la volonté

Dans le film à grand spectacle *Gremlins 2*, superproduction du début des années 1990, l'un des protagonistes passait en revue les emblèmes d'une société développée : « *La Convention de Genève, la musique de chambre, Susan Sontag, bref : la civilisation.* » Pour ambigu qu'il soit, cet hommage ironique donne la mesure du degré de visibilité de Susan Sontag, de son incroyable tendance à aimer les regards. Car, en dehors des gens qui ne connaissent pas son existence, rares sont ceux que la personne de cet écrivain laisse de marbre, aux Etats-Unis. Femme de passion, Susan Sontag suscite en retour des sentiments affirmés d'admiration ou d'exaspération, de soutien ou de rejet. Traitée de grand esprit par les uns, de bas-bleu par les autres, cet auteur d'essais et de romans, de nouvelles et de pièces de théâtre, metteur en scène, mais aussi pilier de la gauche et du féminisme, fait l'objet d'inépuisables controverses. Que lui reproche-t-on ? Tout et rien, mais plus particulièrement d'avoir voulu façonner l'image qui fait d'elle l'une des Américaines les plus en vue des trente dernières années, l'essayiste la plus connue de sa génération. Et aussi, mais jamais ouvertement, d'avoir occupé longtemps le rôle d'arbitre des élégances intellectuelles – situation forcément très exposée.

Rarement intellectuelle aura fait couler autant d'encre, de miel et de fiel – chacun se déchaînant pour percer le mystère forcément enfoui sous les manœuvres supposées de l'auteur au physique d'Amazone. Quitte à verser dans la

Dès l'enfance, cette femme de passion et d'engagement développe un insatiable désir de connaissance. Tout voir, tout savoir, tout vivre, tout transmettre, pourrait être la devise de l'essayiste américaine la plus célèbre de sa génération, pilier de la gauche et du féminisme, qui initia les Etats-Unis à la connaissance d'Artaud, de Godard et de Barthes. Rencontre

les rayons de la librairie voisine. Assise de biais, le haut du corps légèrement penché vers l'arrière, elle fixe la salle d'un air amusé, détendu. Derrière elle, sa légendaire chevelure brune – maintenant veinée de blanc – dessine une ombre compacte. Quand elle parle de sa mère, et elle le fera à plusieurs reprises, Susan Sontag montre moins d'acrimonie qu'une certaine tristesse.

Ainsi lorsqu'elle évoque ce portrait brossé dans son dernier livre, *En Amérique* (couronné par le prestigieux National Book Award, en décembre 2000). Celui d'un garçonnet pâle et réservé, fils de la grande comédienne dont Susan Sontag a fait l'héroïne du roman. « *Cet enfant qui cherche désespérément à intéresser sa*

mère, c'était tout à fait moi. Ma mère était narcissique, peu maternelle et j'avais l'impression qu'il fallait absolument l'amuser pour attirer son attention. C'était horrible. » Est-ce en partie pour se démarquer de la mollesse maternelle, comme elle inclinait à le penser ? Susan Sontag a développé, dès l'enfance, un insatiable désir de connaissances, qui constitue sans doute l'un des aspects les plus frappants de sa personnalité. « *Je suis, dit-elle, prisonnière de mes gourmandises.* » Tout voir, tout savoir, tout vivre, tout transmettre : l'écrivain ne semble jamais plus à l'aise que dans un paroxysme d'expériences, dont la seule mention met des lumières dans ses yeux. Au bout de trois jours à Paris, elle a déjà vu trois films, acheté des brassées de livres et pris des renseignements sur les expositions en cours. Mais l'accumulation n'est pas le but poursuivi. Evoquant son plaisir à relire des livres, à revoir des films ou à contempler plusieurs fois les mêmes tableaux, elle se trouve « *un goût pour l'extase.* » « *J'aimerais, affirme-t-elle, que la vie ne soit faite que d'extases.* »

« *Tout, tout de suite et que ce soit très beau.* » La phrase d'Antigone lui conviendrait assez, jusque dans ce désir presque adolescent d'absolu qui n'est pas le moindre de ses charmes. Susan Sontag fait partie de ces gens pour qui la simple nonchalance peut être vécue comme une maladie. « *Ma vie est construite sur l'effort et l'avidité,* » souligne-t-elle, avant d'ajouter : « *Je n'aime pas céder. Quand il m'arrive de ne pas avoir envie de faire quel-*

que chose, je me dis aussitôt : ne sois pas paresseuse ! » D'où l'intense activité d'une femme à qui la notoriété vint en partie de son intérêt pour la culture française d'avant-garde. Mariée à dix-sept ans avec l'un de ses professeurs d'université, mère à dix-neuf, Susan Sontag vécut quelque temps la vie studieuse et relativement confinée d'une étudiante hors du commun, prise entre les mailles d'un mariage trop académique. Lorsqu'elle se rendit à Paris pour la première fois, au printemps 1958, la jeune femme découvrit tout à la fois l'ébullition de ces années-là et une liberté sentimentale qui la jeta dans d'autres bras – féminins, cette fois. De retour dans son pays, elle divorce et deviendra, progressivement, l'un des meilleurs « passeurs » de l'avant-garde française aux Etats-Unis – la nouvelle vague cinématographique (découverte avec passion), le nouveau roman et le structuralisme, auxquels elle consacre des essais qui la rendront célèbre. « *J'ai découvert Leiris, Bresson, Artaud, Godard, tous ces gens que personne ne connaissait aux Etats-Unis, et je me suis contentée d'écrire sur eux, pour transmettre mes enthousiasmes. Non, ce dont je suis le plus fière, c'est encore d'avoir révisé la traduction anglaise de Roland Barthes,* » explique celle qui se déclare « *barthésienne à 100 % !* »

Aux Etats-Unis, elle est alors perçue comme une spécialiste de la France et en France, comme une intellectuelle – ce mot qu'elle rejette avec force. « *Je ne suis pas d'abord une personne des idées,* » affirme l'écrivain. Telle est pourtant l'image qui l'a longtemps poursuivie. Susan Sontag ? L'auteur fameux de *Sur la photographie* et de *La Maladie comme métaphore* (2) – essai rédigé à la suite d'un combat victorieux contre le cancer –, du *Sida et ses métaphores* (3), d'une étude sur Barthes (*L'écriture même : à propos de Barthes*, Christian Bourgois, 1982) ou d'une autre sur Artaud (*A la recherche d'Artaud*, Christian Bourgois, 1976). Mais l'écrivain, qui n'a jamais cessé de tendre à ses contemporains le miroir où se reflétaient leurs frayeurs, n'a pas voulu se cloîtrer dans l'abstraction de la pensée.

Estimant que le courage n'est pas seulement une affaire d'idées, Sontag a passé plusieurs mois dans la ville assiégée de Sarajevo, retournant périodiquement en Amérique pour collecter des fonds destinés à un projet théâtral. Le 17 août 1993, après avoir répété à la lueur des bougies dans leur cité minée par la guerre, une troupe d'artistes bosniaques donnait une représentation d'*En attendant Godot*, de Samuel Beckett, sous sa direction. Ce qui lui pesait alors, se souvient-elle, ce n'était pas tant de ne pouvoir écrire (« *je n'étais pas là-bas pour ça* »), que de devoir lire à la lumière d'une bougie plantée sur sa poitrine, dans cet affreux bruit que fait la guerre. Et pourquoi s'être lancée dans cette entreprise ? Mille fois, la question lui fut posée, mille fois elle s'en est étonnée. « *Le goût du risque, ça ils ne l'envisageaient même pas !* » observe-t-elle en parlant de ses interlocuteurs. Elle qui dit n'avoir « *pas un atome de cynisme dans [son] corps, pas une molécule* », peine à comprendre la « *dégradation des sentiments, la montée du cynisme* » qui marquent son époque.

L'univers des idées n'était pas absent de cette aventure bosniaque, mais il n'y régnait pas en seul maître. De la même manière, Susan Sontag a toujours nourri un amour fervent pour le roman, repoussant la théorie pure au profit de la littérature. C'est d'ailleurs



FRANCESCO GATTIONI

par un roman qu'elle a débuté sa vie d'écrivain (*Le Bienfaiteur*, Seuil, 1965), sans grand succès auprès du public. Idem pour *Dernier recours* (Seuil, 1970), avant que sa notoriété d'essayiste ne recouvre presque entièrement ses ambitions littéraires. Mais Susan Sontag n'est pas femme à se laisser faire par une image imposée de l'extérieur – fût-elle flatteuse. Dira-t-elle qu'elle se sentait romancière dans l'âme ? Oui, mais en le formulant de manière purement volontariste : « *Je voulais devenir écrivain, explique-t-elle, et pour moi, un écrivain n'en est un que s'il écrit de la fic-*

« Avec le roman, j'ai l'impression de pouvoir tout mettre : toutes les voix, toutes les émotions, tous les éléments paradoxaux et contradictoires de la vie »

tion. » Toujours le « *projet d'auto-dépassement* » mené à ses extrêmes. Au commencement des années 1990, paraît *L'Amant du volcan* (Christian Bourgois, 1995), un livre portant le sous-titre de « *romance* ». Cette histoire d'amour sur fond de Vésuve au XVIII^e siècle, qui deviendra très vite un best-seller, marque un tournant dans la vie de Susan Sontag.

« *En revenant au roman, j'ai éprouvé l'immense satisfaction de pouvoir exprimer tout ce que j'ai à dire. Quand on rédige un essai, il faut suivre une ligne et renoncer à des tas de choses. Une fois que c'est terminé, on s'avise qu'il y avait autre chose à dire – et peut-être le contraire. Mon meilleur travail critique est celui qui porte sur la photographie. J'ai mis cinq ans à l'écrire et à le réécrire, cinq ans d'un travail ardu, difficile. Eh bien, même là, j'ai l'impression qu'il y aurait eu tant d'autres questions à soulever. Tandis qu'avec le roman j'ai l'impression de pouvoir tout mettre : toutes les voix, toutes les émotions, tous les éléments paradoxaux et contradictoires de la vie.* » En dépit de nouveaux problèmes de santé, Susan Sontag continue donc son chemin de romancière – avec bonheur. *En Amérique*, son dernier livre, est une captivante étude de caractère, toujours dans un cadre historique.

En l'occurrence, la fin du XIX^e siècle,

en Pologne, puis aux Etats-Unis. Maryna Zalezowska, une étoile du théâtre polonais, renonce à sa carrière pour aller fonder une communauté fourériste en Californie. Entourée de son mari, de son fils et de plusieurs amis (parmi lesquels un soupissant), la comédienne voit le rêve tomber à l'eau, tandis que la passion du théâtre s'empare de nouveau d'elle. « *Je ne voulais pas me laisser submerger par le présent, qui peut être un lieu d'inhibition,* » affirme l'écrivain. *Décrire des personnages idéalistes, en les situant à notre époque, serait les condamner à passer pour naïfs, banals. Il y a un tel dénigrement de l'idéalisme, de nos jours.* » Voilà pour le choix du passé, qui sert d'écrin à un très beau personnage de femme courageuse, idéaliste, décidée à se réinventer sans souci de ce qu'elle abandonne. Maryna et ses compagnons sont des émigrés, comme l'étaient aussi les personnages de *L'Amant du volcan*.

Comme l'est parfois, d'une certaine façon, leur auteur. « *J'aime les étrangers et être une étrangère quelque part,* » observe-t-elle. Accepter, toujours, la possibilité de devenir quelqu'un d'autre, et même l'appeler de ses vœux. Avec l'ardeur comme guide et cette phrase de Hume qui s'applique si bien à Susan Sontag : « *La raison est et doit être uniquement la servante des passions.* »

EN AMÉRIQUE (In America)

de Susan Sontag.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean Guiloineau,
éd. Christian Bourgois, 370 p.,
150 F (22,86 €).

- (1) Susan Sontag, *The Making of an Icon*, Norton, 370 p.
- (2) Seuil, 1979, et éd. Christian Bourgois, 1993.
- (3) éd. Christian Bourgois, 1989 et 1993.

Raphaëlle Rérolle

partialité, l'insulte et même une forme de comique plus ou moins volontaire, comme le prouve cette phrase rapportée par Carl Rollyson et Lisa Paddock, auteurs d'une biographie critique parue en 2000 aux Etats-Unis (1) : « *Il n'est pas jusqu'à son nom aux sonorités de comptine, qui ne semble avoir été fait pour être cité.* » Susan Sontag, pourtant, ne s'est pas choisi de nom de scène – sauf à considérer qu'elle aurait intrigué, dès l'enfance, pour porter le patronyme du second mari de sa mère ! Mais l'attitude d'un individu, homme ou femme, qui souhaite maîtriser sa vie dans ses moindres aspects, n'est visiblement pas supportable. Et telle semble avoir toujours été la philosophie de Susan Sontag, dont la volonté farouche et le talent certain feraient facilement un personnage de roman.

Née Susan Rosenblatt en janvier 1933, au Woman's Hospital de Manhattan, l'enfant montre vite les signes d'une très grande précocité intellectuelle. Laquelle, manifestement, n'intéresse guère son entourage. A l'époque, son père passe le plus clair de son temps en Asie, où l'appelle un commerce de peaux et où il mourra en 1938, victime de la tuberculose à l'hôpital de Tien-tsin. Mildred, la mère, est un personnage indolent, qui aurait rêvé d'être comédienne, « *mais ne serait jamais devenue une grande actrice, faute de sévérité vis-à-vis d'elle-même* », affirme Susan Sontag. Grande et belle en dépit de l'âge, l'écrivain s'est attablée dans un café parisien, après avoir passé la moitié d'une heure à flâner entre



Tawni O'Dell
Le temps de la colère

120 p.
288 pages

« *Un chef-d'œuvre du genre secouant. [...] Le Temps de la colère rejoint la tradition magnifique de Faulkner et d'Erskine Caldwell : du bruit, de la fureur et des larmes. [...] O'Dell sème sur les petits arpentés du Bon Dieu des graines de sexe, de tragédie et d'amoralité.* »

Michel Grisolia, *L'Express*

« *Style, rythme, atmosphère, caractères, construction : tout est maîtrisé et original.* »

Daphné de Saint Sauveur,
Madame Figaro

belfond

UN CERVEAU D'EXCEPTION
De la schizophrénie au Nobel, la vie singulière de John Forbes Nash (A Beautiful Mind) de Sylvia Nasar. Traduit de l'anglais par William Desmond, Calmann-Lévy, 550 p., 179 F (27,28 €).

Tout petit, déjà, il était bizarre. Presque toujours auprès de sa mère, qui lui enseignait les connaissances les plus diverses. Ou bien seul, inventant des expériences de chimie dans sa chambre, fabriquant des postes de radio, des gadgets électriques. Pas sociable, pas vraiment gentil avec les autres, cruel en certains cas. Il ne détestait pas les sautes de caractère, celles qui font mal, provoquant des explosions ou des courts-circuits. Il y eut quelques accidents, dont un mortel. Mais cela ne changea guère le comportement du petit John. Il ne semble pas qu'on l'ait beaucoup réprimandé.

Son père, durant toute son enfance, ne lui avait offert que des livres de sciences, ce qui n'était pas le plus sûr moyen de rendre moins renfermé ce curieux garçon. En classe, John n'écouait pas grand-chose, demeurant perdu, longuement, dans ses rêveries. Bien plus tard, l'un de ses professeurs d'alors se souvient encore de son étrangeté : « Lorsque j'écrivais l'énoncé d'un problème de chimie au tableau noir, tous les élèves sortaient un crayon et du papier. Johnny ne bougeait pas. Il étudiait la formule au tableau, puis il se levait poliment et nous donnait la réponse. Il arrivait à tout faire dans sa tête. Je ne l'ai jamais vu écrire quoi que ce soit. » Bref, il était doué. C'était à Bluefield, aux États-Unis, entre Chicago et Norfolk, dans les années 1940 (John est né en 1928).

Par la suite, la puissance de Nash, dans le domaine des mathématiques, ne va cesser de croître. Adolescent, il avait commencé à se passionner pour le théorème de Fermat. Étudiant, d'abord au Carnegie Institute of Technology de Pittsburg, puis à Princeton, il se passionne pour les équations diophantiennes alors que tous ses condisciples les

Il se nomme John Forbes Nash. Génie précoce, il soutient sa thèse à Princeton en 1950. Suivent trente ans de folie. Il en sort et reçoit le prix Nobel en 1994. Récit d'un destin qui donne à penser

ignorent encore. Il redécouvre de mois en mois des propriétés algébriques qu'il néglige d'apprendre. Il éberlue ses professeurs. L'un d'eux voit en lui « un nouveau Gauss », tous reconnaissent un hyperdoué, certains flairent le génie. John Nash demeure pour le moins bizarre. Il met ses camarades mal à l'aise. On ne sait jamais s'il plaisante ou non. Il est volontiers cassant, voire méprisant : il trouve tout « trivial », juge les autres nuls. Ce qu'il dit est fréquemment incompréhensible. La plupart l'admirent pour ses performances théoriques. Personne ne l'aime.

A Princeton, de 1948 à 1951, le jeune prodige est au paradis : il y a là Einstein, Gödel, Oppenheimer, von Neumann, rien de moins ! Ses maîtres lui laissent la plus entière liberté. Il passe son temps à réfléchir, parfois allongé de tout son long sur une table de la cantine, toujours en sifflant du Bach. Il en profite pour inventer un jeu qui fait fureur sur le campus, le Nash, variante du jeu de go. On ne s'étonne pas de le voir travailler avec von Neumann à la théorie des jeux, qu'il contribue à révolutionner par son premier article, en 1949. Intitulé « Le problème du marchandage », ce texte est devenu un des classiques de l'économie moderne. L'année suivante, sa thèse conduit, dès la page 6, au théorème de l'équilibre, qui porte désormais son nom, et constitue une pierre d'angle pour bon nombre d'analyses dans les sciences sociales comme en biologie. En très gros, le change-

ment de perspective qu'introduit cette « théorie des jeux non coopératifs » est de considérer la logique de chaque joueur pour elle-même, isolément, échappant ainsi à la série infinie des renvois du type « je pense qu'il pense que je pense qu'il pense... ». On ajoutera quelques autres prouesses, un poste au prestigieux MIT (à vingt-trois ans !), quelques années plus tard un mariage avec une Alicia supposée charmante, et l'on pourrait croire à un sans-faute.

Evidemment, il y a toujours dans la conduite de John des bizarreries et des excentricités. On les considère comme des à-côtés du génie. Petites lubies et absences, minimales délires, pas de quoi fouetter un mathé-

maticien. N'empêche. Vers la trentaine, sa singularité s'accroît. Il commence un cours en disant à ses étudiants « Une question me vient à l'esprit : pourquoi êtes-vous ici ? » John Nash demande aux gens pour quelle raison ils lui disent bonjour. Il se persuade que les hommes arborant une cravate rouge sont des « cryptocommunistes ». En couverture des magazines, la photo du pape Jean XXIII est en réalité la sienne, qu'on aurait retouchée, la preuve : 23 est son « nombre premier préféré ». Brouilles ? De moins en moins sûr. Nash commence à voir des signes partout. A la une du *New York Times*, il repère des messages venus de l'espace. Ces informations ne

sont destinées qu'à son intelligence. Lui seul est capable de les déchiffrer. Les extraterrestres lui ont confié une mission, le salut de l'humanité repose sur ses épaules. « Je suis le pied gauche de Dieu marchant sur la Terre », dit-il. Somme toute, il a des difficultés.

Elles vont durer une trentaine d'années. Avec des hauts et des bas, des internements et des périodes sans éclat, monotones et ternes. Nash erre à Princeton en promenant une éternelle pile de papiers en lambeaux, accourré de manière vaguement effrayante, généralement silencieux. La nuit, il inscrit sur les tableaux noirs des messages comme celui-ci : « La bar-mitzvah de

Mao Tsé-toung eut lieu treize ans, treize mois et treize jours après la circoncision de Brejnev. » Les étudiants en ont un peu peur, mais « le cinglé de la bibliothèque », comme ils disent, fait partie des meubles. Le bruit court qu'il eut son heure de gloire, avant de n'être plus qu'une ombre. Difficile à croire. Nash, de son côté, se lance notamment dans un système de calcul à base 26. Comme il y a autant de lettres de l'alphabet, le voilà en train de « calculer » des noms propres, des mots, des phrases entières et de retraduire le résultat en lettres pour l'interpréter. Il s'intéresse à la religion de Zoroastre et se croit persécuté. Personne ne pense qu'il s'en sortira. Surtout pas les psychiatres. On voit pourtant John Nash, au fil des ans, revenir en pente douce vers la réalité commune. Il poursuit ses calculs, tandis que les constructions délirantes s'estompent et finalement s'éteignent.

Au cours de la décennie 1980, il atterrit doucement. Par ailleurs, ses anciens travaux deviennent de plus en plus célèbres. Avec le recul, on comprend mieux ce qu'ils eurent, en leur temps, de décisif et de génial. En 1994, Nash se voit décerner le prix Nobel d'économie. Les inquiétudes sur son comportement possible lors des cérémonies à Stockholm se révèlent vaines : c'est un mathématicien d'âge mûr, sans anomalie apparente, qui reçoit le prix, prononce les discours de circonstance et donne les conférences d'usage. Happy end.

Comme on voit, c'est une histoire très morale. La biographie que Sylvia Nasar consacre à John Nash n'a rien d'exceptionnel. Elle est même, dans l'ensemble, assez besogneuse. Mais la trame du récit est si extraordinaire qu'on néglige sans peine les défauts du livre. On rencontre en le lisant toutes sortes d'interrogations sans réponse. Par exemple : la frontière génie-folie est-elle particulièrement perméable ? La dénomination « schizophrénie » correspond-elle vraiment à la moindre réalité ? Quand on a demandé à Nash comment lui, le logicien, le rationnel, avait pu croire à toutes ces étrangetés, il eut cette formule belle et mystérieuse : « Mes idées sur ces êtres surnaturels me sont venues de la même manière que mes idées de mathématiques. Je les ai donc prises au sérieux. »



Livraisons

● LE TRIOMPHE DE L'ORDRE, de Jean-Michel Djian

Au torrent des essais consacrés à l'éducation, Jean-Michel Djian ajoute le sien, incorrupt, pour s'en prendre à une école cynique qui, à ses yeux, tue la pensée, plaide l'abus de consensus, privilégie la compétition au détriment de l'imagination, formate un académisme qui ne dit pas son nom. En un mot : pervertit l'idéal républicain du système éducatif. Pour l'ancien directeur du *Monde de l'éducation*, le modèle de société initié par cette « Berezina éducative » se confine dans l'acquis en niant l'apport du risque, prône le besoin de ressembler à tout le monde, encourage l'irresponsabilité, marginalise l'expression, et engendre plus d'injustices que de sens. Ses cibles ? Les « technocrates bouillonnants de suffisance », « boursicoteurs qui jouent à se faire peur », « élus obsédés par leur réélection », « juges qui se prennent pour la vérité », « journalistes qui mettent l'information en équation ». Djian milite pour une déscolarisation initiée par Ivan Illich, un abandon du domptage au profit d'une conception éthique, visant l'épanouissement (Flammarion, 202 p., 110 F [16,76 €]).

J.-L. D.

● IBM ET L'HOLOCAUSTE, d'Edwin Black

Lire notre dossier dans *Le Monde* du 13 février (traduit de l'anglais - États-Unis - par Odile Demange, Robert Laffont, 608 p., 139 F [21,19 €]).

● L'INDUSTRIE DE L'HOLOCAUSTE, de Norman Finkelstein

Lire pages 26 et 27 (traduit de l'anglais - États-Unis - par Eric Hazan, éd. La Fabrique, 158 p., 89 F [12,19 €]).

La crise de la condition humaine

Georges Balandier continue - dans « Le Grand Système » - son cheminement anthropologique et son inventaire des zones critiques du monde contemporain

LE GRAND SYSTÈME

de Georges Balandier.
Fayard, 274 p., 120 F (18,29 €).

Face aux turbulences et aux inquiétudes du temps, Georges Balandier propose, avec *Le Grand Système*, un cheminement anthropologique en forme d'inventaire des zones critiques du monde contemporain. Depuis longtemps déjà, il mène son travail d'interprétation de la surmodernité en nous donnant l'exemple d'une anthropologie vivante, formidablement intelligente et sensible, appliquée aux données de l'existence de nos sociétés (1). Comprendre, presque à la manière méticuleuse d'un clinicien est la tâche première afin de

conjurant l'anxiété qui naît d'une sorte de hors sol du sens et de la valeur.

Nous sommes dans un monde où l'imprévisible domine largement sur le probable. Nous cessons de vivre en un pays, en un lieu, voire même en un corps, et nous entrons dans un monde d'émancipation des contraintes physiques, immergés en revanche au sein de dispositifs techniques innombrables qui enchevêtrent nos existences. Nous devenons étrangers à nous-mêmes avec le sentiment de voir se rompre sous nos yeux d'anciennes évidences. « Nous ne cessons de développer notre puissance transformatrice », dit Balandier. Sans limite, nos sociétés tentent de produire un monde, l'humanité comprise, entièrement sous leur contrôle, un monde où l'homme contemporain serait à la fois le seul maître d'œuvre et le propriétaire, où rien se serait soustrait à son intervention ou à sa correction, un monde totalement « anthropique » dit Balandier.

Mais simultanément « l'homme surmoderne a produit un type d'homme dont la définition lui reste inconnue ». La condition humaine elle-même est mise en crise.

La tentation est souvent formulée d'un au-delà de l'humain comme nouvelle Terre promise, rectification du corps, de l'homme afin d'accéder à cette post-humanité que certains appellent de leurs vœux. Les Américains parlent souvent d'une humanité postbiologique, postdarwinienne. Une « Nouvelle alliance » est à l'ordre du jour dans les techno-imaginaires contemporains qui prennent volontiers une forme religieuse. Jamais sans doute la technoscience n'a été autant en proie à un questionnement généralisé de nos sociétés, jamais on n'a autant constaté le fossé entre progrès moral et progrès technique, mais jamais l'espérance messianique ne s'est autant appuyée sur la technique et la science pour étayer le fantasme d'un monde sans mal. La communication est devenue à cet égard une icône culturelle sous les auspices d'Internet. Plus le lien

social se défait et plus l'on parle avec exaltation de la communication prodigieuse par les réseaux. La génétique connaît une vogue sans précédent, mais redoutable dans ses conséquences.

La globalisation dynamise les économies, met les entreprises en réseau, mais elle donne une puissance considérable à l'argent et soumet la planète entière à la loi du marché. La mondialisation réduit en apparence les distances mais loin de conjurer les cultures, elle les élague et aboutit en fait à l'américanisation du monde ou à l'appauvrissement des systèmes symboliques. Erosion des différences, et donc réplique sociale de la crispation sur des identités dérisoires (ethnisme, racisme, etc.). « Le monde reste celui de l'attente,

croissance des inégalités. L'anthropique rencontre ici le sentiment d'une entropie galopante.

« La mondialisation et la civilisation ne cheminent pas ensemble, liées par un rapport nécessaire qui les rendraient indissociables ; au contraire, la première ne cesse d'accélérer son allure et de distancer la seconde. » Pour reprendre la belle formule de Gramsci, malgré l'exigence de ses analyses on ne sent jamais chez Balandier le « pessimisme de l'intelligence », ce qui accroît encore à la lire l'« optimisme du cœur ou de la volonté ». Cette invitation à penser en toute rigueur ce monde dont nous héritons et dont nous sommes simultanément les artisans, est bien un appel à la lucidité.

Il nous incombe de faire le partage, dans la formidable zone de turbulence que nous traversons, entre les avancées positives de la surmodernité et la part d'ombre

David Le Breton

écrit Georges Balandier, il n'existe pas tant que l'homme acquiert continuellement de nouveaux pouvoirs-faire sans devenir pour autant l'inventeur de son propre lieu planétaire - celui du pouvoir vivre mieux ensemble - ni le libre créateur des significations qui l'éclaireront sur le cours d'un destin dont l'intelligibilité lui échappe grandement malgré l'illusion de le maîtriser davantage ».

Nous sommes au seuil d'un Nouveau Monde, constitué d'une myriade d'avancées inédites qui se donnent simultanément sous les auspices du meilleur et du pire. Nous sommes devant l'un des plus fascinants et des plus redoutables « commencement ». Le lointain devient proche tandis que le familier s'éloigne. L'obsolescence des biens gagne les hommes, et bientôt sans doute l'espèce en tant que telle. « Les générateurs de puissance priment sur les générateurs de sens. » Et nos sociétés sont saisies par le doute, par les effets secondaires générés par ces avancées techniques en termes de chômage, d'exclusions, de compétition généralisée, de souffrance, d'appauvrissement de la vie, de

qui l'accompagne au plan anthropologique, et notamment celle de nos vies quotidiennes. Crise de croissance de nos sociétés en proie à de vives polémiques sur l'usage des techniques, règne sans partage de l'économie de marché, mondialisation inégale des ressources, amenuisement des systèmes symboliques qui donnaient corps au lien social et fécondaient la solidarité, l'échange. Le seul critère d'appréciation qui vaille est celui du goût de vivre. *Le Grand Système* est-il pourvoyeur d'un accroissement de la jubilation d'exister pour le plus grand nombre ou bien cette quête permanente de l'efficacité, de la vitesse, de la communication se paie-t-elle de souffrance, d'inquiétude ou de lassitude ? « Le risque suprême est là : c'est celui de la régression barbare du vivre, dans un monde pourtant suréquipé. »

(1) *Le Détour* (1985), *Le Désordre* (1988) et *Le Dédale : pour en finir avec le XX^e siècle* (1994) ; tous chez Fayard.

Georges Balandier collabore au « Monde des livres ».

Maryline Desbiolles
LE PETIT COL DES LOUPS
On dit de Maryline Desbiolles qu'elle écrit de beaux livres, qu'on y entend une voix inouïe, une voix de femme, qu'on y devine une douleur, une pudeur et que le mélange des deux fait violence.
Jean-Baptiste Harang, Libération

www.seuil.com
Editions du Seuil

Quand l'ambiguïté vichyste fait école

Polytechnique au-dessus de la mêlée ? L'étude dirigée par Marc Olivier Baruch et Vincent Guigueno analyse l'attitude d'une élite prétendument « apolitique » à l'heure du choix entre collaboration et résistance

LE CHOIX DES X
L'Ecole polytechnique et les polytechniciens, 1939-1945 sous la direction de Marc Olivier Baruch et Vincent Guigueno. Fayard, 368 p., 150 F (22,86 €).

Le général Durand, gouverneur de l'Ecole polytechnique, à M. Bichelon, secrétaire d'Etat aux communications du gouvernement de Vichy, chargé de la tutelle de l'Ecole, en janvier 1943 : « *Le jour où l'Ecole rentrera à Paris ou si le port de l'étoile jaune est imposé à tous les juifs (...), cette étoile devra-t-elle être portée sur l'uniforme ?* » Le propos du « gouverneur » – il n'y a plus de « commandant » puisque l'Ecole est devenue civile par ordre des Allemands – ne peut être suspecté d'ironie : ce tour d'esprit destructeur est étranger aux modes d'expression de la Révolution nationale. Sa lettre est significative d'une période pour le moins ambiguë de la vie de l'X.

Réfugiée dans un premier temps en zone non occupée, à Lyon et à Villeurbanne, Polytechnique a été transformée en école de cadres où l'on forme des « chefs » pour promouvoir la révolution nationale. Finis « les polytechniciens au torse étroit » : le sport est roi. La législation antisémite de Vichy est appliquée avec rigueur. Inscrits sur une liste bis, les élèves juifs doivent payer leur scolarité, leurs frais d'hébergement et leur trousseau : la récupération d'une épée « prêtée » par l'Ecole est confiée à la gendarmerie. Les principaux corps de l'Etat (Mines, Ponts, corps militaires...) leur sont fermés. Ne restent ouverts que les PTT, les Tabacs, les Eaux et Forêts et le Génie rural. Même dans cette liste restreinte, aucun choix ne leur est laissé. René Claudon, successeur du général Durand, lors du retour en avril 1943 sur la montagne Sainte-Geneviève, les renverra – sagement – chez eux. Il leur avait fallu

une vieille tradition de famille, une solide confiance dans l'issue de la guerre et dans l'avenir de l'Ecole pour s'être inscrits au concours...

L'Ecole ne sera donc jamais un foyer de résistance. A cela plusieurs raisons qu'analysent, avec Marc Olivier Baruch et Vincent Guigueno, les huit autres contributeurs d'une passionnante « première approche » de l'histoire de l'X de 1939 à 1945. « Passer à Londres » ou entrer dans la Résistance est contraire à l'esprit d'une institution militaire où l'apolitisme est de règle. Et tout geste de désobéissance au pouvoir établi tenu pour éminemment condamnable. A plus forte raison si ce pouvoir émane d'un maréchal de France.

Philippe Burrin note aussi « une tendance proprement irrésistible à l'ajustement ». Les intérêts matériels et symboliques à préserver sont considérables, et on cultive le compromis avec des élites allemandes aux caractéristiques voisines. On ne « collabore » pas, on « négocie la contrainte » : reconstruire un pont est-il un acte de résistance, de collaboration ou de maréchalisme ? La délimitation est souvent difficile... L'apolitisme des secrétaires d'Etat « techniques » tuteurs de l'Ecole, tous polytechniciens, n'évitait pas les dérives. Et l'X comme l'Ecole des Mines sont l'objet d'une appréciation élogieuse de l'occupant, quand leurs élèves partent massivement en Allemagne effectuer le STO. Par discipline. Et sans doute, pour certains, par solidarité avec leur classe d'âge. Claude d'Abzac-Epezy note aussi que des militaires français sont restés après l'armistice en service en zone occupée : les services non combattants de la marine, des polytechniciens ingénieurs maritimes demeurés sur ordre dans les grands ports, quinze compagnies du génie prêtées aux Allemands...

Si on peut regretter les faiblesses de l'institution, il demeure que de nombreux polytechniciens ont par-



COLL. P.K.

Lyon 1941. Finis « les polytechniciens au torse étroit »

tipicé à la Résistance ; 312 sont morts pour la France, dont 118 dans les combats trop ignorés de mai et juin 1940. Trente-trois X ont été faits compagnons de la Libération. Parmi eux, le lieutenant de vaisseau Honoré d'Estienne d'Orves (X21), fusillé par les Allemands le 29 août 1941. D'autres se sont retrouvés dans la « vichystorésistance » et sont passés du pétainisme à la lutte contre l'occupant. Les X ont alors souvent opéré dans les renseignements, qui exigeaient des

connaissances techniques et ne se fixaient pas de buts politiques. Vieux réflexe, on l'a vu.

Inaugurant le nouveau monument aux morts de l'Ecole, le 11 mai 1946, Edmond Michelet, alors ministre des armées, assura que « l'Ecole n'avait jamais trahi le service de la patrie ». Mais il évoqua aussi « cette étrange loi qui veut que la mort des meilleurs soit presque normalement la rançon (...) du salut de l'ensemble ».

Jean Planchais

Le voyage de la honte

Automne 1941. Quelques gloires littéraires françaises visitent l'Allemagne nazie. François Dufay raconte

LE VOYAGE D'AUTOMNE
de François Dufay. Plon, 238 p., 110 F (16,77 €).

La littérature n'a jamais protégé de l'ignominie. Même si on invoque souvent et de diverses manières une sorte d'irresponsabilité qui serait l'apanage des écrivains, ceux-ci jouissent d'un « privilège » particulièrement risqué : ils écrivent, et leurs écrits restent. A la différence, par exemple, des industriels retranchés derrière les intérêts supérieurs de leurs entreprises, ils ont le pouvoir de s'expliquer sans fin, de continuer, en somme, à faire de la littérature.

Le récit que François Dufay a fort éloquemment reconstitué du honteux voyage de quelques notables des lettres françaises, en octobre 1941 à travers l'Allemagne nazie, démontre à merveille cette particularité. Non contents d'avoir participé à cette mascarade destinée à la propagande intellectuelle du régime hitlérien, Ramon Fernandez, Jacques Chardonnet et Marcel Jouhandeau – rejoints à Weimar par Pierre Drieu La Rochelle, André Fraigneau, Abel Bonnard et Robert Brasillach – ont laissé derrière eux beaucoup d'écrits. D'abord, en rétribution de ces semaines de tourisme culturel, dès leur retour en France, ils ont livré aux journaux et revues de la collaboration leurs impressions de voyage. Jouhandeau, par exemple, dans *La NRF* de décembre : « *J'ai vu un grand peuple à l'œuvre, tellement calme dans son labeur qu'on ignorerait qu'il est en guerre...* » Il y aura aussi des conférences, des émissions sur Radio-Paris. En octobre de l'année suivante, Chardonnet, Drieu et Fraigneau, reviendront même à Weimar.

Les écrivains ne seront pas les seuls à succomber aux charmes du national-socialisme. Des peintres – Van Dongen, Vlaminck, Derain... –, des sculpteurs – Paul Belmondo – des artistes de cinéma, feront le déplacement en cette fin d'année 1941 et au

début 1942. L'atelier d'Arno Breker, sculpteur officiel du III^e Reich, est l'étape obligée.

Mais c'est évidemment à la fin de la guerre que les choses prennent un tour plus critique pour les touristes, qui doivent rendre des comptes. Ramon Fernandez meurt le 3 août 1944 d'une embolie due à l'alcool. Brasillach est fusillé le 6 février 1945. Un mois plus tard, Drieu se suicide. François Dufay dresse des portraits psychologiques convaincants des protagonistes du « voyage d'automne ». Les motivations purement idéologiques sont faibles, comparées à la légèreté, à la naïveté et à l'intérêt – tout cela pimenté d'une bonne dose de veulerie.

Jouhandeau, malgré son antisémitisme frénétique, fut davantage guidé par les beaux yeux du lieutenant Gerhard Heller que par des motifs politiques. Terrorisé, il est interrogé par la police à la Libération. Mais, pas plus que Montherlant qu'il rencontre Quai des Orfèvres, il ne sera inquiété. L'amitié indéfectible (mais parfaitement lucide, comme le montre leur correspondance) de Jean Paulhan, pourtant dénoncé à la Gestapo par Elise Jouhandeau en 1942, y sera pour beaucoup.

Pathétique et roué, Chardonnet – le « gentleman charentais », comme le surnomme Dufay – accumule les mémoires en défense. Son antisémitisme n'est pas moindre que celui de Jouhandeau ; en juillet 1944, dans une lettre à Henri Fauconnier, il faisait l'éloge de Hitler, qui a « un fond d'humanité comme vierge, une sensibilité extrême, une bonté, une fidélité... ». Il ne sera interné que quelques semaines à la prison de Cognac. Dans les années 1950, Chardonnet sera « réhabilité » par les Hussards, pas plus gênés que cela par les « faiblesses » de leur aîné. « *Mais à quoi sert l'intelligence ?* », demandait, en 1943, l'auteur de *Destinées sentimentales*, plaidant l'indulgence pour les aveuglements des écrivains. On peut lui retourner la question.

P. K.

Tea time chez Hitler

Retour sur la tentation fasciste anglaise avec l'étude de Jan Dalley sur Diana et Oswald Mosley

UN FASCISME ANGLAIS
1932-1940 : l'aventure politique de Diana et Oswald Mosley, de Jan Dalley. Traduit de l'anglais par Laurent Bury. Ed. Autrement, « Mémoires », 392 p., 149 F (22,71 €).

Sanctuaire de l'idée démocratique, l'Angleterre peut s'enorgueillir d'avoir su résister à la tentation totalitaire. Cependant, la production éditoriale rappelle aussi que cette attitude ne fut pas unanime, et qu'une part de la haute société britannique fut séduite par l'idéologie fasciste.

En 2000 Martin Allen revenait sur l'épineuse question des rapports du duc de Windsor avec les nazis (*Le Roi qui a trahi*, Plon). D'après lui, la plupart des documents relatifs aux compromissions du duc auraient été volontairement détruits ou interdits d'accès après guerre pour nourrir la légende d'« *Edouard VIII le romantique* », figure glamour d'un roi qui préféra abdiquer plutôt que de renoncer à sa passion pour une Américaine divorcée, Wallis Simpson. Mais on hésite à suivre Allen dans toutes ses conclusions (le duc aurait « donné » la France en livrant des secrets d'Etat aux nazis).

C'est le curieux mélange de gravité historique et de chronique *people* qui surprend dans l'ouvrage que Jan Dalley consacre à cet autre couple scandaleux, Diana (1910) et Oswald Mosley (1896-1980). Issue d'une famille de la *gentry* apparentée aux Churchill, Diana Mitford était la petite-fille de Bertie Redesdale, préfacer des œuvres racistes de Houston Stewart Chamberlain. « *Petite blonde à la peau de porcelaine et aux yeux bleu vif* » (plus tard, Hitler verra en elle le modèle de la femme aryenne), elle épousa Bryan Guinness, héritier des célèbres brasseries. Emportée par « le tourbillon des mondanités », elle fit la connais-

sance d'un jeune dandy, dont la devise était : « *Votez travailliste, couchez conservateur !* » Passé du parti tory à la gauche du Labour, Mosley évoluait vers une critique toujours plus radicale des institutions parlementaires, si bien qu'en succombant à ce « *Don Juan notoire* » Diana rejoignit le camp d'un démagogue qui s'apprêtait à créer l'Union fasciste britannique (1932). On se gaussa d'abord de ce « *Führer en herbe* » qui fustigeait en public « *parasites* » et « *décadents*... » avant de s'envoler pour Venise et les soirées du Lido.

Mais on s'aperçut bientôt qu'il était tout sauf un fasciste d'opérette. Armées de poings américains et de tuyaux plombés, ses Chemises noires intervenaient dans les réunions communistes comme dans le quartier juif de Londres, instaurant un climat de violence inédit. Electrisant les foules, le *Leader* pouvait compter sur l'appui de certains capitaines d'industrie ainsi que celui de Lord Rothermere, à la tête du *Daily Mail*. Et comme les subsides octroyés par Mussolini ne suffisaient pas, Diana fut chargée de recueillir des fonds auprès des dignitaires nazis : cette fervente des parades de Nuremberg devint une intime d'Hitler, qui l'invitait parfois à Bayreuth, en tête-à-tête et autour d'un thé chaud. Ce fut toutefois l'impasse. Toujours plus antisémite et militariste, Mosley organisait des meetings qui dégénéraient invariablement en combats de rue, suscitant une indignation qui explique que peu protestèrent lorsque les Mosley furent incarcérés aux premiers jours du conflit.

Aussi, pas plus que l'abdication du roi ne mit en péril l'institution monarchique, l'agitation fasciste ne menaça réellement un système politique aux fondements solides, comme le montre cette fresque quasi romanesque qui peine par là même à discerner le jeu réel des forces sociales en présence.

Jean Birnbaum

Hors de la soumission, point de salut pour les femmes

Evelyne Bloch-Dano ressuscite l'infatigable pionnière que fut Flora Tristan. Grande absente, parmi d'autres, des manuels scolaires dont Françoise et Claude Lelièvre analysent les partis pris édifiants

FLORA TRISTAN
La femme-messie d'Evelyne Bloch-Dano. Grasset, 352 p., 132 F (20, 12 €).

L'HISTOIRE DES FEMMES PUBLIQUES CONTÉE AUX ENFANTS
de Françoise et Claude Lelièvre. PUF, « Sciences sociales et sociétés », 200 p., 148 F (22,56 €).

Est-ce parce qu'il n'avait pas connu son aïeule que Paul Gauguin en brossa dans ses *Mémoires* un portrait qu'il reconnaît flou, « *entre la Vérité et la Fable* » ? « *Ma grand-mère était une drôle de bonne femme. Elle se nommait Flora Tristan. Proudhon disait qu'elle avait du génie. N'en sachant rien, je me fie à Proudhon. Elle inventa un tas d'histoires socialistes, entre autres l'Union ouvrière. Les ouvriers reconnaissants lui firent dans le cimetière de Bordeaux un monument. Il est probable qu'elle ne sut pas faire la cuisine. Un bas bleu socialiste, anarchiste.* » Ce résumé hâtif et fantaisiste n'aurait sans doute pas perturbé l'apôtre sans foyer, « *paria-archiduchesse* », descendante illégitime d'un seigneur péruvien dont elle entreprit de retrouver la trace au pays de « *Montezuma* », substitué sans incidence d'Atahulpa – mais Flora forge son mythe avec la désinvolture de ceux qui ouvrent la voie sans encombrer d'une rigueur superflue.

Ce n'est pas le cas d'Evelyne Bloch-Dano, biographe remarquée de *Madame Zola* (Grasset, 1997), qui ressuscite cette infatigable pionnière. Victime d'un mariage tactique, Flora Tristan se fit l'apologiste du divorce ; celle de l'amour libre aussi dans ses *Pérégrinations d'une paria* (1838), car elle écrit, l'impudente, et revendique une insoumission qui l'exclut de la respectabilité bourgeoise du temps. A son éditeur Buloz, qui publie Sand et Musset, elle écrit « *Je signe mes articles, dès lors j'en assume la responsabilité.* (...) *Tout mon ouvrage est parsemé*

de ce que vous nommez des hardiesses et ce sont justement ces hardiesses qui me font sortir de la monotonie du goût académicien, ce sont elles qui feront de moi ce que Dieu a voulu que je fusse, un être à part. » A peine moins présomptueuse lorsqu'elle commence à réfléchir sur la question sociale, dont *Promenades dans Londres* (1840) atteste la singularité, puisqu'elle se promet, après le Christ, Fourier et Saint-Simon, d'avoir des disciples « *avant dix ans* ».

De fait, le manifeste de Marx et Engels viendra de Londres dès 1848. Portrait empathique où la touche littéraire tient du parti pris face aux codes historiques, ce nouveau retour sur Flora Tristan devrait lui valoir la popularité que les manuels, voire les simples dictionnaires, lui refu-

sent depuis plus d'un siècle et demi.

Pour comprendre l'exclusion des femmes de la sphère publique, dont l'enseignement régit les entrées, le bref essai de Françoise et Claude Lelièvre est des mieux venus. Partant d'une surprise indignée (comment ose-t-on encore parler de suffrage universel avant 1944, c'est-à-dire tant que les Françaises en sont exclues ?), les auteurs qui cosignaient une *Histoire de la scolarisation des filles* chez Nathan dès 1991, ont revisité trente manuels de l'enseignement élémentaire, parus entre 1900 et 1997, pour comprendre l'ostracisme obstiné que subit la femme publique dans la représentation nationale, jusqu'à ces toutes dernières décennies. Intelligemment illustré – ce qui n'évite pas certaines redondances entre docu-

ment et analyse –, le parcours pointe les « *mauvaises reines* », c'est-à-dire toutes celles qui échappent à l'anonymat, mis à part Blanche de Castille, tenue pour la mère exemplaire d'un saint roi, contre-exemple type du panthéon républicain, l'héroïsme réservé aux seules vierges et martyres (de Blandine à... Louise Michel), comme si la sexualité était une faute, pire une faiblesse sans remède. Seule l'allégorie, incarnation de l'idéal, peut être femme dans un système masculin. Malgré des scories de détail (généalogie, chronologie...) et quelques erreurs de parallaxe, ce regard décapant mériterait de pénétrer des certitudes scolaires comptables d'une vision dépassée de la sujétion féminine.

Philippe-Jean Catinchi



Michel Rio

ARTHUR

Dans le splendide naufrage d'une éternité légendaire, où les fantômes d'Arthur, Merlin et Morgane occupent, même absents, le premier rang, émergent quelques figures d'une troublante humanité. Rio, double sans âge de Merlin, le créateur de monde.

Philippe-Jean Catinchi, Le Monde

Déjà parus : *Merlin, Morgane*. Les trois volumes sont disponibles sous coffret.

www.seuil.com

Editions du Seuil

L'art de la subvention

Le Fonds d'incitation à la création (Fiacre) attribue depuis plus de dix ans des bourses à divers secteurs de l'art contemporain. Selon Guy Amsellem, délégué aux arts plastiques (DAP) du ministère de la culture et de la communication, qui en est responsable, « c'est un outil financier qui accorde quatre types d'aide : à des galeries pour la première exposition d'un artiste, pour encourager la prise de risque et l'accompagner financièrement ; à des artistes, pour des bourses de recherches à l'étranger ; à des restaurateurs de tableaux, sur des projets liés à l'art contemporain ; enfin, il attribue des aides à l'édition d'ouvrages sur l'art contemporain ». Ces dernières sont de deux sortes : des avances remboursables sans intérêt, pour les ouvrages très coûteux, comme les catalogues raisonnés, et des subventions pures et simples pour les autres, qui ne peuvent cependant excéder 50 % des coûts de fabrication.

Certains éditeurs se sont inquiétés des modalités d'attribution de

Le rôle du Fonds d'incitation à la création (Fiacre), qui apporte une aide à l'édition dans le domaine de l'art contemporain, suscite des interrogations et des inquiétudes de la part des éditeurs

ces aides, et du fonctionnement du Fiacre dans son ensemble. Il est vrai que la DAP a connu quelques déconvenues : un éditeur, Danièle Amez, a mis la clé sous la porte, et disparu avec 200 000 francs d'avance remboursable. Un second, les éditions Aldines, a été mis en liquidation judiciaire, la créance de 150 000 francs se trouvant dès lors irrécouvrable. Dans un troisième cas, celui de la société Flux, on est également passé près de la catastrophe : aidé à hauteur de 250 000 francs pour publier un livre d'artiste consacré à Huang Yong Ping, qui représentait avec Jean-Pierre Bertrand - la France à la Biennale de Venise, le gérant, Cyrille Putman, également propriétaire de la galerie Froment et Putman, a connu des difficultés financières et sa galerie a été mise en liquidation judiciaire. Jean-Pierre Criqui, l'inspecteur de la DAP en charge de l'édition, estime dans ce cas avoir sauvé les meubles : « On a rattrapé le coup en donnant l'argent à l'imprimeur, pour que le livre sorte tout de même

pendant la biennale. Donc il existe, contrairement aux deux exemples précédents. »

Deux sinistres et demi. « Cela fait effectivement 350 000 francs de pertes, dit Jean-Pierre Criqui. Mais il faut mettre ce chiffre en balance avec les 21 millions distribués en dix ans. Des poursuites sont en cours contre nos débiteurs. Mais l'édition d'art est un domaine particulièrement fragile. » Une récente réunion de la section « art » du Syndicat national de l'édition permet de mesurer à quel point. Guy Amsellem le résume : « Le discours des éditeurs, c'est qu'on ne gagne pas d'argent avec l'art contemporain. Dans le meilleur des cas, on n'en perd pas. Les plus audacieux font valoir que ce peut être un élément d'une politique d'image. Le total de nos subventions a permis de publier environ 260 titres. Sans aide publique, il faudrait diviser ce chiffre par dix. » Et de pointer la mauvaise volonté des grands groupes, qui rechignent à publier des textes sur l'art contemporain, et même à rééditer des ouvrages épuisés. D'où l'idée de signer des accords de coédition.

« Nous avons trois accords de coédition, dit Guy Amsellem, avec des éditeurs qui se sont engagés sur plusieurs années à publier deux ouvrages par an. Avec Flammarion, il s'agit d'ouvrages concernant des artistes déjà confirmés, comme Louise Bourgeois, Panamareko, ou Messager. Avec Hazan, nous édisons des livres sur des artistes plus jeunes, dans une édition plus légère. Avec Jacqueline Chambon, nous publions des anthologies de textes de critiques francophones. Le tout à des prix modiques. Ces projets sont, comme les autres, soumis à l'approbation de la commission. »

Dans quelles conditions ont été négociés ces accords ?

« Tous nos accords de coédition ont fait l'objet d'appels d'offres. Le problème, c'est que l'art contemporain les rebute. Nous avons fait un appel pour la traduction d'un texte de Rosalind Krauss, L'inconscient optique, auprès d'une cinquantaine d'éditeurs. Nous avons reçu une seule réponse. » C'est ce qui explique aussi que dix éditeurs ont bénéficié de 49 % des subventions de la dernière décennie, soixante-dix éditeurs se partageant le reste. Le plus aidé, les éditions du Regard, a touché à lui seul 16 % des subventions, près de 2 millions de francs pour quatorze ouvrages. Créées en 1980, et spécialisées dans l'art contemporain, les éditions du Regard emploient trois personnes et publient,

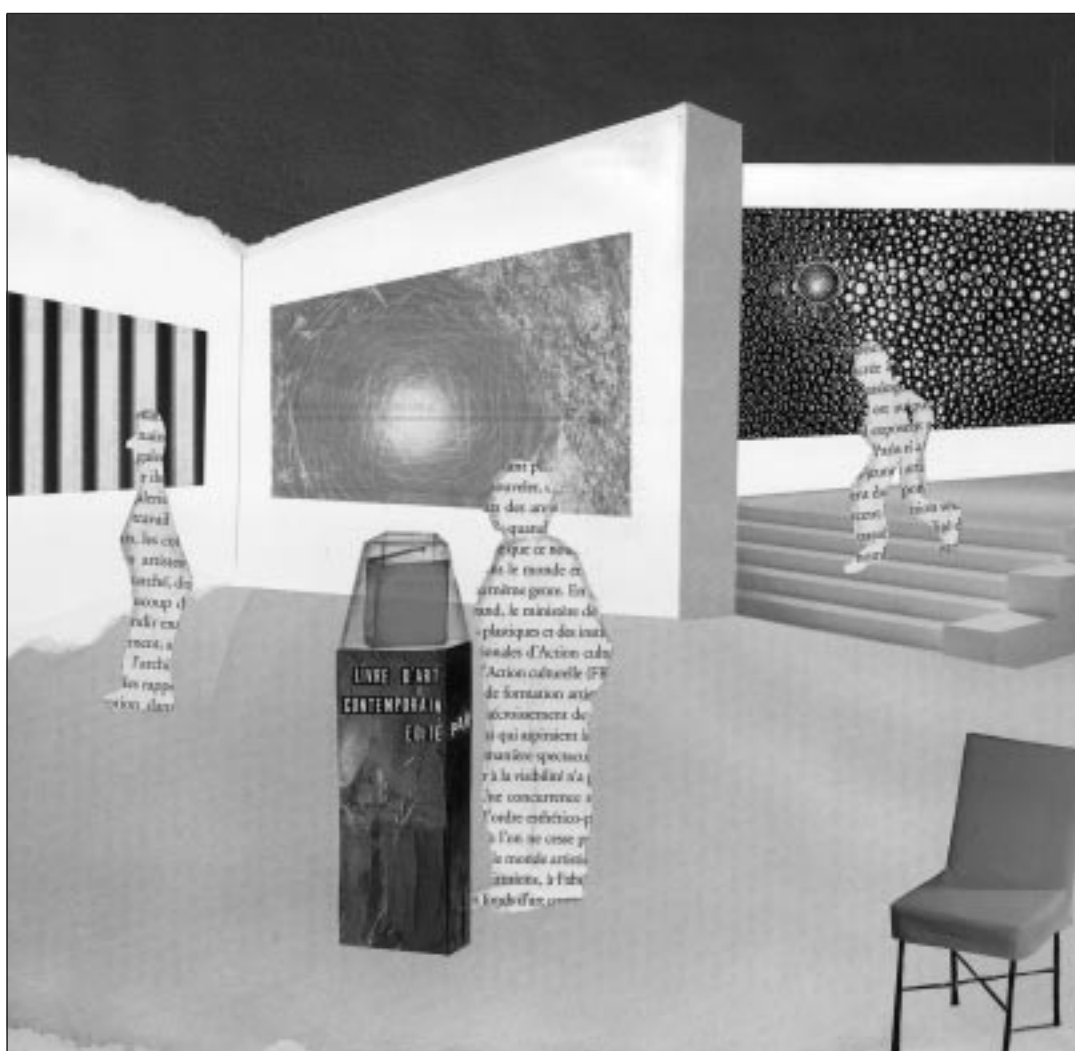
d'après *Livres Hebdo*, 8 titres par an. Un enthousiasme et un activisme qui dépassent de loin l'attribution d'une subvention, de toute façon limitée à deux dossiers annuels.

L'autre très gros poste concerne une revue, publiée par les Archives de la critique d'art, une émanation de l'université de Rennes. *Critique d'art* a reçu en sept ans un total de 660 000 francs d'aide, pour quinze numéros. Or les statuts du Fiacre précisent que seul

30 000 à 40 000 francs d'aide par titre. La commission examine le projet éditorial et la prémaquette, s'intéresse aux auteurs et aux sujets. Pour sa prochaine réunion, qui débute jeudi 15 février, elle examinera 89 demandes, dont un bon tiers, dit le rapporteur, « paraissent éligibles ». C'est-à-dire qu'elles émanent d'éditeurs, d'une part, et portent sur un projet d'art contemporain, d'autre part. L'impressionnisme ou le surréalisme, par exemple, relèvent plutôt du Centre national du livre. Favoriserait-on un art « officiel » ? « Il n'y a

qu'à regarder les listes, répond Jean-Pierre Criqui. Cela va d'un texte sur Gérard Fromanger par Serge July à un livre sur l'art contemporain arabe. D'une monographie sur Fabrice Hybert à une autre sur Jean-

«... » Les rapporteurs donnent un avis motivé, positif ou non, sur chaque dossier, mais ne votent pas. Toujours ce souci de ne pas prêter le flanc à la critique, ou à l'accusation de trafic d'influence. Et lorsque l'on évoque ce point, Guy Amsellem est très ferme : « Il est arrivé par le passé que des personnels de la DAP soient également auteurs d'ouvrages que nous avions subventionnés. A mon arrivée [en novembre 1998], j'ai mis fin à cette pratique, et immédiatement annulé cinq projets de ce type. Les choses sont claires : si un éditeur fait écrire un de nos inspecteurs à la création, il renonce de facto à toute subvention de notre part. » L'interdit ne semble pas concerner les « personnalités extérieures » appelées à siéger à la commission du Fiacre. Dans au moins deux cas, un universitaire a eu à statuer sur le sort d'un livre dont il était l'auteur. Ou, on l'espère, à s'abstenir.



LA CRUX

Des pavés dans la Plage

La revue *Plages* n'a jamais reçu de subvention de la DAP. Elle a par contre publié une fois, pour rire, la lettre de refus du Fiacre. Pourtant, elle existe depuis près de vingt-trois ans. Elle figure dans les collections des plus grands musées, mais demeure la terreur des conservateurs : quand on attrape un numéro sur un rayonnage, on ne sait jamais ce qu'on va y trouver, ou ce qui va en tomber. Plaquette de chocolat, tranche de jambon sous cellophane, aujourd'hui momifiée, patte de poulet conservée dans le formol, bouts de bois, morceau de plâtre. Un numéro sur le thème de la mer (novembre 1999), par exemple, est livré dans un filet à patates, poétiquement hissé au rang de chalut, qui enserre une boîte de sardines repeinte, une coquille Saint-Jacques, un emballage signalant des produits chimiques dangereux (prophétique, car réalisé un an avant le naufrage du *Levelli-Sun*), et la revue proprement dite.

Enfin, proprement, pas toujours. Lors d'une de leurs rares manifestations publiques, à l'école des Beaux-Arts, en 1983, l'odeur, de plus en plus iodée, du varech accumulé dans une salle a obligé les responsables à abrégé l'exposition (on en lira le compte rendu détaillé dans le numéro de novembre 1988, « Histoire de *Plages* »). Une autre fut une manifestation ou un happening, comme on voudra, qui se tint tout à fait non officiellement dans le cadre des cérémonies commémorant le bicentenaire de la Révolution française. En juillet 1989, en effet, les membres actifs de la revue ont jeté à la Seine, depuis les ponts Marie et de la Tournelle, six cents têtes décapitées, composées dans une matière légère et qui donc flottaient (*Le Monde* du 17 juillet 1989). Pour son créateur et rédacteur en chef, Roberto Gutiérrez, il s'agissait de protester contre le fait que, « depuis 1981, aucun changement n'est venu apporter une amélioration à la condition des créateurs en France ». Pour la brigade fluviale, il s'agissait de repêcher le massacre. Pour les touristes, d'emmener un chef en souvenir. Roberto Gutiérrez en rigole encore : « Les policiers les ont ramassées avec des gaffes. Le spectacle des agents promenant les têtes au bout des piques, les bras ensanglantés par des pigments rouges que nous y avons mis, était très réjouissant. »

ÉCLECTISME
On l'aura compris, *Plages* est une revue d'artistes. C'est peut-être pour cela qu'elle ne touche pas de subventions. Pourtant, les signatures, si elles ne sont pas anonymes, restent discrètes. Les thèmes se discutent et se votent, en assemblée. Les artistes viennent d'un peu partout, et représentent presque tous les courants, mais Roberto Gutiérrez ayant une formation de sculpteur, ce dernier genre est surreprésenté : c'est ce qui donne à la revue son épaisseur. Parfois, ça ne rentre pas dans la boîte, l'enveloppe ou le

filet prévu comme couverture. N'importe quel autre rédacteur en chef couperait les auteurs trop prolixes. Lui préfère réfléchir à un deuxième tome. Le miracle étant d'obtenir, sur un même sujet, des contributions qui sont toutes différentes, mais qui réussissent à être homogènes, sans que les artistes se soient concertés.

BEN, BOGART, VOSTELL

Tout cela se fait avec très peu d'argent, mais grâce au soutien d'imprimeurs sympathisants, les Nory, installés dans le 12^e arrondissement de Paris, qui, de père en fils, ont aidé ces farfelus : « Parfois, dit Gutiérrez, ils offrent le papier, souvent, ils acceptent de longs délais de paiement. » La même confiance règne parmi les artistes, dont certains participent à l'aventure depuis les débuts. Si la plupart d'entre eux ne sont pas des vedettes du marché, il y en a parfois. Beuys a ainsi dessiné une des couvertures. Comme ce numéro était tiré à 400 exemplaires, et vendu 15 francs, il a eu plus que du succès. « Au début on ne comprenait pas pourquoi tout le monde se l'arrachait, dit Gutiérrez. Aujourd'hui, des collectionneurs le paient 5 000 francs. » Ben, Bogart, ou Vostell ont aussi collaboré. Ils savent que la revue ne gagnera pas d'argent sur leur dos : Roberto Gutiérrez n'accepte pas de publicité, hormis celle des foires, qu'il échange contre des stands gratuits. La diffusion se fait pour l'essentiel dans ces

grand-messes de l'art contemporain que sont la FIAC, l'Arco de Madrid, la foire de Bâle ou celle de Chicago : là, les silhouettes, souvent très colorées, de Roberto et de son amie sont aussi connues que celles d'Eva et Adèle, le couple de travestis berlinois. Tout cela ne va pas sans quelques péripéties, comme cette explication avec la douane de Chicago, à cause des pétards de 14 juillet que contenait un numéro sur l'amour : le fonctionnaire n'appréciait pas l'importation d'explosifs, fussent-ils artistiques. Mais ce nomadisme explique que les abonnés viennent de partout, du Japon au Canada en passant par l'Italie et les États-Unis.

Ce cosmopolitisme sied à Roberto Gutiérrez : pour venir de son pays natal, l'Argentine, en France, il a traversé l'Atlantique en trimant sur un cargo, et a débarqué à Hambourg, en tenue tropicale, durant l'hiver 1964. Puis il a pris le train, sans billet, ni visa, pour Paris, où il a lavé des voitures pour gagner les soixante francs nécessaires à son inscription aux Beaux-Arts. Autre époque : aujourd'hui, avec les lois sur l'immigration, le sauvagement trublion aurait été rejeté à la mer et la revue *Plages* serait restée sur le sable.

H. B.

★ *Plages*, 1762, rue du Vieux-Pont-de-Sèvres, 92100 Boulogne-Billancourt. Tél. : 01-46-08-35-56. Prix variable selon les numéros.

GUY DEBORD

Correspondance

volume 2
septembre 1960 - décembre 1964

Librairie Arthème Fayard

« Être libres seuls »

FAYARD

www.editions-fayard.fr

L'ÉDITION
FRANÇAISE

● **Nouveaux remous chez Distique.** A la suite de l'hospitalisation de Gérard Vaugon – responsable de la société Distique, qui distribue plus d'une centaine de petits éditeurs parmi lesquels La Fontaine de Siloé et l'Imec –, un administrateur provisoire a été nommé par le tribunal de commerce de Chartres. Cette décision inquiète les éditeurs, puisqu'il semble que la gestion de Distique « reposait entièrement sur M. Vaugon ». Le collaborateur de ce dernier, Claude Lajard, n'a d'ailleurs pas souhaité répondre sur la situation financière de la société. Marc Perelman, directeur des éditions de la Passion, s'est retiré de Distique depuis le 31 janvier, notamment parce que les « paiements sur décembre 2000 et janvier 2001 n'ont pas été assurés ». Depuis quelques années, les nombreux remous de Distique ont ainsi conduit plusieurs éditeurs à changer de distributeur : ainsi de Taschen, Farrago, Sens & Tonka et bientôt Buchet Chastel.

● **Autrement sans Le Seuil.** Henry Dougier, directeur général d'Autrement a repris la participation de 24 % détenue par Le Seuil. Il contrôle désormais 100 % des parts de sa maison. Le Seuil conserve la diffusion et la distribution d'Autrement. « Je souhaitais avoir les mains libres pour envisager le développement de la société, et trouver à terme un autre partenaire, a priori pas un éditeur, qui puisse appuyer notre politique », explique Henry Dougier. Connu d'abord pour sa revue, Autrement s'est imposé dans l'édition et a connu le succès avec *Inconnu à cette adresse*, de Kressmann Taylor (193 500 exemplaires fin 2000 en France).

● **Le Rocher en colère.** Les éditions du Rocher lancent la collection « Colère », dirigée par Jean-Marc Parisi, qui propose des textes courts sur un mode « offensif et personnel », vendu 39 ou 48 francs (5,95 ou 7,32 euros). Les premiers titres sont *Les Parents lâcheurs* de François Taillandier et *Egaut et nigauds* de Christian Combaz. En mars paraîtront : *J'aggrave mon cas* de Patrick Besson et *Maos, trotskos, dodo*, de Jean-Christophe Buisson.

● **Naissance d'une Guilde des auteurs.** Plusieurs écrivains qui ont pris position contre le prêt payant, Baptiste-Marrey, François Bon, Jean-Marie Laclavetine et Daniel Picouly, ont créé la Guilde des auteurs. Cette association a pour objet « la défense et illustration de la lecture et de la création littéraire par les auteurs eux-mêmes » et entend « être présente dans les débats actuels sur la chaîne du livre » (rens. : librairie Anima, 3, rue Ravignan, 75018 Paris ; tél. : 01-42-64-05-25).

● **PRIX.** Le prix *Extrapolé de la BD* est revenu à *Plaine lune* de Christophe Chabouté (éditions Vents d'ouest). Les prix *AuTrès de Rhône-Alpes* ont été attribués au romancier Pierre Senges (*Veuves au maquillage*, Verticales), à Mireille Blanc-Sanchez, traductrice de *La Raphaëlle* d'Alessandro Piccolomini (Ellug éd.) et à l'essayiste Thierry Vincent (*L'Anorexie*, éd. Odile Jacob). Natacha Laurent a reçu le **Prix du meilleur livre français sur le cinéma** pour *L'Œil du Kremlin* (Privat). Le **Prix Michel-Dard** a récompensé Boualem Sansal pour *L'Enfant fou de l'arbre creux* (Gallimard).

FRED VARGAS/
BAUDOIN

LES QUATRE FLEUVES

« Une œuvre forte comme un opéra, fragile comme un air de jazz, dont les éclats et les silences escorteront longtemps le lecteur dans ses cauchemars comme dans ses rêves. »

Y.-M. Labé, *Le Monde*

EDITIONS
Viviane Hamy

La bataille de la cyberécole

Petits et grands éditeurs se ruent pour lancer leurs sites d'aide scolaire ; ce qui n'est pas sans soulever quelques inquiétudes

Comment les dinosaures herbivores se défendaient-ils contre leurs prédateurs ? Est-il vrai que, à l'échelle d'une poule, un œuf d'apatosaurus aurait dû avoir la taille d'une voiture ? Vous sêchez ? Allez donc chercher la réponse sur education.com. En paléontologie comme dans les autres matières étudiées en classe, pour organiser ses révisions, préparer ses exposés ou réserver un « petit cours » virtuel, education.com se veut un nouvel espace dédié aux enfants, aux parents et aux enseignants, pour « accompagner les élèves sur le chemin de la réussite scolaire ». Lancé à grand fracas au Milia, le Marché international des contenus interactifs, qui s'est tenu à Cannes du 11 au 14 février, le nouveau portail éducatif de Vivendi Universal Publishing (ex-Havas Publications Edition) illustre une fois de plus la volonté du groupe de devenir l'un des leaders mondiaux en matière d'éducation (*Le Monde* du 13 février). Et ce « avec des contenus locaux, sur toutes les plates-formes que la consommateur voudra choisir », précise Agnès Touraine, vice-présidente directrice générale de Vivendi Universal Publishing.

Pour vendre ce dernier-né virtuel, lancé simultanément en trois langues dans six pays – France, Allemagne, Grande-Bretagne, Espagne, Etats-Unis, Brésil –, Vivendi s'emploie d'abord à rassurer. « Jamais la technologie seule ne

pourra faire de l'éducation. Le site a été conçu d'abord par des éditeurs, des auteurs, des professeurs... », précise Agnès Touraine. Pas question non plus de se substituer aux enseignants. Destiné à être utilisé à la maison, education.com s'inscrit clairement dans une « stratégie de complément ». Enfin, et ce n'est pas le moindre des paradoxes, la légitimité à faire de l'éducation en ligne est d'autant plus grande que l'on est d'abord un éditeur papier ayant pignon sur rue. De ce point de vue, le groupe met en avant la richesse de ses marques – de Nathan, Bordas, Larousse et Retz, en France, à Knowledge Adventure, aux Etats-Unis, ou Anaya en Espagne et en Amérique du Sud. Sans compter Adi et Adibou en matière de multimédia.

EDUCATION.COM EN CHIFFRES

L'ambition du groupe est à la hauteur de sa mise de fonds. Avec un budget d'investissement d'environ 25 millions d'euros, education.com vise l'équilibre financier en 2002. Ce qui fait dire chez Gallimard que, « le plus inquiétant, ce sont moins les contenus que les moyens ». Son objectif : 1,8 million de visiteurs uniques par mois, 280 000 abonnés et 38 millions de pages vues d'ici à la fin de l'année 2002, explique Jean-Daniel Pagès, directeur général du portail. Quant au modèle économique, il devrait reposer sur l'abonnement (44 %), la vente directe (46 %) et, dans

une moindre mesure, la publicité (10 %).

Au moment où, en matière d'édition électronique, l'attente est plutôt de mise chez les éditeurs traditionnels, l'éducation en ligne fait figure de nouvel Eldorado. Ce marché aux dimensions planétaires – 90 milliards d'euros en 2002, selon les estimations du dernier Web Market Education de Vancouver – attire aussi particulièrement par ses perspectives de croissance. Alors qu'aux Etats-Unis l'e-learning représenterait déjà 60 % des dépenses en matière d'éducation, il ne dépasserait pas 2 % en France, un pourcentage qui devrait être multiplié par six d'ici à 2002.

C'est ce qui explique que les groupes d'édition traditionnellement forts dans le secteur scolaire se soient jetés sans attendre dans cette nouvelle bataille. Ainsi, toujours au Milia, Hachette présentait les dernières versions de Webby school et atoutclic.com, destinés aux 8-12 ans et créés respectivement en septembre 1999 et en septembre 2000. Balayant les principales matières scolaires, mais proposant aussi une partie magazine, des jeux, des tests, un feuilleton littéraire – actuellement un épisode hebdomadaire du *Père Goriot* en bande dessinée – ou des forums de discussion modérés par des membres du groupe, ces sites veulent autant « épanouir qu'éduquer les enfants », précise Bénédicte Servi-

gnat, d'Hachette Multimédia. Contrairement à education.com qui prévoit un système d'accès payant pour les services à plus forte valeur ajoutée – 349 F (53 €) pour un abonnement d'un an à ADI Internet –, les sites d'Hachette sont encore gratuits. Mais un système d'abonnement est à l'étude qui devrait permettre de bénéficier, dans quelques mois, d'une aide en ligne personnalisée aux devoirs.

LES ALLIANCES

Pour exister à l'ombre des grands, des éditeurs de taille plus modeste pratiquent la stratégie de l'alliance. C'est ainsi que Magnard et Albin Michel Education coéditent avec Emme, premier éditeur-producteur français indépendant de multimédia, une gamme qui s'étend de la maternelle au CM2 (*Les Mouz*), puis de la 6^e au baccalauréat. « Avec 25 000 exemplaires vendus par an, tous niveaux confondus, le marché est en pleine expansion, confirme Hervé Quillot, responsable commercial chez Emme. Entre 1999 et 2000, la progression a été de 40 % à 50 % ». Toutefois, Emme se cantonne encore au CD-ROM. « Nous avons un souci de rentabilité immédiate. Internet, on n'en voit pas encore les débouchés commerciaux. Ce que peuvent se permettre Vivendi ou Lagardère est pour nous exclu. L'avenir est sans aucun doute à la pédagogie en ligne, mais le marché est encore loin d'être mûr. »

Loin d'être aboutie également, la nouvelle « écriture » qui devrait émerger avec ces nouveaux supports. Pour l'heure, beaucoup d'entre eux se contentent encore de transposer sur la Toile des pages de manuels assorties d'une offre de tutorat à distance. Reste que, avec le soudain foisonnement des sites d'aide scolaire, le développement de cette cyberécole suscite interrogations et inquiétudes. S'il correspond certainement à un vrai besoin social, on peut craindre que l'écart ne se creuse entre les familles équipées et les autres. « A la notion d'école publique, obligatoire et gratuite devrait correspondre une espèce d'après-école public et gratuit, note un éditeur électronique. Si le gouvernement était sérieux à propos des nouvelles technologies, il proposerait un package qui permette à toutes les familles d'y accéder en parfaite égalité. » Certains redoutent aussi une « marchandisation » des savoirs. En décembre, l'éducation nationale a lancé son site, education.fr. Par ailleurs, le clivage entre public et privé n'est pas total : comme l'a rappelé Agnès Touraine, Vivendi est partenaire du projet de cartable électronique actuellement testé dans un certain nombre d'écoles. Mais il est certain que si le service public n'occupe pas massivement le terrain lié à ces nouvelles pratiques, d'autres le feront avec, cela va de soi, une approche beaucoup moins désintéressée.

Florence Noiville

Saint-Paul-Trois-Châteaux terre de mission

Seize ans déjà que la petite commune de Saint-Paul-Trois-Châteaux, en Drôme provençale, donne rendez-vous aux amateurs de livres pour la jeunesse, imposant peu à peu cette improbable adresse comme l'une des plus sûres d'un paysage désormais largement investi (même le Salon de la Seine-Saint-Denis, qu'accueille Montreuil, n'appartient que quelques mois plus tard). Pour cette 17^e édition, outre les désormais rituelles distinctions (le Pitichou 2001, destiné aux tout-petits, est allé à l'imprenable *Tout un monde*, de Katy Couprie et Antonin Loucard, éd. Thierry Magnier, tandis que le Sésame, décerné par les collégiens de la région, revenait à l'excellent roman de Marie-Aude Murail *Oh, Boy !*, L'Ecole des loisirs, dont on espère qu'il déborde largement le vivier de lecteurs que son inscription éditoriale suppose) et les non moins classiques journées professionnelles – dont le programme provoquant (« Familles, je vous hais... me ») suscita de vives réactions et d'intéressants échanges –, on retiendra le coup de projecteur donné à l'illustration belge, défendue par Anne Herbauts, Anne Brouillard, Dominique Maes et Mario Ramos, et plus largement le catalogue si personnel de Pastel, dont Christiane Germain a su faire l'identité singulière.

Certes Saint-Paul, c'est aussi la vitrine idéale pour les collections nouvelles et les petites maisons en région (Passage Piétons, Petit à petit, La Renarde rouge). Mais celui qui ne quitterait pas la ville manquerait la véritable audace de cette édition 2001 : désormais la fête à son « off », tout aussi officiel, mais qui assure le rayonnement du rendez-vous jeunesse sur la région tout entière. Bollène accueillit ainsi rencontres, conférence et exposition, mobilisant même son cinéma, Donzère eut la primeur de la tournée de l'exposition réalisée par Anne Herbauts, *L'Arbre merveilleux*, créé à Troyes, dont une version album sort chez Casterman fin mars – on regrettera à ce propos que les volumes d'accueil soient si mal ajustés encore aux œuvres exposées –, Nyons aussi invitait à découvrir dans sa médiathèque l'univers trop peu remarqué d'Alex Godard, dont l'origine guadeloupéenne enchante subtilement la palette.

Se jouant des règles en vigueur – aucun éditeur ne pèse sur la programmation et les invitations du salon tout comme aucune frontière administrative, département ou région, ne contraint l'aire de rayonnement de la manifestation, souverainement en marge –, Saint-Paul poursuit sa mission et convertit en douceur à la nécessaire jouvence, dont il s'est fait le champion.

Ph.-J. C.

A L'ÉTRANGER

● CUBA : après la Foire du livre de La Havane

La Foire du livre de La Havane a fermé ses portes le samedi 10 février après huit jours de débats et de polémiques extralittéraires – donc politiques. En dépit du fait que des écrivains exilés cubains comme Guillermo Cabrera Infante et Zoé Valdés avaient été les premiers à ouvrir le feu contre la présence espagnole (pays invité), que l'ambassade d'Espagne n'avait envoyé que son ambassadeur et le sous-directeur de la promotion du livre, que de grands groupes d'éditeurs n'étaient pas présents, que des auteurs pressentis avaient refusé de se rendre à Cuba, etc., 200 000 visiteurs ont acheté un demi-million de livres.

● BELGIQUE : saisie de faux albums de Tintin

De faux albums intitulés *Tintin en Thaïlande* publiés par les éditions (inconnues) Sylдавие ont été saisis par la cellule contrefaçon-piraterie de la police fédérale belge. Trois personnes ont été arrêtées puis relâchées après aveux. Imprimés en Thaïlande, ces albums relaient de nouvelles aventures du célèbre jeune reporter qui fréquente les bars gays tandis que son ami Tchang se fait sodomiser par le Yeti et Milou par un chat siamois.

● ESPAGNE : exportations en hausse

Les exportations de livres espagnols ont augmenté de 21,63 % en l'an 2000 par rapport à l'exercice précédent, en particulier grâce à la consolidation du marché latino-américain, de ventes en hausse sur le marché européen (en particulier vers la France et le Royaume-Uni) et d'un nouveau marché aux Etats-Unis (bibliothèques universitaires). Les importations ont baissé de 1,56 %, il s'agit surtout de manuels d'enseignement de l'anglais et de la presse importée pour les touristes.

● ANDALOUSIE : terrain protégé

On n'a jamais su ni le jour exact ni le lieu précis où Federico García Lorca a été tué au tout début de la guerre civile – sans doute au bord de la route qui va de Viznar à Alfacar, à quelque 9 kilomètres de Grenade, et sans doute le 18 août 1936 – mais on sait où il a passé les dernières heures de sa vie : il était détenu dans un vieux moulin, La Colonia, avec d'autres prisonniers « non officiels », de « futurs disparus ». Après deux ans de négociation, la junte d'Andalousie a acquis ce terrain afin d'éviter qu'on y construise un jour des immeubles ou que l'on en fasse un terrain de football.

● PAYS-BAS : le prix Erasme à Claudio Magris et Adam Michnik

Le prix Erasme, la plus grande récompense culturelle en Hollande, a été attribué à l'écrivain italien et germaniste Claudio Magris et à l'historien polonais Adam Michnik.

● CHINE : un journal chinois critique *La Montagne de l'âme*

Le quotidien de Canton *Yangcheng Wanbao* a rompu le silence observé par les médias chinois sur le Prix Nobel de littérature français d'origine chinoise Gao Xingjian, qualifiant son œuvre majeure, *La Montagne de l'âme*, d'« exécration ».

● ÉCOSSE : Les Sept Piliers de la sagesse aux enchères

Un exemplaire rare des *Sept Piliers de la sagesse*, le chef-d'œuvre de l'écrivain britannique Thomas Edward Lawrence (1888-1935) plus connu sous le nom de Lawrence d'Arabie, sera mis en vente le samedi 17 février à Edimbourg, a annoncé mardi la maison d'enchères Lyon et Turnbull. Le prix de l'exemplaire, l'un des 120 publiés à compte d'auteur en 1922 par T. E. Lawrence, pourrait atteindre 15 000 livres (24 000 €).

AGENDA

● LE 21 FÉVRIER. ENTRE FICTION ET POÉSIE. À MONTPELLIER, dans le cadre du cycle « La littérature entre fiction et poésie », une rencontre avec l'écrivain Pierre Bergounioux (à 18 heures, université Paul-Valéry, amphithéâtre de musique, route de Mende, 34000 Montpellier, rens. : 04-67-22-81-41).

● LE 21 FÉVRIER. POÉSIE. À TOULOUSE, les Soirées culturelles de Supaéro proposent une lecture-rencontre avec le poète André Velter, sur le thème « L'amour extrême » (à 20 h 30, Ensae/Supaéro, salle des thèses, 10, av. Edouard-Belin, 31055 Toulouse, rens. : 05-62-17-81-07).

● LES 23, 24 ET 25 FÉVRIER. ATD QUART-MONDE. À PARIS, se tiennent les XIV^e Journées du livre contre la misère, sur le thème « Droits de l'un, droits de l'autre » (de 12 heures à 20 heures, Cité des sciences et de l'industrie de La Villette, centre des congrès, 30, avenue Corentin-Cariou, 75019 Paris, rens. : 01-42-46-01-69).

● LES 23 ET 24 FÉVRIER. LITTÉRATURE. À LYON, la Villa Gillet organise ses Journées européennes de littérature, sur le thème « l'événement de la langue », avec, entre autres écrivains, le Portugais Nuno Judice, le Suisse Daniel du Roulet et l'Italien Sergio Ferrero (Villa Gillet, 25, rue Chazière, 69004 Lyon, rens. : 04-78-27-02-48).

● LE 24 FÉVRIER. KOLTÈS. À METZ, se tient une journée consa-

crée au dramaturge Bernard-Marie Koltès (à 11 heures, médiathèque du Pontiffroy, salle Mutelet, 1, place de la Bibliothèque, 57000 Metz, rens. : 03-87-55-53-33).

● LE 26 FÉVRIER. MAÏMONIDE. À PARIS, l'association culturelle des Juifs du pape organise une conférence de Paul Fenton sur le thème « Entre Le Caire et Lunel : Maïmonide et les Sages de Provence, leur correspondance », à 20 h 30 à la Maison des polytechniciens (12, rue de Poitiers, 75007 Paris).

● LE 28 FÉVRIER. BEAUVOIR. À PARIS, et dans le cadre du cycle « Femmes écrivains français au XX^e siècle », la Bibliothèque nationale de France organise une soirée sur Simone de Beauvoir, avec Elisabeth Badinter, Michèle Perrot et Annie Cohen-Solal (à 18 h 30, BNF, quai François-Mauriac, 75013, rens. : 01-53-79-59-59).● DU 2 AU 4 MARS. DESTIN. À BRON, se tient la 15^e Fête du livre de Bron, sur le thème « Lignes de vie », en présence, notamment, d'Annie Ernaux et d'Ismaïl Kadaré (Hippodrome de Parilly, 69500 Bron, rens. : 04-72-36-14-75).

● GIDE A l'occasion du cinquantième anniversaire de la disparition d'André Gide (1869-1951), une série de manifestations d'étude et d'hommages :

– LES 2 ET 3 MARS. À PARIS, se tient un colloque international autour d'« André Gide et l'écriture de soi » (à 9 heures, palais du Luxembourg, salle Monnerville, 15 bis, rue de Vaugirard, 75005, rens et inscription : 02-41-66-72-51).

– LE 27 MARS 2001. À UZÈS, se

tient une journée d'étude « André Gide : un homme libre » (à 10 heures, médiathèque d'Uzès, 41, le Portalet, 30700 Uzès, rens. : 04-66-03-02-03).

– LE 29 MARS. À PARIS, la Bibliothèque nationale de France propose un après-midi d'étude sur le thème « André Gide : mort ou vif ? » (à 14 heures, BNF, quai François-Mauriac, 75013, rens. : 01-53-79-59-59).



Journées européennes du roman
vendredi 23
et samedi 24 février

Sergio Ferrero (Italie)
Nuno Judice (Portugal)
Marek Bienczyk (Pologne)
Daniel de Roulet (Suisse)
Rafael Chirbes (Espagne)
Philippe Forest (France)
Hanns-Josef Ortheil (Allemagne)

Renseignements et réservations
au 04 78 27 02 48
Villa Gillet - 25, rue Chazière - 69004 Lyon

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS
LITTÉRAIRES

Chateaubriand

L'art de l'éloquence